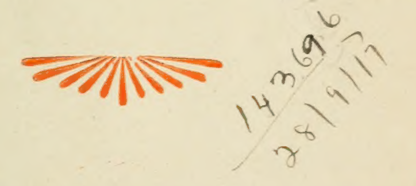


N° 81. *“Pages actuelles”*
1914-1916

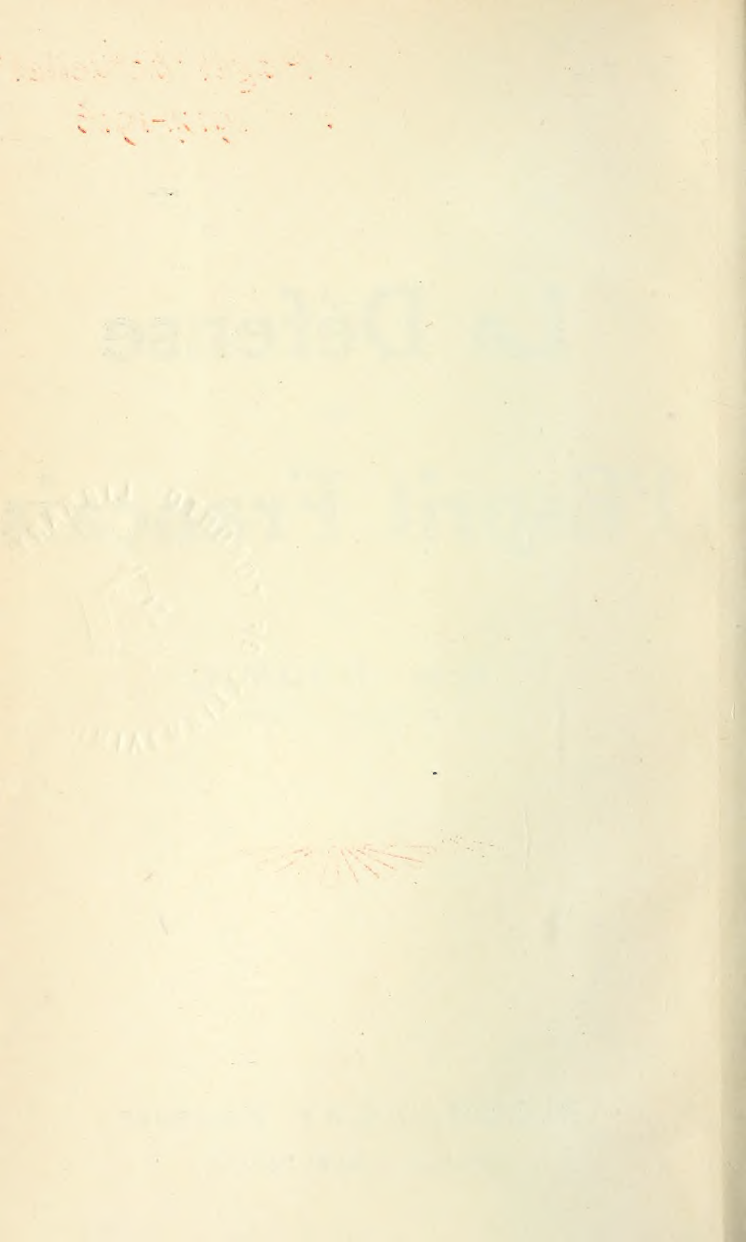
La Défense de l’Esprit Français

par

René DOUMIC
de l’Académie Française



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
PARIS — BARCELONE



LA DÉFENSE
DE L'ESPRIT FRANÇAIS

"Pages actuelles"
1914-1916

La Défense
de
l'Esprit Français

par

René DOUMIC
de l'Académie Française



ÉDITEURS
BLOUD ET GAY
PARIS, 7, Place Saint-Sulpice
Calle del Bruch, 35, BARCELONE
—
1916

LE

THÉÂTRE INDÉSIRABLE

J'appelle ainsi le théâtre que nous désirent nos pires ennemis, celui qu'ils se sont efforcés par tous les moyens de cultiver chez nous et qui doit disparaitre de la scène française, balayé par la guerre et par son grand souffle purificateur. Qu'un tel théâtre se soit développé en des proportions singulières, c'est un fait dont quelques-uns se sont alarmés, auquel beaucoup ont assisté avec insouciance, mais que nul n'a contesté. Bien entendu, il ne s'agit pas de faire à l'ensemble de notre production dramatique, telle qu'elle se présentait à la veille de la guerre, un procès de tendances, et c'est une idée qui ne peut venir à l'esprit de personne. Mais, à côté d'œuvres fortes ou légères, qui sont l'honneur ou la grâce de notre scène, et qui, en ces dernières années, ne lui ont pas fait défaut, nous en avons eu d'autres qui ont brillamment réussi et dont chaque succès était un échec pour le pays. Un théâtre qui abaisse le niveau moral d'un peuple en flattant ses instincts les

moins nobles, et le discrédite en colportant sa caricature, sous prétexte de peindre ses mœurs, aurait dû crouler sous les sifflets. Mais on ne sifflait plus, au théâtre ni ailleurs; et, au théâtre comme ailleurs, notre longanimité était sans limites. Une cruelle expérience nous en a révélé le danger. Elle nous a fait apercevoir, dans une illumination soudaine, sous quelles formes multiples se poursuivait chez nous une œuvre de désorganisation dont bénéficiait l'étranger. Dans cette vaste entreprise, le « théâtre indésirable » faisait sa partie. C'est pourquoi, estimant avec beaucoup de Français qu'il importe de prendre dès maintenant nos sûretés contre lui, j'essaierai de donner ici son signalement, à toutes fins utiles.

L'occasion m'en est fournie par un volume récemment paru : *Le Théâtre de demain.* MM. Guillot de Saix et Bernard Lecache ont posé à un certain nombre d'augures cette question : « Quel sera le théâtre de demain? » Ils publient les réponses qui leur ont été envoyées. Est-il besoin de faire remarquer, puisque MM. Guillot de Saix et Bernard Lecache en conviennent tout les premiers, que la question, telle qu'ils l'ont posée, est mal posée, et, faute d'un peu plus de précision, ne comporte pas de réponse? Ce que sera le théâtre de demain, nul n'en sait rien et n'en peut rien dire : cela dépend de trop de conditions dont nous ne pouvons encore mesurer l'influence, et pour cause. Quand même nous aurions en mains toutes les données du problème, il resterait à compter avec

cette coquetterie que met la réalité à déjouer nos prévisions. Allons-nous, à peine les hostilités terminées, assister, comme plusieurs nous en menacent, à une surproduction de vaudevilles? La France, aujourd'hui si grave, si noblement recueillie, dont l'attitude fait l'admiration du monde, va-t-elle être prise d'un immense fou rire et d'un incoercible besoin de se désopiler la rate? Aura-t-elle, au contraire, repris le goût des œuvres sérieuses, des pensées fortes et élevées? Encore une fois, nul n'en peut rien savoir et tout ici n'est que vaine hypothèse.

Il ne s'ensuit pas que la question soit sans intérêt et sans portée. Et d'abord, je m'élève de toutes mes forces contre le doux fatalisme de quelques-uns parmi les correspondants de MM. Guillot de Saix et Bernard Lecache. D'après ces esprits transcendants, la crise terrible que traverse la France n'aura sur notre littérature dramatique aucune action, car les plus grands événements de l'histoire générale ne modifient pas l'histoire littéraire et, en tout cas, nous n'y pouvons rien. Ils l'affirment, mais ils se trompent. Quand il serait vrai que ni les guerres de l'Empire, ni la guerre de 1870 n'ont influé sur notre scène, comment tirer de ces « précédents » une conclusion qui s'applique à la guerre actuelle? Pour la première fois, le pays tout entier a été atteint; unanime dans l'effort et dans le sacrifice, il a été tout entier à l'épreuve et à l'honneur : au lendemain de la guerre, il n'y aura presque pas

une famille en France qui ne soit en deuil et qui ne vive dans la pensée de ce deuil glorieux. Mais il n'est aucunement exact que les crises de notre histoire aient été sans effet sur le renouvellement de notre littérature. De la Révolution et de l'Empire est sortie l'éclosion lyrique de 1830. Nos désastres de 1870 se sont traduits, au théâtre comme dans le roman, par le naturalisme et le pessimisme de 1885. Ceux qui ne constatent pas de changement, c'est qu'ils ne regardent pas assez longtemps. Ils comptent par années, quand il faudrait compter par périodes. L'opérette du second Empire continue de se trémousser dans une France à peine échappée à l'invasion étrangère et à la guerre civile; oui, mais c'est qu'il ne suffit pas d'une année pour transformer l'atmosphère d'une littérature : même au théâtre, on ne procède pas par changements à vue.

Cette fois encore, les fournisseurs attitrés de notre scène y reparaîtront à peu près tels que nous les avons connus : ils continueront d'y apporter les mêmes habitudes d'esprit que par le passé — car ils sont le passé, et déjà combien lointain! Mais derrière eux une autre génération se prépare dont l'âme intacte s'emplit silencieusement d'émotions, de spectacles, de sentimens profonds, douloureux, sublimes, riche matière d'où le temps pourra faire jaillir un art vraiment nouveau. C'est en elle que nous mettons toutes nos espérances : peut-être, dans l'histoire des lettres, portera-t-elle le nom de la « génération de 1930 ».

Ne laissons pas dire que nous ne pouvons rien pour elle, excuse commode à qui ne veut rien faire. En attendant l'heure encore éloignée de son éclosion, nous pouvons tout au moins lui faire la place nette. Prétendre que nous soyons réduits à assister en spectateurs impuissants aux transformations de la littérature, faire dépendre uniquement d'un principe interne le développement des genres, c'est être dupe des mots et réaliser une abstraction. Les genres n'existent pas en eux-mêmes : ce qui existe, ce sont les idées et les sentimens de ceux qui écrivent, en accord avec les idées et les sentimens de ceux pour qui ils écrivent. Comment expliquer le mouvement artistique, si l'on néglige ce qui en est le facteur essentiel : le goût, les désirs, les aspirations, la volonté du public? Chaque fois qu'une nouvelle forme d'art vient à se produire, elle était depuis longtemps réclamée par la société dont elle traduit le rêve, qui la portait en elle et qui la reconnaît. Les discussions théoriques en précisent l'image. Tout au moins servent-elles à consommer la ruine des formes vieillies, à débarrasser le terrain des débris qui l'encombrent et risquent d'étouffer les jeunes pousses. Dès le XVIII[e] siècle, la tragédie était morte : il restait à la tuer. Ainsi en est-il pour certaines parties du théâtre d'hier. Si nous ignorons ce que sera le théâtre de demain et si nous hésitons sur ce qu'il devra être, nous savons à n'en pas douter ce qu'il ne doit plus être.

Il ne doit plus être consacré exclusivement aux

petites drôleries de l'adultère. C'est un point sur lequel tout le monde s'accorde avec une touchante unanimité : il n'y a qu'un cri. Nous en avons assez et plus qu'assez, nous sommes saturés, écœurés des pièces, ou plutôt de *la* pièce sur le sempiternel ménage à trois. Car c'était toujours la même pièce, arrangée, retapée, raccommodée, rapetassée et toujours plus vieille à chaque rajeunissement, plus usée et montrant davantage la corde. De là cette impression de monotonie et de déjà vu qu'on éprouvait si souvent au théâtre. La toile se levait, et on concevait quelque espoir; mais voici que le sujet de la pièce se dessinait; il était celui que vous savez : c'était à pleurer. De là aussi ce peu d'intérêt que présentaient tant de pièces, cette pauvreté d'idées, cette indifférence à tout ce qui occupe, inquiète, alarme, enthousiasme une société. A l'alcôve se limitait leur univers.

Vous me direz : « C'est la tradition, nous sommes en pays gaulois. » Quelle erreur ! Cette importance que nous attachons à l'adultère est précisément au rebours de notre tradition. C'était la règle, en pays gaulois, de n'en pas faire tant d'affaires. On en riait, entre hommes, on s'en gaudissait entre bons raillards, on se régalait de détails cyniques et de mots crus. Après quoi, et le juste cours donné à une gaieté déshonnête, on parlait d'autre chose. Au théâtre, nous ne parlons pas d'autre chose. Cela date des romantiques. Ils ont été admirables pour tourner au drame les situations qui jusque-là sem-

blaient surtout comiques, et changer, pour peu qu'ils eussent du génie, *l'École des Femmes* en *Hernani* et *les Précieuses ridicules* en *Ruy Blas*. Ils venaient de découvrir la passion : ils en mettaient partout. C'est avec eux que le drame d'adultère s'est emparé de notre scène, qu'il a transformé notre comédie, envahi et faussé tous les autres genres. Le romantisme a passé, l'adultère est resté. Tour à tour élégant, sentimental, ironique, triste ou gai, il est devenu le tout de notre scène, pour la plus grande commodité des auteurs, dispensés de se mettre en frais d'invention, et pour le plus grand détriment de notre art dramatique, condamné à repasser sans cesse dans la même ornière.

Le malheur est que beaucoup de gens nous jugent sur notre théâtre. Qu'ils y mettent de la bonne volonté, cela est possible. Qu'ils s'empressent d'accueillir le témoignage qui nous est défavorable, je n'en doute pas et j'y reviendrai. Il reste que ce témoignage qui nous accuse est le nôtre : ce sont les Français peints par eux-mêmes. A voir que dans la plupart des pièces écrites chez nous, représentées devant nous et applaudies par nous, les maris sont uniquement occupés à tromper leurs femmes et les femmes à tromper leurs maris, les étrangers peuvent croire que la vie de foyer n'existe plus dans notre pays et qu'il n'y a plus d'honnêtes femmes en France. Il est vrai seulement qu'il n'y en a guère dans notre théâtre.

Nous avons des peintres de mœurs pleins de ta-

lent, qui se sont fait une spécialité de peindre exclusivement les mauvaises mœurs. Je sais bien ce qu'ils pourraient répondre : que la comédie s'est, de tout temps, attaquée aux travers et aux vices, et qu'ils font leur métier d'auteurs comiques. (N'a-t-on pas imaginé, pour excuser une reprise de *l'Assommoir* en temps de guerre, de la présenter comme un épisode de la lutte contre l'alcoolisme)? Rendons-leur cette justice qu'il ne recourent pas à d'aussi piètres arguments. Ils avouent, — dirons-nous : de bonne grâce? — que s'ils peignent les mauvaises mœurs, c'est qu'elles sont plus faciles à peindre que les autres, le spectacle de la vertu n'ayant par lui-même rien d'excitant, et qu'elles amusent davantage le public. Donc ils s'appliquent à ces tableaux de corruption : ils soignent, ils raffinent, ils fignolent.

Les deux dernières nouveautés en ce genre ont été le « théâtre violent » et le « théâtre morbide ». Pour ce qui est du premier, la genèse s'en explique d'une façon curieuse, à laquelle peut-être n'a-t-on pas fait assez attention. Le vieux mélo, celui qui jadis fit les beaux jours du boulevard du Crime, est passé de mode, et le détestable drame policier ne l'a remplacé qu'en partie. Mais les genres ne meurent pas, ils se transforment. Le mélodrame a reparu dans un autre cadre et sous un autre costume. Il a emprunté le décor de la comédie, et ç'a été toute la différence. Nous avons retrouvé son personnel au grand complet, escrocs, forbans, faussaires, tricheurs, voleurs et assassins, avec la mentalité, les gestes et le

langage spéciaux à ce gibier de potence. Seulement, tandis qu'autrefois on nous les donnait pour ce qu'ils étaient, rôdeurs et chourineurs, on nous les présente maintenant comme gens du monde. On les a tirés des bas-fonds où ils grouillaient, pour les faire émerger à la surface la plus brillante. Ils étaient le rebut de la société, ils en sont devenus la fleur. Cette transposition est un audacieux défi à toute vraisemblance et à tout bon sens; mais elle prête à des effets faciles : dans un milieu de vie élégante, découvrir soudain des mœurs que désavoueraient les crocheteurs, cela saisit par la vivacité et l'imprévu du contraste. Cela secoue les nerfs. On n'est pas ému, mais on est remué, bousculé, assommé. On a la sensation d'être pris à la gorge, ce qui, d'ailleurs, pour les personnages de ce théâtre, est une posture familière.

Encore le théâtre à coup de poings se borne-t-il à nous choquer par sa brutalité. L'air qu'on respire dans le théâtre morbide est littéralement un danger pour la santé publique. Que l'extrême civilisation ait ses tares; qu'elle engendre, soit par l'abus du bien-être, soit par l'excès de complication et par le surmenage de notre vie inquiète, une sorte d'épuisement nerveux, c'est un phénomène bien connu. Il fournit les maisons de santé d'une clientèle généralement riche ou aisée. C'est cette clientèle qui a débordé sur notre théâtre. Détraqués, névrosés de tout sexe et de tout âge, dilettantes à la recherche de sensations rares, blasés à la poursuite de la secousse qui réveillera leurs sens engourdis, malades

de la volonté, anormaux, excentriques, ceux des sentimens pervertis et ceux des jouissances paradoxales, victimes innocentes de fatalités héréditaires ou coupables meurtriers d'eux-mêmes et auteurs responsables de leur propre déchéance, opiomanes ou morphinomanes, asthéniques et neurasthéniques, vicieux et maniaques, ils se sont échappés de leurs lugubres asiles pour envahir nos scènes les plus pimpantes. Or, tandis que, dans la vie réelle, ces pauvres êtres sont, le plus souvent et autant que possible, enfermés, au théâtre on nous les montre en liberté. Et tandis que, dans les livres de pathologie, l'étude que leur consacre le spécialiste se défend par la sévérité de l'exposé technique, le théâtre entoure, orne, embellit leur cas de tout son prestige et de toutes ses séductions. Grave imprudence pour le moins, s'il est vrai que chacun de nous porte en soi un germe de folie auquel il ne manque, pour se développer, qu'une occasion ou un encouragement.

Je ne dirai rien des théories, qui parfois se sont cyniquement étalées à la scène, tout ce qui est doctrine exposée *ex professo* n'ayant ici qu'une importance secondaire. Les petites anarchistes que nous avons vues, ces années dernières, s'avancer vers le trou du souffleur, pour y clamer qu'elles voulaient vivre leur vie, ont généralement semblé ridicules encore plus qu'odieuses. C'est par son atmosphère morale qu'un théâtre exerce une influence, par l'esprit partout répandu, qui court sous le dialogue,

s'insinue à la faveur d'une réplique heureuse, et parfois se résume en une formule savamment préparée. Cet esprit, dans les plus parisiennes de nos pièces, est celui d'un égoïsme foncier, d'autant plus irréductible qu'il est plus tranquille. Il n'est ni compliqué, ni inquiet; il n'a rien de commun avec cet individualisme agressif qui, dans le drame ibsénien, élève contre la société la revendication de l'idéal. Il ne procède d'aucune philosophie : il est d'ordre uniquement pratique. Il consiste à demander à la vie le maximum de jouissances contre le minimum de sacrifices. Prendre son plaisir pour règle souveraine, s'y attacher avec un doux entêtement, écarter tout ce qui pourrait contrarier, troubler, gêner cet épicurisme convaincu, s'abstraire de tout souci qui aurait le bien d'autrui pour objet, fuir toute responsabilité, craindre tout effort, déployer mille ressources et jusqu'à de l'énergie pour protéger sa mollesse, son insouciance et sa veulerie, tel est le programme.

Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'il manque d'élégance. Il nous a valu de tristes héros. Il y a quelques années, les réformateurs du théâtre ont violemment réclamé contre le rôle du « personnage sympathique ». Leur protestation a été entendue, leur souhait a été réalisé et au delà. On ne peut songer sans un peu de honte à ce qu'est devenu le type du jeune premier, du Don Juan, du séducteur aimé de toutes les femmes. De Scribe à Augier, la comédie du XIXe siècle avait pris pour enfant gâté le fils de famille libertin mais honnête, l'irrésistible

propre à rien, mauvais sujet mais bon cœur. Je ne le défends pas; seulement, celui qui l'a remplacé me le fait regretter. Car il ne vaut pas mieux et il est plus déplaisant. Il a les mêmes défauts, sans rien qui les lui fasse pardonner. Jamais un mot qui vienne du cœur, jamais un mouvement désintéressé, jamais un sentiment chevaleresque. Toutes les femmes raffolent de lui, c'est leur affaire. A leurs brutales et brèves liaisons faut-il encore appliquer les vieux mots d'amour et de trahison? Dans la comédie nouveau style, on se « prend » et on se « plaque ». Car la qualité des sentiments se traduit par celle des manières et du langage. Naguère, assure-t-on, le théâtre fut l'école de la politesse : les jeunes gens y allaient pour compléter leur éducation, pour apprendre de quel air on se présente dans un salon, sur quel ton il convient de parler à une femme, de quelles fleurs s'enguirlande une déclaration qui veut se faire accepter. Élégances désuètes et galanteries d'antan, qu'a remplacées l'art de traiter les femmes comme elles le méritent.

A s'abaisser ainsi et descendre parfois jusqu'à la trivialité, le dialogue a-t-il gagné en naturel? Toute la question est de savoir où vous prenez vos modèles. Quelques-uns vont les chercher jusque sur les boulevards extérieurs : nous avons eu des pièces entièrement écrites en argot. Ce qui est infiniment regrettable, c'est que par le voisinage elles influent sur les autres. Des comédies, charmantes par ailleurs, sont émaillées de termes que jadis les honnêtes gens

laissaient aux poissardes. Un exemple entre mille. Dans la préface de *l'Étrangère*, pour prouver qu'au théâtre suggérer vaut mieux que dire, Alexandre Dumas cite un effet de scène créé par Frédérick Lemaître. C'était dans *Kean*, à l'instant où, pressé d'entrer en scène, parce que le public s'impatiente, Kean répond à l'avertisseur : Qu'est-ce que ça me fait, à moi? « Que faisait Frédérick à ce mot-là? Il prenait une chaise, il la brisait sur le sol, et il s'écriait : Qu'est-ce que ça me f... ait, à moi? De l'inquiétude que, pendant une demi-seconde, le public avait eue que l'acteur prononçât le mot qui lui venait aux lèvres, du soulagement qu'il éprouvait à ne pas l'avoir entendu, il résultait un effet immense que non seulement le mot vrai n'eût jamais pu atteindre, mais qui eût été en sens contraire. Là où il y eut applaudissements, il y aurait eu sifflets et sifflets mérités. » Le mot que Dumas père, fabricant de romans populaires et de mélodrames, n'osait pas mettre sur les lèvres d'un acteur, il n'est plus de scène aujourd'hui où on ne le prononce en toutes lettres : est-ce lui qui a gagné en dignité? est-ce le dialogue qui a perdu en distinction?

Drames, comédies et vaudevilles de l'adultère, pièces de mauvaises mœurs, de mauvaises manières, de mauvais langage et de mauvais ton, comment ce théâtre indésirable s'est-il introduit chez nous? Avec quelles complicités et à la faveur de quels encouragements? Il n'est pas très difficile de le deviner. L'adage de droit, *Is fecit cui prodest*, a toujours son

application. A ce propos, on commet couramment une grave méprise. Ceux mêmes qui s'élèvent avec le plus de vigueur contre l'influence étrangère au théâtre, se bornent à rappeler, avec un dépit justifié, mais naïf, que nous avons joué les pièces des Hauptmann et des Sudermann, et que ces dramaturges, encore plus ingrats que médiocres, nous ont récompensés de notre hospitalité en signant le manifeste des intellectuels. Mais leurs *Tisserands*, leurs *Hannele Mattern* et autres plates productions, quelque bruit qu'on ait fait autour d'elles, n'ont eu qu'un nombre de représentations infime. L'influence même des pièces d'Ibsen sur notre littérature dramatique a été à peu près nulle. Ce n'est pas de cette manière, c'est par d'autres procédés beaucoup plus efficaces, plus subtils et plus sûrs, que s'exerce la mainmise de l'étranger sur notre scène. J'en appelle à l'expérience récente de tous les amateurs de théâtre. Combien de fois n'ont-ils pas constaté que leurs voisins de loge ou de fauteuil, et surtout dans les salles les plus à la mode, parlaient toutes les langues, hormis le français? Cette foule cosmopolite, qui vient à Paris pour s'amuser et recueillir de quoi nous dénigrer quand elle sera rentrée chez elle, est plus maîtresse dans nos théâtres que nous-mêmes. Elle dépense sans compter ; c'est elle qui est cause de la folle augmentation du prix des places; elle a ainsi expulsé peu à peu la clientèle française qui se recrutait en majorité dans la classe moyenne où l'on est forcé à l'économie. Elle compose, en grande

partie, ce « public payant » dont les auteurs, les directeurs et même les critiques ne parlent qu'avec respect, et dont il est convenu que les décisions sont sans appel. Elle fait le succès parisien. Reste à décrocher le succès mondial. Car une pièce est un article d'exportation : si elle ne part pas pour son tour du monde, l'affaire est manquée. Nous aurons beau la porter aux nues : le suffrage qui compte est celui de l'agent théâtral exotique. Donc elle va, après en avoir déjà subi à Paris le contrôle, retrouver l'opinion étrangère à l'étranger. Pour la contenter, elle n'a qu'un moyen : la refléter.

Quand nous nous plaignons, comme je le faisais tout à l'heure, que nos pièces influent sur la façon dont nous jugent les étrangers, nous sommes bons princes. C'est ce jugement qui par avance a influé sur des pièces destinées à lui être soumises. Nos ennemis et quelques neutres sont intéressés à croire que la France est dégénérée : ils vont aux pièces qui peignent une France telle qu'ils la souhaitent. Je crois que sur ce sujet, — et il domine toute la question, — la vérité a été dite par M. Gomez Carrillo qui, dans le *Théâtre de demain*, tient l'emploi de paysan du Danube, quoique espagnol. « Mais c'est vous, écrit-il, messieurs les auteurs dramatiques, qui avez forcé les étrangers à croire à une France sans grandeur. Maintenant même, en pleine épopée, dans le moment le plus sublime peut-être et assurément le plus héroïque de l'histoire de votre pays, quand le cœur de la nation palpite du même élan

magnifique, je ne vois que le théâtre qui continue à tâcher de faire voir une France où, pour mériter la Légion d'honneur, il faut, avant tout, avoir une jolie femme. Car n'oubliez pas que *Jalousie* de M. Sacha Guitry est une pièce de 1915 et que bientôt elle fera le tour du monde, pour montrer aux hommes d'Amérique, d'Afrique et d'Asie ce que c'est que la France du temps de la guerre. » Il se peut que M. Gomez Carrillo aime beaucoup la France : assurément il n'aime pas nos auteurs dramatiques. Il les tient pour incorrigibles. Il affirme que la dure leçon d'aujourd'hui aura été pour eux non avenue, et qu'ils recommenceront comme par le passé. Nous verrons bien.

Au lendemain de la guerre, nous serons entre nous. Bien sûr les hôtes suspects recommenceront à rôder et tâter le terrain pour tâcher d'y reprendre pied. Mais nous ferons bonne garde. Le souvenir du péril récent nous aura rendu conscience de nous-mêmes. J'ai le ferme espoir que désormais le public saura se défendre et qu'il connaîtra sa force. Car tout dépend de lui : d'où vient qu'au lieu de faire la loi, il la subisse? Mais si le Français est difficile à gouverner, à coup sûr, ce n'est pas au théâtre. On l'exploite, on le gêne, on le vexe de mille manières : c'est l'homme battu et content. Depuis la buraliste sans aménité qui lui délivre son coupon comme on lance un paquet de sottises, jusqu'à l'ouvreuse qui réquisitionne impérieusement le chapeau des dames, tous le traitent en ennemi. Il a la

passion du théâtre : il se résigne. La pièce qu'il est enfin admis à entendre est-elle, d'un bout à l'autre, une dérision de tout ce qu'il respecte, n'espérez pas de lui un mouvement de révolte. Il sort de là ahuri, mécontent, un peu honteux... et prêt à revenir : plutôt que de rester chez lui, il accepte n'importe quoi. Que ce public français, si intelligent, si fin, d'un goût si délicat, se soit laissé faire si docilement, c'était encore un effet de l'universelle nonchalance qui nous gagnait. Mais nous avons été à une rude école. Nous avons rappris, à nos dépens, que tout se tient. Un peuple qui a reçu un si terrible avertissement, serait impardonnable si, à l'avenir, il ne se montrait pas plus exigeant sur la qualité de ses plaisirs.

A nous critiques de l'y aider, en le renseignant. Avouons-le, c'est une partie de notre tâche que nous n'avons pas toujours remplie comme il aurait fallu. Nous redoutions par-dessus tout qu'on nous accusât de trop de sévérité : nous préférions pécher par excès d'indulgence. Nous craignions tantôt de blesser une amitié et tantôt de froisser une vanité. Ainsi nous avons donné l'exemple de la complaisance : le public n'a fait que suivre. Quand il trouve, sous la plume d'écrivains chargés de le guider, l'éloge d'une ineptie, que voulez-vous qu'il fasse? Il écarquille les yeux, comme le spectateur de la fable qui voyait bien quelque chose, mais ne distinguait pas très bien. Or, à exercer notre métier avec plus de franchise, sinon de rudesse, ce

n'est pas seulement au public que nous rendrions service, ce serait le moins autant aux auteurs; nous leur prêterions aide et assistance ; nous les défendrions, car ils ont besoin d'être défendus, — contre eux-mêmes d'abord, comme tout le monde, — et ensuite contre une puissance redoutable, oppressive, tyrannique et bien moderne : l'argent.

Ils sont des écrivains, partant des artistes : et ils trouvent devant eux, au-dessus d'eux, des industriels qui, bon gré mal gré, les entraînent dans leurs combinaisons! C'est un grand scandale.

Je sais beaucoup de gré à M. Maurice Donnay de le signaler en termes véhéments. « Je me prononce nettement, dit-il, contre toute œuvre dramatique où apparaît le seul souci de l'argent à gagner, soit de la part de l'auteur, soit de celle du directeur; contre le théâtre d'affaires, contre ce théâtre vicié et corrompu par le besoin de paraître et le désir de bénéfice acquis à n'importe quel prix, qui furent le grand mal de ces derniers temps. Et je conclus en souhaitant que le théâtre de demain ne soit pas considéré comme une simple entreprise financière. » Telle est cette plaie de l'argent qui corrompt l'art comme les mœurs. L'entrepreneur de spectacles impose à l'auteur de fâcheuses concessions. Une réclame savamment organisée obsède le public. L'écrivain a cette humiliation de voir son œuvre vantée comme le dernier produit pharmaceutique et recommandée au client par les mêmes procédés que n'importe quelle marchandise. A ce mal qui allait chaque jour gran-

dissant nous n'apercevions pas de remède. La guerre est survenue. Dans les conditions économiques toutes nouvelles où se trouvera la société, les affaires de la spéculation théâtrale iront mal. Ce n'est pas de ces affaires-là que nous encouragerons la reprise.

Est-il besoin de dire, après cela, que nul ne songe à imposer au théâtre une esthétique morose et à gêner sa liberté? La critique n'est pas la censure. Bien plutôt le théâtre aura besoin d'être élargi. Il est frappant de voir, en effet, à quelle étroitesse il était arrivé, à force de tourner toujours dans un même cercle qui allait sans cesse en se rétrécissant. Combien de genres il avait laissé périr, et de combien de ressources il s'était privé! Hors de l'actualité il ne connaissait pas de salut. Abandonné le genre historique qui, sous les noms de tragédie ou de drame, avait si longtemps défrayé notre scène et auquel un Sardou avait fini par se consacrer entièrement. Disparu le genre romanesque, qui nous transporte pour un soir dans un monde moins imparfait que le nôtre, où une humanité meilleure bénéficie de chances plus heureuses. Si encore cet exil du rêve et cette proscription de la fantaisie avaient profité à l'observation! Rien n'est mieux dans le sens de notre tradition que la comédie de mœurs. Mais on s'était déshabitué de l'observation directe : la plupart des fantoches que nous voyions s'agiter sur notre scène n'avaient rien à nous apprendre sur nous-mêmes et sur une société où ils n'avaient pas vécu; ils avaient été fabriqués de toutes pièces d'après les dernières

conventions usitées entre cour et jardin ; la peinture fidèle de la réalité avait cédé la place à un poncif désenchanté et amer. Tragédie historique, comédie romanesque et comédie de mœurs, toutes ces formes de l'art dramatique sont chez nous nationales. Quant à la comédie simplement comique, amusante, plaisante, et dont l'unique objet est de nous arracher pour un temps à nos soucis, elle sera toujours la bienvenue. Tout ce que nous lui demandons, c'est que le rire y rende un son bien français. Aujourd'hui, en pleine tourmente, on joue *la Cagnotte* et *Bébé :* nul n'y trouve à redire. Combien de pièces, plus récentes, dont la reprise serait un scandale ! Nous ne proscrivons pas la gaieté, pourvu qu'elle soit franche et saine.

La santé ! Le pays l'a reconquise : que sa littérature, elle aussi, y renaisse ! Qu'elle revienne aux qualités qui lui ont valu si longtemps un succès dont elle pouvait être fière : l'élévation des sentiments, la générosité des idées, mais aussi le goût, la politesse de l'esprit, la délicatesse du langage ! Comme le remarque très justement M. Adolphe Brisson, au cours de la Préface qu'il a mise au *Théâtre de demain*, « si l'autorité des dramaturges français fut incontestée, si leur gloire a rayonné en tous lieux, ce n'est pas uniquement parce qu'ils ont produit de belles œuvres, mais parce que ces œuvres apportaient au monde l'expression d'une vie morale supérieure. » C'est cela même. Il ne s'agit pas d'infliger au public un théâtre moralisateur, mais de restituer à notre

scène la dignité qui est celle de notre vie et de notre culture françaises. Depuis plus de quatorze mois, nos enfants et nos frères luttent pour sauver de la destruction et conserver à l'humanité cette culture directement visée par la ruée des Barbares. N'acceptons pour nôtres que les œuvres qui en reproduisent l'image! Répudions un art qui trahit notre idéal! Dans tout ce qui dégrade, abaisse, corrompt, reconnaissons un esprit qui ne souffle pas de chez nous, et refusons d'accueillir l'hôte indésirable!

15 Octobre 1915.

LE RETOUR A LA CULTURE FRANÇAISE

L'Université de France a donné un magnifique exemple de dignité professionnelle, de dévouement à sa tâche et de sérénité. Après deux mois de guerre, dans une France en armes, elle a tenu à honneur que les études reprissent à la date habituelle, dans tous les ordres d'enseignement. Sans se laisser troubler par la crise terrible que traverse le pays, elle y a pris seulement une conscience plus nette que jamais de son devoir, et puisé une nouvelle ardeur pour l'accomplissement de sa mission éducatrice. Ainsi elle est restée fidèle à sa propre tradition. Celui qui écrit ces lignes se souvient d'avoir fait sa première année de collège dans Paris assiégé. En 1870, nos maîtres portaient le képi de la garde nationale; entre deux factions, ils nous enseignaient le grec et le latin, et ils l'enseignaient comme ils le savaient — admirablement. En 1914, tous les professeurs en âge de porter les armes ont été mobilisés, beaucoup d'étudiants sont au front; déjà les vides sont énormes et les deuils cruels se sont multipliés; mais jamais, aux heures les plus troubles, aux

moments les plus critiques, l'Université n'a admis qu'aucun de ceux qui ont l'honneur de lui appartenir ne fût pas à son poste. Il en a été de même dans les maisons d'enseignement libre. Chacun n'a eu qu'une idée : faire tout son devoir.

La première leçon a été tirée des événements eux-mêmes : une décision ministérielle avait prescrit aux professeurs d'inaugurer leur enseignement par des paroles destinées à graver profondément dans l'esprit des enfants le souvenir de cette « première classe » ouverte au milieu de circonstances si tragiques. Ce fut très noble et très émouvant. Depuis lors, une circulaire du recteur de l'Académie de Paris, M. Liard, les a invités à lire devant leurs élèves cet article du *Times* où le grand journal anglais rend à la France un hommage si loyal. Il serait à souhaiter que, par la suite, les maîtres tinssent compte de cette indication une fois donnée. Ils feraient à leurs élèves, de temps en temps, avec toute la mesure et tout le tact qu'on peut attendre d'eux, une de ces lectures qui dégagent de l'enthousiasme : témoignage apporté à notre armée, récit d'une action d'éclat, protestation de la pensée française. Les enfants écouteraient avec recueillement, avec ferveur. Après cela, de quel cœur ils se remettraient au travail ! Comme ils comprendraient mieux le sens de ces travaux scolaires qui sont leur moyen à eux de faire leur devoir de bons Français, un devoir approprié à leur âge et à leur taille! Je n'ai pas à parler ici de la réponse opposée par les Universités

françaises au manifeste des Universités allemandes ; mais, à la séance de rentrée, l'éminent doyen de la Faculté des Lettres, M. Alfred Croiset, a prononcé de belles paroles : « Notre devoir, a-t-il dit, est très clair : c'est celui de tous les Français ; nous sommes ici pour travailler à défendre la civilisation française... Les horreurs qui s'accomplissent au nom de la culture allemande, les scandaleux manifestes signés récemment par les représentans les plus authentiques de cette culture, tout nous avertit de l'abîme qui sépare notre pensée de celle de nos ennemis, et nous oblige à mesurer cet abîme pour mieux prendre conscience de l'incomparable patrimoine intellectuel que nous avons à préserver. » Déclarations précieuses, qui contiennent tout un programme. Je me bornerai à indiquer ici les espérances qu'elles font naître chez ceux qui souhaitent et croient nécessaire le retour à un enseignement ayant pour objet, suivant le mot de M. Croiset : la défense de la civilisation française.

Cet objet, à quoi bon nier que notre enseignement l'eût, en ces derniers temps, un peu perdu de vue? Il s'était écarté de la grande voie nationale. Il s'était égaré, de la meilleure foi du monde. Il avait la plus valable des excuses : c'est que nul ne croyait notre civilisation menacée. Du moins, ne redoutait-on pas pour elle une menace du dehors. Naturellement confiants, nous n'imaginions pas que personne pût nous vouloir mal de mort. Le réveil a été terrible. La tempête qui vient de se déchaîner,

avec une violence et une soudaineté si imprévues, a déchiré tous les voiles. Elle a mis à découvert le danger de beaucoup de chimères. Rendons cette justice à ceux qui s'en étaient le plus imprudemment engoués, qu'ils n'ont pas hésité à les répudier. C'est pourquoi nous ne doutons pas que l'Université, elle aussi, ne soit prête à faire sur elle-même, avec une parfaite bonne volonté et complète absence de parti pris, l'examen de conscience que réclament d'elle les circonstances présentes.

La civilisation ou la « culture » française, nous en avions toujours été enveloppés comme de notre atmosphère naturelle : nous ne nous demandions même pas en quoi elle consistait. Nous la respirions dans l'air : nous ne songions pas à l'analyser. Il nous suffisait d'en jouir, d'en goûter la noblesse et d'en savourer la douceur. Mais du jour où nous avons pu craindre de la perdre, nous avons porté sur elle des regards de clairvoyance et d'amour. Ce qui la caractérise, c'est son idéalisme. Elle résume le long travail et l'effort continu que l'homme a fait à travers les siècles pour s'élever au-dessus de lui-même. Aux civilisations antiques elle a emprunté ce qu'elles avaient de plus pur; à leur héritage pieusement recueilli elle a joint le trésor de la pensée et de la sensibilité chrétiennes, et elle les a conciliés. Elle n'a rien ignoré, rien négligé, rien laissé perdre de tout ce qui, dans le monde moderne, a été pour l'homme un accroissement de dignité. Elle est très française, parce qu'elle sait le prix de ces vertus que

rien ne remplace : l'amour de la patrie, l'attachement au sol natal, la tendresse familiale, la gratitude pour le passé, le respect de la tradition. Mais elle n'est si française que pour mieux mériter le droit d'être largement humaine.

Cette culture a trouvé son expression dans un enseignement : celui qui porte le nom de classique. Est-il besoin de définir cet enseignement, plusieurs fois séculaire, et qui est le type même de l'enseignement français? Avant tout, il est un enseignement de culture générale. Et ce mot doit s'entendre en un double sens. Cette culture est générale parce qu'elle donne à l'esprit des clartés de tout; elle est générale parce que les connaissances qu'elle embrasse sont celles qui doivent être communes à tous. Cet enseignement met à sa base l'étude des langues et des littératures anciennes. Car il est impossible de bien écrire et même de bien parler le français si on ignore le latin, et peut-être de l'écrire ou de le parler avec un certain degré de délicatesse et de pureté si on ignore le grec. Les langues anciennes ont cet avantage, entre plusieurs, qu'elles sont une barrière contre l'invasion des langues étrangères modernes, au contact desquelles un esprit encore tendre risquerait de se déformer. Elles mettent à notre disposition le patrimoine de littératures qui ont réalisé la perfection. Elles nous introduisent ainsi naturellement dans notre propre littérature, qui, sans elles, serait inintelligible et nous deviendrait à nous-mêmes une littérature étrangère. . . .

Dans cet enseignement, le principe actif appartient aux lettres, parce que l'objet de toute éducation est de préparer le jeune homme à la vie, et les lettres sont le miroir de la vie. C'est à elles qu'est confié le soin de façonner l'esprit, parce que seules elles peuvent lui donner la souplesse et la variété des ressources, la finesse et la pénétration; seules elles peuvent développer, dans un ensemble complet et dans un juste équilibre, toutes ses facultés, l'intelligence et la volonté, comme l'imagination et la sensibilité. Donc elles sont au centre de l'édifice. L'histoire et les sciences ne leur ont été ni sacrifiées, ni même subordonnées, mais elles sont groupées et ordonnées autour d'elles. Un tel enseignement, bien loin d'être artificiel et arbitraire, est calqué sur la réalité et tient compte de toutes ses exigences. Car, avant d'être un savant, un ingénieur, un médecin, un architecte, il faut être un homme. Et beaucoup mourront sans avoir jamais eu à utiliser les notions qu'enseignent la géométrie, l'algèbre ou la chimie; mais tout au long de leur vie ils auront eu à dépenser ce trésor d'observation, de sagesse, de rêve, de poésie qui est enclos dans la littérature. C'est pourquoi l'enseignement classique a reçu des hommes reconnaissants ce beau nom d'*Humanités*. Il a traversé toute notre histoire, survécu à toutes ses tourmentes, et, l'une après l'autre, toutes les générations se le sont transmis. Il s'est accommodé de tous les régimes, et France de Louis XIV ou France de la Révolution, il suffisait que ce fût la

France pour qu'il s'accordât avec elle. Il n'a rien de contraire aux conditions d'existence des démocraties modernes, puisqu'il est accessible à tous; il n'est pas le privilège d'une élite : il est vrai seulement qu'il sert à former l'élite. Répandu dans cette élite tout entière, il se communique par elle à la masse et entretient ainsi dans toute la nation un même esprit. Quant aux services qu'il nous a rendus, est-il besoin de les énumérer? Il n'est que de voir le prestige dont jusqu'aujourd'hui l'esprit français n'a pas cessé de jouir à travers le monde.

Or, tandis que l'enseignement classique semblait en dehors et au-dessus de toutes les attaques, l'histoire de l'enseignement en France depuis quinze ans tient dans la lutte engagée contre lui et qui vise, de façon plus ou moins directe, à sa destruction. Ce qui est presque impossible à comprendre, c'est que le signal du mouvement soit venu de la Sorbonne. Elle compte parmi ses maîtres quelques-uns des plus fins lettrés de ce temps; et ils se sont retournés contre la culture qui les a faits ce qu'ils sont, pareils à ces enfants qui battent leur nourrice, drus et forts de son lait. Elle qui, de par tout son passé, devrait être la maison par excellence de la haute culture et de la culture à la française, elle a affecté de ne voir dans l'enseignement des humanités qu'un enseignement superficiel et verbal, tout juste propre à former d'aimables causeurs, de spirituels dilettantes, des oisifs et des inutiles, parasites de la Cité moderne.

L'important dans une discussion est de trouver un mot sous lequel on accable l'adversaire, qui réponde à toutes les objections et tienne lieu de tous les arguments. Le mot de « rhétorique » a été le « tarte à la crème » des ennemis de la culture classique. Il a été convenu que toute cette culture est pure rhétorique et que la rhétorique est pur verbiage, parure désuète, ornement superflu et démodé, luxe vieillot, jeu puérile de frivoles élégances. S'appliquant à elle-même le bienfait de cette découverte, la Sorbonne s'est réformée avec austérité. Elle a banni de ses travaux tout ce qui pouvait offrir une apparence de littérature et s'est condamnée aux seuls labeurs de l'érudition. Elle a proscrit de ses cours les idées générales, pour se limiter à d'étroites et sèches besognes. Aussi, tandis que les cours d'autrefois, — et je ne parle pas seulement des « grands cours » à fracas politique du temps de la Restauration, mais des cours que j'ai pu entendre, professés par un Boissier ou un Lavisse, — étaient un des plus importants facteurs du mouvement intellectuel dans le pays et continuaient d'y répandre le goût des idées, les cours d'aujourd'hui groupent beaucoup d'étudiants étrangers, mais rebutent les auditeurs français. Quant aux thèses de doctorat qui nous arrivent de la Sorbonne, jadis c'étaient des livres, maintenant ce sont des monstres. Les notes y sont innombrables et la bibliographie en est sans prix, mais le texte en est sans valeur. Le *La Fontaine et ses Fables* de Taine, la *Némésis* de Tournier, la

Contingence des Lois de la nature de Boutroux furent des thèses de doctorat. Aujourd'hui elles seraient impitoyablement retournées à leurs auteurs, coupables d'y avoir mis des idées et de les avoir exprimées en français. Ainsi l'enseignement supérieur a été livré en proie aux spécialistes.

Des trois ordres d'enseignement, le plus éprouvé, ç'a été l'enseignement secondaire. C'est lui qui, pendant longtemps, avait été le mieux organisé, fort de son harmonie et de son unité. Qu'elles étaient charmantes, ces classes de ma jeunesse, et comme le temps y était utilement employé ! Nous passions chaque année sous la direction d'un maître nouveau qui, pour toute l'année, devenait notre maître. Il nous connaissait, nous retrouvant tous les jours : il savait le fort et le faible de chacun de nous et nous corrigeait d'une férule indulgente. Nous le connaissions; peu à peu, son tour d'esprit nous devenait familier; à la fin, nous avions tiré de lui tout le profit qu'une intelligence désireuse de savoir peut attendre d'un esprit mûri par l'étude et l'expérience. Un lien s'établissait, lien d'habitude qui tournait vite à l'affection. Par cette intimité quotidienne, par cette confiance qu'il inspirait, le professeur de classe, sans effort, sans pédantisme, devenait un éducateur. Je ne me souviens jamais sans émotion et sans gratitude des Gaucher, des Cucheval, des Courbaud, des Collet, modestes professeurs de lycée auxquels je dois tant, alors que plus tard des spécialistes aux noms illustres n'ont réussi qu'à m'inspirer l'hor-

reur des matières qu'ils enseignaient. Pendant les deux heures que durait la classe, l'élève avait le temps de fixer l'attention de son esprit, et la variété des travaux le préservait de la fatigue. On lisait les plus beaux textes de trois littératures, on les expliquait pour en méditer le contenu moral et en goûter la beauté artistique, on les apprenait par cœur, on se les assimilait, on les convertissait en substance et en sang.

Mais on ne se contentait pas d'emmagasiner toutes ces richesses, et ceci est essentiel. Les éducateurs de jadis n'admettaient pas que l'intelligence de l'enfant fût condamnée à un rôle uniquement réceptif. Ils combattaient de toutes les manières la passivité de l'esprit. Ils le voulaient, cet esprit, actif, toujours plus actif. Ils l'invitaient et l'excitaient à cette activité qui consiste à travailler sur les matériaux reçus du dehors, y ajouter de son fonds et en faire quelque chose de différent. Ils observaient pieusement la méthode recommandée par le vieux Montaigne: « On ne cesse de criailler à nos oreilles, comme qui verserait dans un entonnoir, et notre charge ce n'est que redire ce qu'on nous a dit. Je voudrais que [le maître] corrigeât un peu cette partie et que de belle arrivée, selon la portée de l'âme qu'il a en main, il commençât à la mettre sur le trottoir, lui faisant gouster les choses, les choisir et discerner d'elle-même... Je veux qu'il escoute son disciple parler à son tour; qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la subs-

tance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire mais de son jugement. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le luy face mettre en cent visages et accommoder à autant de divers subjects, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien faict sien. » C'est le but que l'ancienne Université se proposait d'atteindre par le moyen des compositions latines et françaises, vers et prose, narrations, discours, dissertations. Elle multipliait les travaux écrits, parce que, bons ou mauvais, ils forcent l'enfant à mettre en œuvre le savoir acquis, à dominer sa matière et manifester quelque mérite personnel.

C'est à cet éveil de la personnalité qu'elle tendait sans cesse. Le jeune homme dont elle avait guidé l'enfance et l'adolescence, elle voulait qu'il eût appris non tant les lettres, l'histoire ou les sciences, qu'à être quelqu'un et à être lui-même... On m'objecte que si elle y réussissait avec quelques-uns, il y avait les autres, les médiocres et les mauvais, les indifférents et les réfractaires, l'armée des paresseux et des cancres. Mais ces autres-là, on les retrouvera toujours et toujours pareils à eux-mêmes : le mode d'enseignement n'y fait rien. Ce n'est pas leur niveau qu'il faut prendre pour y abaisser la mentalité du pays. Je dirai plus et sans qu'on puisse m'accuser d'un excès d'optimisme : sur ceux-là même qui semblaient s'en désintéresser, un enseignement facile, accessible à tous, souriant et humain, mettait quelque empreinte.

Collégiens ignorants, ils étaient de ces ignorants qui, plus tard, quand ils ne seront plus au collège, pourront devenir des lettrés.

Cet enseignement avait-il besoin d'être modifié, adapté aux conditions de l'époque moderne? Sans aucun doute et cela va sans dire. C'est la loi de nature que tout ce qui vit ne vive qu'en se transformant. Mais, en le remaniant de fond en comble, on l'a désorganisé et provoqué en lui ce malaise qui s'appelle l'impossibilité de vivre. Tout ce qui le constituait essentiellement a été supprimé. Plus de professeur principal et surtout plus d'importance principale accordée au professeur de lettres. Plus de classes de deux heures, permettant au maître de développer sa pensée, à l'élève de passer d'un exercice à l'autre : les classes de maintenant durent une heure et l'heure dure cinquante-cinq minutes. On venait de se mettre en train ; l'intérêt commençait à naître : il faut s'interrompre. C'est un perpétuel va-et-vient, une confusion, un tohu-bohu : les maîtres se repassent l'un à l'autre des élèves qu'ils ne connaissent pas et dont ils ne sont pas connus : on songe aux brèves et déconcertantes visions du cinématographe, à la courbature et à l'ahurissement qui en résultent. Ajoutez qu'une même classe comporte quatre variétés de classes désignées par quatre lettres de l'alphabet ; et, par exemple, la « première A » n'a guère plus de rapports avec la « première D » que le Chien constellation n'en peut avoir avec le chien animal aboyant. Il y a quatre cycles qui

sont : latin-grec, latin-langues vivantes, latin-sciences, sciences-langues. Quelle complication, et pour des esprits français amoureux de simplicité ! Si encore cette chimie enseignante n'était que compliquée ! Mais elle décèle le plus dangereux des systèmes. L'Université du Second Empire avait subi la bifurcation, que l'Université, expérience faite, s'est empressée de rejeter. Le progrès a imposé à l'Université de la troisième République la quadrifurcation. Hercule n'avait eu à choisir qu'entre deux routes : le collégien de chez nous est obligé de se décider entre quatre routes dont il ne sait où elles mènent ni comment elles y mènent. Au lieu de lui laisser un peu de temps pour s'éprouver lui-même, il est tenu d'engager l'avenir et peut-être de manquer son avenir. Douze ans et déjà spécialiste !

Si même il choisit le cycle latin-grec, qui ressemble le plus à l'enseignement classique d'autrefois, il s'en faut qu'il en reçoive le même bénéfice. Les méthodes par lesquelles on enseigne les langues anciennes ne sont plus les mêmes ; d'attrayantes qu'elles étaient, elles sont devenues rebutantes et rébarbatives ; il semble qu'on prenne à tâche d'en dégoûter les jeunes gens. Les plus beaux textes français sont abandonnés : on n'explique plus Pascal, Bossuet, Fénelon qu'à regret et à la dérobée ; pour les poètes, les auteurs de lettres ou de mémoires, et même pour les auteurs dramatiques, — c'est incroyable et c'est ainsi, — la mode est aux extraits et aux morceaux choisis. Les exercices

écrits sont tenus en suspicion et réduits à de tristes gloses et de mornes commentaires. Au lieu de ces récits et de ces discours, qui donnaient un aliment à l'imagination d'un jeune homme et à son éloquence naturelle, des tâches de pédants. Enseignement découronné, mutilé, dont il est visible qu'on ne le laisse subsister que par tolérance, et que son maintien précaire n'est qu'un répit. Déjà se dresse devant lui l'image de sa mort et de son remplacement ; sa succession est ouverte : elle est dévolue. L'enseignement qui doit le supplanter est déjà installé à ses côtés, et pour ce nouveau venu sont toutes les faveurs et tous les sourires. Notons-le en effet, le cycle D, sans latin ni grec, est pourvu des mêmes sanctions, donne aux jeunes gens les mêmes droits, leur ouvre les mêmes carrières que les autres. On peut être aujourd'hui avocat, médecin, magistrat et professeur de lettres, sans savoir un mot de grec ni de latin. Or l'enseignement sans grec ni latin recevra de la bienveillance administrative telle dénomination qu'on voudra : c'est en réalité un enseignement primaire. Tel est le paradoxe, ou, pour mieux dire, telle est la conclusion logique à laquelle devait aboutir une réforme qui enlevait à l'enseignement secondaire tous ses principes vitaux ; l'enseignement primaire est entré dans la maison et y est entré en conquérant :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir.

Sur le résultat tout le monde s'accorde. Les jeunes

gens savent-ils davantage et surtout savent-ils mieux les sciences? Ce n'est l'avis ni des professeurs de sciences chargés des cours de mathématiques élémentaires ou spéciales, ni des industriels consternés qu'au lieu d'ingénieurs il leur arrive aujourd'hui des contre-maîtres. Ils ne savent plus le grec et le latin, et peut-être en prenez-vous aisément votre parti; mais ils ne savent plus le français. D'un bout à l'autre de la hiérarchie universitaire, et qu'il s'agisse des devoirs de classe, des copies de baccalauréat ou des épreuves d'agrégation, tous les examinateurs, tous les jurys s'accordent à reconnaître que les compositions prétendues françaises sont lamentables : on ne sait plus composer, ordonner un sujet, subordonner des idées; nul souci de la forme, une rédaction quelconque, ni précision dans les termes, ni goût, ni mesure, ni style. C'est ce qu'on a appelé la « crise du français ». La formule ayant défrayé beaucoup d'enquêtes et d'articles de journaux, les représentants de l'enseignement officiel ont affecté de n'en pas tenir compte. Mais l'heure n'est plus à ces dédains transcendants, elle n'est plus aux sourires et aux ironies. Tout se tient, les idées et les mots. La langue d'un peuple reflète son âme. Quand le langage s'altère, il y a lieu de s'inquiéter, de remonter aux causes du mal et de chercher si le cerveau lui-même ne serait pas atteint. Quand on écrit moins bien le français, la cause en est qu'on pense moins français.

Tel est justement le cas : ce qui a faussé, altéré, vicié notre enseignement à tous ses degrés, c'est une

infiltration d'esprit étranger. Un mot a servi de paravent : la science. A la conception artistique et littéraire des anciens âges il s'agissait, disait-on, de substituer la conception scientifique, qui est celle des temps modernes. Rien de plus vague et de plus décevant. Qu'on eût supprimé le grec, le latin, les lettres françaises, et qu'à leur place on eût inscrit partout l'arithmétique, la géométrie, la physique et la chimie, la mesure pouvait être absurde, mais elle était franche : elle avait un objet précis; on savait à quoi s'en tenir. Au lieu de cela, et par un singulier compromis, on a prétendu conserver l'enseignement littéraire, à condition de lui appliquer des méthodes scientifiques. Enseigner scientifiquement la littérature, tel a été le mot d'ordre. Exemples. La grammaire est la science du langage : le brillant rhétoricien a vécu, fabriquons de bons grammairiens! L'histoire des batailles n'est pas scientifique : remplaçons-la par l'histoire des institutions! Je n'insiste pas : nous voyons trop que les batailles sont quelque chose et que sans elles les institutions seraient peu de chose. Faire passer dans un jeune auditoire le frisson que donne l'angoisse d'un Pascal ou l'éloquence d'un Bossuet, cela n'est pas scientifique; mais faire l'histoire du texte de ces auteurs, c'est œuvre de science. Comme si ce mot de science avait ici rien à faire! Et comme si ce n'était pas une pitié d'appliquer à un stérile labeur de compilation le même mot qu'aux travaux d'où sont sorties les découvertes d'un Claude Bernard, d'un Pasteur ou d'un Berthelot!

Sous le couvert de cette étiquette fallacieuse, ce qui s'introduisait chez nous c'étaient des procédés de travail qui ne sont pas de chez nous. Impersonnalité méthodique, obstination et lourdeur, nous les voyons aujourd'hui à l'œuvre, et nous savons de quel esprit elles sont les caractéristiques : ce n'est pas l'esprit français. Ingéniosité, initiative, création personnelle, voilà nos qualités distinctives. Nous les avons humiliées devant la manière allemande et nous étions en train de les sacrifier. L'erreur remonte loin, puisque déjà, dans *l'Avenir de la Science*, Renan, à vingt-cinq ans, faisait cette confusion entre le germanisme et la science. Renan est tout plein de la pensée allemande. Le mouvement s'accentua et se précipita au lendemain de nos désastres de 1870. Un mot circula : c'est l'instituteur allemand qui nous a vaincus. La *Realschule* fut à la mode. On exalta l'Université allemande et ses séminaires, aux dépens de nos classes et de nos cours. Nous fûmes envahis par l'érudition allemande, conquis par la philologie allemande, soumis par le gymnase allemand. Ce fut une pédagogie de défaite. Nul espoir d'en secouer le joug, tant que nous resterions courbés sous les souvenirs de l'année terrible.

Aujourd'hui, l'atmosphère étant devenue meilleure, l'antagonisme des deux cultures nous apparaît. Dans un livre d'avant-garde, *l'Esprit de la Nouvelle Sorbonne*, deux étudiants de la veille, réunis sous le pseudonyme d'Agathon, écrivaient, il y a quatre ans, ces lignes qu'il

est bon de relire à la lumière des événements actuels : « S'il est une culture opposée à la nôtre et que nous ne puissions imiter sans forcer et fausser nos qualités naturelles, c'est sans doute la culture germanique. Il faut relire Nietzsche pour se rendre compte de leur antagonisme; il l'a exprimé avec tant de pénétration et de violence, qu'on peut y entendre comme l'écho d'un douloureux combat intérieur. C'est avec une sorte de rage qu'il a exalté la culture française, « la plus noblement humaine », contre la discipline intellectuelle des Universités allemandes. Le signe de la culture allemande, en effet, c'est que l'histoire y envahit et absorbe tout. Notre culture française, au contraire, est, avant tout, philosophique et littéraire ; elle ne se satisfait pas d'une accumulation, d'un entassement de connaissances, elle veut un ordre, des idées maîtresses, clairement et sobrement énoncées. En outre, là où l'esprit allemand ne vise qu'à une description des faits, l'esprit français réclame un aliment pour la sensibilité, pour le goût. » Il y a là plus qu'une différence : une hostilité irréductible. Ce sont deux ennemies : l'avance de l'une est faite du recul de l'autre. Pendant trop longtemps, la culture française a reculé devant la culture allemande. Nous demandons aux chefs de notre enseignement qu'ils fassent reculer la culture allemande, comme les chefs de notre armée font reculer l'armée allemande.

Nous le demandons, parce que l'avenir de l'esprit français en dépend. Cet esprit, dont nous sommes

fiers et auquel, en tout état de cause, nous devons tenir, puisqu'il est nôtre et qu'il est nous-mêmes, ce serait une grave erreur de le considérer uniquement comme un don de la race, sans y voir aussi un produit de l'éducation. Il ne s'est pas fait en un jour et nous pouvons perdre un peu de lui tous les jours. Il n'est pas plus une création spontanée qu'il n'est un trésor intangible. Les qualités dont il est la réunion sont en partie le résultat d'une lente élaboration à travers les siècles, d'une discipline attentive et continûment observée. Il convient donc que l'enseignement aille dans leur sens, les favorise, les maintienne en nous et les y fortifie. Les contrarier et les combattre, ce serait une sorte d'impiété. Les défenseurs les plus acharnés des récentes méthodes universitaires ne contestaient pas qu'elles fussent au rebours de nos tendances naturelles. Et ils s'en applaudissaient, car, disaient-ils, elles font contrepoids : l'esprit français est brillant et léger, — c'était déjà l'opinion de Mme de Staël ; — un peu de lourdeur, d'où qu'elle vienne, ne lui fera pas de mal... C'est un argument qu'on ne verra plus reparaître dans les discussions.

Nous le demandons, parce que l'avenir du caractère français en dépend. Entre les qualités intellectuelles et les qualités morales d'un individu ou d'un peuple, il n'y a pas de cloisons étanches. Le cerveau influe sur le cœur, si certaines pensées viennent du cœur. Nous sommes une nation chevaleresque ; affaire d'instinct, question de générosité naturelle,

oui, mais c'est aussi l'effet de cette culture désintéressée qui poursuit le beau et le bien plutôt que l'utile. Nous avons la bravoure en partage, et, vienne l'occasion, ceux même en qui on avait le moins soupçonné la flamme cachée se révéleront des héros ; mais, n'est-ce pas aussi que Plutarque et Corneille nous ont été, dès l'enfance, des professeurs d'héroïsme ? Nous avons du bon sens et parfois nous l'aiguisons d'esprit : n'est-ce pas que, de Montaigne à La Fontaine et de Boileau à Voltaire, nous avons eu des ancêtres qui mêlaient à beaucoup d'esprit beaucoup de bon sens ? Nous détestons l'exagération, l'emphase et ce qu'on désigne aujourd'hui du nom de *bluff :* c'est que le premier trait de notre littérature est la simplicité. Nous sommes inaptes au mensonge : c'est que notre langue, la plus claire qui ait résonné aux oreilles des hommes, ne se prête pas à l'obscurité et aux détours de la traîtrise. Nous sommes humains : c'est que de Platon et de Cicéron aux maîtres de la pensée chrétienne, les maximes qu'on a toujours offertes à notre méditation sont des maximes de haute sagesse et de bonté. Ainsi la France a inventé la culture française ; et, en retour, elle est devenue, grâce à cette culture, la plus belle et la plus douce France.

Donc, rendez-nous un enseignement de culture française, vous tous de qui dépendent les destinées de notre enseignement ! C'est ici une requête et, si l'on veut, une supplique. Je l'adresse à M. le ministre de l'Instruction publique, à MM. les directeurs de

l'enseignement, à MM. les membres du Conseil supérieur, à MM. les professeurs de la Sorbonne et à quelques autres. Si dans vos plus récentes réformes vous vous êtes trompés, comme je le crois, je vous sais l'âme assez haut placée pour reconnaître votre erreur. Se tromper est humain, persévérer dans son erreur est la seule faute impardonnable. Rendez-nous notre enseignement traditionnel! Remettez les jeunes Français en communion avec les plus beaux esprits de tous les temps! Rapprenez-leur les vers sublimes, et les fameux morceaux d'éloquence, et les brillants récits d'histoire! Rouvrez pour eux les sources de l'imagination et de l'enthousiasme! Délivrez-nous de l'enseignement pédantesque, médiocre et amorphe, *à l'allemande!* Rendez-nous l'enseignement de clarté, de noblesse et de beauté, *à la française!* Rendez-nous tout ce qui a fait de nous un peuple éveillé et vif, ingénieux et gai, inventif et généreux! L'opinion française vous en saura gré. Elle n'attend pas moins de votre patriotisme, qu'elle connaît, et sur lequel elle compte plus que jamais.

15 novembre 1914.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). — 846.5.16.

N° 82

"*Pages actuelles*"
1914-1916



La Représentation nationale au Lendemain de la Paix

MÉDITATIONS D'UN COMBATTANT

Les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées.

MONTESQUIEU.

Lettres persanes.



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS
35, CALLE DEL BRUCH, BARCELONE

"Pages actuelles"
1914-1916

La eprésentation nationale *au* Lendemain de la Paix

MÉDITATIONS D'UN COMBATTANT

Les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées.

MONTESQUIEU.

Lettres persanes.



BLOUD & GAY
Editeurs
PARIS, 7, Place Saint-Sulpice
Calle del Bruch, 35, BARCELONE
1916

Les pages que l'on va lire, empreintes d'une sereine philosophie politique, ont été écrites au milieu du bruit de la bataille, d'après des notes emportées en campagne. Elles posent un grave problème. Quelle sera la situation, au lendemain de la paix ? Le mouvement qui se dessine en ce moment, non seulement en France mais en Angleterre et en Italie, comme en Suisse et en Espagne, contre les formes actuelles du parlementarisme, finira-t-il sans résultat ; aboutira-t-il à des réformes ou bien même, suivant le mot prêté à un député, à « la solution catastrophique » ? — Questions angoissantes traitées ici par un écrivain dont la personnalité nous est un gage de sa haute compétence mais que sa situation actuelle oblige à conserver l'anonymat.

LES EDITEURS

La Représentation nationale au Lendemain de la Paix

....

Les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées.

MONTESQUIEU. *Lettres persanes.*

On raconte que le Premier Consul se promenant un jour à Ermenonville, s'arrêta devant le tombeau de Rousseau et se tournant vers l'un de ses officiers : « Il eut mieux valu pour le repos de la France, que cet homme n'eut jamais existé. — Et pourquoi, Citoyen Consul ? — C'est lui qui a préparé la Révolution française. — Je croyais que ce n'était pas à vous, de vous plaindre de la Révolution. — Eh bien ! l'avenir apprendra s'il ne valait pas mieux pour le repos de la terre, que Rousseau ni moi n'eussions jamais existé ».

Et il reprit d'un air rêveur, sa promenade (1).

(1) Stanislas de Girardin. *Mémoires, Journal et Souvenirs.* Visite du Premier Consul à Ermenonville.

Dialogue saisissant dans lequel en même temps que les liens profonds qui l'unissent au grand démagogue, Napoléon semble entrevoir les conséquences lointaines de leur action commune sur le monde, qui aboutit à la formation de la société contemporaine ! L'avenir évoqué par le grand capitaine, parle aujourd'hui, au milieu d'une guerre gigantesque qui, accentuant un mouvement déjà sensible avant qu'elle n'éclate, par un universel besoin d'ordre, de tranquillité, de continuité, d'autorité, semble devoir amener dans les pays démocratiques, au lendemain de la paix, en dehors de tout préjugé, l'examen critique des constitutions modernes et notamment de la forme actuelle du parlementarisme.

On ne peut imaginer que ce conflit unique dans les annales de l'histoire, qui se poursuit sous toutes les latitudes, groupant des armées de toutes les races et de toutes les religions, lançant pour la première fois depuis les invasions primitives, des peuples entiers les uns contre les autres, paralysant ou transformant l'économie de l'univers, n'ait point une répercussion profonde sur la vie des nations, répondant à l'immense lassitude des luttes intérieures qui suivra chez tous, les combats sanglants contre l'étranger. Nulle part, ces désirs ne sont plus sincères, ces appels plus vifs que parmi ceux qui vivent de près ces heures tragiques ; le lecteur en percevra l'écho dans les pages qu'il va lire.

I

Les Origines du Système

Quel est le principe fondamental de nos institutions ?

Dans son édit du mois de février 1776, Turgot, en fidèle disciple de Rousseau, proclamait : « Il n'y a que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer au citoyen un intérêt intermédiaire, de le séparer de la chose publique par un esprit de corporation ». Et quelques années plus tard, la trop fameuse loi Chapelié (14-27 juin 1791) interdit définitivement tout groupement formé « sur de prétendus intérêts communs ». Tel fut pendant près d'un siècle, en France et dans une partie de l'Europe, le droit en matière d'associations non financières (1).

C'est que le dogme de la souveraineté populaire se confond dans son fondement, avec le contrat social dont toutes les clauses, suivant Rousseau, se réduisent dans « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits, à la commu-

(1) Le droit de « coalition » fut reconnu en France en 1865, sous l'influence d'Emile Ollivier.

nauté ». Entre l'individu et l'Etat, tout corps autonome et indépendant ayant disparu, chaque citoyen est censé en vertu d'un quasi-contrat, abdiquer ses droits au profit de la nation, unique dispensatrice de toutes les faveurs.

Quels sont dans le régime moderne, les droits que je possède sans en devoir l'investiture à la loi? Quels sont les droits que le parlement ne possède point et dont, laboureur sur mon champ ou père de famille pour l'éducation de mes enfants, je puis lui refuser l'exercice ? En réalité, il ne s'agit plus de droit mais de majorité ; toute la Révolution tient dans ces mots. Faut-il appuyer cette thèse de citations ? Celui qui — bien mieux que Victor Hugo — méritait le titre « d'écho sonore » de la démocratie, Gambetta, proclamait au Corps législatif, le 5 avril 1870 : « La philosophie politique veut que le peuple soit considéré comme la source exclusive, sans cesse renouvelée, de tous les pouvoirs, de tous les droits. La toute puissance réside dans la souveraineté nationale. Il n'y a pas de droits contre le droit ». Paraphrase de la formule de Rousseau : « Les lois faites par le peuple ne peuvent être injustes (1). »

De son côté, le plus philosophe des écrivains socialistes, Proudhon, marquant le gouffre qui sépare la loi ancienne de celle d'aujourd'hui, l'une consacrant les droits que l'autre prétend créer, opposait la doctrine chrétienne de transcendance qui assigne au principe moral et à la société,

(1) *Contrat social*, L. III, ch. VII.

une origine supérieure à l'homme, à la doctrine moderne d'immanence qui fait dériver, au contraire, tous les rapports sociaux de la société même. Et, apercevant tout de suite, les conséquences ultimes de cet état de choses, il ajoutait : « La question est entre la Révolution et l'Eglise, question fatale qui n'admet point déclinatoire » (1).

Pas plus que les individus, le passé ne s'impose au respect de la nation qui dans un incessant labeur, défait et refait sans cesse son œuvre, bouleversant toute la législation sans souci d'aucune tradition comme si - suivant un mot célèbre — le peuple n'était composé que de citoyens naissant enfants trouvés et mourant célibataires. Mais tel est le dogme et il faut s'y soumettre, la nation restant toujours libre « de changer ses lois, même les meilleures ; car s'il lui plaît de se faire mal à elle même, qui aurait le droit de l'en empêcher? » (2).

Rousseau ne se faisait guère d'illusion sur la valeur pratique de semblable gouvernement et ceux qui ont élevé ses rêves à la hauteur de dogmes, devraient méditer cette réflexion de leur prophète dans son Coran : « A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie et il n'en existera jamais. *Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné*... S'il y avait un

(1) Proudhon. *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise.* Introduction.

(2) *Contrat social,* L. II, ch. XII.

peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement ; un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes » (1).

L'organe de la souveraineté nationale s'appelle le suffrage universel.

Contrat social renouvelé périodiquement, il aboutit à constituer une assemblée omnicompétente car la nation sait tout, et elle est la nation ; omnicréatrice car le peuple est la source de tout, et elle est le peuple ; omnipotente car le droit peut tout, et elle est le droit. Le vœu exprimé par Bodeau comme par tous les philosophes du XVIIIe siècle, se trouve ainsi réalisé : « L'Etat fait des hommes tout ce qu'il veut ».

Théories d'inspiration nettement germanique qui trouvent leur expression définitive dans la philosophie de Hegel : « L'Etat est l'idée morale réalisée, la volonté divine présente, incarnée, universelle, l'infini et l'absolument raisonnable, le tout esprit ; en d'autres termes, c'est la puissance absolue sur terre, le Dieu terrestre, le Dieu réel » (2).

(1) *Contrat social*, L. III, chap. IV.

(2) *Philosophie des Rechtes*, VIII, § 257 et suiv.

II

Un Dilemme

Autocratie collective ou dictatoriale

Pareil système politique ne peut recevoir qu'un seul nom : c'est un régime d'absolutisme sans limite, sans précédent, sans égal sinon dans l'Empire romain ou le collectivisme.

Absolutisme démocratique ou dictatorial, aspects différents d'une seule et même chose, reflets variés d'un même état social, dans lequel la suppression de tout organisme intermédiaire entre les citoyens et le pouvoir central, amène la toute-puissance de celui-ci, qu'il se personnifie dans un homme par le plébiscite ou se résume dans une assemblée par le suffrage universel.

Que semblable forme de gouvernement puisse revendiquer comme un drapeau, la Liberté, c'est là un paradoxe phénomémal qui ne peut s'expliquer que par une altération profonde de la signification des mots. Et il n'est pas sans intérêt, de constater qu'en effet, au cours de l'histoire, la notion de la liberté s'est transformée.

En droit moderne, le mot offre un sens purement négatif ; il représente une *absence de liens* et se confond avec l'indépendance, laquelle — re-

marquons-le en passant — peut se concilier avec la démagogie comme avec la dictature, car quel que soit le régime politique, les hommes les uns par rapport aux autres, peuvent rester indépendants. Cette indépendance, dans la conception primitive de Rousseau et de la Révolution, devait être absolue, farouche, solitaire, exclusive de toute entrave, même familiale, le mariage ne constituant dans la pensée de l'auteur du *Contrat Social*, qu'une union toute passagère et sporadique.

Toute autre était la notion de la liberté au moyen-âge : l'homme, être sociable par nature et par faiblesse, n'atteint son plein épanouissement qu'en s'appuyant sur ses frères. Il naît au sein d'un premier groupement, la famille, et ses besoins l'amènent bientôt à en former d'autres. L'association ne constitue, en définitive, que le rayonnement de sa personnalité et sa liberté est faite des droits individuels, familiaux ou corporatifs qui lui sont reconnus, comme les mots mêmes l'indiquent : les « libertés » se confondent avec les « privilèges » ou droits concédés aux cités ou aux particuliers.

Au lieu d'une base purement négative, la liberté ou mieux « les libertés » s'appuient donc ici, sur un fondement tout positif et concret, un ensemble de droits, et pour souligner d'un mot la distance qui sépare ces deux conceptions, nous dirons que la liberté du moyen-âge, était *organique;* la liberté moderne est *anarchique*. Liberté vaine, puisque — nous venons de le voir — elle

disparaît devant la toute puissance de l'Etat et du parlement.

Peut-être s'apercevra-t-on un jour, qu'un parlement n'est pas une nation et qu'une assemblée compétente pour tout, risque de n'être compétente pour rien ; que l'idée de 800 députés représentant chacun, la totalité d'un pays et non les citoyens qui les ont élus (1), est une conception à la fois absurde et nécessaire dans le régime moderne ; qu'on ne représente point une multitude amorphe et sans cohésion mais des organismes constitués ; que le peuple n'est ni un fou ni un incapable et que par conséquent, il ne saurait être question de le remplacer dans sa personnalité, mais uniquement dans la manifestation particulière de l'une de ses activités ; qu'on ne représente pas des *hommes*, mais des *intérêts*, non pas une abstraction vide mais une volonté agissante.

Renan écrivait à M. Berthelot, le 26 février 1871 : « La France s'est trompée sur la forme que peut prendre la conscience d'un peuple. Un tas de sable n'est pas une nation ; or, le suffrage universel n'admet que le tas de sable sans rapports fixes entre les atomes. Nous avons ainsi détruit les organes essentiels d'une société et nous nous étonnons que la société ne vive pas ». Et, bien avant Renan, Chamfort disait déjà, qu'il n'y avait plus de nation « pour la raison bien simple que la charpie n'est pas du linge ».

(1) Ce principe est consacré par presque toutes les constitutions modernes.

Le parlement nous donnera-t-il au moins, dans ses assises, un spectacle digne de la majesté de sa mission? Les plus beaux talents s'y rencontrent mais en vertu même du système, à part de rares moments de danger public, ils sont parqués dans des partis adverses et ce ne serait point là sans doute, l'un des moindres étonnements de quelque Marsien égaré sur notre planète, de constater que l'effet naturel, voulu, prévu, du principe politique est de dresser les uns contre les autres, des hommes si bien préparés sous tant de rapports, pour collaborer à la grandeur de leur pays et selon l'expression du grand peintre de ce régime, de les plonger dans un « bain de haine » au moment où ils franchissent les portes de cette assemblée souveraine, sur laquelle semble s'épandre incessamment, dans une clarté trouble et jaunâtre, une pluie de fiel en dissolution.

Est-ce là la constitution normale d'une société ?

Ces haines et ces disputes dans le parlement, ne sont que l'aboutissement et l'écho des divisions profondes autant que factices, créées par le régime dans tout le pays dont il fait un champ de bataille, coupé en deux ou trois camps retranchés, en maintenant à l'état endémique, une sorte de guerre civile légale.

De là, tous les trois ou quatre ans, ces agitations dangereuses qui secouent toute une nation en paralysant pour quelques mois, sa prospérité; ces cris et ces tumultes; ces rages de partis qui se mordent, car le peuple ne comprend point les questions complexes, et c'est la loi du suffrage

universel de poser à son tribunal, des questions extrêmement simples et néanmoins, presque toujours vitales. Tôt ou tard, cette loi finit par pénétrer les partis et c'est sur ces principes essentiels à la vie ou à la mort d'un peuple, qu'ils basent leurs rivalités, leurs programmes et leurs revendications. L'histoire parlementaire de l'Europe est la preuve écrite de cette vérité. Encore un coup, est-ce là, la constitution naturelle, normale et saine d'un Etat ?

Le bon sens de certains peuples a pu, dans une certaine mesure, atténuer les conséquences néfastes de ce système, mais les causes tendent toujours à leurs effets naturels et l'inflexible logique de l'esprit latin recherche les conclusions des prémisses posées.

Ces spectacles nous sont si familiers qu'ils ont cessé de nous surprendre, mais nos enfants peut-être, partageront l'étonnement du Marsien de tout à l'heure. Déjà, la jeunesse la meilleure désabusée des formules creuses, fuit la vie politique qu'elle méprise, et le symptôme doit arrêter l'attention la plus sérieuse : un régime dont la jeunesse se détourne est bien près d'être condamné.

Ces prodromes de dissolution reparaîtront au lendemain de la guerre, accentués sans doute, par les leçons de la veille aussi bien que par les impérieuses nécessités du moment.

Que résultera-t-il du besoin de discipline et d'autorité que les peuples ne pourront manquer d'éprouver ? Les verra-t-on, dans l'horreur de l'anarchie, souhaiter l'ordre dans la dictature pour

revenir dans la suite, suivant l'ironique prédiction de Machiavel dans *Le Prince*, à l'anarchie par crainte du despotisme ? Dans un cahotement perpétuel, le monde est-il condamné à être balloté entre ces deux extrémités et des esprits profonds comme Joseph de Maistre, Donoso Cortès ou Taine, avaient-ils donc raison de ne point envisager la possibilité, pour les nations modernes, d'échapper à l'alternative de ressembler à une bande d'énergumènes ou à un couvent spartiate ?

Les annales de l'avenir répondront à ces questions en racontant ce qui sera ; contentons-nous modestement, en consultant celles du passé, avec l'indépendance d'esprits libres, sans parti pris d'éloge ou de dénigrement, de rappeler ce qui fut. Elles nous diront si le dilemme est sans issue et s'il n'existe point d'autres possibilités.

III

Regard vers le passé

Les nations modernes, par l'organe des parlements, légifèrent ; les nations du Moyen-Age par l'intermédiaire des corps d'Etats, s'administraient. Ainsi, peut-on marquer de deux mots, la diffé-

rence fondamentale qui sépare les constitutions actuelles de celles de jadis. L'unité législative est le résultat de la souveraineté reconnue au peuple, c'est-à-dire à la masse confuse des individus qui le compose et aboutit à l'assemblée toute-puissante que nous avons décrite, dominant les deux autres pouvoirs, destinés à l'origine à lui faire contre-poids, ce qui faisait dire à Swift qu'un moineau détruirait la constitution en se posant sur l'un des trois pouvoirs, dont il détruirait par là l'équilibre.

Toute autre était l'organisation ancienne caractérisée par l'autonomie législative la plus étendue : « Trois ordres, trois chambres, trois délibérations ; c'est ainsi que la nation est représentée. Les lois du royaume ne peuvent être faites qu'en générale assemblée, avec le commun accord des gens des trois Etats. Le Prince ne peut déroger à ces lois » (1). Mais que l'on ne s'y trompe point, ces lois, règlements fondamentaux rarement modifiés, n'avaient qu'une parenté lointaine avec celles que produisent à jet continu, nos parlements et ce serait une erreur de chercher l'origine de ceux-ci dans nos vieux Etats généraux.

A part de rares circonstances où un péril national faisait des Etats, l'organe spontané de la nation (2), ils ne se reconnaissaient point d'attributs

(1) *Développement des principes fondamentaux de la Monarchie française*, 1 vol. in-8°, publié en 1795, p. 364.

(2) En voici quelques exemples :

En 1576, les Etats de Blois refusent à Henri III, les res-

souverains. Les Etats n'étaient pas un pouvoir ; ils étaient une limite, un contrôle, un conseil.

« N'impose qui ne veut », répondaient fièrement les villes du Moyen-Age aux prétentions exagérées de la Royauté, et c'est de ce principe, que devait naître la célèbre institution. Le souverain ne disposant d'aucune ressource financière en dehors de son domaine privé, se voit obligé de demander aux seigneurs, comme à ses « bonnes villes », de consentir certains sacrifices en échange de privilèges. Représentants des seigneurs et des villes s'assemblent pour délibérer ; ce sont les premiers Etats. Le « consentement » de l'impôt avec comme conséquence naturelle, la discussion de son emploi, est leur rôle essentiel.

Ainsi, au pouvoir du souverain, une première restriction est apportée, mais ce n'est ni la seule, ni la plus importante. Les Etats ne sont point toujours réunis ; leurs droits sont méconnus souvent, mais à côté d'eux, vingt autres autorités législatives se dressent, point réunies en un même lieu, mais disséminées par tout le pays ; non restreintes dans leur activité par des sessions irrégu-

sources nécessaires à la lutte contre les protestants et demandent compte des gaspillages du Trésor.

En 1588, dans la même ville, les Etats, après avoir exclu de la succession au trône, le Roi de Navarre, rejettent le budget des recettes et dépenses présenté par le Roi et révoquent d'office 35 officiers des finances.

En 1593, le Roi d'Espagne, Mayenne et le futur Henri IV envoient des ambassadeurs aux Etats de Paris pour décider de la succession au trône.

lières, mais siégeant à l'état permanent ; nullement arrêtées à des formes quelconques, mais pliant leurs règlements à chaque nécessité, à chaque besoin constaté : clergé, noblesse, corporations industrielles et commerciales, corps d'Etat, groupant dans leur sein tous les grands intérêts de la nation qu'ils gèrent directement, vivant la loi avant de l'édicter.

Ce n'est point tout encore, et en l'absence du droit écrit, tout citoyen devient législateur car chacun contribue à créer le précédent d'où naît la coutume qui pieusement recueillie, prend une force juridique (1), le souverain n'apparaissant — comme Charles VII dans son Ordonnance de 1453 — que pour transcrire d'abord et homologuer ensuite, l'œuvre du peuple tout entier. C'est la règle constitutionnelle en France : *Lex fit consensu populi ac constitutione regis.*

De toutes parts, le pouvoir central apparaît donc enlacé dans un réseau d'organismes secondaires exerçant une action autonome et décentralisée, et cet état de choses persista même après que la Royauté française, rompant avec les traditions de l'ancienne monarchie, eut cessé de réunir les Etats et achevé son œuvre de centralisation. Louis XIV était plus libre qu'un gouvernement moderne dans la gestion des intérêts généraux du Royaume, étant assuré de n'être point interpellé

(1) La remarque est de G. Hanotaux auquel sont empruntés une partie de ces détails historiques. — *La France en 1614.*

sur sa politique étrangère, par un député élu au suffrage universel, mais il était mille fois moins puissant que n'importe lequel de nos ministres dans son action sur les droits particuliers, individuels ou collectifs, ne pouvant toucher aux « libertés, privilèges et coutumes », solennellement consacrés par ses ancêtres.

Si l'on suppose quelque artisan du Moyen-Age revenant de nos jours, on peut être assuré qu'il jouirait grandement des commodités diverses que notre monde lui offrirait et surtout de la sécurité dont l'absence pesa si lourdement sur les populations du Moyen-Age, mais à côté de ces avantages et les annihilant peut-être, la centralisation moderne ferait peser sur sa tête, une atmosphère de prison cellulaire. « Quoi ! le père de famille si respecté de mon temps, n'a plus de sanction à son autorité méconnue et c'est à peine, s'il peut décider de l'éducation à donner à ses enfants ; le villageois n'a plus qu'un titre précaire à la gestion de la commune, l'artisan n'en a plus aucun à celle de sa profession et, en échange du pouvoir réel de jadis sur la direction de nos affaires privées, on nous reconnaît, comme s'il s'agissait d'un attribut souverain, je ne sais quel pouvoir aussi solennel que vain, sur les affaires publiques, se traduisant dans un éphémère bulletin de vote ! Au lieu d'un droit restreint, mais effectif, un droit plus étendu mais illusoire ! La réunion périodique des Etats groupant les représentants de tous les intérêts sociaux qu'ils sont chargés d'administrer, dans des assemblées particulières, sous le contrôle

de l'autorité centrale, ferait bien mieux mon affaire »...

Peut-être serait-il intéressant, au lieu de l'imaginaire bourgeois du Moyen-Age, de consulter sur la même question, ses confrères d'aujourd'hui : financiers, dont une inexperte intervention d'un gouvernement d'un jour, expose la situation en même temps que le crédit public ; industriels, menacés par une législation sociale d'inspiration généreuse, mais trop générale pour suffisamment s'adapter aux différentes situations ; ouvriers, dont la cause serait plus efficacement sauvegardée par une entente directe avec le patronat dans des associations réunissant les deux facteurs de la production ; membres de toutes les professions, représentants de tous les métiers qui aspirent à voir les revendications professionnelles supplanter les vaines et stériles luttes politiques.

IV

Unité et liberté

Ne répondons point à ces questions, mais constatons que tandis que la surface plane des sociétés modernes offre un terrain toujours propice aux révolutions comme aux coups d'Etat — ces frères

germains — et aboutit à un absolutisme individuel ou collectif, personnel ou anonyme, cette abdication de toutes les volontés au profit d'un maître ou d'une assemblée qui en les personnifiant, les confisque, était rendue impossible dans une société où au sein de corps constitués, tous les intérêts trouvaient à la fois, leur expression, leur sauvegarde et leur défense. L'on conçoit le mot de Montesquieu : « Je ne crois pas qu'il y ait eu sur la terre, de gouvernement si bien tempéré » (1).

Et sans doute, ce régime présentait de nombreux et graves défauts, qui en dehors des violences ou des abus de pouvoirs fréquents, se résument en un mot : le particularisme. Chaque province, chaque localité, voire chaque châtellenie, a son droit propre, et une époque viendra au début du XVIIe siècle, où l'on considérera comme un grand progrès que la France ne compte plus que deux cents législations différentes !

C'est là, l'effet naturel de l'autonomie des groupements locaux dans un pays dépourvu de moyens de communication rapides où au-dessus des droits particuliers, un même droit général n'a pu s'imposer.

Mais le problème est plus vaste et il pose la question délicate des relations des deux forces opposées d'unité et de liberté, liberté diverse par nature, unité autocratique par tendance. Au

(1) *Esprit des Lois*, L. XI, ch. VIII, p. 270. Œuvres complètes. Paris, Firmin-Didot, MDCCCXXXVIII.

Moyen-Age, l'autonomie locale et professionnelle à côté de l'admirable efflorescence d'activités spontanées, a pu menacer comme un dissolvant, l'idée nationale en formation : l'unité était sacrifiée à la liberté. Aujourd'hui, semblable danger est devenu impossible et la pensée même n'en saurait être soutenue, mais allant d'un seul bond, au système diamétralement opposé, les constituants modernes ont supprimé tout obstacle à l'action envahissante de l'Etat et les conséquences ne se sont point fait attendre, l'atonie des organes secondaires au profit de la tête : la liberté est sacrifiée à l'unité.

V

Une solution

C'est qu'une conception toute nouvelle de la société politique a prévalu. Au lieu d'un ensemble d'organismes naturels, elle sera désormais un mécanisme arbitraire plus ou moins adroitement agencé ; au lieu d'un tout composite, *cœtus ordinatus*, disait Cicéron, elle deviendra un corps simple fait d'une masse confuse de citoyens séparés les uns des autres. Pour atteindre ce but, entre le citoyen et l'Etat, tous les intermédiaires seront

écartés, les vieilles provinces supprimées, les associations dissoutes, la famille même, dernier centre de résistance, ébranlée dans ses fondements (1) ; tous les membres ont été brisés et suivant la forte parole de Talleyrand, « la Révolution a désossé la France ». L'Etat présente une surface absolument symétrique et unie et rien ne sépare plus l'individu isolé et sans force, de l'Etat tout-puissant et despotique. De lui, de lui seul, peut venir le remède à tous les maux, le secours dans tous les besoins, et la perspective se dessine immédiatement : étatisme aujourd'hui ; collectivisme demain. Ironie des choses ! Le triomphe de l'individualisme aboutira donc à un régime qui consacre l'anéantissement des individualités ! Conséquence naturelle d'ailleurs, déjà entrevue par Malouet au moment de la Révolution : « Vous donnez continuellement au peuple, la tentation de la souveraineté sans lui en confier immédiatement l'exercice » (2).

Telle était la doctrine religieusement acceptée par nos pères et sur laquelle, un siècle a passé. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Au lieu de la grande plaine uniforme et aride, de toutes parts, apparaissent et grandissent de

(1) Napoléon écrivait à son frère Joseph, en 1806 : « Etablissez le Code Civil à Naples ; tout ce qui ne vous sera pas attaché va se détruire en peu d'années... C'est ce qui m'a fait prêcher le Code Civil et m'a porté à l'établir. » *Mémoires et Correspondances du Roi Joseph*, t. II, p. 275.

(2) Discours de Malouet, 5 août 1791, Bouchez et Roux, VI, 237.

vivantes oasis : syndicats, mutualités, contrats collectifs, groupements régionaux, confréries, associations de tout genre qui répondent à tous les besoins, presque à tous les caprices. Les socialistes eux-mêmes entraînés par l'universel courant, se voient contraints de créer des syndicats ouvriers et donnent le curieux spectacle d'un parti dont l'idéal est l'absorption de toutes les activités dans l'Etat et qui choisit pour instrument de combat, des groupements dont l'existence seule est un obstacle à l'action centralisatrice.

Ainsi l'hydre pour subsister, est obligée de se dévorer elle-même.

Tous ces faits, toutes ces tendances sont la réponse de la réalité à l'utopie. L'homme n'est pas l'être congénitalement bon que Rousseau nous avait dépeint ; l'Etat n'est pas une juxtaposition de molécules identiques et indépendantes les unes des autres, un rassemblement chaotique d'êtres semblables trouvant leur expression dans un dictateur ou dans un parlement. On avait pour atteindre ce résultat et coûte que coûte, adapter le corps social à la théorie, forcé la nature, brisé les membres, rompu les os. Et malgré tout, la nature reprend le dessus ; l'ossature se reforme. Chaque association créée quelqu'en soit la nature ou l'objet, constitue un défi à l'idée révolutionnaire en même temps qu'une étape dans la voie de la décentralisation parce qu'elles forment toutes, dans une mesure quelconque, des corps autonomes, ayant une activité propre en dehors de celle de l'Etat.

Laissons grandir ces organes d'un corps nouveau en formation et gardons-nous de ressembler à ces bonnes gens, dont se riait déjà Platon, qui se figurent que les nations se constituent et se transforment au gré des caprices, « avec une plume et un peu d'encre » (1).

Le rôle de l'homme d'Etat se borne à seconder le lent travail de l'évolution naturelle ; le reste est l'action du temps qui ne respecte que les œuvres marquées de son empreinte, et de Celui qui a fait les nations guérissables, *fecit nationes sanabiles*.

Cependant, sous peine de se borner à de stériles critiques, certaines précisions sont nécessaires. Beaucoup d'écrivains et d'hommes politiques ont préconisé comme remède aux maux dont souffre le parlementarisme, la représentation professionnelle destinée d'après ses partisans, à amener dans les assemblées législatives, les compétences qui leur font défaut.

L'idée est bonne car l'on considère en général, que le recrutement d'une assemblée quelconque est lié à son affectation et l'on n'imaginerait point de réunir des astronomes pour discuter l'art des perruquiers. Mais les constituants modernes ont cru pouvoir se soustraire aux règles du bon sens, comme à toutes les autres, et la plus étonnante opposition se manifeste entre la fonction et la composition de nos Parlements, qui ont comme objet, la discussion *d'intérêts* et comme, membres

(1) Ἐγ ὕδατί μέλανὶ διά χαλαμου.

les représentants *d'opinions*. Intérêts nationaux et opinions politiques sont cependant, deux facteurs tout à fait différents et difficiles parfois, à conjuguer ; aussi, le résultat de cette contradiction ne se fait-il point attendre : les députés sont souvent des astronomes.

Mais si la conception d'une représentation professionnelle est juste, le moyen est inefficace ; il se heurte à d'irréductibles difficultés pratiques et aboutit à cette contradiction d'introduire les représentants d'intérêts spéciaux dans des assemblées chargées des intérêts généraux. Le but — croyons-nous — doit être atteint par une autre voie : la *décentralisation législative*.

Supposons au lieu d'un parlement unique, quatre ou cinq Chambres représentant chacune l'un des grands intérêts nationaux : Chambre d'agriculture ; Chambre des Finances ; Chambre de l'Industrie et du Travail, etc... Au-dessus de ces parlements au petit pied, le pouvoir souverain gère directement les intérêts généraux de la nation mais il ne peut toucher à aucun des intérêts spéciaux dont chacune des Chambres a la garde, sans l'intervention de celle-ci.

Voici donc que le pouvoir n'est plus divisé. Fâcheuse idée, disait Bluntschli, que de séparer la tête du corps pour en faire son égal ; c'est tuer l'homme.

Si l'on se dégage résolument des conceptions modernes, on ne peut, en effet, s'empêcher de trouver étrange et presque paradoxale, la prétention de sectionner la souveraineté en deux ou trois

tronçons juxtaposés et en lutte constante, en dépit de l'axiome ancien qui conseille de diviser ses adversaires pour en diminuer la puissance ; ce principe de faiblesse pour autrui, pourrait-on se l'appliquer à soi-même, comme une source de force ?

L'anomalie a disparu. Le pouvoir, dans la plénitude de sa responsabilité, assure les destinées de la nation ; le pouvoir est unifié, mais loin d'être illimité — nous venons de le voir — il ne peut prendre de décision de quelque importance, concernant l'agriculture par exemple, sans le concours des représentants autorisés de cette branche de l'industrie nationale qui exerceront sur l'action gouvernementale, un contrôle beaucoup plus sérieux que celui de nos parlements.

Ainsi, les situations se trouvent renversées : au lieu d'une souveraineté divisée et d'un parlement unique, une souveraineté unique et un parlement divisé, celui-ci se trouvant ramené à sa fonction normale d'organe de contrôle et de limite.

Quelles vont être les conséquences du nouvel état de choses ?

— Voici un grand industriel ; il est l'honneur du pays, dont il a assuré l'expansion au loin, et cependant, si l'on cherche quelle est aujourd'hui, sa part contributive à la direction des affaires publiques, on constate qu'elle se réduit à la disposition d'un éphémère et illusoire bulletin de vote. Il va le troquer contre le droit permanent de surveiller et de diriger les grandes questions touchant à l'essor économique de la nation et il en sera de

même, chacun dans sa sphère, de l'agriculteur ou du financier, etc. Le nouveau système a donc pour premier résultat, d'amener à la chose publique, le concours de chacun, en raison et dans la mesure de sa compétence, les ministres eux-mêmes, étant tout naturellement choisis parmi les membres des différentes Chambres. Les voilà constituées. Ces spécialistes, réunis pour la discussion d'intérêts spéciaux qui sont *leurs intérêts*, ne perdent point leur temps en vains bavardages. Organe d'administration, bien plutôt que de législation, telle une assemblée d'actionnaires, ils gèreront sous la surveillance de l'autorité centrale, une partie du patrimoine national. N'est-ce point là un nouveau progrès ? Et ne peut-on légitimement espérer d'autre part, que cette répartition des citoyens, d'après leurs intérêts et leurs fonctions, amènerait la disparition progressive des partis politiques et des luttes lamentables qui en sont le corollaire, en même temps que la formation de ces grands cadres entraînerait dans leur sein, le rapprochement des éléments ainsi juxtaposés, en faisant apparaître clairement au capital aussi bien qu'au travail, au-dessus des intérêts particuliers qui les séparent, l'intérêt supérieur qui les unit et forme entre eux, commun dénominateur ?

Bien loin d'une diminution de ses droits politiques, le monde ouvrier trouverait dans ce régime, l'assurance de voir ses intérêts traités dans des assemblées plus compétentes où il aurait ses représentants attitrés et garderait d'ailleurs, comme le reste de la nation, son action sur la

direction des affaires générales par le vote des budgets.

Le pouvoir central de son côté, assisté dans la rédaction des textes par un Conseil d'État réunissant les meilleurs jurisconsultes, dirigerait le pays avec une continuité de vues, un sens des traditions et un secret que l'intrusion constante de parlementaires souvent incompétents et l'instabilité ministérielle inhérente au régime, rendent impossibles à réaliser aujourd'hui.

Ainsi, l'institution de foyers puissants d'activités autonomes a pour conséquence d'opposer aux constitutions parlementaires, unitives et absolutistes, la notion toute différente d'un État décentralisé et d'un gouvernement tempéré.

VI

Les vices du régime

La crise du parlementarisme était ouverte avant la guerre et en dehors de la jeunesse détournée par sa noblesse naturelle, de ces luttes intestines, des esprits réfléchis appartenant à toutes les nuances de l'opinion, avaient dénoncé le mal sous ses divers aspects.

Dans un livre charmant dont on pourrait dire

en détournant le sens d'un mot de l'Ecriture, que le paradoxe y forme le sel de la vérité, Emile Faguet raillait comme le caractère spécifique de nos démocraties parlementaires, *le culte de l'Incompétence* et peut-être y avait-il dans ces critiques, une part d'injustice. Pour remplir consciencieusement sa tâche, un député devrait posséder une érudition aussi universelle que la mission du parlement : juriste, sociologue, homme de lettres, artiste, historien, économiste, stratège, ingénieur, que sais-je encore? Plutôt que de chercher ce Pic de la Mirandole qui lui serait sans doute inaccessible, peut-on reprocher à l'ouvrier de choisir un mandataire dont l'horizon, fait à l'image du sien, s'arrête au pourtour étroit d'un village ou aux quatre coins d'un atelier enfiévré? N'accusez point ici, le culte de l'incompétence car ce même ouvrier ferait preuve demain, d'un rare bon sens s'il était appelé à désigner autour de lui, un représentant de son activité professionnelle.

Au nom du syndicalisme socialiste, Georges Sorel s'attaquait de son côté, avec toute l'audace de son violent talent, aux parlementaires « bruyants, bavards et menteurs » (1).

Enfin, quelques mois avant les hostilités, paraissait un ouvrage retentissant, écrit par l'un des chefs du parti socialiste, aujourd'hui ministre — Marcel Sembat — où plutôt que la forme républicaine, tous les Etats parlementaires se trouvaient

(1) *Réflexions sur la Violence.* Paris, Rivière.

atteints, étant, suivant l'auteur, désarmés au milieu des crises les plus graves et obligés pour vivre, à abdiquer leur passé de gloire :

« La guerre exige une *tension d'énergie gouvernante* plus élevée que celle qu'exige la paix. Or, la République, chez nous » — lisez : l'Etat parlementaire, partout — « n'est même pas capable jusqu'ici, de mener à bien l'administration du pays en temps de paix. Elle n'y réussit que médiocrement et tout notre effort ne peut que la hausser à cette capacité. Donc, inférieure aux tâches de la paix, elle est hors d'état d'entreprendre et de mener à bon terme, une politique belliqueuse (1). »

Les leçons de la guerre ne pouvaient qu'accentuer ce mouvement, et il est bien intéressant de suivre la campagne contre le parlementarisme, menée depuis quelques mois, dans les pays neutres, spectateurs attentifs de la grande lutte dont M. Maurice Muret résume les conclusions dans la *Gazette de Lausanne :* « Autorité et compétence en haut, liberté et contrôle en bas... L'homme d'Etat qui saura corriger, dans ce sens, les démocraties modernes — la Belgique inclusivement — aura bien mérité de l'Europe et du monde (2). »

Parmi les nations belligérantes, la tendance est plus caractéristique encore et se manifeste aussi

(1) *Faites un Roi, sinon faites la paix.* Paris, Figuière, p. 73.

(2) *Gazette de Lauzanne*, 2 novembre 1915.

bien en Angleterre que dans les milieux français et belge. Bornons-nous — parmi tant d'autres — à deux citations. Dans le *Temps*, M. Roland de Marès, directeur de l'*Indépendance belge*, décrit « l'esprit nouveau » de ses compatriotes :

« Les Belges partent de cette idée que lorsque le Roi Albert rentrera victorieux à Bruxelles, ils devront construire leur édifice depuis la base, comme le firent les hommes de 1830; ils devront reprendre l'œuvre à ses débuts et lui donner des assises telles que l'unité nationale se trouve scellée pour les siècles. »

Enfin, dans l'*Echo de Paris*, après Maurice Barrès, René Bazin écrit ces lignes admirables :

« Il est impossible de soutenir que nous aurons dû le salut à notre organisation. Nous le devrons à la mystérieuse, à la providentielle renaissance des dons de la race. Si l'on ne tient pas compte des défaillances et des taches qui sont en un certain sens, négligeables, on peut dire que la France combattante, mise tout à coup en présence des armées ennemies et en péril de mort, s'est retrouvée telle que le monde l'avait connue aux plus grands jours de son histoire et qu'elle étonne tous ceux qui la voient, comme un enfant qui naît et dont le visage rappelle les traits d'un ancêtre lointain. Mais cette merveille, qui n'est point unique dans nos destinées, n'empêche pas tous les hommes de bon sens d'apercevoir et de convenir que nous ne saurions revenir à la politique ni aux mœurs d'avant la guerre. Appauvrie, en

partie couverte de ruines et en partie dépeuplée, *la France ne sera véritablement victorieuse que si la victoire ne la divise pas* (1). »

La victoire qui ne divise pas! Magnifique programme applaudi par toute la jeunesse, à quelque nuance qu'elle appartienne, mais dont on ne peut attendre la réalisation d'un régime qui repose sur l'axe des luttes d'opinions. Au lieu des divisions de partis, prenons donc comme point de départ et comme fondement, l'union des intérêts. Comment cette conception pourrait se réaliser, nous avons essayé de l'indiquer en quelques traits, nous inspirant des leçons du passé et des besoins ressentis, sans avoir aucunement la prétention de fixer des textes, ni même de définir une pensée arrêtée dans tous ses détails. Précisons-en, une dernière fois, la portée, sans craindre les répétitions, en passant des effets aux causes et du mal constaté au remède entrevu.

Le parlementarisme enlève toute continuité à la politique d'un pays ; il exclut, par définition, tout gouvernement ferme et durable dont la liberté permette de réfléchir et la stabilité d'organiser.

Le parlementarisme n'est point l'image de la nation ; il tend — sans y parvenir — à représenter exactement les divers partis politiques, mais leurs vaines querelles n'ont qu'un lointain rapport avec

(1) Article intitulé : « Réfléchir ! » *Echo de Paris*, du 21 mars 1916.

la vie profonde d'un pays faite de la prospérité ou de la décadence de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, du bien-être ou de la misère des classes nécessiteuses. Au lieu de conservateurs, de radicaux ou de progressistes, il importe beaucoup plus d'assurer la représentation adéquate de propriétaires, de patrons et d'ouvriers.

Le parlementarisme est illogique et contradictoire dans sa composition et dans son objet, ayant comme but, la discussion d'intérêts, et comme membres, les représentants d'opinions. La différence est grande s'il est vrai — comme on l'a dit — que pour représenter un intérêt, il faut le connaître, alors que pour représenter une opinion, il suffit de la partager.

Le parlementarisme, au lieu de concours dévoués, entoure le pouvoir d'appétits féroces. Qu'attendre d'une association où tout collaborateur est un compétiteur ?

Le parlementarisme dont la mission est universelle, aboutit à une universelle incompétence qui apparaît dans la formation d'une série de commissions spéciales destinées à remédier en partie, à ce vice du système.

Le parlementarisme repose sur l'erreur fondamentale qu'un pays se résume dans une assemblée dispensatrice de toutes faveurs, source de tous droits, maîtresse de toutes les destinées familiales, corporatives, régionales, nationales.

Le parlementarisme suppose des dissensions intestines ; il les alimente, les ranime quand elles tendent à s'apaiser et offre le lamentable spectacle

de nations qui — tel l'oiseau symbolique — se rongent elles-mêmes et vivent aux dépens de leur propre substance.

Le parlementarisme sacrifie les organes secondaires à l'organe central et ouvre la voie à tous les envahissements de l'Etat, conformément aux doctrines de la philosophie allemande.

Le parlementarisme n'est plus adéquat à l'état actuel de la société. Au début du siècle dernier, la suppression de tout corps intermédiaire entre l'individu et l'Etat, faisait d'un peuple, une masse unie et homogène à laquelle correspondait tout naturellement, un parlement unique et absolu, représentant l'universalité de tous les citoyens isolés les uns des autres. Mais les immenses progrès de l'idée d'association réalisés en dépit de la doctrine révolutionnaire, ont renversé les données du problème et la société politique qui présente aujourd'hui, par le groupement des intérêts les plus divers, au lieu de la masse unie et homogène de jadis, un ensemble composite, hétérogène et multiple, doit aboutir à son sommet, à la constitution d'une forme représentative ayant les mêmes caractères. En d'autres termes, la centralisation politique et parlementaire suppose une centralisation sociale qui n'existe plus, et chaque nouveau foyer d'activités autonomes accentue le déséquilibre entre la société et le pouvoir politique, dont il accélère la déchéance. Comme un fétiche, nous gardons superstitieusement, l'effet d'une cause disparue. Le parlementarisme est un vestige suranné,

vêtement qui ne sied plus au corps qu'il doit vêtir, robe démodée d'aïeule portée par une petite-fille qui a mal tourné — tout au moins serait-ce l'avis de l'aïeule si elle vivait encore, mais elle est morte depuis longtemps avec les illusions de son temps !

Enfin, au grand spectacle de la guerre actuelle, ne peut-on ajouter que le parlementarisme est condamné par l'expérience ? C'est dans une période de crise, qu'une forme de gouvernement se jauche, s'affermit ou se condamne ; si elle est inférieure à la tâche, c'est qu'elle est morbide par nature.

Si l'on veut passer maintenant de la négation et de la critique, aux principes et aux systèmes, on voit sans peine, pour échapper aux vices constatés, les caractères spécifiques que devrait présenter la réforme demandée :

Autorité, continuité, unité dans le pouvoir exécutif.

Liberté, autonomie, contrôle dans les organes législatifs et administratifs.

Semblable régime est exclusif de l'unité parlementaire ; il ne peut être réalisé que par la formation de foyers puissants d'activités corporatives où en dehors de toutes questions de partis, le concours de chacun serait assuré en raison et dans la mesure de sa compétence : Ordre judiciaire groupant toute la judicature ; ordre scientifique et artistique réunissant les mandataires qualifiés de l'enseignement, des sciences, des beaux-arts ; industrie et travail où patrons et ou-

vriers seraient également représentés; commerce; finances; agriculture (1).

Chacune de ces chambres professionnelles — véritables corps d'Etat — serait appelée sous la direction d'un ministre, à la gestion de ses intérêts particuliers en même temps qu'elle garderait une action sur la grande politique par le droit d'interpellation et le vote du budget général.

Ainsi, l'harmonieux effort des forces coordonnées assurerait l'épanouissement de l'ensemble.

VII

L'intérêt général et l'intérêt particulier

L'on voit immédiatement les avantages — et nous les avons déjà précisés — d'une organisation politique où les lois sur la finance, seraient faites par des financiers, les lois sur l'agriculture, par des agriculteurs, les lois sur le commerce, par des commerçants etc.; mais on pourrait se demander quelle serait la situation si l'intérêt particulier de l'un de ces corps sociaux, devait s'incliner de-

(1) L'énumération correspond à peu près, à la liste et aux attributions des Ministères actuels, tant il est vrai que pour administrer un pays, force est bien de se plier au groupement de ses intérêts.

vant l'intérêt général proclamé par le gouvernement, joignant en assemblée plénière, une loi de cette portée à la discussion des budgets. Répondons succinctement par un principe, un exemple, deux applications.

La supériotité d'une forme de gouvernement sur une autre, s'affirme par le degré de facilité avec lequel l'intérêt général s'impose à l'intérêt particulier et par voie de conséquence, par le plus ou moins grand nombre de sacrifices exigés pour atteindre ce but : la loi du moindre effort permettant d'affirmer que moins un régime exigera de sacrifices et plus facilement ils seront consentis. Le problème se trouvant ainsi ramené à une opération de mathématique élémentaire, cherchons à la lumière d'un incident récent, quel serait l'accueil réservé, dans deux régimes différents, à un projet sur la fabrication de l'alcool.

M. Victor Cambon a raconté comment, convoqué devant une commission sénatoriale, il voulut démontrer le tort fait aux intérêts français pendant la guerre, par les habitudes invétérées d'ivresse des dockers normands : « Tous les sénateurs présents approuvèrent cette thèse et plusieurs déclarèrent qu'il fallait supprimer l'alcool, mais aussitôt, l'un d'eux s'écria qu'il fallait aussi respecter les bouilleurs de cru. Dès lors, une discussion aigre-douce s'engagea ; de nombreuses minutes y furent perdues et finalement quelqu'un la clôtura par ces mots découragés : « Nous ne pouvons décidément rien contre l'alcool. »

« Muet pendant cet incident, je ne pus m'empê-

cher de poser à la fin, cette question : « Mais alors, Messieurs les Sénateurs, si vous ne pouvez prendre en France, une mesure indispensable au salut du pays et qui a été réalisée en Angleterre, en Allemagne, en Russie et même aux Etats-Unis qui ne sont pas en guerre, que devons-nous en conclure ? »

« Quelques instants après, je me retirais, déconcerté d'avoir vu là, des hommes investis du droit de contrôler le Pouvoir, dont la bonne volonté est manifeste et qui se déclarent impuissants, grâce à leurs propres divisions, à accomplir les gestes qui nous sauveraient des méfaits de la bureaucratie et du fléau de l'alcoolisme (1). »

L'incident est symptomatique mais nullement surprenant car la suppression de l'alcool heurterait l'intérêt électoral de tous — ou presque tous — les parlementaires. Cette loi d'intérêt général au premier chef, aura donc peu de chances d'aboutir dans le régime actuel : la somme des sacrifices demandés est trop considérable.

En serait-il de même dans un régime comme celui dont nous avons tenté d'esquisser les grandes lignes ?

Il saute aux yeux que la situation n'est plus du tout la même : les membres des chambres représentant les Sciences ou le Droit par exemple, n'auraient rien à craindre en la matière, de leurs mandants. Seul, le corps d'Etat comprenant les représentants des bouilleurs de cru, devra s'incliner

(1) *Echo de Paris*, 3 avril 1916.

et encore est-ce aller trop loin : seuls, dans son sein, les mandataires directs de cette branche de l'industrie, verront leurs intérêts politiques compromis. Ainsi, la diversité d'origine des organes représentatifs assure leur liberté de pensée et d'action.

Que le lecteur compare ces situations et conclue dans lequel des deux régimes, l'intérêt général a le plus de chances de l'emporter.

VIII

La victoire qui ne divise pas

Quelle nuance d'opinions ou de partis — en dehors du politicien dont la discorde civile est la seule raison d'être — se trouverait lésée par ce système?

Il n'exige aucune abdication. Les socialistes tout en gardant la faculté de défendre leurs revendications, verraient les intérêts du prolétariat mieux sauvegardés dans des Chambres de métier où ils se trouveraient en face de patrons avec lesquels en fait, en attendant le grand « chambardement », ils sont forcés de vivre à l'usine (1). Mais quelle

(1) Il est à remarquer que le système n'exclue, *a priori*, pour la désignation de ces mandataires professionnels — et par conséquent parmi des compétents — aucun mode

sera exactement après les leçons de la guerre, la pensée socialiste, et que ne peut-on attendre d'hommes qui ont le courage d'écrire des lignes comme celles-ci : « Après que pendant des mois et des années, riches et pauvres, nous aurons combattu dans les mêmes tranchées, enduré les mêmes souffrances, affronté les mêmes périls, nous irions empêcher le relèvement du pays par une politique qui opposerait les classes les unes aux autres et rétablirait entre elles, la barricade que la grande guerre a renversée! — Non, merci ! (1). »

Et malgré la noblesse de ces dévouements qui s'offrent et la grandeur de la tâche à accomplir, nous conserverions un système politique qui par le seul jeu de son mécanisme, en dépit de toutes les volontés contraires, relèverait la barricade des partis et les précipiterait les uns contre les autres, avec une furie nouvelle ?

La même générosité se retrouve dans la pensée catholique qui, au spectacle journalier de la mort, a pénétré à nouveau, l'âme de la jeunesse, frémissante de l'enthousiasme apostolique d'Ernest Psichari. Comment l'Eglise, maternelle, ne souhaiterait-elle point de garder ces enfants venus à elle dans la souffrance, des quatre coins de l'horizon,

électif, y compris le plus rudimentaire de tous, le suffrage universel. Néanmoins, il est intéressant de noter que, sauf erreur, les socialistes ont adopté dans leurs Congrès, la représentation par syndicat et le vote par ordre.

(1) Gustave Hervé : « Le Socialisme National », *La Victoire*, 3 avril 1916.

en effaçant à jamais les étiquettes de partis oubliées aujourd'hui? (1).

Les troupes françaises cantonnées près de la ville d'..., pendant l'effroyable bombardement qu'elle subit, furent un jour, témoins d'un spectacle émouvant. Au milieu des incendies allumés de toutes parts, le vieux curé de l'une des paroisses, après avoir, pendant de longues semaines, étroitement collaboré avec un échevin anticlérical, à la gestion des intérêts publics, se sauvait à travers les rues en ruines, emportant dans ses deux bras fermés, pour le mieux sauvegarder des flammes, le drapeau de l' « Alliance radicale ». — N'y a-t-il point dans cet épisode, un symbole, et dans ce geste, un exemple?

Cherchons la victoire qui ne divise pas !

IX

Conclusion

Beaucoup de ces idées ne sont point nouvelles; elles ont été défendues avec des modalités

(1) « Il y a en chacun de nous, un sentiment plus profond que l'intérêt personnel, que les liens du sang et la poussée des partis, c'est le besoin et par suite, la volonté de se dévouer à l'intérêt général. » Cardinal Mercier, *Patriotisme et Endurance*, Noël 1914.

diverses et sans acception de partis, en France, en Italie, en Belgique, pour ne citer que ces trois pays, par des hommes de valeur (1). Ce qui est nouveau, c'est la situation actuelle et les besoins qu'elle fait sentir, transformant des thèmes d'Ecoles en nécessités de vie, au milieu d'une crise qui a permis d'opposer aux imprévoyances militaires comme aux indécisions et aux tâtonnements diplomatiques des pays parlementaires — même la Grande-Bretagne — l'étonnante force d'organisation, la coordination des efforts, la ténacité de desseins et la continuité de vues d'un Empire détesté dont, tout en rejetant le principe autocratique, on ne peut nier certains des avantages.

On parle de Ligue économique contre l'Allemagne, et j'y applaudis, mais ces projets ne décèlent-ils point une certaine inquiétude de la part de nations qui, malgré la victoire des armes, pourraient être placées par l'instabilité et l'insécurité de leur régime politique, dans une situation d'infériorité vis-à-vis d'un adversaire vaincu, doué des vertus opposées à ces graves défauts (2)? Des barrières artificielles suffiront-elles à y remédier?

(1) En France, dès le lendemain de la guerre de 1870, par M. de la Tour du Pin et son groupe; en Italie, par le professeur Toniolo; en Belgique, par MM. Helleputte, Prins; etc.

(2) « La concurrence déloyale de l'Allemagne avant la guerre, son système de primes, son accaparement systématique à l'étranger des entreprises financières, industrielles et com-

Au lieu de s'arrêter aux effets, ne vaudrait-il pas mieux de remonter aux causes et fortifier l'organisme plutôt que d'abriter sa faiblesse ?

Enfants de la tempête, désabusés de toutes les vaines doctrines et de la piperie des formules creuses, fatigués des discussions stériles, mais ardents à la recherche de la vérité poursuivie sans préjugé, au sein du plus formidable conflit qui jamais ait secoué l'humanité, nous aspirons en même temps, de toute la force de nos énergies tendues, à la paix extérieure dans la justice, à la paix intérieure dans la concorde, et oublieux nous-mêmes des luttes intestines et fratricides, nous rêvons chez tous, à quelque immense et définitif apaisement. L'histoire de demain — à défaut de celle d'hier — répondra peut-être à ce vœu que, consciemment ou inconsciemment, formulé tout haut ou murmuré tout bas, tous ceux qui combattent nourrissent dans leur âme, au fond de leurs tranchées, comme il illumine ma pensée d'une radieuse et pacifiante vision au moment où je termine ces notes dans le bruit de la bataille, dont le grondement tout proche fait trembler sous ma main, la page inachevée.

merciales pour préparer une mainmise sur tous les marchés du monde, toute cette vaste organisation qui, comme l'espionnage militaire et politique, s'étendait depuis les dix dernières années, sur tous les continents, est prête à fonctionner de nouveau. » (*Le Temps*, 13 avril 1916.)

TABLE DES MATIÈRES

PARIS

IMPRIMERIE ARTISTIQUE « LUX »

131, Boulevard Saint-Michel.

os 83-84

"Pages actuelles"
1914-1916



UNE VICTIME DU PANGERMANISME

L'Arménie Martyre

Publications du COMITÉ CATHOLIQUE DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

PAR

L'Abbé Eugène GRISELLE

Docteur ès-lettres
Chanoine honoraire de Beauvais, Secrétaire général du C. C. P. F.



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS
35, CALLE DEL BRUCH, BARCELONE

L'Arménie Martyre

VICTIME DU PANGERMANISME

"Pages actuelles"
1914-1916



UNE VICTIME DU PANGERMANISME

L'Arménie Martyre

PAR

L'Abbé Eugène GRISELLE

Docteur ès-lettres
Chanoine honoraire de Beauvais, Secrétaire général du C. C. P. F



BLOUD & GAY
Éditeurs
PARIS, 7, Place Saint-Sulpice
Calle del Bruch, 35, BARCELONE
1916

AVERTISSEMENT

La question arménienne étant une fraction importante de la question ou mieux des multiples questions d'Orient, il m'a semblé opportun, au lieu de jeter brusquement le lecteur dans le récit des récents massacres de 1914 et 1915, d'éclairer cette dernière phase du martyrologe d'Arménie par un résumé des événements antérieurs depuis que s'est imposée d'une façon aiguë et impérative l'obligation pour la Turquie de souscrire aux réformes.

Je n'ai, bien entendu, la prétention, de rien inventer dans une matière où il faut laisser parler seuls ceux qui ont vu ou du moins étudié d'après des documents authentiques les choses d'Arménie. C'est le cas ou jamais de déclarer que « je ne dirai rien de moi-même », ayant pris soin de m'informer diligemment et aussi de soumettre à ceux qui savent ce travail de pure vulgarisation.

Nul ne me reprochera d'avoir insisté sur un côté de la question arménienne que les événements d'aujourd'hui illustrent d'une lumière sinistre.

Aussi bien était-il impossible de traiter, même en passant, l'histoire de cette nationalité située sur le chemin allemand du golfe Persique, sans rencontrer une des tentacules de l'Allemagne en marche

vers l'Orient. La curiosité m'est donc venue de noter les étapes de l'amitié de Guillaume II pour son complice le Sultan Rouge et les héritiers responsables du rêve panislamique qu'il avait encouragé à son profit. Nombrer les chaînons multiples qui, fatalement, devaient souder dans le sang des peuples les deux impérialismes de Constantinople et de Berlin est indispensable à qui veut se rendre un compte exact des progrès de la question arménienne. Rien n'explique mieux la solution radicale vers laquelle ont marché de plein accord les Germano-Turcs essayant de supprimer un peuple gênant et d'égorger tout à fait la nation martyre qui saignait sans mourir depuis plusieurs siècles.

Sèvres, 24 mars 1916.

L'Arménie, victime du Pangermanisme

Un de nos ambassadeurs à Constantinople sur la fin du XVIIIe siècle, le comte de Saint-Priest, écrivait, à propos de l'Empire ottoman dont il résumait l'histoire : « La férocité s'accroît dans les nations guerrières avec leur puissance : elle n'est pas le partage des peuples simples dans leur énergie et que l'avidité n'a pas encore corrompus (1). »

L'Allemagne aux appétits insatiables vient de confirmer tristement cette remarque, elle qui réalise aujourd'hui ce que la haine séculaire des Turcs contre les Arméniens et leurs massacres périodiques n'avaient pu faire, la suppression méthodique d'une nation faisant obstacle à ses desseins.

L'Arménie « saignée à blanc », suivant l'expressive menace dont Bismark usait contre nous, est en effet l'œuvre de la guerre allemande, et l'on a pu donner à un remarquable travail sur *La suppression des Arméniens*, paru dans la *Revue des*

(1) *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie.* Paris, Leroux, 1877, p. 12.

Deux Mondes (1), ce sous-titre significatif : *Méthode allemande, travail turc.*

Depuis le début de la guerre, les empires centraux se sont partagé de lourdes responsabilités. Le Kaiser porte le poids de la violation de la Belgique, dont il a chargé les épaules de son peuple et au jour des revendications, les massacres et les incendies de Louvain et autres cités entreront en ligne de compte. L'écrasement de la Serbie et du Monténégro sera infailliblement soldé par l'Autriche, et la Turquie paiera de son existence en Europe le vasselage allemand que lui a imposé le comité *Union et Progrès*. Les horribles excès commis contre l'Arménie martyre seront l'arrêt de mort de la nation qui les exécuta. Mais parce que sera puni ce bras dont se servit l'Allemagne pour assassiner un peuple qui la gênait, rien ne préservera des châtiments mérités la tête qui a conçu et organisé le crime.

Le vieil adage du droit romain établissant les présomptions contre les coupables : *Is fecit cui prodest* serait accablant déjà pour l'Allemagne, même si elle se fût bornée à laisser faire la Turquie et à permettre au comité des Jeunes-Turcs de reprendre à leur compte les traditions sanglantes d'Abd-ul-Hamid. L'intérêt qu'avait la

(1) 1er février 1916, pp. 531 à 560.

Wilhelmstrasse à la disparition des Arméniens lui barrant la route de Bagdad ne lui a pas même permis de borner son rôle à une complicité déjà épouvantable. Elle a eu l'impudeur et l'imprudence de mettre au service des animosités turques les ressources de son organisation.

La participation allemande dans cette « opération » terrible démontre une fois de plus que les doctrines du pangermanisme, sous une façade pseudo-philosophique, cachaient simplement « l'âpre besoin de vendre et de faire des affaires » qu'on a décoré du nom d'impérialisme allemand.

La démonstration en est trop aisée surtout si l'on remonte, comme nous le ferons, aux troubles arméniens suscités à l'occasion de l'inexécution des promesses turques du traité de Berlin. Mais il convient d'esquisser d'abord la région où fut appliquée et poussée à l'extrême la propagande par le fait du *Deutschland über alles*.

I

LE THÉATRE DES OPÉRATIONS

L'Arménie, même au temps où sous ses rois elle avait une superficie égale à celle de la France, était divisée en deux régions : la Grande et la Petite Arménie séparées l'une de l'autre par l'Euphrate.

La Grande Arménie avait pour limites au nord l'Ibérie (Géorgie) et le Cyrus (Kour), à l'est la mer Caspienne et l'Atropatène (Aderbaidjan), la Mésopotamie au sud et à l'ouest l'Euphrate qui la sépare de la Petite Arménie. Celle-ci que les Romains avaient divisée en Arménie première, seconde, troisième et quatrième, est bornée au nord-ouest par le Pont et le Cappadoce.

Depuis qu'elle est tombée aux mains des Turcs, la Perse en ayant pris une partie, on devrait dire qu'elle n'a pas de limites naturelles nettes. On peut cependant lui donner des bornes assez vagues : la Géorgie au nord, la mer Caspienne au sud-est et à l'est, au sud, la vallée supérieure du

Tigre, enfin à l'ouest, l'Euphrate occidental ou Kara-Sou.

Cette région sert de trait d'union entre l'Iran et les hauts plateaux de l'Asie Mineure. D'une altitude moyenne de 1.800 mètres, elle possède des monts comme l'Ararat, le Sadulan et l'Alagœus qui atteignent respectivement 5.172, 4.752, et 4.075 mètres.

Humboldt appelait l'Arménie le centre de gravité de l'ancien monde, Ritter lui donnait le nom de l'île Montagne et le Dr Grigor Arzruni, dans une conférence donnée à Vienne en 1887 en faveur de sa patrie, disait que ce très haut plateau entouré de tous côtés de chaînes de montagnes avait mérité d'être nommé une « île aérienne ».

« Votre Excellence connaît, écrivait M. Paul Cambon à M. Casimir Perier le 20 février 1894, l'importance militaire et politique de l'Arménie. Les montagnes inaccessibles qui la hérissent séparent en deux tronçons et isolent complètement les deux parties musulmanes de l'Empire ottoman, la Mésopotamie et l'Anatolie. »

Les vallées fertiles d'Erivan et d'Erzeroum sont arrosées par des rivières ou, si l'on veut, des torrents qui se dirigent, au nord, vers le Tchorouk, le Kour et l'Aras (l'Araxe des anciens) au sud vers le Tigre. Les deux branches de l'Euphrate, le Kara-Sou et le Mourad Chaï coulent à

l'ouest. Les grands lacs de Van, Ourmiah et Joktchaï sont une des richesses du pays. Région agricole par excellence et très fertile, l'Arménie, dont le commerce est florissant dans les grandes villes comme Erivan et Tabris, a le mérite, devenu, nous le verrons, un danger pour elle d'être, à Erzeroum, le point de croisement des caravanes entre le golfe Persique, la mer Caspienne et la mer Noire.

A ces raisons géographiques, il faut joindre les qualités de la race arménienne qui la prédisposaient au rôle de victime et devaient finalement entraîner le dernier projet de suppression.

II

STATISTIQUE ET ETHNOGRAPHIE

Les Arméniens, survivants de tant d'années des massacres, avaient aussi contre eux, en quelque sorte, leurs aptitudes intellectuelles, et non moins leur soumission atavique.

Le *Livre jaune* des affaires arméniennes de 1893 à 1897, publie un tableau comparatif des races d'Asie Mineure réparties de la façon suivante :

Population totale	14.856.118
Musulmans.	11.801.485
Chrétiens	2.760.764
Dont :	
Arméniens.	1.475.011
Israélites.	123.947
Etrangers divers	170.822

Cette statistique officielle très contestable, du reste, étant donné l'intérêt du gouvernement turc

à minorer les chiffres, est notablement inférieure au total donné par le Patriarche arménien au Congrès de Berlin. La statistique fournie dans la 2e édition du livre de M. Ludovic de Contenson, *Les réformes en Turquie d'Asie* (Paris, 1913), accuse pour l'Arménie turque 1.183.000 chrétiens contre 1.178.000 musulmans sur une population de 2.615.000 âmes (p. 17). Le chiffre total donné en 1878, par le Patriarche Nersès Varjabedian est de 3 millions.

D'après certains historiens, le pourcentage, il faudrait dire plus exactement la disproportion des Arméniens dans les provinces turques serait de 13 0/0 (1).

Partagée, comme jadis la Pologne, entre la Perse, la Turquie et la Russie, l'Arménie vit sa population chrétienne fortement réduite par les conversions forcées et l'émigration.

Pour sauver leur vie et leurs biens, nombre d'Arméniens embrassèrent l'islamisme : en 1800, dans les districts de Khoyt et de Stivan, vilayet de Bitlis; en 1820, les districts de Tortoum, d'Ispir, de Balbourt, du vilayet d'Erzeroum. L'année 1830 marqua la conversion forcée dans le vilayet de Trébizonde, des cantons de Hamchêne,

(1) Fr. Tournebize, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, t. I; Des origines à Paris, Didot, 1900, in-8° de 872 p. 1893.

Yaimbol et Karadéré, et une première émigration en Russie qui se répéta en 1856 et en 1878.

Cette année-là, Marseille vit affluer sa première colonie arménienne qui continua de s'accroître jusqu'en 1905. Les émigrants des Etats-Unis arrivés en 1872 s'augmentèrent jusqu'après la promulgation de la Constitution musulmane dont ils eurent raison de se défier.

Notons enfin, outre les Arméniens dispersés en Crète, dans l'Archipel, à Smyrne, Brousse, la colonie de Constantinople groupée autour de l'église patriarcale, et les groupes d'émigrants de la Galicie, de Bukovine, Transylvanie et Hongrie. L'Inde et l'Archipel asiatique reçurent leur contingent. La Pologne, la Russie et le Daghestan comptent 1.200.000 sujets du tsar. Une statistique de 1891 qui semble exagérée donnait un total de 1.800.000 Arméniens au nord-est de la Grande Russie.

Même en tenant compte des colonies arméniennes établies en Europe, à Vienne, Venise, Trieste, Paris, Londres et Manchester, les plus agissantes, il demeure vrai que « la grande masse arménienne est restée attachée au sol natal. (1) »

Après la guerre russo-turque, par le traité de

(1) Marcel Léart, *La question arménienne à la lumière des documents*. Paris, Auguste Challamel, 1913, in-8°, p. 6.

San-Stephano (3 mars 1878) remanié au Congrès de Berlin (13 juillet suivant), la Porte avait cédé au tsar « les provinces d'Erivan, Elisabethpol, et une partie du gouvernement de Tiflis ; elle conservait les vilayets d'Erzeroum, Mamoret-el-Aziz, Bitlis, Diarbékir et Van » (1). Cet auteur ajoute, et ce n'est pas le lieu d'examiner ici quel contrepoids apporterait à la russification de l'Arménie le progrès des Missions Catholiques : « Mieux eût valu, pour la sécurité future des Arméniens, que le pays tout entier fût livré à la Russie. » Nous traitons ici non pas la question religieuse, mais celle de l'influence allemande sur les derniers massacres. Toutefois, même en dehors du point de vue religieux, il resterait beaucoup à dire sur la solution préconisée de l'adjonction à la Russie.

La province d'Aderbaidjan, au sud-est de la Grande Arménie, sous le régime perse, compte 25.000 Arméniens sur 50.000 habitants.

Dans l'Arménie turque, comprenant la Cilicie et l'Arménie occidentale, sur une superficie de 187.000 kilomètres, trois millions et demi d'habitants comprennent seulement 560.000 Arméniens

(1) François Surbezy, *Les Affaires d'Arménie et l'intervention des puissances européennes de 1894 à 1897*. Thèse pour le doctorat. Montpellier, 1911, p. 10.

dont les deux groupes les plus compacts sont établis dans les sandjacks de Kasan et de Marache. Ils forment environ le cinquième ou le quart de la population dans les gouvernements de Bitlis, Adana et Erzeroum, plus clairsemés à Angora, Van, Diabékir, Alep, Trébizonde et Kharpout. Sivas qui était en 1895 le plus peuplé des vilayets d'Arménie turque, fut aussi comme nous le verrons, un des plus efficacement protégés par l'énergie de son consul.

« Cet état de dissémination joint à l'inertie malveillante de l'administration ottomane a été le principal obstacle à l'amélioration de leur sort.

« L'Arménien, frugal, économe et surtout hospitalier, est peu vindicatif; sa qualité dominante est une vocation remarquable pour la banque et les spéculations commerciales. Il est fidèle aux usages et à la religion de ses ancêtres, attaché à sa famille ; mais il est timide et peu courageux, né en quelque sorte pour subir l'oppression brutale de ses voisins et de ses maîtres (1) ».

On connaît du reste la haine traditionnelle des Turcs contre les Arméniens et l'on sait aussi com-

(1) Surbézy, *op. cit.*, p. 11.

bien ils sont aidés dans leurs exactions et leurs massacres par le fanatisme religieux de leurs alliés les Kurdes qui forment avec les Circassiens la majorité de la population.

Aussi, certain panégyriste du Sultan, que nous retrouverons à loisir, en a profité pour écrire avec un étalage d'érudition un peu comique, mais plus odieux encore :

« La région asiatique qui doit, en bon langage géographique, s'appeler Kurdistân puisqu'elle renferme un million et demi de Kurdes contre huit cent mille Arméniens, change de nom... pour être appelée Arménie (1). »

Et ce prétendu changement de nom que l'auteur fait dater de l'année 1888, il l'attribue aux intrigues de la presse anglaise obéissant à un mot d'ordre. Pour un peu, il nous présenterait les Kurdes comme des victimes et cet admirateur du sultan Abd-ul-Hamid raisonnerait à peu près comme viennent de faire en Belgique les Allemands qui s'y prétendirent méchamment attaqués par les habitants envahis.

Ce que sont les Kurdes pour les Arméniens,

(1) *La Rébellion arménienne — son origine — son but*, par le Vicomte R. des Coursons, p. 6.

personne ne l'ignore et ce serait une plaisanterie sinistre que de renverser les rôles.

« Musulmans fanatiques, paresseux et pillards, leur principale occupation est le vol à main armée ; ils trouvent parmi les Arméniens riches et laborieux une pâture toute prête pour leurs appétits (1). »

En réalité, longtemps victimes des Turcs et toujours insoumis, les Kurdes deviennent leurs meilleurs auxiliaires, lorsqu'il s'agit d'exterminer les chrétiens et d'achever de les dépouiller.

« Pendant une période de cinquante ans, vers e milieu du dix-neuvième siècle, ils ont été poursuivis et traqués par les Turcs jusque dans leurs nids d'aigle jugés presque inaccessibles du Kurdistan, et ont été alors victimes de terribles massacres. Mais sachant encore revendiquer leur indépendance quand on parle trop haut du fisc et de la loi militaire, ils redeviennent fidèles sujets du Sultan quand il s'agit d'une soi-disant répression des villages chrétiens. Le vol, le pillage, la chasse à l'Arménien, telle est l'occupation héréditaire de ces peuplades qui descendent

(1) Surbézy, *op. cit.*, p. 12.

des insoumis de toutes les nations depuis le commencement du monde. C'est chez eux qu'ont été recrutés les régiments hamidiés, devenus si tristement célèbres lors des massacres qu'ils étaient chargés de réprimer et auxquels ils s'empressèrent de prendre part (1). »

Les procédés du régime turc sont connus. Les concussions de ces administrateurs passent toute imagination. Nommés et remplacés par le bon plaisir du Sultan (2) ! ils n'ont d'autre idéal que de s'enrichir au plus vite sur la population laborieuse de la contrée. Les Arméniens sont tout désignés pour ces pillages. Leur âpreté au gain et leur intelligence des affaires les exposent à la fois à la

(1) Ludovic de Contenson. *Les Réformes en Turquie d'Asie*, p. 13.

(2) Notre ambassadeur à Constantinople mandait au ministre des affaires étrangères, le 12 juin 1895 : « En confiant, il y a près de quatre ans, les fonctions de grand Vizir à un officier sans passé politique, le Sultan entendait se réserver la direction personnelle du gouvernement et de l'administration. On peut dire que depuis quatre ans le gouvernement a été transporté de la Porte au Palais. Les fonctionnaires de tout ordre ne relevaient plus de leurs ministères respectifs ; ils correspondaient directement avec les Secrétaires du Sultan... et j'ai eu plus d'une fois l'occasion de constater... l'impuissance de la Porte à imposer ses volontés à ses agents les plus subalternes (M. Paul Cambon à M. Hanotaux), *Livre Jaune*, p. 77. Cf., plus bas, p. 76.

haine du Turc et à l'avidité des Kurdes et des Circassiens dont rien n'arrête l'audace. Un proverbe du pays dit qu'il faut six Juifs pour tromper un Arménien, et celui-ci est, en effet, un redoutable rival en affaires, surtout en matière de banque. Mais qu'il soit agriculteur, ouvrier ou commerçant, il demeure un chrétien abhorré, corvéable à merci, sans garantie aucune contre le pouvoir ou ses agents, ni contre ses voisins sans scrupules. Le *Livre Jaune* des affaires arméniennes de 1897 a montré à l'œuvre le Kurde, car on trouve dans le « Rapport collectif des Délégués consulaires adjoints à la Commission d'enquète sur l'affaire de Sassoun », rédigé à Mouch, le 28 juillet 1895, des détails significatifs sur les relations entre Kurdes et Arméniens dans une région où ils étaient réputés vivre d'accord. Qu'on juge par cela des autres !

« Grâce au groupement des villages arméniens, à la configuration même du sol et, d'autre part, aux rivalités existant entre les Kurdes eux-mêmes, les habitants de Kavar et de Talori avaient pu, jusqu'ici, se maintenir sur le pied de bonnes relations avec leurs voisins et visiteurs kurdes ; ils vivaient, selon l'expression d'un témoin, comme des frères de terre et d'eau, et les difficultés qui s'élevaient entre

eux occasionnées par des vols de bétail tour à tour emporté et repris, finissaient toujours par être tranchées au gré des parties intéressées. »

On va voir de quel prix était payée par les Arméniens cette bonne entente.

« Il est juste d'ajouter que si les relations de Kurdes à Arméniens présentaient un caractère satisfaisant, c'est que de longue date ceux-ci, pour trouver aide et protection en cas de besoin, auprès des aghas kurdes, leur payaient proportionnellement à leurs ressources, une redevance annuelle connue sous le nom de *halif*, et consistant à leur remettre une certaine partie de tout ce qu'ils récoltent, des têtes de bétail, de l'argent en nature, en y ajoutant des effets d'habillement, des instruments aratoires, etc. Quand un paysan arménien marie sa fille, son agha reçoit sous le nom de *hala*, la moitié de la somme versée, selon les habitudes du pays, par le fiancé aux parents de la future.

« Chaque village ou chaque maison dépend d'un ou de plusieurs aghas qui regardent ces diverses perceptions comme un droit de propriété au point qu'ils se le transmettent par voie d'héritage ou par vente à l'amiable.

« Si l'Arménien refuse de payer pour un motif quelconque, l'agha l'y contraint par la force, ou en lui volant du bétail, ou en lui causant quelque dommage (1). »

Cette espèce de rente, moyennant laquelle l'Arménien s'achète un protecteur, ne doit pas tarder à le ruiner, car elle ne le dispense pas des impôts turcs. Elle ne suffit pas toujours quand l'appétit du kurde le pousse à réaliser d'un seul coup cet avoir en espérance et, au lieu de tondre la brebis, s'avise de l'égorger. Elle serait d'ailleurs sans vertu sur le Circassien s'il en faut croire l'opinion des Orientaux, qui, entre eux, se connaissent bien.

M. Ludovic de Contenson dans son ouvrage *Chrétiens et Musulmans*, paru en 1901, dont la lecture doit être conseillée aux amis des Arméniens rapporte les curieux avis qu'on lui donnait en 1897, au moment où il quittait Alep pour marcher vers l'Euphrate, à la grande surprise de ses hôtes qui concevaient mal ce voyage en pays dangereux, qui n'avait pas même pour excuse « l'espoir de gagner de l'argent ». On lui indiqua le moyen de reconnaître ses adversaires au cas où il serait détroussé en route. Or, d'après cet officieux conseiller :

(1) *Livre Jaune*, p. 98.

« Le Circassien est un brutal qui, après avoir dépouillé sa victime, l'abandonne absolument nue sur le chemin. Le Kurde, l'humeur adoucie par le bon coup qu'il vient de faire, vous laisse vos habits et vous indique du geste le chemin du retour (1). »

On citait, enfin, la courtoisie plus grande de l'Arabe bédouin, qui reçoit à sa table celui qu'il dévalise et va jusqu'à le reconduire à la ville voisine. Mais ces dictons sur le Kurde ont été largement démentis par les derniers événements. Le passé est bien passé et ne peut fournir que des souvenirs.

(1) Contenson, p. 33.

III

LA FRANCE EN ARMÉNIE

Souvenirs rétrospectifs

On a pu écrire après les massacres d'Anatolie de 1896, pour expliquer comment « devant ces hécatombes humaines qui devaient soulever l'indignation de toutes les consciences, l'opinion publique est restée chez nous à peu près indifférente », que la principale cause est l'ignorance du passé de l'Arménie et des Arméniens. Il en est d'autres aussi, moins avouables et plus égoïstes. Mais, il faut le reconnaître,

« l'histoire de cette nationalité, disparue depuis des siècles, presque toujours asservie et à laquelle, en dépit des manœuvres de ses partisans les plus convaincus, il paraît presque impossible de donner désormais quelque cohésion, échappe à bien des regards, en sorte que ses malheurs, quelque dignes d'intérêt qu'ils paraissent, ne sauraient rencontrer dans la

masse du public ce courant irrésistible qui réveille l'enthousiasme et détermine les mouvements de l'opinion (1). »

« La propagande arménienne, avouait en 1894 M. Paul Cambon, tâcha d'abord (en 1885) de gagner la France à sa cause et fit appel à ce qu'on nomme « ses sentiments chevaleresques ». On publia quelques articles de revues, on organisa des banquets, on prononça des discours, on manifesta sur la tombe de Lusignan à Saint-Denis. La France, il faut le reconnaître, n'y comprit rien et ne s'intéressa point à des gens qui lui parlaient du mont Ararat, de Noé et des Croisades (2). »

Le Dr Grigor Arzruni, dans sa conférence de Vienne de 1887 déjà citée, notait : « Il n'y a que l'Angleterre qui ait une idée exacte de l'Arménie et des Arméniens (3). »

Il est certain que le Comité de Londres eut la haute main sur l'organisation des colonies arméniennes, mais ce ne furent pas les souvenirs de Lusignan ni de l'Empire chrétien de Constanti-

(1) Gustave Cirilli. *La Cause de l'Hellenisme dans la question d'Orient*, dans la *Revue hebdomadaire*, 5 mars 1897, p. 122.

(2) Lettre du 20 février 1894 à M. Casimir Périer, ministre des affaires étrangères.

(3) *Op. cit.*, p. 29.

nople, fondé par les Croisés qui inspirèrent l'intérêt que la Grande-Bretagne opposait à notre indifférence.

Richard Cœur de Lion fut aussi étranger aux préoccupations de Glastone encourageant les aspirations arméniennes que l'est aujourd'hui le souvenir du royaume chrétien d'Arménie aux généreuses indignations de ceux qui, sans attendre les dernières tueries, se sont vraiment intéressés en France à la question arménienne.

Sans oublier Mgr Charmetant, dont le *Bulletin de l'Œuvre des Ecoles d'Orient* s'adresse au public catholique, il faut noter, à l'autre pôle, la Revue *Pro Armenia* fondée par MM. Clemenceau, France, Jaurès, de Pressensé et de Roberty et le vigoureux plaidoyer de M. Pierre Quillard qui forme le 9e des *Cahiers de la Quinzaine* (3e série) sous le titre « Pour l'Arménie, mémoire et dossier ».

Et cependant l'ancienne France avait largement eu sa part dans les fastes de l'Arménie avant la conquête musulmane.

Depuis, nos relations strictement arméniennes cessèrent ou à peu près jusqu'au siècle dernier et à l'intervention française de 1830.

Nous n'avons à résumer ici ni l'histoire assez confuse de la nation arménienne ni l'ensemble des rapports politiques que notre pays a pu jadis nouer avec cette portion de l'Empire ottoman.

Si l'on voulait remonter dans la série des siècles passés à un épisode qui nous mit jadis en conflit avec le chef religieux des Arméniens, le Patriarche ou *Catholicos*, dont l'influence donna de tout temps à ce groupe ethnique une unité qui fit son importance, il serait loisible de rappeler le curieux voyage diplomatique entrepris par le sieur Deshayes en 1621.

Ce gouverneur de Montargis, maître d'hôtel de Louis XIII, était envoyé en mission à Jérusalem pour protéger les Cordeliers français, gardiens du Saint-Sépulcre contre les entreprises du Patriarche d'Arménie. On sait du reste que les empiètements de la religion orthodoxe contre les Latins étaient une vivante et ancienne tradition. Deshayes de Courmenin, qui avait reçu ses instructions le 15 avril et avait charge d'établir le consulat de Jérusalem, emportait la somme considérable de quatre cent mille francs pour faire réussir son entreprise. Son voyage aux lieux saints a été raconté dans une relation imprimée en 1624, mais il nous a malheureusement tenus peu au courant de ses négociations. Il n'a d'ailleurs pas été plus communicatif relativement au résultat d'un second voyage fait par lui huit ans après, d'où il rapporta de Russie, en 1629, le premier traité de commerce conclu entre la France et le grand duc de Moscovie.

Mais l'Arménie, à cette époque, n'intéressait guère à son sort les puissances européennes.

L'intervention de Louis XIII exerçant son protectorat sur les catholiques du Levant était à peine un épisode et la France ignorait presque tout de cette portion de l'Empire ottoman énumérée parmi ses possessions d'Asie et à peine nommée dans les Gazettes du temps.

Signalons pourtant une démarche des missionnaires dominicains qui prêchaient en Arménie la religion catholique, démarche tentée en 1662 près de Louis XIV. L'ordre des Frères Prêcheurs, qui avait en 1318 évangélisé cette contrée et lui avait fourni en la personne du Bienheureux Barthélemy de Bologne son premier archevêque installé à Crinna avait compté de nombreux martyrs quand la domination turque ravagea leur mission. Mais l'œuvre avait été reprise et deux Dominicains d'origine arménienne, le P. Mathieu Avanisensé provincial, et son compagnon d'apostolat le P. Thomas Jatoune, après un voyage à Rome, étaient venus solliciter Louis XIV d'user de son influence sur le roi de Perse en faveur de leur entreprise.

A part quelques incidents d'ordre religieux se rattachant au protectorat exercé par notre pays, il faut descendre jusqu'aux interventions de 1830, 1862 et 1867.

Rappelons brièvement ces épisodes pour constater quel souvenir ils avaient laissé dans le pays et quel espoir les persécutés continuaient de mettre dans le nom français.

« En 1830, la France intervint pour faire rentrer à Constantinople la colonie arménienne que les intrigues des Grecs orthodoxes avaient réussi à faire expulser deux ans auparavant « parce qu'ils étaient trop favorables à la France ».

« En 1862, écrit M. Pierre Quillard, Napoléon III envoya au Sultan Abd-ul-Aziz un télégramme énergique et presque menaçant, qui empêcha leur anéantissement, alors qu'une armée de 150.000 hommes se préparait à venger les précédentes défaites turques (1). »

La crainte de l'intervention européenne a toujours arrêté par enchantement les prétendues explosions de fanatisme par lesquelles les sultans expliquaient leurs saignées périodiques.

Deux faits significatifs recueillis sur place en sont la preuve. Lors des massacres d'Orfa au vilayet d'Alep en mars 1896,

« ...les autorités et les notables avaient agité la

(1) *9e Cahier de la Quinzaine*, p. 38.

grave question : convenait-il d'étendre à Alep, qui ne contient que quelques milliers d'Arméniens, la plupart petits artisans ou domestiques, les mesures sanglantes permises par le Palais?... Les notables, en gens avisés, rappelèrent qu'en 1850 une dure répression suivit le meurtre de quelques chrétiens... D'autres firent observer qu'en 1860, Damas, ville proche d'Alep et d'importance au moins égale, avait été sévèrement punie à la suite d'une intervention européenne *et malgré que les événements se fussent passés avec la complicité du gouvernement*. Ainsi, à trente-cinq années de distance, le souvenir du débarquement de l'armée française en Syrie agissait encore sur l'esprit des Orientaux. »

M. L. de Contenson qui, dans son enquête de 1897, constatait la puissance de ces espoirs, ajoutait :

« Il y a deux ans, le prestige de la France était intact en Orient. »

Mais les paroles d'un notable d'Alep qu'il relate ensuite sont douloureuses à enregistrer.

« Depuis 1860, la France a été tout pour nos pays. On nous a dit que vous aviez été vaincus

en 1870 et nos populations n'ont pas voulu le croire. Quand les massacres ont commencé, nous avons eu peur d'abord, puis, nous nous sommes dit : « Bah ! quelques victimes de « plus ou de moins ne sont pas une affaire, la « France en profitera pour débarquer des « troupes, et, au moins, cette fois, il n'y aura « pas que les Maronites qui seront délivrés de « l'oppression turque. » Peu à peu, les massacres se sont étendus. Le musulman honteux et craintif, d'abord inquiet en regardant du côté de l'Europe, s'est redressé de toute sa fierté quand il a vu la punition s'éloigner de sa tête. Au bout de quelques mois, devant l'inertie des nations européennes, les massacres du début sont devenus une orgie de sang. »

Pourquoi faut-il qu'à ce témoignage d'amère déception, l'auteur ait dû ajouter ce trop légitime commentaire :

« Pauvres gens ! ils n'ont pas cru à nos revers de 1870, et ils ont eu tort, car cela leur eût expliqué bien des choses ; mais nous, nous y avons peut-être trop cru (1). »

(1) *Chrétiens et Musulmans*, p. 22 et 26.

Il faudra bénir la guerre de 1914 d'avoir dissipé ces illusions funestes. Mais avant de montrer la main de l'Allemagne dans les massacres d'Arménie, sous le Sultan Rouge comme sous les Jeunes Turcs (1), il sera bon de constater l'action protectrice de nos consuls atténuant par leur énergie les massacres organisés. Hélas ! ils n'étaient plus là-bas, l'an passé, quand l'alliance germano-turque a rendu seuls maîtres les consuls allemands qui, eux, ont laissé faire. Nous le verrons en résumant les événements de 1893 à 1915. Il faut d'abord rappeler la position de la question arménienne, telle que l'a volontairement créée la Porte, pour lui donner la solution sanglante qu'ont encore aggravée les aspirations allemandes vers le golfe Persique.

(1) Le présent essai sera complété par une étude historique à paraître bientôt, dont voici les principaux chapitres : I. *L'Arménie et la France.* — II. *L'Arménie au temps des Croisades.* — III. *Les Missions catholiques en Arménie.* — IV. *La Question arménienne. Notes bibliographiques.*

IV

LA QUESTION ARMÉNIENNE

et l'intervention des puissances

C'est la Turquie la première qui, battue par la Russie et craignant de voir celle-ci s'annexer les vilayets de Diarbekir et de Sivas, « poussa les Arméniens à réclamer pour les provinces habitées par eux une autonomie politique sous la souveraineté ottomane » (2). Cette conception d'un état-tampon (novembre 1877) expédient de la peur, cessa bientôt quand la Porte, sauvée par l'arrivée de la flotte britannique, retira sa proposition et au traité de San-Stephano « l'autonomie administrative » fut réduite à des « réformes et améliorations ».

Le Patriarche Nersès Varjabedian, qui avait eu à se louer de ses entrevues avec les Russes, présenta bien aux six puissances signataires du Congrès de Berlin présidé par le Chancelier de fer

(2) Marcel Léart, p. 6.

son mémoire secret qui demandait une organisation chrétienne autonome entourée des mêmes garanties que celle du Liban. Le projet ne fut pas agréé. L'article 61 du Traité ne modifiait sur le régime de l'Arménie que la garantie des réformes promises qui, au lieu d'être attribuée à la seule Russie, devenait le fait des six puissances signataires, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie adhérant aux efforts combinés de la Russie, de l'Angleterre et de la France. En réalité, « grâce à l'indifférence de l'Europe, la persécution des Arméniens put être poursuivie avec une méthode et un esprit de suite pourtant rares en Turquie » (1).

Voici comment en 1894, lors du soulèvement de Sassoun suivi de répressions sanglantes, M. Paul Cambon résumait, dans la dépêche à M. Casimir Périer, l'état de la question :

Pera, 20 février 1894.

« Un haut fonctionnaire turc me disait, il y a deux ans : « La question d'Arménie n'existe « pas, mais nous la créerons. » La prédiction s'est réalisée. La question arménienne existe aujourd'hui. Depuis plus d'un an, l'Arménie proprement dite et les provinces voisines

(1) Marcel Léart, p. 6.

sont le théâtre d'événements graves : nos consuls nous transmettent chaque semaine la nouvelle d'arrestations, de collisions sanglantes entre les Arméniens et l'autorité. La Porte, dans une récente circulaire à ses ambassadeurs avouait que le sang avait coulé à Yurgat, et le Grand Vizir reconnaissait dernièrement que l'Arménie était pour la Porte la plus grave préoccupation. Les Turcs sont en train de rouvrir la question d'Orient du côté de l'Asie (1). »

Notre ambassadeur constate que l'état d'esprit des Arméniens, grâce aux agissements de la Porte, n'est plus le même qu'au temps du Congrès de Berlin :

« A cette époque, le réveil de la nationalité arménienne ne s'était pas encore produit ; l'idée de l'indépendance arménienne n'existait pas, ou, si elle existait, c'était seulement dans l'esprit de quelques lettrés réfugiés en Europe. La masse souhaitait simplement des réformes et ne rêvait qu'une administration régulière sous la domination ottomane.

« L'inaction de la Porte a découragé les bonnes volontés des Arméniens. Les réformes pro-

(1) *Livre jaune*, p. 11.

mises n'ont pas été exécutées. Les exactions des fonctionnaires sont restées scandaleuses ; la justice n'a pas été améliorée. La création de régiments kurdes hamidiés, soi-disant destinés à surveiller les frontières, n'a pas été autre chose que l'organisation officielle du pillage aux dépens des chrétiens arméniens. »

Ici se plaçait un rapide historique de la propagande arménienne en Europe qui, n'ayant pu intéresser la France à sa cause (1), s'était centralisée dans le Comité de Londres. M. Cambon en expose le but et les intentions.

« Il fallait faire pénétrer dans la masse de la population arménienne deux idées très simples : l'idée de la nationalité et l'idée de la liberté.

« Les Comités se chargèrent de les répandre ; les Turcs, par leur système inintelligent de persécutions et d'exactions se chargèrent de les faire valoir. Peu à peu, il se sont rendus odieux et insupportables à des populations qui s'étaient accoutumées à leur esclavage, et comme s'il ne leur suffisait pas de provoquer ces mécontentements, les Turcs se sont plu à les grossir en traitant les mécontents de

(1) Voir plus haut, p. 26.

révolutionnaires, et les protestations de complots.

« A force de dire aux Arméniens qu'ils complotaient, les Arméniens ont fini par comploter...

« Le terrain une fois préparé, il ne manquait plus qu'un prétexte ou un encouragement... les Arméniens le trouvèrent dans la nomination au poste de Catholicos de Monseigneur Kirimian, ancien patriarche arménien de Constantinople, exilé à Jérusalem à cause de son patriotisme (1). »

M. Cambon renvoie ici à ses dépêches de l'année précédente sur les événements de Césarée et de Marsivan (janvier 1893), le procès d'Angora (mai-juin), l'exécution de cinq condamnés pendus au mois de juillet. Ils étaient quinze d'abord : la peine de mort fut commuée pour dix d'entre eux en huit ans de travaux forcés (2).

« Par sa rigueur, la Porte consacrait un mouvement qui compte à présent des martyrs ; par son entêtement à maintenir en Arménie un véritable régime de terreurs, arrestations,

(1) V. *Livre jaune*, p. 12.

(2) Cf. *ibid.*, p. 10, une dépêche de M. de la Boulinière, chargé d'affaires de France à Constantinople à M. Deville, ministre des affaires étrangères, datée de Thérapia le 6 août 1893.

assassinats, viol, etc., elle semble prendre plaisir à hâter les événements. Il y a quinze jours, des troubles si graves ont éclaté à Yuzgat qu'on parle, à la Porte même, de 500 victimes.

L'ambassadeur, reconnaissant les difficultés pratiques de l'autonomie jadis rêvée, ajoute :

« Reste la promesse de réformes. Mais on sait ce que vaut en Turquie ce genre de promesses.

« Pour introduire une réforme, il faudrait d'abord tout réformer. Quant aux améliorations de détail qui auraient peut-être satisfait les Arméniens il y a dix ans, il est à craindre qu'ils ne s'en contentent plus maintenant. »

Bref, en cette question que le Sultan laisse ouverte et envenime à plaisir,

« le traité de Berlin sera remis sur le tapis et une intervention s'imposera. Sera-ce demain ? Sera-ce dans plusieurs années? Nous ne pouvons déterminer aucune date.

« Ce qu'on peut dire, c'est qu'en Turquie, les situations les plus étranges se maintiennent longtemps ; il faut seulement s'attendre tous

les jours à les voir craquer et ne pas s'en étonner (1). »

Il fallait surtout s'attendre aux solutions sanglantes, qui l'eussent été encore plus sans l'énergie de M. Paul Cambon et la courageuse intervention de nos consuls. Bornons-nous à glaner dans les témoignages officiels et incontestables quelques faits et quelques dates jalonnant la longue série des massacres avant et après l'octroi de la nouvelles Constitution turque.

(1) *Livre jaune*, p. 13.

V

LES MASSACRES SOUS ABD-UL-HAMID

1894-1897

A un simple résumé chronologique, trop éloquent dans sa sécheresse, nous ajouterons seulement quelques témoignages vécus, attestant les efforts de nos agents français et l'évidente mauvaise volonté de la Turquie secrètement encouragée par une complicité inavouable. Abd-ul-Hamid fut pour le Kaiser un ami compromettant, mais ce ne fut pas impunément pour ses sujets qu'il se sentait appuyé par l'Allemagne.

1. **Massacres de 1894**. — Evénement de Sassoun au sud du lac de Van, près de Bitlis et Mouch.

Lors de la perception de l'impôt, des Arméniens ruinés par les exactions des Kurdes (1) répondent au collecteur qu'il sera payé quand l'administration les mettrait à l'abri des aghas kurdes. La Porte

(1) Cf. plus haut, p. 22, ce qui a été dit de l'halif dans l'enquête qui suivit cette révolte.

envoya comme collecteurs un corps d'irréguliers turcs qui fut repoussé par les paysans arméniens. Ce fut le signal d'une répression féroce et d'une véritable chasse à l'homme. Trente villages furent pillés et incendiés jusque dans le vilayet de Diarbékir (1).

2. **Massacres de 1893 et 1894**. — Evénements de Césarée et Marsivan. Tuerie de Yurgat (2).

3. **Massacres de 1895**.

30 septembre. — Manifestation des Arméniens de Constantinople devant l'Eglise patriarcale de Koum-Capou. Charge et bagarre avec l'aide de la population musulmane contre les Arméniens inoffensifs (3).

1er et 2 octobre. — Emeute de Trébizonde (4); pillage et massacres organisés (*fin d'octobre et novembre*) à Erzeroum (5), Sivas, Diarbékir et Orfa.

(1) Voir le *Livre jaune*, p. 14 et 16 et p. 96, le rapport de la commission d'enquête enfin nommée sur les instances des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie qui constate l'exactitude des rapports parvenus à Constantinople aux trois ambassades.

(2) Voir plus haut, p. 38, la lettre de M. Paul Cambon.

(3) Lettre de M. Paul Cambon à M. Hanotaux, Thérapia, 30 sept. 1895. *Livre jaune*, p. 140.

(4) *Id.*, Thérapia, 12 octobre, p. 150.

(5) *Ibid.*, Péra, 31 octobre, p. 163.

Outre le *Livre jaune*, nous avons sur ces événements du mois de novembre 1895 les détails les plus topiques dans le *Journal de la femme d'un Consul de France en Arménie*, paru d'abord en fragments dans la *Revue des Deux Mondes* puis édité d'une façon plus complète par M. Masson-Forestier en 1903 (1).

M. Maurice Carlier, envoyé comme consul à Sivas (l'ancienne Sébaste, capitale de l'Arménie première) (2) arriva le 17 août 1895 « à ce poste de combat » où M. Paul Cambon lui avait dit, le 5 janvier précédent, de « s'attendre à tout. » Sa femme (née Emilie Thévenin) a relaté dans un journal de poignant intérêt les tueries que leur énergie à tous deux contribuèrent à limiter. Il convient de donner large place à ces témoignages, plus précis que les procès-verbaux officiels et plus expressifs, parce que relatant des choses vues et reflétant plus vivement certains menus faits forcément négligés dans les dépêches générales où se révèlent les procédés orientaux pris sur le vif.

A peine arrivé à Sivas, M. Carlier constate que les bruits sinistres circulent. « Il faut, note, le 17 août, le journal, tout attendre du *Grand Assas-*

(1) Paris, Félix Juven, in-8° de 156 p.

(2) Chef-lieu du vilayet sur la Kizil-Irmack, à une altitude de 1.300 mètres, comptant alors 1.600 habitants.

sin. On le dit de sang arménien et persuadé que les Arméniens le tueront s'il ne prend les devants. »

C'est le 4 novembre qu'on commence à tuer au quartier arménien de Sivas, bien que, par son énergique intervention, notre consul ait protégé son voisinage. Mais les campagnes environnantes sont à la merci des assassins et les nouvelles des vilayets voisins (Diarbékir, Erzeroum) arrivent précises et navrantes. Relevons les principaux traits où éclate davantage la participation du pouvoir.

« *5 novembre*. — Karahissar, Zara, Divzeghi sont en flammes. On y a tout massacré, sauf quelques centaines de très jeunes enfants laissés là au milieu des ruines.

« *7 novembre*. — Le consul de Diarbékir, M. Meyrier fait passer de très mauvaises nouvelles... Il (M. Carlier) estime qu'à moins d'un ordre formel du Sultan ordonnant les massacres, il n'y aura rien de bien terrible, Musulmans et Arméniens étant à son avis aussi lâches les uns que les autres. »

La durée et l'étendue des meurtres montra bientôt d'où venait l'inspiration avec, en plus, l'hypocrisie de faire croire à des provocations arméniennes.

« *11 novembre.* — Inouïe, la façon dont les tueurs ont commencé à Erzeroum ! Ils ont égorgé, dans son bureau, un agent de la mairie, un Arménien, puis lui ont rasé la barbe et maquillé la figure. Alors ils l'ont habillé en Turc, puis ils ont promené son corps par la ville en hurlant : Vengeance ! Vengeance ! Aussitôt soulèvement du peuple. »

Le 12 novembre, on entend au consulat des feux de peloton. Renseignements pris, Mme Carlier écrit :

« On a tout tué dans le Bazar. Pas un Arménien n'a survécu. Quelques-uns s'étaient réfugiés dans un entrepôt, mais la troupe a fait une sape par en dessous. Elle les tue en ce moment à coup de baïonnette... C'est pour cela qu'on entend plus de bruit, des soldats repassent au bout de la rue chargés de butin, les mains en sang. Deux officiers sont suivis chacun par un hamal (porteur).

« La populace continue à piller... Cette populace a commis des atrocités. Comme elle n'avait pas d'armes, elle assommait ses victimes à coups de matraque, de barre de fer ou leur écrasait la tête entre des pierres — ou encore allait les noyer dans la rivière devant leurs

femmes. On a vu ainsi passer des Arméniens qui n'essayaient pas de se défendre. On les déshabillait et on les mutilait horriblement avant de les tuer. »

Plus de cinq cents malheureux s'étaient réfugiés chez le consul, y compris les deux archevêques, le grégorien et le catholique, pendant que deux mille de leurs ouailles restaient assiégées dans l'église arménienne. M. Carlier rongeant son frein s'écriait : « Et dire que pas un des cinq cents... qui nous encombrent n'est capable de prendre un fusil ! »

Voilà cependant les hommes que le Sultan et ses partisans ont voulu présenter comme des provocateurs. Ils étaient peu capables d'entendre les conseils du consul : « Qu'ils sortent leurs grands coutelas et tiennent les Turcs en respect ! Après tout il n'y a jamais eu de sécurité dans ces pays et les chrétiens ont toujours dû y user de la force pour subsister. »

Et M. Masson-Forestier remarque avec raison qu'il suffit de feuilleter le *Livre jaune* et aussi le *Blue Book* pour voir « que presque partout les consuls tiennent le même langage aux Arméniens qui se trouvèrent bien du conseil ».

A la même date du 12, le journal relève ce trait significatif :

« J'apprends qu'à six heures, les muezzins du haut des minarets ont félicité le peuple d'avoir bien massacré.

« *13 novembre.* — En somme, il doit y avoir environ 1.200 tués, mais plus de cinq mille sont saufs ; tout le quartier autour de nous est resté intact. »

Mais quel triste spectacle, même après l'enlèvement des victimes d'une nouvelle tuerie, dans la campagne, près du fleuve, où les coups de feu avaient été entendus.

« Ce n'était pas la troupe, mais des montagnards du dehors. Il paraît que les bords de la rivière sont couverts de cadavres.

« Dans certains endroits les assassins jouent aux boules avec des têtes qu'ils se lancent.

« Toute la ville sent une odeur de charnier : on est obligé de fermer les fenêtres.

« Aucun cadavre sur la route, mais du sang partout, poissant aux pieds, des débris de cervelle, des cheveux. Partout des maisons saccagées.

« Sur la route il (Panayotti, leur domestique grec) a vu tuer sept ou huit Arméniens comme des moutons, sans qu'ils aient tenté de se défen-

dre, muets. Et pourtant ce sont de solides gaillards.

« *Dimanche 17 novembre.* — C'est navrant que le sang ne cesse pas de couler. Hier 44 ont été tués sans bruit.

« *19 novembre.* — Le froid arrive, les meurtres diminuent. Hier on n'a tué que 16 Arméniens.

« *24 novembre.* — Dans le Zeitoun et dans le pays de Dan, les Arméniens (ceux-là sont d'origine circassienne) se défendent intrépidement (1). Dans les villages, on massacre toujours. A Sivas, nous comptons 1.500 tués, 300 magasins et 400 échoppes entièrement détruits, la misère des survivants est poignante.

« On voit des chiens passer, ayant à la gueule des débris humains : ils ont été déterrer des cadavres dans les champs.

« *26 novembre.* — Les sinistres turbans blancs qu'arborent les Turcs quand ils ont tué un *giaour* reparaissent en masse. Très significatif.

« *29 novembre.* — Sur la place du Konak, à deux

(1) Zeitoun « Victoire invraisemblablement héroïque de 6.000 Arméniens sur 50.000 Turcs » est un nom qui sonne mal chez les survivants du drame. (CONTENSON, *Chrétiens et Musulmans*, p. 32.)

pas du général de division, en plein jour trois Arméniens ont été assassinés. Il n'y a pas eu d'arrestation. »

L'autorité s'entendait d'ailleurs à faire le silence et à cacher les responsables. Témoin ce trait :

« *8 décembre*. — Hier, un Turc qui avait beaucoup pillé et parlait trop haut, a été jeté en prison, chaînes aux pieds. Il a continué, citant des noms de chefs. Ce matin, on l'a trouvé mort dans sa cellule. »

Le 1er juin de l'année suivante 1896, M. Carlier qui avait contracté une grave maladie, reçoit son changement pour Janina. Une foule d'Arméniens profitent de son départ pour émigrer et, sur le chemin du retour, sa femme décrit les scènes de désolation qu'ils rencontrent.

« *17 juillet*. — Les boutiques éventrées restent fermées, le commerce est tué pour longtemps, car par ici, on n'a pas massacré seulement des Arméniens, mais aussi des Grecs, des Syriens et des Juifs — en somme tous les riches.

« Notre marche est retardée par une masse de chariots d'Arméniens qui nous précèdent. D'autres nous suivent. Tous ceux de Sivas ou

des environs qui songeaient à émigrer en Europe, mais n'osaient à cause des brigands (1) ont profité de notre escorte. »

C'est à la fin d'octobre 1895 que les troubles avaient commencé au vilayet de Diarbékir et sans la fermeté du consul, M. Meyrier, énergiquement appuyé par M. Cambon, les massacres se fussent étendus davantage.

Il convient d'extraire du *Livre Jaune* les preuves de cette vigilante intervention des autorités françaises qui ne se laissaient tromper ni sur la prétendue bonne volonté du gouvernement turc, ni sur la soi-disant agression arménienne.

M. Paul Cambon écrivait à Saïd-Pacha, ministre des Affaires étrangères de Pera, le 4 novembre 1895, une note très circonstanciée, se plaignant de ce que, malgré l'insuffisance d'Asiz Pacha, vali intérimaire de Diarbékir, qu'il avait signalée, plusieurs semaines auparavant, celui-ci venait d'être confirmé dans ce poste. Le 30 octobre, le vice-consul avait signalé le mouvement musulman des protestataires qui réclamaient contre les réformes promises.

Aniz Pacha assurait au vice-consul qu'il répondait de la tranquillité du côté des musulmans.

(1) Surtout des Arméniens convertis de force au mahométisme et sûrs d'être massacrés s'ils renient la foi de Mahomet.

« ...L'événement a malheureusement prouvé, dit M. Cambon, combien étaient exactes les informations rapportées au vali par l'agent du gouvernement français. Il prouve péremptoirement aussi combien est fausse la prétention qu'a la Sublime Porte d'imposer aux Arméniens le rôle de provocateurs...

« Notre agent, M. Meyrier, a vu de ses fenêtres, depuis deux jours, les représentants de la force armée faire cause commune avec la pire populace et se ruer sur les chrétiens (1). »

Sachant son consul menacé, M. Cambon lui télégraphie ce mot laconique qui le sauva :

« Pera, 4 novembre, 2 h. du matin.

« Vous pouvez dire à votre vali que sa tête me répond de la vôtre. Je viens de le déclarer au grand vizir (2). »

Résumant la situation d'alors, notre ambassadeur écrivit à M. Berthelot, alors ministre des Affaires étrangères :

« Pera, 7 novembre.

« La situation de l'Asie-Mineure reste très inquiétante. Aux observations des ambassadeurs,

(1) *Livre jaune*, p. 167, Péra, 4 novembre.
(2) *Ibid.*, p. 170.

la Porte a répondu par l'annonce d'une levée de 60.000 hommes de réserve en Asie-Mineure et 15.000 en Syrie; mais ils ne sont pas organisés. On peut se demander s'ils ne contribueront pas à augmenter le désordre.

« ...A Erzeroum, 350 Arméniens et 12 Turcs ont été tués. Cette proportion indique le caractère de la lutte.

« A Diarbékir où le massacre a duré pendant trois nuits consécutivement, notre consul estime à 5.000 le nombre des victimes (1). »

Il n'est pas inutile, à propos de cette annonce d'une levée d'hommes qui inquiétait à bon droit l'ambassadeur, de décrire l'effet habituel en ces pays d'une « convocation des rédifs ou soldats de la réserve ».

« Il faut avoir habité la Turquie, écrit M. de Contenson, pour savoir qu'un appel de rédifs produit sur les populations le même effet que l'annonce d'une invasion de sauterelles, du choléra ou de la peste. Pendant les jours qui suivent, on ne peut s'aventurer ni sur les routes, ni même souvent dans les rues des villes. Des bandes de ces malheureux, violemment arrachés à leurs familles et à leurs tra-

(1) P. 171.

vaux pour un temps qu'ils ignorent, et en rejoignant leurs lieux de mobilisation, se livrent à tous les excès (1). »

Les événements d'Orfa, meurtres, incendies et viols que M[me] Carlier se refusait à décrire (2), ont été consignés dans le rapport officiel publié au Supplément du *Livre jaune* des Affaires arméniennes. (3)

Je préfère citer la relation recueillie de la bouche de témoins oculaires par le même voyageur auquel nous avons déjà emprunté plus d'un renseignement topique constaté *de visu*.

Il y eut à Orfa, l'ancienne Edesse, le 28 octobre, une première échauffourée « sorte de répétition manquée d'un drame qui devait être joué deux mois après », où les Kurdes et les Arabes tuèrent une soixantaine d'Arméniens, mais pillèrent, avec les boutiques de ceux-ci, des magasins musulmans.

Mais le 28 décembre, après de longs pourparlers pendant lesquels le gouvernement, tout en rassurant les inquiétudes des Arméniens, leur a fait livrer leurs armes,

(1) *Chrétiens et musulmans*, p. 31.

(2) Le 29 janvier 1896, M[me] Carlier avait écrit dans son journal : « On parle à Orfa, du côté de Diarbékir, d'horreurs telles que je n'ose écrire ce qu'on nous rapporte. »

(3) P. 16-18.

« le bataillon de rédifs d'Alep, récemment arrivé, se mit à cerner le quartier arménien du côté de la campagne et à fermer les issues du côté de la ville... le bataillon des rédifs d'Orfa, seul capable de se diriger dans le dédale des rues de la ville dont il est originaire, est partagé en sections et en escouades. Chacune est chargée d'opérer dans un secteur déterminé. »

La tuerie commence à midi au signal des muezzins, et les soldats flanqués d'habitants armés exécutent leur consigne qui est de tuer tous les hommes valides. « On pillera et violera ensuite. » Et l'on tue jusqu'au soir, s'arrêtant au signal du clairon. Le lendemain, reprise de la funèbre besogne, le cordon de surveillance étant demeuré à son poste pour empêcher toute fuite.

Plus de deux mille malheureux se sont réfugiés dans la cathédrale arménienne.

« Je l'ai visitée cette église, écrit M. de Contenson... elle mesure quarante-cinq pas de long de la porte d'entrée au fond de l'abside et trente-deux pas de large. Quand les Turcs y pénétrèrent, les uns voulaient enlever les femmes et les jeunes filles, d'autres piller les bijoux et les trésors qu'on y avait apportés, d'autres continuaient à massacrer et un der-

viche, célèbre par son fanatisme, avait établi une sorte de billot où il coupait les têtes sans se lasser (1). »

Ce forcené qui tirait gloire de ses exploits était encore à Alep quand y débarquèrent nos voyageurs :

« Un derviche qu'on nous montre au bazar se vante d'avoir massacré quatre-vingt-dix-neuf chrétiens à Orfa, il tua un chien pour compléter la centaine (2). »

Enfin le massacre allait trop lentement à leur gré :

« Les musulmans montèrent dans la tribune et les galeries des bidons de pétrole dont ils arrosèrent les réfugiés. On y mit le feu et bientôt il n'y eut plus qu'un immense brasier de chair humaine sur lequel s'effondraient de temps à autre les galeries chargées d'Arméniens dont les supports étaient rongés par le feu.

« Aujourd'hui les murs encore debout de la basilique apparaissent noircis par la fumée sur toute leur étendue. Leur base jusqu'à hauteur

(1) *Chrétiens et musulmans*, p. 60.
(2) *Ibid.*, p. 16.

d'homme est garnie de traces de sang. Des interstices du pavé, je fais sortir avec une canne une sorte de graisse brûlée, à l'odeur âcre. C'est de la chair humaine réduite en une sorte de bouillie qui est venue se loger là.

« Ce monument a d'ailleurs été nettoyé et désinfecté dans toutes les règles. On chargea les juifs de cette besogne et ils y trouvèrent leur profit, car mainte famille arménienne avait apporté avec elle dans ce soi-disant refuge tout ce qu'elle possédait en argent et en bijoux. Ce fut le salaire du fossoyeur.

« En même temps qu'avait lieu l'incendie de l'église, le clou du drame, dans la journée du 29, le massacre, les enlèvements de femmes et le pillage avaient pris la plus large extension dans le quartier arménien...

« Enfin le soir, au coucher du soleil, quatrième et dernière sonnerie de clairon. La tragédie touchait à sa fin (1). »

Aux massacres de 1895 se rattache le meurtre du P. Salvator, sujet italien, mis à mort avec onze de ses compagnons, par les soldats qui les conduisaient en prison.

(1) Contenson, *ibid.*, p. 62.

« Il est bien avéré à présent, écrivait le 13 janvier 1896, M. Paul Cambon, que le supérieur de la mission des Pères de Terre-Sainte de Jenidjé, près Marache, le Père Salvator a été tué entre Moutchouk-Déreni et Marache par la troupe qui l'emmenait prisonnier (1). »

Le meurtrier responsable, le colonel Mahzar-Bey fut rencontré le 1er avril 1897 par le voyageur français déjà cité, près du pont de Mourad-Pacha jeté sur le Kara-Sou sur la route d'Alexandrette.

« Voyageant en personnage de distinction, à cheval, accompagné à sa gauche d'un officier turc qui lui cède le pas », il recevait des « marques de profonde déférence des quatre gendarmes » qui formaient pour lui l'escorte réservée en Orient aux fonctionnaires d'importance. »

« Il semble, écrit M. de Contenson, avoir pris assez philosophiquement ses procès de Marach et d'Alep et son exil au Hedjaz, pour lequel il s'embarque à Alexandrette. On pense dans le pays, que dans moins d'un an, on verra arriver dans un coin de l'Empire ottoman, sous le nom de quelque Suleïman

(1) *Livre jaune*, p. 196.

ou Osman-Pacha, un général qui ressemblera trait pour trait à Mahzar-Pacha (1) »

Au reste, les scandaleuses faveurs accordées aux bourreaux les plus zélés des Arméniens, tel que ce Zekki-Pacha que stigmatisent les dépêches de M. Meyrier, de Diarbékir, au 5 octobre 1894 (2), et Bergeron, d'Erzeroum, le 24 novembre, crient assez haut la part du gouvernement dans ces tueries.

L'opinion des Turcs était exprimée avec un cynisme naïf par la réflexion d'un des camarades du colonel exilé pour la forme un an après son attentat. « C'est un maladroit : pourquoi s'est-il attiré des difficultés en assassinant un Européen, tandis qu'il pouvait massacrer librement des centaines d'indigènes ? »

Les détails rapportés jusqu'ici nous dispensent d'insister sur les étapes de l'année sanglante qui suivit 1895 et continua le système turc. Il suffira du court résumé chronologique, cité à l'Appendice.

4. **Massacres de 1896**. — Il suffirait de relever, dans les dépêches de notre ambassadeur M. Paul Cambon au ministre des Affaires étrangères, M. Berthelot, puis M. Bourgeois, quelques faits et

(1) *Chrétiens et musulmans*, p. 13.
(2) *Livre jaune*, n° 10, p. 15 et 19.

quelques dates, pour montrer comment se soudent les massacres de 1895, avec ceux de l'année suivante et qu'elle fut dans les uns et les autres la connivence des autorités turques.

« Dans le vilayet de Sivas, à Vézir-Kenpru, localité voisine de la frontière du sandjak de Samsoun, plus de 200 Arméniens ont été tués vers le milieu de décembre...

« A Diarbékir... les Turcs ont failli amener, le 31 décembre, un retour des désordres... La situation demeure néanmoins précaire dans cette ville. Des comités secrets musulmans, dont le vali Aniz Pacha ne serait pas le membre le plus inactif s'y sont fondés... Je n'ai cessé de demander à la Porte le remplacement du vali... (1) »

« Avant-hier, des désordres ont eu lieu à Killis, à huit heures d'Alep. La Porte avoue dix morts parmi les Arméniens et un certain nombre de blessés, dont quatre musulmans (2). »

« Notre consul à Erzeroum fait savoir que, dans les environs de Van, les Kurdes ont saccagé des villages, tué 30 Arméniens ou Nestoriens, blessé un grand nombre d'habitants... »

(1) *Livre jaune*, p. 195, à M. Berthelot, de Péra, le 13 janvier 1896.

(2) Le même au même, de Péra, le 23 mars 1896, *ibid.*, p. 219.

« Le meurtre d'un prêtre arménien catholique et de quatre fidèles de sa communauté à Killis est confirmé : il a eu lieu le 8 mars. D'après les renseignements de notre consul à Alep le total des morts serait de cent (1). »

« Le 26 août 1896, avait lieu l'attentat contre la Banque ottomane à Constantinople, événement dans lequel on a vu un coup de désespoir d'une bande arménienne décidée à attirer coûte que coûte l'attention de l'Europe sur sa malheureuse nation, mais dont en réalité, la cause est restée mystérieuse (2). »

Nul ne sait si l'histoire expliquera jamais cette énigme et trouvera le moyen d'établir d'où partaient au juste les provocations. Ce qui est avéré c'est l'atrocité de la répression, cet événement étant devenu le signal d'un massacre systématique de tous les Arméniens.

Notre chargé d'affaires à Constantinople, M. de la Boulinière écrivait à M. Hanotaux, de Thérapia, le 3 septembre :

« Des hordes sauvages se précipitaient sur toutes les maisons arméniennes et faisaient une véri-

(1) *Livre jaune*, p. 222, lettre à M. Bourgeois, ministre des Affaires étrangères.

(2) Contenson. *Les Réformes en Turquie*, p. 30.

table boucherie de leurs habitants. Deux des secrétaires d'ambassade qui se trouvaient dans le haut de Pera… ont été témoins de l'acharnement des assassins. Armés de leurs gourdins ensanglantés, les mains et les vêtements rougis, ceux-ci ne faisaient quartier à aucun Arménien, les assommant froidement et s'acharnant sur des cadavres. Des officiers connus de nous tous encourageaint le meurtre et le pillage des magasins, et pas plus la troupe que la police ne songeaient à arrêter ces scènes de sauvagerie. »

« Nous nous sommes trouvés de nouveau en présence du système inauguré lors des massacres du 30 septembre 1895 : déchaîner la lie de la populace, et s'en faire, après les troupes, un rempart et un appui, en laissant libre cours à ses passions fanatiques et sanguinaires (1). »

Cet acharnement des bourreaux multipliant les blessures a été constaté d'une façon topique. Après l'une des échauffourées qui ensanglantèrent Constantinople et firent des milliers de victimes parmi les Arméniens inoffensifs, les sœurs françaises de Saint-Vincent-de-Paul avaient obtenu de chercher

(1) *Livre jaune*, p. 274.

si, parmi les 3.000 cadavres apportés sur soixante tombereaux à Schichli, quelques victimes encore vivantes ne risquaient pas d'être enterrées avec les morts. L'extraordinaire vitalité de l'Arménien qu'on voit parfois se relever d'horribles blessures inspirait le charitable dessein. Sur ce nombre trois Arméniens dont un enfant respiraient encore et furent sauvés, et le moins blessé avait le crâne ouvert et, dans la poitrine, sept coups de baïonnette. Pour qu'il ne survécut que trois victimes sur ces trois mille, il fallut que la rage des meurtriers multipliât ses efforts.

La tuerie de Constantinople n'était qu'un signal.

Le mois suivant, en septembre, à Eghin, de nombreux massacres accompagnés de la destruction des maisons arméniennes signalèrent le zèle du gouverneur, qui quelques jours après fut favorisé d'un avancement.

La monotonie de ce résumé funèbre ne doit pas pouvoir être aisément rompue, puisque rien ne ressemble plus à un massacre qu'un autre massacre. Elle disparaîtrait cependant si l'on avait le loisir de signaler en détail les conversions à l'islamisme imposées aux survivants.

« C'était, remarque un juriste, un moyen très sûr, en enlevant l'Empire à l'influence chrétienne,

de le faire échapper au contrôle de l'Europe (1). »

La politique panislamique du Sultan, affirmant de toutes façons son pouvoir personnel sous les apparences hypocrites de conseils demandés aux puissances et tout en multipliant des promesses ou des plans de réforme qui leurrèrent trop longtemps les cabinets européens, trouvait son compte à désagréger l'Arménie. Le coup de force qui contraignit le Patriarche Mgr Izmirlian, élu en janvier 1894, à démissionner à la fin de l'année suivante ouvrit les yeux des plus aveugles. Il était évident que la Porte ne lui pardonnait ni son rapport ou takrir du mois de mars 1895 adressé aux ambassades de France, d'Angleterre et de Russie, ni surtout la part qu'on lui prêtait dans le *Memorandum* des puissances présenté le 11 mai suivant (2). Le Sultan y avait répondu par un contreprojet que M. Cambon a nommé un « travail informe, ne contenant aucune disposition de garantie ».

Mis au pied du mur, par le libellé collectif des trois puissances du 20 octobre 1895, qui l'engageait à fond, Abd-ul-Hamid, procédant par élusions successives, multipliait les coups de force, sûr qu'une intervention armée — la seule chose

(1) Surbézy, p. 29. Cf. *Livre jaune*, p. 229.

(2) Voir le texte de ce projet au *Livre jaune*, p. 45 à 46.

qu'il redoutât — serait entravée par son ami et associé de Berlin. La nomination de Mgr Bartholomeos, ecclésiastique tout dévoué au Sultan, après la démission du Patriarche et surtout la partialité révoltante du tribunal de répression, institué sur les désordres de Constantinople du mois d'août 1896, faillirent acculer l'Europe à cette intervention qu'elle s'accordait surtout à éviter.

Le tribunal d'exception dont les puissances avaient exigé la suppression le 9 novembre 1896, siégait encore le 14 et ne cessa que sur la menace que fit M. Cambon de quitter Constantinople.

Alors fut accordée, sous la contrainte, l'amnistie générale du 22 décembre, après que Mgr Maghaki Ormanian, archevêque et supérieur du grand séminaire d'Armache, élu Patriarche le 19 novembre et installé le 10 décembre, après sanction du Sultan, eût déposé une note ferme et modérée qu'un décret impérial acceptait, non sans réserve.

Cette demi-satisfaction accordée de force aux Arméniens, avait pour unique but de débarrasser le Sultan de l'ingérence de l'Europe. Cet apaisement passager ne constituant aucune garantie d'avenir consacrait la faillite de l'article 61 du traité de Berlin; il démontrait aussi que la Turquie refusait finalement de donner à ses sujets chrétiens la preuve modique « de bonne volonté et d'humanité » sanctionnée par cette clause de 1878. Pour-

quoi, et qui devait payer les frais de la transaction pacifique qui avait fini par prévaloir, malgré la déclaration de lord Salisbury, disant, le 20 octobre 1896 : « Il est devenu évident qu'à moins que ces grands maux puissent être supprimés, la longanimité des puissances de l'Europe ne parviendra pas à prolonger l'existence d'un Etat que ses propres vices font tomber en ruine. »

Il sera trop aisé à l'histoire de répondre. Mais avant de signaler dans ces agissements la main de l'Allemagne, rappelons l'admirable conduite de nos consuls aux plus sombres jours des massacres.

Le 27 juillet 1896, M. Cambon, au palais de l'ambassade à Thérapia créait chevalier de la Légion d'honneur, M. Maurice Carlier « en même temps que ses collègues, Meyrier et Roqueferrier (1). »

« Nul n'a fait plus que vous, lui disait-il. Résidant dans le vilayet qui comptait la population arménienne la plus nombreuse, vous avez réussi par votre activité, par votre dévouement à ce que ce fût celui qui comptât *le moins* de victimes. Ce beau résultat est votre œuvre personnelle (2). »

(1) Mme Emile Carlier, *Au milieu des massacres*, p. 123
(2) *Ibid.* p. 125.

Le *Journal officiel* du 25 janvier 1903, accordait la même distinction à la femme de ce vaillant qui, nous l'avons vu, contribua par son énergie à ramener saine et sauve jusqu'à la mer la caravane des Arméniens qui s'exilaient de Sivas. Et il faudrait citer ici la magnifique page écrite à l'éloge de Mme Meyrier, femme du consul de Diarbékir à qui fut accordé le grand prix Audiffred pour avoir préservé aussi du massacre une colonne de réfugiés qu'elle défendit comme un général couvre une retraite désastreuse (1).

Quant au consul d'Erzeroum, qui en 1903 était agent consulaire au Brésil (Sao-Paolo), voici son éloge sous la plume autorisée de Mme Carlier:

« Echappé à la tuerie des rues de Trébizonde et ayant eu grand'peine à gagner son poste, M. Roqueferrier n'a pas craint de se risquer hors du consulat et d'encourir la colère des autorités en les sommant d'arrêter le massacre. Eusuite, tandis qu'on enterrait en secret les victimes et qu'il y avait défense aux chrétiens d'approcher, il est arrivé, son appareil photographique à la main, et a pris des clichés effroyables (2).»

(1) M. Victor Bérard a inséré cette magnifique citation à l'ordre du jour, dans son beau livre *La Politique du Sultan*.
(2) Mme Carlier, p. 123.

Il faudrait relever, au *Livre jaune*, la liste de tant de dévouements analogues, sans compter les actes obscurs des représentants de la France en Orient, toujours dignes de leur passé. Un mot résume tout : nos consuls ont été héroïques. Ils ne pouvaient aller au delà. Il eût fallu, il est vrai, comme ils le souhaitaient tous, pour la sécurité des opprimés et l'honneur complet du pays, qu'ils pussent faire davantage.

Certains publicistes pourtant ont jugé que ce fut trop, se faisant les défenseurs du Sultan contre les Arméniens traités par eux de purs rebelles. Taire ces divergences serait manquer à l'histoire, qui leur doit une mention, comme elle enregistrera le rôle odieux joué dès lors par l'Allemagne tentaculaire et son Empereur, ami et flatteur du Sultan rouge.

VI

VOIX DISCORDANTES

Ne faut-il pas ranger sous ce titre l'attitude de la presse trompée ou volontairement muette? Que devraient penser nos consuls en recevant les journaux de France? Mme Carlier a cité dans son *Journal* au 30 novembre 1895, alors que le massacre bat son plein à Sivas, la version qu'ils donnaient des événements d'Orient. « Les révoltés arméniens ont attaqué traitreusement les Hamidiés. Ils ont été défaits. » C'est tout.

Quelle amertume dans cette constatation! M. V. Bérard, publiant le volume de Georges Gaulis *La Ruine d'un Empire*, a dit dans sa préface ce que dut éprouver souvent cet informateur consciencieux, lorsqu'étaient tronquées ou affadies les informations que durant son premier séjour à Constantinople (septembre 1895 à octobre 1898) il essayait de donner au public français sur les massacres arméniens.

Mais il faut flétrir, plus encore que des réti-

cences volontaires ou non, des manifestations qui ressemblèrent trop à des complicités.

La brochure intitulée L'*Agitation Anglo-Arménienne*, signée P. Abdon Boisson, tirage à part d'un article paru dans la *Nouvelle Revue moderne* du 15 avril 1890, est instructive à cet égard, bien qu'elle ne présente guère d'argumentation sérieuse. C'est une pure apologie du Sultan et un pamphlet contre l'Angleterre.

Plus significatif encore est un opuscule de 102 pages du vicomte R. des Coursons : *La Rébellion arménienne, son Origine, son But*, publié à Paris, en 1895, à la Libraire du service central de la Presse.

J'ai dit plus haut comment les Kurdes semblent à cet auteur plus intéressants que les Arméniens, dont, pour lui, l'agitation révolutionnaire est fomentée par l'Angleterre. Il va sans dire qu'il tourne en dérision le memorandum des réformes proposé par les puissances.

A propos des massacres de Sassoun qu'il essaie de réduire à fort peu de chose en invoquant — la caution est mince — une information américaine, il s'indigne de la prétention d'une enquête en apportant cet argument énorme : « Qu'aurait dit le gouvernement français si ses voisins lui avaient imposé une enquête après l'Affaire de Fourmies ? » Mais faut-il s'étonner de voir traiter

ainsi la question du droit d'intervention en Turquie? L'auteur qui affecte des allures très aristocratiques ne dit-il pas dédaigneusement que « les finesses diplomatiques ne sont pas le fait des démocraties » ? (1).

Il est certainement plus porté vers les amis du pouvoir personnel comme l'Empereur Guillaume, dont il recommande l'alliance, et surtout Abd-ul-Hamid.

Quoi qu'il en soit, un de ses lecteurs à la Bibliothèque nationale, un Arménien réfugié peut-être, qui était peu au fait de notre langue a constellé les marges d'apostrophes indignées, où je relève celle-ci : « Combien vous êtes payé par le Sultan le Rouge pour tenir un pareil langage ? »

Je me bornerai, pour ma part, à édifier les lecteurs par cette courte et suggestive citation : elle suffit à châtier l'auteur par son propre texte.

« Jusqu'à ce jour la sagesse et l'habileté du Sultan ont épargné à l'Europe le fléau d'une guerre générale ; pour que cela dure, il faut que ces Etats soutiennent personnellement Abd-ul-Hamid avec loyauté, avec désintéressement, avec énergie, avec persistance.

(1) P. 98.

« Car la tranquillité en Orient, c'est la paix en Europe (1). »

Ce *satisfecit* décerné au Sultan rouge en 1895 ressemble singulièrement à l'approbation du Kaiser lui envoyant son portrait après les massacres de Constantinople de la même année. C'est le lieu de montrer sommairement et d'après des autorités irrécusables, la main allemande s'avançant vers l'Orient et les étapes successives de cette « pacifique conquête. »

(1) *Op. cit.*, p. 99.

VII

L'ALLEMAGNE TENTACULAIRE

à Constantinople et dans la question arménienne

L'expression l'*Allemagne tentaculaire* dont Karl Lamprecht a voulu faire un éloge est plus exacte encore que les pangermanistes les plus résolus ne veulent l'avouer. Pour nombre de publicistes ou d'historiens, l'appétit germanique ne s'ouvrit qu'au fameux voyage du 1er novembre 1889 lorsque Guillaume II, qui venait de marier sa sœur au prince de Sparte Constantin, aujourd'hui, régnant à Athènes, franchit les Dardanelles à bord de son yacht le *Hohenzollern*. Il faut remonter plus haut dans ces projets un peu confus de poussée orientale *Drang nach Osten*, où l'on devait rencontrer comme obstacle l'Arménie et par suite la tuer. C'est après la guerre de 1870 que l'Allemagne songea pour la première fois à compléter en Orient sa victoire.

Citons un historien, juriste doublé d'un diplo-

mate et d'un observateur averti. En 1882 M. Edouard Engelhardt, ministre plénipotentiaire, après un séjour en Orient d'une vingtaine d'années publiait à Paris en deux volumes une *Histoire des réformes dans l'Empire ottoman depuis 1826 jusqu'à nos jours* (1).

Or à côté de son sujet, l'auteur en indique un autre à traiter dont l'énoncé suffit à préciser l'origine vraie des appétits germaniques en Asie.

> « La guerre franco-allemande fut fatale à la réforme. Elle n'eut pas seulement pour effet d'amoindrir le rôle de l'Etat qui s'était fait en Turquie l'initiateur d'une œuvre de conciliation et de progrès (2). »

Tout d'abord une réaction de barbarie musulmane répondit à la victoire allemande qui faisait crier aux fanatiques : « Les Prussiens triomphent : nous allons nous débarrasser de la civilisation. » Et ce mot répondait à celui qu'on entendait répéter en Prusse avant 1870 : « Que la France nous laisse en paix avec sa civilisation, nous n'en voulons pas. »

Mais, de plus, l'idée d'une succession à recueil-

(1) *La Turquie et le Tanzimât* (Tanzimât, réforme, du mot arabe *Tanzim*, organisation).
(2) T. II, ch. VIII, p. 87.

lir s'empara du vainqueur pour compléter son triomphe.

« L'on conçoit, écrit Engelhardt, que la Prusse se soit efforcée d'ébranler en Orient le crédit d'un adversaire qu'elle n'avait pas encore tout à fait abattu. Tout au plus pouvait-on discuter la moralité des moyens qu'elle employait dans ce but (1). »

Peu scrupuleuse, la religieuse Allemagne, ne trouva rien déjà de plus efficace qu'une campagne islamique prêchée en Algérie, dès le mois de décembre 1870. Et indiquant les complicités de l'histoire européenne d'alors, l'auteur disait :

« Il y aurait un curieux chapitre à écrire ici sur les entreprises diverses de la coalition tacite qui, unissant dans une même pensée de convoitise amis et ennemis, s'avisa de recueillir, comme si elle était ouverte, la succession orientale de la France vaincue (2). »

Ce n'était pas le sujet de l'historien des réformes en Turquie de développer cette matière, et ce serait sortir aussi de la question strictement arménienne de marquer les étapes ou les glissements de la tentacule allemande vers Bagdad. Un guide excellent y aiderait les esprits curieux

(1) *Ibid.*, p. 89.
(2) Engelhardt, p. 87.

de suivre sur ce terrain l'évolution allemande, c'est ce Georges Gaulis qui, durant ses divers séjours à Constantinople « acquit des Turcs, de leur gouvernement, de leurs relations avec leurs sujets, leurs créanciers, leurs fournisseurs, leurs amis et leurs ennemis, une connaissance que deux ou trois Européens seulement ont eue depuis un demi-siècle (1) ».

Il a décrit dans le détail « la poussée du commerce et de la finance allemande vers cet ancien domaine de l'influence française » depuis l'époque où Bismark, qui avait jadis professé avec ostentation n'ouvrir jamais le Courrier de Constantinople, transforma à petit bruit, en 1873, la légation allemande de Turquie en ambassade.

On voit dans son étude le rôle respectif des divers ambassadeurs, le prince de Reuss, dont le faste posa l'ambassade, le comte de Hatzfeld, son successeur en 1880 qui négocia et conclut en 1890 le traité de commerce « l'acte politique le plus important de l'Allemagne en Orient (2) ».

M. d'Hatzfeld devint sous-secrétaire aux Affaires étrangères.

« Son successeur, M. de Radowitz, n'eut qu'à marcher dans la direction indiquée. Ce qu'on

(1) *La ruine d'un Empire*, p. VII.
(2) *Ibid.*, p. 114.

appelait alors le Concert européen, c'est-à-dire l'accord apparent des puissances signataires du traité de Berlin, disparaît devant l'âpreté de l'Allemagne dans sa lutte pour la vie industrielle et commerciale. L'ambassade met au premier rang de ses préoccupations les questions d'affaires. Les Krupp et les Mauser deviennent des fabricants officiels, et le placement de leur lourde marchandise une question d'Etat. La diplomatie couvre de son ombre la *Deutsche Banke* qui fait son entrée en 1888 dans les chemins de fer ottomans. Le petit commerce se faufile partout et profite de l'aubaine. »

Il serait intéressant de suivre avec M. Gaulis le rôle de chacun des ambassadeurs, depuis le jour surtout où le voyage de Guillaume II au Bosphore donna pleine confiance à l'impérialisme de Abd-ul-Hamid qui se sentit compris et appuyé. Même avant d'avoir rencontré le Kaiser, le Sultan avait eu toujours l'habileté de recourir à l'Europe, soi-disant pour réorganiser les administrations qu'il brisait en sous-main ou démoralisait par l'espionnage, la délation, l'irrégularité des paiements et les empiétements du pouvoir personnel (1).

(1) *Ibid.*, p. 161.

Les deux princes, comme les deux peuples, étaient nés pour s'entendre. On l'a fort bien dit·

« Le Prussien et le Turc ont entre eux des points de contact qui les appellent respectivement au même rôle politique. Si l'un s'est emparé de l'hégémonie allemande, comme l'autre a conquis la suprématie sur les peuples musulmans, ils ne le doivent ni l'un ni l'autre à une supériorité d'intelligence ou de culture... Par l'esprit militaire, par le sentiment de l'autorité et de la discipline, la volonté, la rudesse et même la brutalité, le Prussien et le Turc se rapprochent étonnamment l'un de l'autre (1). »

Malgré ces affinités de race, les deux despotes étaient encore mieux préparés à se comprendre, avec l'aide de ministres suffisamment souples. A cet égard, l'ambassadeur allemand, au temps des massacres, était le rêve ; c'était le parfait agent, l'automate docile « suspendu à un fil » dans la main de son maître. Avec lui, pour nous borner aux choses d'Arménie,

« ...la diplomatie allemande ne se départit jamais de la plus extrême prudence, et elle ne détourna jamais les yeux de la colline d'Yldiz,

(1) Contenson, *Chrétiens et musulmans*, p. 86.

terme de ses sympathies et de ses espérances. Lorsque le Concert européen obtint pour chaque nation le droit d'introduire un second stationnaire dans le Bosphore, l'Allemagne fut seule à ne pas profiter de la permission : elle ne voulut pas faire au Sultan l'affront d'un canon de plus devant Constantinople (1) ».

Citons le texte même des dépêches officielles publiées dans le *Livre jaune*, notifiant cette décision :

« M. Soulange-Bodin, chargé d'affaires de France à Berlin, à M. Berthelot, ministre des Affaires étrangères.

« Berlin, le 18 novembre 1895.

« La Chancellerie impériale ne croit devoir ni doubler le stationnaire allemand à Constantinople, ni envoyer en Orient d'autre bâtiment que le navire-école *Moltke* qui est arrivé à Smyrne il y a deux jours, et doit y rester jusqu'à nouvel ordre. Le baron Marschal veut espérer qu'il n'y aura pas besoin d'autre démonstration navale pour amener le Sultan à écouter les conseils des Puissances (2). »

(1) Gaulis, p. 120.
(2) N° 143, p. 182.

De Constantinople, M. Paul Cambon mandait le lendemain à M. Berthelot.

« Pera, le 19 novembre 1895.

« L'ambassadeur d'Allemagne a reçu de Berlin l'ordre de faire au Sultan les plus sérieuses représentations, de lui dire que, malgré l'absence de son escadre dans la Méditerranée, l'Allemagne n'en était pas moins en accord complet avec les autres puissances et que l'anarchie ottomane finirait par ébranler son trône et lasser la patience de l'Europe. Le baron de Saurma a fait une communication dans ce sens à un des secrétaires du Palais (1). »

La *Gazette universelle de Francfort* du 18 juin 1893 avait déjà fait étalage de la vigueur des représentations allemandes. Les paroles étaient largement démenties par la conduite, et quand les intimes conseillers du Sultan lui disaient : Courage, tenez bon, ils sont à six moins dangereux qu'un seul, on peut ajouter avec Georges Gaulis : « Mais d'où leur venait à lui et à eux cette certitude ? (2) »

Il y a mieux cependant, et le scandale de l'ap-

(1) *Ibid.*, n° 146, p. 183.
(2) *Op. cit.*, p. 121.

probation, uni d'ailleurs à l'hypocrisie de blâmes officiels, atteignit le comble du cynisme.

« Quelques jours après les grands massacres de Constantinople, l'Empereur Guillaume envoya sa photographie à Abd-ul-Hamid : les ambassadeurs qui avaient vu le sang couler devant leurs portes envoyaient alors leurs protestations en des termes qui froissaient très vivement une cour accoutumée depuis quinze ans aux douceurs du langage.

« Le baron de Saurma se joignit sans difficulté à ces démarches, et même en présence du ministre des Affaires étrangères Tewfik Pacha, il donna libre cours à son indignation. Mais la gracieuseté de l'Empereur corrigea ce que la conduite de l'ambassadeur avait eu d'un peu trop spontané, et l'on prit moins garde à l'initiative de M. de Saurma qu'à l'attitude rassurante des officiers de la mission allemande (1). »

En 1898, lors du fameux et théâtral voyage en Terre-Sainte, le Kaiser trouva le secret d'enchérir encore et George Gaulis qui avait suivi l'expédition comme correspondant du *Journal des Débats*

(1) *Ibid.* p. 122.

écrivait de Bethléem, le 30 octobre, ces lignes vengeresses :

« Pour mon compte, il m'a été donné d'apercevoir devant la Sainte-Crèche, le vali de Damas qui fait partie de la suite de l'Empereur. Il n'est autre que ce Nazim-Pacha, ancien ministre de la police pendant les massacres arméniens. La présence en ce lieu de l'homme qui fit tuer tant de milliers de chrétiens pour obéir à son maître, m'a paru d'une ironie presque intolérable. C'est pourtant le symbole de l'alliance qui s'est faite entre Berlin et Constantinople à la faveur des tueries de 1896. Guillaume II introduit Nazim dans la grotte de la Nativité (1). »

Or, le même publiciste qui durant ce voyage se déclara plus d'une fois froissé dans son âme de protestant par l'attitude de cet empereur comédien, avait, à l'heure où l'expédition de Terre-Sainte n'était qu'un projet annoncé, multiplié les leçons à nos politiques sur le danger allemand en Palestine et sur les avances faites par Guillaume aux rites anciennement protégés par la France. Il disait de l'Allemagne aux aguets :

(1) Gaulis, p. 170.

« A tous les Père Salvator mal vengés et à toutes les distractions de la France, elle marque les points avec joie. Elle a eu pour cela successivement trois ambassadeurs catholiques à Constantinople pendant quinze ans. Avant eux, le prince Radziwill, venu en mission avec une nombreuse suite, avait beaucoup fréquenté chez les évêques et avait eu les honneurs d'une messe solennelle dans la cathédrale des Arméniens unis.

« Dans quelques mois, Guillaume II ira aux Lieux Saints. On lui prépare un accueil magnifique et le Sultan parle de lui donner l'emplacement du Cénacle que toutes les communautés chrétiennes convoitaient depuis si longtemps. Il y a dix ans, l'Europe aurait fait la guerre pour moins que cela (1). »

Mais la prétention allemande qui devait en fin de compte devenir fatale à l'existence même de l'Arménie et amener la tentative de destruction radicale dont le monde épouvanté vient d'être témoin, était ce qu'elle avait dès longtemps nommé la « conquête pacifique », c'est-à-dire la prise de possession progressive de la Turquie (2). »

Sans doute, il faut reconnaître, pour être équi-

(1) Gaulis, p. 152.
(2) *Ibid.*, p. 127.

table, que la solution de la question arménienne par la suppression des Arméniens dont la formule est attribuée au grand-vizir Saïd Pacha, n'est peut-être pas une innovation allemande : les Allemands, qui inventent peu, excellent à mettre en œuvre les découvertes.

Disons aussi, à la décharge de nos diplomates, gênés à l'excès, du reste, par l'alliance russe qui eût exigé moins de complaisance, que la politique du tsar se montra longtemps peu pressée de prendre en main la cause de l'Arménie, mais il faut avouer que si les Russes marquèrent peu d'entrain, l'Allemagne en montra moins encore.

« Car, elle-même, dans un but économique et commercial, avait intérêt à ménager Abd-ul-Hamid (1). »

Son intérêt ne changea point par la proclamation de la Constitution nouvelle, ni par la disparition du Sultan Rouge. Les aspirations arméniennes furent déçues par les Jeunes Turcs germanisés.

(1) Contenson, *Les Réformes*, p. 33.

VIII

LES MASSACRES ARMÉNIENS après Abd-ul-Hamid 1909-1915

Un écrivain, André Barre, qui se déclarait pacificiste résolu, mais n'en signalait pas moins *la menace allemande* — c'est le titre de son livre publié en 1908 — dénonçait « le travail assidu du pangermanisme en Turquie d'Europe et en Asie Mineure » (1) et les intrigues de Guillaume II pour obtenir officiellement le protectorat d'Orient. Révélant ou plutôt rappelant aux Français qui l'oublient trop le mouvement de pénétration allemande au Levant par les vingt-cinq écoles prussiennes alors florissantes dans l'Empire Ottoman, il écrivait :

« La Turquie n'est à l'heure présente, qu'une colonie allemande. Les sociétés, les clubs, les

(1) *Op. cit.*, p. 136.

cercles germanistes s'y multiplient à tel point qu'il est difficile d'en évaluer le nombre (1). »

Avertissement perdu, comme le fut encore le pronostic paru l'année suivante en tête du généreux livre écrit par le même auteur *L'Esclavage blanc, Arménie et Macédoine*. Le frontispice portait : *Dédié aux jeunes Turcs pour qu'ils n'imitent pas les vieux*.

Les massacres d'Adana, qu'il est superflu de raconter, montrèrent que la méthode n'était pas changée.

C'est le cas de répéter, hélas ! méthode allemande, travail turc. André Barre ne s'était pas mépris sur le caractère de la révolution opérée là-bas : pure feinte inspirée par l'Allemagne qui savait trop que « la défaite du Sultan était sa défaite (2) ».

« La révolution turque, prédisait-il encore, est en définitif un geste allemand : il en sortira quelque chose d'allemand, c'est-à-dire rien de bon pour les idées d'émancipation démocratique, pire encore pour la tranquillité politique de l'Orient. »

(1) *Op. cit.*, p 158. *Sur les écoles*, voir p. 150.
(2) *Ibid.*, p. 8.

Mais les massacres de 1909 absolument semblables à ceux du Sultan Rouge, prouvent combien s'étaient mépris les Arméniens qui avaient salué la constitution nouvelle et généreusement collaboré avec la Jeune-Turquie.

Combien le sort de l'Arménie ne fut-il pas plus cruel quand la guerre une fois déchaînée et le pouvoir livré par Enver-Pacha aux seuls Allemands il n'a plus été question que d'appliquer la formule jadis pompeusement célébrée par Guillaume II.

Il importe de rappeler ici un des discours prononcés par le Kaiser le 5 février 1907, un des plus sauvages qui sortit jamais de la bouche, aux provocations féroces, du moderne Attila.

« Je veux, disait l'orateur couronné, terminer par le mot que le grand poète H. de Kleist a écrit dans son *Prince de Hambourg*, lorsque Kossurtz répond au Grand-Electeur :

« Que nous importe la règle selon laquelle est battu notre ennemi, quand il est à nos pieds, lui et tous ses étendards? La règle qui l'abat est la plus haute de toutes (1). »

Cette haute moralité du moyen efficace, cette sanctification de la force appliquée, sans autre

(1) Cité dans l'introduction de *La Menace allemande*, p. 14.

règle à la destruction de l'obstacle, est la clef des dernières tueries qui ont transformé en désert l'Arménie, plus gênante que jamais, à l'approche des armées russes du Caucase. Il fallait faire vite, il fallait radicalement détruire un peuple et ce fut scicntifiquement que s'organisa l'opération.

Plus de consuls français pour sauver quelques victimes, plus de rébellions à craindre, puisque les hommes mobilisés et non armés pouvaient être fauchés à l'aise. Tout se devait passer et se déroula suivant le plan méthodique.

Le véritabte livre officiel qu'il faudrait ici transcrire dans toute son horreur, car on n'analyse pas de tels rapports, est intitulé : *Quelques documents sur le sort des Arméniens en 1915*. Publiée à Genève par le Comité de l'Union de Secours aux Arméniens, cette brochure contient des récits et des témoignages oculaires, qu'il est impossible de recuser.

Quelques faits significatifs suffiront à établir des conclusions certaines sur l'entière responsabilité de l'Allemagne dans cette dévastation systématique.

1. **Massacres de Zeïtoum**. — *Décembre 1914 à mai 1915*

Les Russes ayant été reçus avec acclamation dans la région de Van, les représailles turques les

en châtièrent. Les Arméniens se mirent en défense, mais durent émigrer en masse vers le monastère d'Etchmiatzin, siège du patriarchat quand le recul de leurs protecteurs les eût livrés aux vengeurs.

Quand les montagnards zeïtomiotes, à Mouch, Sassoun et Chabin-Karahissar tinrent tête aux troupes turques, la bonne foi allemande vint au secours de leurs chers alliés. Le consul allemand d'Alep détermina les assiégés à déposer les armes. Dès qu'ils eurent quitté leurs retraites inacessibles, tout fut massacré y compris les femmes et les enfants, villages détruits, atrocités de toute sorte, tout se passa sous le contrôle des officiers allemands : *C'est la guerre.*

II. Exécution générale

Elle fut votée après l'attaque manquée des Dardanelles le 2 juin (20 mai ancien style) par décret ordonnant la déportation en masse des Arméniens en Mésopotamie. C'était la mise à exécution du plan suggéré jadis par le publiciste allemand Dr Paul Rohrbach.

Puisque les Arméniens, comme voisins de la Russie sont un danger pour l'Allemagne et que, d'autre part, leurs aptitudes aux grandes entreprises et les qualités de leur main-d'œuvre sont

un capital précieux à utiliser, rien de plus logique — les Allemands aiment la logique — que de les transplanter, comme il raisonne dans une brochure sur le chemin de fer de Bagdad, de leurs montagnes le long de la future ligne à établir.

Le projet était digne de celui du docteur Nazim, membre du Comité *Union et Progrès*, qui avait rêvé de peupler ainsi de Bosniaques transportés la Macédoine et provoqua la guerre turco-balkanique de 1912.

Les massacres qui accompagnèrent cette prétendue émigration arménienne furent d'autant plus aisés et peu dangereux que, dès le début de la guerre, les Jeunes-Turcs avaient mobilisé, mais non armé tous les Arméniens valides de 20 à 48 ans, alors que l'âge légal était pour les autres 20 à 35 ans. Cette différence marque bien la préméditation des massacres que devait déguiser cette déportation hypocrite, dont les convois lamentables n'atteignirent jamais le point d'arrivée.

Enfants séparés de leurs mères, vendus, convertis de force, jetés dans l'Euphrate ou le Tigre, femmes violées, données aux musulmans, égorgées, évêques pendus, massacrés, prêtres martyrisés, églises pillées remplissent les pages d'un rapport administratif qui, dans sa sécheresse cruelle, accumule toutes les horreurs. Il s'en dé-

gage explicitement cette conclusion que le gouvernement veut « en finir une fois pour toutes avec la question arménienne (1) ».

N'en retenons ici que les traits chiffrés et situés qui nous permettent de parcourir à nouveau les régions d'Arménie jadis ravagées par les agents d'Abd-ul-Hamid. Cette fois, mieux dirigés et dûment militarisés, les Jeunes-Turcs d'Enver Pacha pousseront à fond la moisson sanglante, ne laissant guère après eux à glaner.

Partout le concours avéré des autorités locales décèle le plan bureaucratiquement concerté de la destruction sur commande de la race condamnée à périr.

« D'abord, dans tous les villages et dans toutes les villes, la population a été désarmée par les gendarmes et par les criminels élargis des prisons à cet effet, et qui commettaient, sous prétexte de désarmement, des assassinats et faisaient endurer des tortures horribles.

« Ensuite, on a emprisonné en masse les Arméniens, sous prétexte qu'on trouvait chez eux

(1) Il est bon de mettre sous les yeux de tous, dans l'aridité implacable d'un mémoire qui ne souligne rien, mais se borne à enregistrer sans émotion ni commentaire, les faits relevés çà et là, la série rouge qui dépassa d'un seul coup toutes les horreurs jusque-là subies par ce peuple martyr.

des armes, des livres, un nom de parti politique ; à défaut, la richesse ou une situation sociale quelconque suffisait comme prétexte.

« Et enfin on commença la déportation... »

Sous ce nom hypocrite, raffinement de cruauté, car il eût été moins inhumain de massacrer sur place les victimes se cachent, mais se déguisent mal les précautions d'hygiène (en pleine ville les cadavres eussent amené la peste) et l'organisation savante du vol, du pillage et des ventes d'esclaves.

« Avant leur départ, l'autorité les a officiellement fouillés et a retenu tout argent ou objet de valeur. »

Dépouillés et liés par groupe ils sont acheminés vers... le sud... qu'ils n'atteindront jamais. Le reste est « mis à la disposition du peuple musulman ».

« Les choses se sont passées ainsi à Kharpout. Il y a eu massacres dans la province de Diarbékir, particulièrement à Mardine, et la population a subi les mêmes atrocités.

« Dans les provinces d'Erzeroum, de Bitlis, de Sivas et de Diarbékir, les autorités locales

ont donné des facilités aux déportés ; délai de cinq à six jours, autorisations de vente partielles de biens et liberté de louer une charrette... mais au bout de quelques jours, les charretiers les laissaient... » Des paysans musulmans pillaient et décimaient la caravane.

« Un témoin oculaire raconte que les femmes déportées de la province d'Erzeroum sont laissées dans la plaine de Kharpout où toutes sont mortes de faim (quarante à cinquante par jour).

« ... Lorsque les populations de Marsivan, Amasia et Tokat sont arrivées à Sari-Kichla (entre Sivas et Césarée), devant le gouvernement même on arracha les enfants des deux sexes à leurs mères... et on obligea la caravane à poursuivre son chemin... La caravane partie de Papert fut ainsi diminuée et les femmes et les enfants qui restaient furent ensuite précipités dans l'Euphrate devant Erzingha... Tous les mâles de Malatia ont été amenés là (à Sivas) et y ont été massacrés ; les femmes et les enfants sont tous convertis à l'islamisme.

« Zohrab et Vartkès, les députés arméniens au Parlement ottoman qui ont été envoyés à Diarbékir pour être jugés par le conseil de

guerre, ont été, avant d'y arriver, tués près d'Alep.

« Les soldats arméniens ont subi le même sort... Nous savons de source certaine que les soldats arméniens de la province d'Erzeroum, qui travaillent sur la route Erzeroum-Erzingha ont tous été massacrés. De Kharpout seul 1.800 jeunes Arméniens furent expédiés comme soldats à Diarbékir ; tous ont été massacrés aux environs de Arghana. »

Du moins avaient-ils servi et travaillé avant de périr, comme ce curé belge, une des cinquante victimes de l'invasion allemande qu'un officier fit fusiller, après lui avoir fait d'abord enterrer ses soldats morts (1).

Pas plus d'ailleurs que sous le régime allemand, il ne fut prudent de manifester en Turquie répugnance ou tiédeur contre le régime nouveau.

« Chabin-Kara-Hissar s'étant opposée au désarmement et à la déportation a été bombardée et toute la population, celle de la ville comme celle des champs, de même que l'évêque, a été massacrée impitoyablement.

« Enfin de Samsoun jusqu'à Sehert et Diar-

(1) Voir Mélot, *Le Martyre du Clergé belge*, p. 19.

békir, aucun Arménien n'existe actuellement. La plupart sont massacrés, une partie a été enlevée et une partie s'est convertie à l'Islam.

« ... La population de Cilicie a été exilée dans la province d'Alep ou à Damas où elle périra de faim. Le gouvernement n'a pas voulu garder même dans leur ville la petite colonie d'Alep et d'Ourfa, de peur qu'elle ne puisse secourir ses malheureux frères qui ont été poussés vers le sud...

« Le projet du gouvernement... plus vaste encore et plus radical (que l'expulsion des Arméniens des six vilayets turcs et de la Cilicie)... consiste à exterminer toute la population arménienne dans toute la Turquie. Et il vient d'être mis à exécution même dans la banlieue de Constantinople. La plupart des Arméniens du district d'Ismidt et de la Province de Brousse, d'Adabazar, de Gueyvé, d'Armache, sont par force envoyés en Mésopotamie. »

Bref, la terreur turque, n'est-il pas plus exact de dire la terreur allemande, règne à Constantinople et dans tout l'empire ottoman, livré par Enver pacha et ses associés à l'Empire complice soi-disant protecteur de ses amis d'Orient.

IX

LA PARTICIPATION ALLEMANDE

Elle s'y révèle partout, ne fût-ce que dans le sort cruel fait aux évêques, aux prêtres, aux chefs politiques et dirigeants de tout ordre.

La brochure de M. Joanny Bricaud, *L'Arménie qui agonise* (1) devrait être aussi transcrite toute entière.

« L'extermination des Arméniens, écrit-il, se poursuit par trois moyens, l'abjuration, la transportation et le massacre... (2).

« Il résulte de témoignagnes incontestables que depuis le mois d'avril dernier plus de cent mille Arméniens ont été convertis de force à l'Islam... »

(1) Paris, Chacornac, 1916, in-16 de 32 pages. Sur la mort des évêque de Papert (Mgr Ananis Azarabedian), pendu : de Kharpout (Mgr Besak Der Khorenian), massacré ; de Sivas (Mgr Kalembarian) ; d'Erzeroum (Mgr Saadédian), etc., etc., voir p. 18.

(2) *Op. cit.*, p. 12 et 13. Voir le témoignage de M. Gorrini, consul général d'Italie à Trébizonde sur les déportés dont les quatre cinquièmes succombèrent (p. 14). Cf. plus bas, p. 114.

Il écrit encore : « D'après les dernières informations reçues on annonce que plus de 800.000 Arméniens ont été déportés : un tiers à peine est arrivé à destination (1). »

Tout cela laisse loin les plus sombres jours des massacres sous Abd-ul-Hamid, tant il est vrai que la kultur allemande fait bénéficier la Porte de son génie d'organisation et saisit l'occasion de conjurer le danger couru de 1912 à 1914 par la reconciliation de la nationalité arménienne avec le tsar Nicolas et les démarches de *Catholicos* près des puissances européennes accueillies de si mauvaise grâce par le cabinet de Berlin.

Les scènes effroyables racontées dans le *Journal* de deux infirmières de la Croix-Rouge allemande ne seront pas contestées.

Leur récit rapporte des massacres passant toute imagination, froidement exécutés, combinés d'avance, où les ordres sont téléphonés pour que les convois soient décimés ou détruits hors des villes et villages, par mesure d'hygiène.

Ne retenons que ce trait qui a son éloquence, à savoir cette supplication de pauvres femmes : « Sauvez-nous, nous nous ferons musulmanes *ou allemandes*, ou tout ce que vous voudrez. »

(1) *Op. cit.*, p. 16. On verra à l'Appendice, p. 113, les chiffres effrayants relevés par les soins de Comité arménien de Sofia.

Il faudrait donner place, enfin, aux rapports des consuls américains de Kharpout (11 juillet) et Trébizonde (28 juillet) qui décrivent l'arrivée des restes de convois d'émigrants après des massacres soigneusement organisés, les fusillades ou noyades de troupes d'hommes, les ventes d'enfants et jeunes filles.

C'est, hélas ! toujours la même chose ; des milliers d'êtres humains supprimés par les moyens les plus expéditifs ou les moins coûteux. On prévient les Kurdes du prochain passage de ces bandes où ils n'auront qu'à tuer. Le pillage les dédommagera de leur peine. C'est la formule turque des premiers temps de la conquête, qui vida d'habitants l'Asie Mineure : *Plus de morts, moins d'ennemis*.

Que serait-ce si l'on analysait en détail les brochures publiées à Londres et à New-York, sur ce triste sujet, « publications sérieuses, documentées et impartiales (Rapport du Comité américain de New-York (oct. 1905). *Le Meurtre d'une Nation*, par Arnold J. Toynbee) et lorsque paraîtra l'ouvrage de M. Herbert Adams Gibbons : *La page la plus noire de l'Histoire moderne* » ?

Nous en savons trop désormais cependant pour ne pas répartir à coup sûr les responsabilités. L'implacable méthode dénonce son origine et les complicités sont écrasantes. Les consuls alle-

mands qui eurent pour instructions de l'ambassadeur d'Allemagne, « plus maître que les ministres à Constantinople », de se garder de toute ingérence dans les affaires intérieures de la Turquie porteront devant l'histoire le poids des atrocités qu'ils ont laissé commettre. Que dire de ceux qui directement y ont coopéré?

Comme pour la Belgique, la consigne a été d'abord de nier les faits, puis de les expliquer par le droit des représailles.

La marque de fabrique est indéniable et indélébile. Le chancelier qui, après la première année de guerre, félicite les Allemands d'avoir merveilleusement régénéré la Turquie, est un mauvais ironiste.

Des centaines de mille (des statistiques ont donné 850.000) Arméniens massacrés sont la ruine du commerce et de l'industrie ; mais cette débâcle économique servait trop la Grande Allemagne et son expansion rêvée vers Bagdad pour que les scrupules allemands pussent être éveillés. Place aux forts ! Toute règle qui abat un ennemi ou renverse un obstacle est haute et bonne. Ainsi pensait Guillaume II citant son poète, ainsi agit-il conformément à sa foi en lui-même et en ses hautes destinées.

X

CONCLUSION

Dans ce résumé trop incolore de 25 années de massacres je n'ai prétendu souligner que deux choses d'ailleurs connexes au point de se confondre : la continuité d'une politique d'asservissement méthodiquement conduite au profit d'une race prétendue supérieure et l'appui honteux prêté par une nation qui se dit chrétienne à l'égorgement total d'un peuple chrétien qui gênait sa route.

Dès lors il est permis de conclure avec le *Courrier de Genève* :

« Tout ce qui, dans le monde, a un cœur et une conscience, est fatalement appelé à se dresser contre l'Allemagne : le plus grand châtiment d'un peuple n'est pas d'être vaincu en reconnaissant sa défaite, c'est de rouler dans l'abîme en criant victoire.

« Tout s'est levé contre l'Allemagne ; le droit, le sang de la Belgique, le sang de l'Arménie, le cœur de l'humanité et le temps. Elle a à

vaincre tout cela ; c'est trop pour l'armée de Guillaume II ; les puissances même de l'enfer n'arriveraient pas à bout de ce travail. Aucun sous-marin ne peut torpiller la cale du droit naturel. »

Au nom de la vieille morale aussi, puisque pour les nations tout se paie sur la terre, nous avons le droit de promettre que la Providence appliquera, non seulement à l'Empire ottoman, mais à l'Empire d'Allemagne le verdict qu'avait exprimé jadis lord Salisbury dans son discours du mois de novembre 1895 sur la question arménienne :

« Il faut expier de longues années d'erreur, et une loi cruelle veut que l'expiation retombe sur ceux qui ont commis les fautes. »

L'Arménie agonisante se relèvera et les criminels qui l'ont assassinée subiront leur peine. Ce ne sera pas impunément que le pangermanisme aura par abjuration, transportation ou massacres tenté de supprimer une race qui barrait sa route. L'Empereur d'Allemagne qui s'est donné à Damas en 1898 le rôle de protecteur de l'Islamisme a trébuché dans le sang des peuples. Panislamisme et pangermanisme expieront les flots de sang répandu.

APPENDICE

STATISTIQUES ET EXTRAITS

du *Livre Jaune*

Sous le titre : *Ministère des Affaires étrangères. Documents diplomatiques. Affaires arméniennes. Projets de réformes dans l'Empire ottoman*, 1893-1897, parut, en 1897, le *Livre jaune* (Imprimerie Nationale, 1897, in-4° de XIX-371 pages) dont les extraits formeraient un récit, sinon complet, du moins officiel des massacres en Arménie durant cette période. Un *supplément* (de XV-124 pages) fut publié la même année, dont je relève plus loin la *Table des matières*.

Le tableau le plus éloquent est un résumé des événements de 1895. Il faudrait le compléter par des citations tirées de la correspondance diplomatique, telle que nous la fournit cette publication. Les divers *Livres bleus* anglais sur le même sujet ajoutent des éléments importants à cette enquête. Mgr Charmetant a tiré du *Livre jaune* son douloureux *Martyrologe arménien*. Dans sa brochure, malheureusement épuisée aujourd'hui, et dont, par suite, il est opportun d'extraire certains commentaires utiles, il a prétendu, comme il l'écrivait dès le 10 mars 1896... publier « le *document officiel* qui révélera... l'épou-

vantable situation faite à nos frères d'Arménie sous les yeux de l'Europe impassible... » Et il ajoutait, en protestant contre un silence de convention :

« Les journaux catholiques, presque seuls, ont consenti à reproduire notre premier appel..., mais la presse parisienne, en grande majorité, a continué à garder sur ces massacres un silence que nous savons être largement payé. »

Voici comment il présente ce document révélateur : « Ce tableau, dressé de concert par les six ambassades de Constantinople et communiqué à leurs gouvernements respectifs pour les informer des événements qui ont ensanglanté *onze* provinces on vilayets de l'Asie-Mineure pendant les trois derniers mois de 1895... établit... que le nombre des victimes relevé dans les principales localités seulement s'élève à près de trente mille chrétiens massacrés, sans compter le nombre beaucoup plus considérable de ceux qui ont été égorgés loin des yeux des consuls, dans des milliers de villages chrétiens aujourd'hui détruits » (p. 2).

Et Mgr Charmetant ajoutait, après avoir publié le tableau sur 5 colonnes (tel qu'il figure au *Livre jaune*) qui occupe dans l'opuscule les pages 10 à 40 :

« Nous ne croyons pas que l'on puisse trouver, aux plus sombres heures de l'histoire des nations, quelque chose d'aussi monstrueux que ce qui, depuis près de deux ans, se passe sous nos yeux.

« Ces Turcs, que l'on croyait doux et tolérants, poursuivent systématiquement, par des massacres voulus et préparés à l'avance, se produisant à heure fixe et au signal donné, l'extermination violente de toute une race qui, cependant, s'est toujours fait remarquer par sa soumission à ses maîtres, sa douceur native et son tempérament pacifique.

« Il existe un plan suivi d'une façon uniforme par

les autorités, tant pour la dépravation des femmes chrétiennes que pour obliger les Arméniens à embrasser l'islamisme » (p. 42).

Donnons au moins ici le résumé, avec chiffres et dates, de ce document capital.

I. Événements de 1895 en Asie-Mineure

Le *Livre jaune* donnait sous ce titre un tableau récapitulatif sur 5 colonnes par localités, dates, nombre des morts et des blessés, bref récit des événements et de leurs causes, et en dernière colonne l'attitude de la population et des autorités (1).

C'est le vilayet de Trébizonde qui ouvre la série, le 2 octobre, et le Mutesarriflik d'Ismidt qui la termine, où les désordres commencèrent le 3.

Je me borne ici à un aride relevé du chiffre des morts et blessés (2).

1. Vilayet de Trébizonde

Trébizonde. — 600 tués le 8 octobre, dont 20 musulmans; 107 Arméniens massacrés le 24 novembre.

Gumuch-Hané (25 octobre). — 100 Arméniens et quelques Grecs.

(1) *Livre jaune*, p. 199 à 211. Annexe à la dépêche de Constantinople du 25 janvier 1896.

(2) Ce relevé officiel a omis, de propos délibéré, de noter des chiffres partout où il a été impossible d'arriver à quelque précision. L'absence de chiffres ne signifie donc pas qu'il n'y ait pas eu de nombreuses victimes.

Samsoun (7 décembre). — Quelques Arméniens tués et pillage.

Aghaja-Guney (14-15 décembre). — Pillages et profanations par les rédifs.

2. Vilayet d'Erzeroum

Erzeroum et villages environnants (6 octobre). — 53 tués.

Passen (27 et 28 novembre). — 140 tués; 30 octobre 400 et 12 Turcs.

Ova et ses villages (même date). — 20 tués et nombreux blessés. Sac et pillage.

Erzindjan (21 octobre). — Plusieurs centaines de morts et 400 blessés.

Bahibourt (27 octobre). — 650 tués, et la population mâle des villages 700.

Kighi (28 octobre). — Massacre dans la ville; pillage des villages.

Bayazid. — Près de 500 tués.

3. Vilayet de Bitlis

Bitlis (25 octobre). — Près de 500 tués.

Sassoun et *Talory* (10 novembre). — Le village de Ichlentzov anéanti.

Mouch (15 novembre). — 20 tués.

Seert (19 novembre). — Massacre et conversions forcées.

4. Vilayet de Van

Van et villages environnants (25 octobre-10 novembre). — Massacre et conversions forcées; 20 victimes. Pillage.

5. Vilayet de Mamoret-ul-Aziz

Kharpout (10-11 novembre). — Plus de 500 tués.

Arabkir (1er au 5 novembre). — 2.800 tués. Pillage et incendie de 10 jours.

Eghin (8 novembre). — Sac de 300 maisons, conversions forcées et massacres. Rançon payée aux Kurdes : 1.500 livres turques.

Malatia (29 octobre au 9 novembre). — 300 tues.

6. Vilayet de Diarbékir

Diarbékir (1er novembre au 31 décembre) :

Arméniens grégoriens	1.000	tués	250	blessés
— catholiques	10	—	12	—
Syriens orthodoxes. .	150	—	11	—
Catholiques.	3	—	1	—
Chaldéens.	14	—	9	—
Grecs	3	—	3	—
Protestants	11	—	1	—
	1191		287	

Mardin. — Dévastation. Conversions forcées.

7. Vilayet de Sivas

Sivas (12 novembre). — Environ 1.500 tués.

Gura (même date). — Plus de 100 tués.

Chabin, *Kara-Hissar* et *Charki* (27 octobre au 1er novembre). — Plus de 3.000 tués.

Tokat (15 novembre). — Pillage et arrestations.

Zileh (28 novembre). — 200 tués.

Amasia (15 et 26 novembre). — Environ 1.000 tués.

Marsivan (15 novembre). — 150 tués, 500 blessés.

Khavza (13 novembre). — 10 tués.

Vezir-Kouprou (décembre). — 200 tués.

8. Vilayet d'Alep

Alep. — Emeute.
Alexandrette (7 novembre).
Antioche.
Aitab (15 et 17 novembre). — 1.000 tués.
Biredjik (25 décembre). — Massacre avec incendie.
Orfa (27-28 octobre, 28 décembre). — Cf. plus haut, p. 53-56.
Marache (23 octobre). — 40 tués.
— (5 novembre). — 350 tués.
— (18 novembre). — Plus de 1.000 tués.
Yenidjé-Kalé (17 et 18 novembre). — 600 tués.

9. Vilayet d'Adana

Mersine et *Adana* (31 octobre et 13 décembre). — Pillages et incendies.

Tarsous (13 décembre). — Emprisonnements et pillages.

Missis (mi-novembre). — Profanation et viols.

Hadjin (16 octobre). — Attaque de Kurdes.

Païas (27 octobre-10 novembre). — 300 tués.

Tchok-Merzemen (13 au 21 novembre). — Grand nombre de morts et blessés en face de 800 hommes de troupe immobiles.

Akbès (fin novembre, 24 décembre). — Pillage et terreur.

Angora (octobre-novembre). — Contre-coup des événements de Septembre à Constantinople; (20 décembre). — Panique arrêtée par le Vali.

Césarée (octobre-novembre). — Menaces des Kurdes. (30 novembre). — 1.000 tués, 300 blessés.

Yurgat (octobre-novembre-décembre). — Attaque des Circassiens.

Tchorun (20 novembre). — 4 tués, 12 blessés.

Hadjikeni (novembre). Pillage.

10. Mutesarriflie d'Ismidt

Hak-Hissar (3 octobre). — 50 tués, 33 blessés.

II. Extraits du Livre jaune sur les événements de Sassoun (1894)

N° 13. *M. Bergeron, consul, chargé du Vice-Consulat de France à Erzeroum, à M. Hanotaux, Ministre des Affaires étrangères à Paris.*

Erzeroum, le 24 novembre 1894.

... Vers le commencement de l'été, les Kurdes tombèrent à l'improviste sur les Sassounlis, leur tuèrent un homme et se livrèrent au pillage. Des représailles suivirent de près cette razzia. Les Kurdes portèrent plainte auprès des autorités contre les Sassounlis. Sur un ordre adressé au muchir, Zekki Pacha, commandant le 4e corps d'armée à Erzindjan, plusieurs escadrons hamidiés (6.000 cavaliers, dit-on) et une dizaine de bataillons d'infanterie, en tout 12.000 hommes, ont été dirigés sur le Sassoun.

... Le corps expéditionnaire pénétra dans le canton de Kavar, limitrophe de celui de Sassoun et habité uniquement par des Arméniens : la population tout entière des trois villages fut passée au fil de l'épée et le feu mis à toutes les maisons. Affolés par ces atrocités, les habitants des vingt-trois autres villages dont se compose le canton de Kavar prirent la fuite avec leurs familles et se réfugièrent en partie à Sassoun ; le plus grand nombre se dirigea vers Diarbékir, mais presque tous ces malheureux furent massacrés par les Hamidiés lancés à leur poursuite...

Et, juste à cette époque, pour donner le change à l'opinion publique, les journaux de Constantinople annonçaient que le Muchir Zekki-Pacha venait de faire une tournée d'inspection et de visiter les dépôts de la cavalerie Hamidié. A son retour de Mouch, où il était arrivé, d'ailleurs, au moment où tout était terminé, il recevait de Sa Majesté le Sultan l'ordre du Liakat... (p. 18 et 19).

M. Paul Cambon à M. Hanotaux.

Péra, le 4 avril 1895.

... M. Vilbert (délégué français à la Commission d'enquête sur Sassoun)... estime déjà... que l'on peut considérer comme acquis que les villages de Chenik, Sémal et Gueliguzan ont été attaqués par les troupes turques et les Kurdes nomades, les maisons incendiées, les paysans poursuivis et massacrés, et que les familles de ces trois villages, aujourd'hui décimées, se trouvent éparpillées dans plus de quatre-vingt localités.

Ces faits sont assez graves pour établir d'ores et déjà la responsabilité du gouvernement ottoman et la participation des troupes turques aux massacres de Sassoun...

M. Scudamore, correspondant du *Standard*, qui se trouve à Erzeroum, a interrogé un sergent turc, actuellement libéré du service, qui faisait partie des troupes envoyées au Sassoun... (Récit paru au *Daily News* du 21 mars.)

Depuis lors, M. Scudamore a entendu, en présence du consul d'Italie, un nouveau témoin, également ancien sergent d'infanterie.

Il résulte des déclarations de ce nouveau témoin des événements que le colonel Ismaïl Bey, le sur-

lendemain du jour où il arriva de Mouch aux environs de Chenik, pour prendre le commandement des troupes, assembla ces dernières, et accompagné d'un officier représentant le maréchal Zekki-Pacha. s'avança et fit donner lecture par son secrétaire d'un *firman du Sultan*, disant que les Arméniens étaient en révolte contre Sa Majesté et qu'il fallait les punir avec du sang pour servir d'exemple aux autres. Puis le colonel Ismaïl Bey a fait un discours enjoignant aux soldats de détruire les villages par le feu et de passer les rebelles au fil de l'épée, ajoutant qu'ils pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient, à condition de détruire tout ce qui vivait. Tel était l'ordre du Sultan (1).

* * *

Comment ne pas voir là, avant la lettre, la méthode allemande qui, en Belgique, a fomenté dans l'âme du soldat, la phobie du *franc-tireur* et trop docilement écouté, grâce aux tendances natives, le meurtre, le viol, le pillage *par ordre*. *Wir müssen*, disaient comme excuse les troupes du Kaiser, évidemment façonnées comme les Turcs et malléables comme eux, grâce à la « discipline » dont se vantent les uns et les autres.

Les ressemblances signalées plus haut entre le Prussien et le Turc (p. 77) seraient, on le voit, aisées à prouver dans le détail et ne sont pas fantaisies d'historiens. La dépêche du 4 avril 1895 relatant la déposition du sergent turc, ne pouvait prévoir la violation de la Belgique et les scènes qui s'y sont déroulées. Elle paraît cependant calquée sur un des

(1) *Livre jaune*, p. 42.

nombreux récits que la lecture des carnets allemands a tristement vulgarisés.

Cet exemple me paraît devoir suffire, à titre de specimen, et établir suffisamment les responsabilités du pouvoir hamidien. Qu'il suffise de transcrire ici la table du supplément du *Livre jaune.*

Ministère des Affaires étrangères.

Documents diplomatiques. Affaires arméniennes.

Supplément 1895-1896. Paris, Imprimerie Nationale, 1897, in-4° de 124 p.

TABLE DES MATIÈRES.

III. Massacres de 1909

Les Jeunes-Turcs, disciples des mêmes principes et soumis à l'influence occulte de l'ancien Sultan (1) « organisèrent le vol, le pillage, l'expropriation agricole. Bref, tout ce qui caractérisait l'abominable méthode du régime hamidien devint la règle du nouveau régime, cachée sous le couvert constitutionnel. Les massacres de Cilicie et d'Adana (avril 1909) furent l'œuvre personnelle du « Comité Union et Progrès » (2).

Sur ces événements, je me borne à renvoyer aux deux articles très circonstanciés parus dans les *Etudes* (5 et 20 juillet 1909, pp. 39-54 et 237-248) où les « horreurs d'Adana » sont décrites par des témoins oculaires, les PP. Benoît et Sabatier et les frères Maristes Marc et Dioscore. Les *Missions catholiques* des 4 et 11 juin 1909 ont publié, sous la signature du P. Goudard, S. J., *Un coup d'œil d'ensemble sur les massacres d'Adana* (pp. 268-272 et 282-284 (3).

Dans la *Revue* du 1er novembre 1909, M. Georges Vayssié a inséré, sous le titre *Les Vêpres ciliciennes* (p. 75-91), les résultats d'une enquête contradictoire

(1) Dans la *Revue de Paris*, 15 décembre 1909, p. 889, M. Victor Bérard écrivait, à propos des affaires de Bulgarie : « Cet incident avait été créé par la volonté personnelle d'Abd-ul-Hamid et par l'ascendant que conservait sur le nouveau régime ce maître reconnu en arts et sciences diplomatiques. »

(2) Joanny Bricaud, *op. cit.*, p. 9.

(3) Outre l'annonce des massacres dans une lettre de Mgr Terzian, parue les 23 avril (p. 193) et 21 mai (p. 241), la même revue avait publié les 4 et 28 mai (pp. 239 et 254) de navrants détails sur les massacres et les alertes de Akbès, Adana, Tarsous et Alep.

conduite à loisir où les responsabilités sont nettement établies. On y lisait : « Le Vali, Ramzi-Pacha, vieillard de 72 ans, sans forces physiques ni morales, n'était qu'une manière de fantoche oublié par le nouveau régime. Le commandant militaire, par contre, Djevat-bey avait un passé funèbrement éloquent. Ancien secrétaire du Palais, homme à tout faire d'Abdul-Hamid, on le savait chargé de crimes et son rôle dans les tueries de 1895-1896 suffisait à le rendre suspect. Que depuis le commencement de l'année il ait entretenu des relations très suivies avec Yildiz, cela semble aujourd'hui hors de doute. Pour Djevat-bey, le succès de la Constitution ne pouvait être qu'éphémère : le triomphe du Sultan n'était qu'une question de jours. Il connut à coup sûr, ce qui se préparait, le 13 avril, à Constantinople et organisa, selon toutes probabilités avec le Palais, le coup de force du 14 avril à Adana. Un mot d'ordre avait passé dans l'Asie-Mineure, du Bosphore à la frontière d'Egypte ; un massacre général devait suivre le rétablissement du pouvoir absolu ; personne n'ignore que l'entrée subite des troupes constitutionnelles à Constantinople a seule arrêté l'exécution de ce plan monstrueux. Mais en Cilicie, la réaction avait libre carrière, elle se déchaîna « officiellement ». La résistance désespérée des Arméniens annihila la tentative du 14 avril : d'un coup, assassinats et incendie s'arrêtèrent; il s'agissait de gagner du temps et de parachever les préparatifs de l'égorgement définitif. On désarma les Arméniens : une dizaine de mille de montagnards furent réquisitionnés ; des tonnes de pétrole coulèrent dans des milliers de récipients : on fabriqua des « perches à incendier » et les groupes reçurent leur poste d'opérations. Cette fois, le hasard n'avait aucun rôle à jouer.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle que des troupes constitutionnelles s'acheminaient sur Adana. Il y eut un instant de désarroi général ; la partie devenait terriblement grosse pour Djevat-bey : il se résolut à la jouer jusqu'au bout. Aussi bien, il était trop compromis et trop de personnages avec lui.

Les troupes de Salonique firent leur entrée. Elles débarquaient mécontentes. On les avait arrêtées en pleine marche sur Constantinople, à Dédeagatch ; alors que leurs camarades allaient se couvrir de gloire, les soldats s'étaient vu détourner de la Terre promise, et pourquoi ? pour aller au fond d'un vilayet lointain défendre des chrétiens inconnus. Il y eut à bord de nombreux cas d'insubordination nul réprimés, les officiers partageant la colère de leurs hommes.

C'était le 24 avril au soir. Les troupes constitutionnelles venaient à peine de dresser les tentes sur une grande place de la ville : au crépuscule, une nuée de balles cribla leur camp. Comme par hasard il se trouva des informateurs pour leur crier : « Les Arméniens ont tiré sur vous ; tenez, de cette maison et de celle-ci. Ce fut le signal d'un premier massacre. En réalité, les coups avaient été tirés par des soldats des vieilles troupes apostés par les soins de Djevat-bey.

A partir de cet instant, tout devient incohérent. Il n'y a plus ni commandement ni discipline. Les Macédoniens laissent les émeutiers opérer à l'aise. Tout d'abord ils restent spectateurs. Bientôt ils participent et aux massacres et au pillage. Placés dans les minarets des mosquées, ils tirent sur les gens qui essaient de s'enfuir... Au milieu de cet effroyable carnage, quelques officiers cependant font leur devoir et l'imposent à leurs hommes. Quatre mille misérables ont cherché refuge dans une

église (1). Implacablement l'incendie s'avance en demi-cercle ; quiconque franchit les murs est fauché par la mitraille (2). Un prêtre jacobite prend son enfant dans ses bras et essaye d'apitoyer les soldats ; il tombe éclaboussé par la cervelle de l'enfant... et l'incendie dévore tout. Dans l'édifice ce sont des hurlements de fauves ; encore quelques instants et le formidable auto-da-fé va s'accomplir. De leur établissement voisin les Pères Jésuites entendent les cris ; un frère se dévoue ; un officier passe à cheval avec une cinquantaine de soldats ; il le presse, il le supplie. Deux minutes après, un torrent de gens à demi fous s'écoulait de l'église qui s'écroulait et arrivait chez les frères sous la protection d'une simple compagnie de chasseurs. Ce qu'avait fait un capitaine (3), un officier supérieur eût pu l'étendre à la ville entière, mais les officiers supérieurs fumaient des narghilehs aux côtés de Ramzi Pacha.

(1) L'église Saint-Etienne où les réfugiés furent sauvés par le frère Dioscore (*Etudes*, p. 241-246).

(2) « Les incendiaires procèdent avec méthode : une première bande tire sur les murailles du côté où doit être mis le feu, pour rendre vaine toute tentative de sauvetage ; une seconde bande fait alors jouer de petites pompes à main qu'alimentent des bidons de pétrole ; une troisième, en trois ou quatre endroits, entasse des matières inflammables, dont on approche de longues torches ; le feu jaillit, monte et dévore... Vers minuit deux cents maisons brûlaient. » *Ibid*, p. 241. — Ne se croirait-on pas en Belgique ou dans les villages de France envahis en 1914 ? C'est déjà, pour ce *travail turc*, l'organisation de la kultur régénératrice.

(3) Quand, après le sauvetage, les missionnaires s'empressèrent autour de l'officier pour le féliciter et le remercier, celui-ci leur dit en souriant : « J'ai fait mes études à Kadi-Keuil ; je suis un élève des Frères de la Doctrine chrétienne et garde de mes maîtres un souvenir plein de reconnaissance ». Heureux les maîtres qui forment de tels élèves. (*Etudes*, p. 246).

Le 25 avril avait fait place nette, et il faut le répéter, systématiquement nette de la ville chrétienne d'Adana. Trois mille huit cents maisons ou boutiques ont été pillées et incendiées de fond en comble. Un ingénieur anglais évalue à trois kilomètres et demi la superficie des ruines. Personnellement j'ai pu y errer quatre heures sans repasser aux mêmes endroits (1). »

IV. Massacres de 1914-1915

« Voici, d'après le Comité arménien de Sofia, la liste des Arméniens qui, par suite de la déportation en masse, sont assassinés, disparus ou convertis de force à l'islamisme :

Ismidt.	65.000	âmes
Armach	5.000	—
Brousse	25.000	—
Bandyrma.	15.000	—
Césarée	45.000	—
Sivas	81.000	—
Edesse	23.500	—
Amassia	25.000	—
Chabin, Karahissar. . .	25.000	—
Samsoun	20.000	—
Trébizonde	357.000	—
Erzeroum.	75.000	—
Eriza.	25.000	—
Baibourt	17.000	—
Pasen.	10.500	—
Terdjan.	15.000	—
Kemakok	10.000	—

(1) Georges Vayssié, *La Revue*, art. cité, p. 87.

Kharpout	45.000	âmes
Kelsi	24.000	—
Sehert	25.000	—
Diarbékir	55.100	—
Eghin	10.100	—
Arabghir	19.500	—
Haleb	25.000	—
Sis-Hadjen	30.000	—
Zeitoun	28.000	—
Divrik	11.300	—
Bitlis	51.500	—
Total	1.163.500	âmes (1). »

Il faudrait reproduire ici le rapport du consul général d'Italie qui a quitté Trébizonde le 21 juillet 1915, alors que des 14.000 Arméniens de cette ville « il n'en restait plus qu'une centaine ».

Publié dans le *Messagero*, il a été cité en partie dans la brochure : *L'Arménie qui agonise* (p. 15 et suivantes).

« Pendant un mois, écrit ce témoin irrécusable, j'ai assisté à des scènes effroyables, à des exécutions en masse d'innocents. Le passage sous les fenêtres du consulat de colonnes d'Arméniens implorant du secours, impossible à leur donner dans une ville surveillée par 15.000 soldats et des milliers de policiers à la solde du Comité « Union et Progrès », les scènes de désolation, de pleurs, d'imprécations, de suicide, de folie subite, de fusillades dans les rues, les maisons et les campagnes, sont impossibles à décrire. Des centaines de cadavres étaient trouvés

(1) Note de la page 16 de la brochure déjà citée, où M. Joanny Bricaud écrit : « D'après les dernières informations reçues, on annonce que plus de 800.000 Arméniens ont été déportés ; un tiers à peine est arrivé à destination. »

chaque jour dans les rues. Des femmes violées, des enfants enlevés à leurs familles et placés dans des barques, vêtus seulement d'une chemise, puis noyés dans la mer Noire ou dans les fleuves, sont des épisodes d'une nouvelle page du régime turc. Quand on a assisté à ces scènes quotidiennes si épouvantables et que l'on se voit impuissant à agir, on se demande si tous les cannibales, toutes les bêtes féroces du monde ne sont pas réfugiés à Stamboul. De tels massacres exigent la vengeance de la chrétienté entière. Si l'on savait tout ce que je sais, tout ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, toutes les puissances chrétiennes encore neutres devraient se soulever contre la Turquie, crier anathème contre le gouvernement barbare et féroce du Comité « Union et Progrès » et tenir pour responsables les Austro-Allemands qui tolèrent ou couvrent de leur aide des crimes qui sont sans égal dans l'histoire ancienne et moderne. C'est une honte et une horreur indicibles (1). »

Qu'ajouter au verdict d'un témoin oculaire, qui confirme aussi nettement les faits?

A cela répond bien faiblement le plaidoyer que la *Gazette de Lausanne* du 25 mars 1916 a cru devoir insérer de la part d'un défenseur des Jeunes-Turcs.

Polybe (c'est-à-dire M. Joseph Reinach), dans le *Figaro* du jeudi 20 avril 1916, a nettement établi la participation allemande au plus « grand crime de l'histoire ». Il convient d'enregistrer la conclusion de ces pages vengeresses :

« ...Et voici l'Arménie, la noble et infortunée Arménie, libérée, ou peu s'en faut. Quand le cardinal Mercier prêche : « Ne dites pas : pauvre Belgique; dites : Belgique glorieuse et grande, Belgique incom-

(1) Cité par M. Joanny Bricaud, p. 15 et 16.

parable... », sa haute pensée ne va qu'à son cher troupeau, mais notre pensée, à nous, s'en va, à travers nos propres douleurs, vers toutes les autres nations crucifiées : — Monténégro et Serbie, Pologne et Arménie — parce qu'elles ont excité les convoitises des grandes puissances gloutonnes ou qu'elles les ont gênées sur leur chemin.

Après avoir été décimés par le Sultan Rouge, sans que protestât un seul des Jeunes-Turcs, même sous le masque libéral dont ils s'étaient alors grimés — mon premier soupçon contre eux date de l'obstiné silence d'Ahmet-Riza — les Arméniens ont été systématiquement massacrés au printemps et à l'été derniers, au nombre de 800 à 900.000, toujours par les Turcs et par les Kurdes, mais, cette fois, pour satisfaire à l'Allemagne, non plus seulement à une haine de races.

C'est pour assurer au futur Hambourg-Bagdad la suprématie de l'Asie-Mineure qu'a été perpétré cet assassinat de tout un peuple, peut-être le plus grand crime de l'Histoire.

Il y avait quinze mille Arméniens à Trébizonde. Tous, sans une seule exception, furent fusillés, pendus, égorgés, torturés, déportés. La déportation en masse, à travers les montagnes et les déserts, était une telle horreur que ce cri prodigieux d'une infirmière, réveillée la nuit par une fusillade : « Heureux les massacrés ! » est authentique (1).

Le consul général d'Italie à Trébizonde écrit : « Si l'on savait tout ce que je sais, tout ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, la chrétienté entière se demanderait si tous les cannibales et toutes les bêtes féroces du monde ne se sont pas réunis ici.

(1) *L'Arménie*, par Emile Doumergue, dans *Foi et Vie* d'avril 1916.

Faire mourir peu à peu par le fusil, par le sabre, par l'eau, par le feu, par la faim, par l'infamie, tout un peuple, c'est une abomination qui a beau être vraie, vraie, vraie, elle reste invraisemblable, impossible, même pour l'imagination du plus déséquilibré. »

Soyons toujours justes : il y eut une Allemande qui écrivit, de Marache, le 4 juin, au journal *Sonnenaufgang* : « Oh ! si nous pouvions dire tout ce que nous voyons ! » Mais la censure impériale et royale eut vite fait d'imposer silence à cette femme pitoyable, parce que « les Allemands, et les Allemands seuls », au témoignage du voyageur *américain* Herbert Adams Gibbons, « étaient appelés à bénéficier de l'extermination du peuple arménien (1). » Or, au dire d'un Jeune-Turc — propos tenu directement à ce même Américain — « le seul moyen de se débarrasser de la question arménienne, c'est de se débarrasser des Arméniens. »

Il y avait un homme, à Constantinople, qui eût pu empêcher cette extermination, et c'était l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Wangenheim. Ce diplomate n'avait qu'un mot à dire, un seul. Mais il avait les ordres de son Empereur, de son Sultan Rouge, et il répondit à toutes les sollicitations de l'ambassadeur des Etats-Unis que « l'Allemagne ne pouvait pas intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie ».

Cependant, l'ambassadeur turc à Washington, et M. le comte de Bernstorff après lui, affirmaient que « tous les Arméniens mis à mort étaient des factieux ».

Les femmes aussi, et les filles, qui furent ou massacrées ou violées, vendues aux harems comme un bétail.

(1) *Les derniers Massacres d'Arménie*, p. 81.

Si le Hohenzollern de Berlin, qui commence à entrevoir sa défaite, s'imagine qu'une guerre, souillée, en Asie comme en Europe, de tant de crimes qui sont son œuvre, se pourra terminer par un traité où sa signature s'apposera à côté de celles d'honorables chefs d'Etat, c'est qu'il n'a pas encore réfléchi à la logique des choses et aux justices inéluctables de l'histoire.

Il a pu faire assassiner par ses complices et ses bourreaux à gages près d'un million d'Arméniens. L'Arménie n'est pas plus morte que la Belgique, ou la Serbie, ou la Pologne. L'entrée des armées du grand-duc Nicolas dans Trébizonde, c'est le signal de sa résurrection parmi les peuples. »

Au point de vue catholique, cette espérance peut-elle être escomptée avec une joie sans inquiétude? Les *Etudes* du 20 avril 1916, dans le *Bulletin des Missions*, signé par le P. Alexandre Brou, nous conseillent d'attendre. Après avoir écrit que, pour la Syrie et les Maronites « nous sommes assurés que la victoire des alliés sera suivie d'une restauration », l'auteur ajoute: « En sera-t-il de même en Arménie? Qui peut savoir? Tout dépend de cette question : la Russie victorieuse de demain aura-t-elle la même mentalité que la Russie d'hier? Quant aux massacrés, à plus tard un récit détaillé, s'il est possible de le faire. Tout le monde sait qu'elles ont dépassé en violence et en étendue tout ce qu'on avait vu jusque-là... Mais, insistons sur ce point : quoi qu'on ait dit en Allemagne, et jusque dans les journaux catholiques, la persécution n'a pas été que politique et défensive. Elle a bel et bien été religieuse. Les Kurdes envahisseurs de la Perse couraient à la tuerie en criant : « *L'Islam par-dessus tout!* » D'où leur venait la formule? »

Selon l'immémoriale coutume, les parents une

fois massacrés ou emmenés au loin, les enfants étaient accaparés pour devenir musulmans. Même violence morale à l'égard des femmes réservées aux harems turcs... La population chrétienne anéantie, les églises étaient pillées, converties en écuries, en mosquées, les objets du culte portés jusqu'à Constantinople et mis en vente.

Au premier rang des victimes ont été les évêques et les prêtres (1). »

L'article cite ici les évêques grégoriens massacrés dont il a été parlé plus haut (p. 95), les évêques de Papert et de Kharpout. Il y ajoute « Mgr Eglische Vartabed, évêque de Seert, brûlé sur la place publique ».

« L'auteur de ce meurtre, poursuit-il, est Djevet bey, gouverneur militaire de Van, qui, chassé par les Russes, se vengeait en mettant à mort toute la population chrétienne de Seert.

« Dans la même exécution périt l'archevêque chaldéen catholique, Mgr Addaï Seher. Très grosse perte pour la religion et aussi pour la science. »

Et le chroniqueur cite une notice consacrée à cet orientaliste de valeur par le *Manchester Guardian*, sous la plume du Dr Alphonse Mingana.

Achevons l'énumération des meurtres d'ecclésiastiques. Elle prouve, contrairement au plaidoyer complaisant de la *Gazette de Lausanne*, que les catholiques ne furent pas épargnés : « Autres victimes de l'épiscopat uni : à Mardin, les Turcs ont arrêté l'archevêque, Mgr Ignace Maloyan, et avec lui le clergé catholique et nombre de fidèles. Il les exhorta à ne pas trahir leur foi, leur donna l'absolution, eut le temps de dire la messe et de leur distribuer à tous la communion en viatique. Mgr Israélian, évêque de

(1) *Etudes*, p. 233.

Kharpout, avait été obligé de quitter sa résidence et de se réfugier à Alep. On lui avait juré que pas un cheveu de sa tête ne tomberait, et que sa suite serait respectée. Mais aux environs d'Urfa, une bande de Kurdes, apostés par le gouvernement turc, le massacra, lui et ses prêtres, les religieuses, les laïques... Mgr Kazeladurian, évêque de Malatia, fut étranglé; ses religieuses ont été enlevées. A Diarbékir, un affreux massacre a eu lieu : on ne sait rien de l'évêque, Mgr Celebian; il est assez probable qu'il a été brûlé vif. A Musch, tous les Arméniens ont été tués : on ne sait rien de l'évêque, Mgr Jacques Tobuzian : on croit qu'il a péri avec ses fidèles. Les évêques d'Angora et d'Adana ont été internés à Alep; celui d'Erzeroun à Eghin (province de Kharpout); celui de Césarée à Talas. Liste certainement incomplète. Et nous ne parlons pas des simples prêtres...

Nous ne rapportons ces faits qu'à titre d'indication. Un livre ne suffirait pas à dire ce que l'on sait de certain... Et pourtant un mot sévère de Berlin aurait pu tout arrêter (1).

Le « mot sévère » de Berlin n'a pas été dit, et la conclusion s'impose.

Guillaume II ne peut plus nulle part être cru lorsqu'il parle de son âme navrée des maux de la guerre : il ne se trouvera dans la Sprée ni même dans les mers du monde entier assez d'eau pour effacer le sang de l'Arménie, la dernière en date des victimes du Pangermanisme, en attendant l'Allemagne elle-même qui sous peu va clore la funèbre liste des nations sacrifiées aux Hohenzollern.

(1) *Etudes*, p. 235.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie Artistique « Lux », 131, boulevard Saint-Michel, Paris

N° 85

"Pages actuelles" 1914-1916



Les Mitrailleuses

PAR

FRANCIS MARRE



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

PARIS — BARCELONE

LES MITRAILLEUSES

FRANCIS MARRE
Chroniqueur Scientifique du *Correspondant.*



LES MITRAILLEUSES



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, Place Saint-Sulpice, PARIS
1916

LES MITRAILLEUSES[1]

Lorsque, vers 1860, l'emploi des cartouches de fusil à douille métallique commença à se généraliser dans toutes les armées, il apparut qu'il serait utile, au point de vue tactique, de réaliser une arme aisément maniable, en même temps que susceptible de tirer en un temps très court un grand nombre de cartouches et, par conséquent de produire un véritable « arrosage » de projectiles sur un point déterminé.

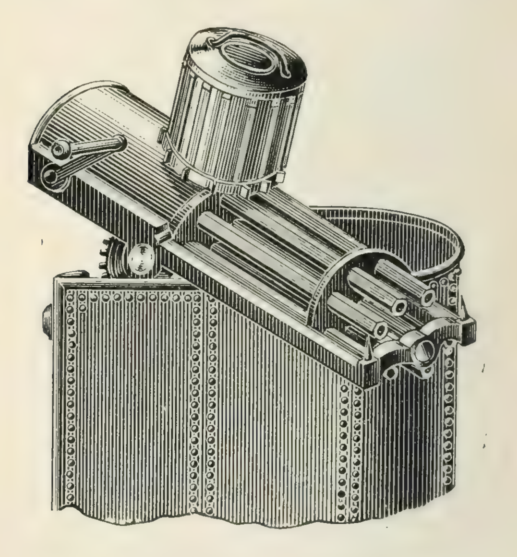
1. Cette étude reproduit un article paru dans *le Correspondant*.

LES MITRAILLEUSES
À MANIVELLE

I. Types à canons tournants.

L'ingénieur américain Gatling imagina de réunir en un faisceau 6 canons assemblés au moyen de frettes et dont chacun était muni d'une platine spéciale. L'ensemble des canons et de leurs platines était monté sur un axe auquel une manivelle pouvait imprimer un mouvement continu de rotation. Deux excentriques étaient fixés à cet axe : l'un communiquait aux platines seules un mouvement régulier de va-et-vient, au cours duquel chacune venait successivement saisir, dans un tam-

bour formant réservoir, une cartouche qu'elle poussait en avant dans le canon, puis, après un temps d'arrêt, revenait en



LA MITRAILLEUSE DE GATLING

Cette armée à canons tournants fut utilisée pour la première fois au cours de la guerre de Sécession. Elle peut être considérée comme l'ancêtre des mitrailleuses modernes.

arrière pour éjecter la douille vide ; le second excentrique faisait mouvoir un percuteur qui, au moment précis où passait

devant lui un canon chargé, frappait l'amorce de la cartouche et provoquait le départ du coup. Le mécanisme était, bien entendu, réglé de manière à ce que le choc du percuteur ait exactement lieu pendant le temps d'arrêt de chaque platine.

L'arme étant en action, on se rend aisément compte de la succession des « temps » qui assuraient le tir : une cartouche était saisie par une platine, la seconde amenée au voisinage de la culasse du second canon, la troisième était introduite, la quatrième faisait feu, la cinquième était ramenée en arrière, la sixième éjectée ; le cycle recommençait alors, pour se continuer aussi longtemps que le tambour-réservoir contenait des cartouches, ou que la manivelle était tournée.

La mitrailleuse était montée sur un affût à pivot par l'intermédiaire d'une articulation à rotule, et disposée de façon à pouvoir se déplacer dans tous les sens, aussi bien horizontalement que verticalement ; tandis qu'un servant versait des cartouches dans le réservoir, le tireur tournait d'une

main la manivelle et, de l'autre, actionnait une poignée qui lui permettait d'orienter le faisceau de canons dans la direction de tir.

L'arme subit peu à peu diverses modifications, notamment par la substitution au tambour-réservoir de disques-chargeurs, ce qui permit de tirer dans toutes les positions, même pour exécuter des feux plongeants verticaux ; le nombre des canons fut ensuite augmenté et porté à huit, dix, et même douze dans les modèles lourds. La mitrailleuse Gatling à dix canons arrivait à tirer, par minute, cent vingt coups, logeant à 500 mètres tous ses projectiles de 13 mm. 2 dans une cible rectangulaire de 25 à 30 mètres de superficie. Aussi put-elle rendre de réels services en maintes circonstances où devait être brisé l'effort d'une colonne assaillante : ce fut le cas en plusieurs rencontres de la guerre de Sécession (1861-1865), au siège de Plewna (1877) où elle fit énormément de mal aux Turcs, à Tel-el-Kébir (1882) où trente marins anglais, servant une batterie de six

mitrailleuses américaines, tuèrent aux Égyptiens beaucoup de monde.

Mais, en dépit de ses qualités réelles qui la rendaient redoutable à courte distance, elle avait d'immenses défauts, ceux entre autres d'être lourde, partant peu mobile, de se dérégler avec facilité et de ne permettre qu'un pointage approximatif, ce qui avait pour conséquence fâcheuse de rendre pratiquement inutile le très bon groupement théorique de ses projectiles.

Le canon-revolver Hotschkiss.

Il faut rattacher aux mitrailleuses de ce type dit « à canons tournants », le canon-revolver de Hotschkiss, qui figure encore dans l'armement de nos places fortes et a été employé, sur certains points, dans celui des tranchées du front. Il peut être considéré comme une pièce apte à produire de bons effets à courte distance.

Le canon-revolver est constitué par un

faisceau de cinq tubes en acier, tournant autour d'un arbre central au moyen d'un mécanisme logé dans un manchon-enveloppe. Chaque tube-canon est rayé de gauche à droite, et le pas des rayures varie de l'un à l'autre. La culasse, en fonte, assure la fermeture au moyen d'un plateau qui porte un ressort actionnant le percuteur. Le mécanisme, que met en mouvement une manivelle calée à l'extrémité de l'arbre central, est d'une construction ingénieuse, assurant la prise une à une des cartouches contenues dans un distributeur fixé à l'affût, leur introduction successive dans chacun des canons, le choc du percuteur et l'extraction de la douille tirée. La pièce est montée sur affût métallique fixe ou mobile muni d'un pare-balles; elle pèse, seule, 475 kilogrammes et 570 avec son affût : elle tire, à raison de quatre-vingts coups à la minute, une cartouche à douille de laiton pesant 980 grammes et comportant une boîte à mitraille (calibres 17 et 37 millimètres) chargée de vingt-quatre balles sphériques en plomb durci

ou un obus ogival en acier, du calibre de 42 millimètres, armé d'une fusée percutante.

II. Types à culasse tournante.

Le canon-revolver est peu mobile et, même une fois monté sur un affût de campagne, il est difficile à déplacer. Par contre, il est de construction robuste et se dérègle rarement. Mais, pas plus que la mitrailleuse Gatling, il ne possède une grande justesse de tir : c'est une pièce tout au plus utilisable pour le combat à courte distance.

On s'est, pendant quelques années, complu à affirmer le contraire au sujet du canon à balles ou mitrailleuse de Reffye qui, au moment où fut déclarée la guerre de 1870, suscitait dans l'armée française et dans le pays tout entier l'enthousiasme le plus débordant.

Dans ce canon, conçu d'après un principe opposé à celui de la mitrailleuse Gat-

ling, vingt cinq-tubes en acier, de 13 ou de 25 millimètres de diamètre, disposés en cinq rangées, étaient brasés ensemble et formaient un bloc unique ayant l'aspect extérieur d'une bouche à feu d'artillerie. Ce bloc demeurait immobile, tandis qu'une culasse commandée par une manivelle actionnait le mécanisme de mise en feu et celui d'approvisionnement, par lequel les cartouches prises dans un réservoir étaient amenées à chaque canon l'un après l'autre et introduites dans l'âme. Chaque « élément de canon » était muni d'un appareil de percussion assez analogue par certains points, à celui du fusil Chassepot, alors en service dans l'armée française, et composé d'un percuteur à aiguille pourvu d'un ressort à boudin. Une plaque de déclanchement percée de vingt-cinq trous reliés par des rainures était animée, par la manivelle, d'un mouvement de va-et-vient qui en amenait les trous en regard des percuteurs : ceux-ci, immédiatement libérés, étaient poussés en avant par leurs ressorts et déterminaient le départ du coup : en se

continuant, l'action de la manivelle les ramenait en arrière, déplaçait la plaque de déclanchement, ouvrait la culasse et éjectait les douilles vides.

Le canon à balles pouvait tirer de cent-vingt à cent-cinquante coups par minute ; il était monté sur un affût à avant-train et il lui était adjoint, outre un appareil de pointage en hauteur, un dispositif permettant de pointer latéralement ; ce dispositif donnait, par suite, la possibilité de disperser sur un but large une gerbe de balles, ce qui devait réaliser un véritable fauchage et produire des effets extraordinairement meurtriers.

C'était, en somme, une véritable pièce d'artillerie, à laquelle le Commandement commit l'erreur de vouloir demander le même service qu'à un canon, sans vouloir tenir compte de sa portée réellement utile, 500 mètres environ ; on la mit en batterie contre des troupes éloignées de 3 à 4000 mètres, et même contre des retranchements ou des abris de fortune qu'elle était impuissante à entamer. Un revirement se

produisit aussitôt dans l'opinion publique, et la mitrailleuse se vit dénier toute valeur militaire. Cependant, utilisée de façon rationnelle, elle rendit des services : à Champigny, par exemple (2 décembre 1870), le commandant Ladvocat ouvrit le feu à 500 mètres contre une division bavaroise et fit, dans les rangs de celle-ci, de tels ravages que sa progression fut arrêtée et que le corps Ducrot put achever sa retraite.

Malgré tout, la mitrailleuse ne revint pas en faveur, et il fut admis, après la paix, qu'elle était tout au plus, apte à servir de pièce de flanquement dans les forteresses.

En raison du discrédit dans lequel les mitrailleuses étaient tombées après l'expérience malheureuse de la guerre franco-allemande, la plupart des armées n'accordèrent qu'un intérêt médiocre aux modèles assez nombreux qui en furent successivement proposés et qui, tous, modifiaient plus ou moins le type Gatling (canons mobiles) ou le type de Reffye (canons fixes) : chez nous, c'est tout au plus si

on jugea les unes ou les autres de ces armes bonnes aux expéditions coloniales, ou à l'armement des hunes de navires et des caponnières de remparts.

III. Types à canons étalés.

Cependant, la mitrailleuse belge de Christophe Montigny constituait un heureux perfectionnement du canon à balles de Reffye, tandis que celles de Palmcrahtz et Winborg (Suède), de Hamann (Suisse), d'Albertini (Autriche), avec leurs canons disposés sur un même plan horizontal donnaient des résultats de tir aussi satisfaisants qu'on pouvait alors le souhaiter.

En 1889, l'armée allemande adopta le canon-revolver Albertini, modifié : cette pièce qui, d'ailleurs ne resta que peu d'années en service et dont l'emploi ne fut jamais généralisé, avait une portée utile

de 1.000 mètres, au polygone. Montée sur un pivot et placée sur une voiture-caisson, elle était surtout destinée à accompagner des colonnes de cavalerie.

LES MITRAILLEUSES AUTOMATIQUES

Toutes ces armes, quel que fût leur principe de construction, avaient trois grands défauts communs : d'abord leur mécanisme était manœuvré à la main, ce qui les condamnait à avoir un fonctionnement assez irrégulier et rendait leur pointage aléatoire, en raison des secousses que la manivelle imprimait toujours à l'ensemble ; d'autre part, elles comportaient toutes un nombre assez considérable de canons, ce qui obligeait à leur donner un mécanisme d'alimentation complexe, c'est-à-dire nécessairement délicat, et rendait impossible à réaliser l'allègement de leur poids total ;

enfin, à cause même de leur poids, il était à peu près inévitable de les installer sur des affûts à roues, traînés par un ou plusieurs attelages, ce qui leur conférait la mobilité toute relative des pièces d'artillerie, dont elles étaient, par ailleurs, fort loin de posséder la puissance et la portée.

Aussi, les spécialistes de toutes les armées s'accordaient-ils à souhaiter la construction d'une mitrailleuse aussi peu pesante que possible, ayant, par suite, tous les caractères d'une véritable arme portative à tir très rapide et pouvant être employée, non comme une pièce d'artillerie très légère, mais comme une véritable « pièce d'infanterie ».

Ils formulaient, à ce point de vue, trois desiderata principaux : réduire le nombre des canons, afin d'alléger l'arme, rendre le tir absolument précis, régulariser le feu de façon parfaite en substituant au fonctionnement à la main un fonctionnement automatique.

• Utilisation du recul du canon.

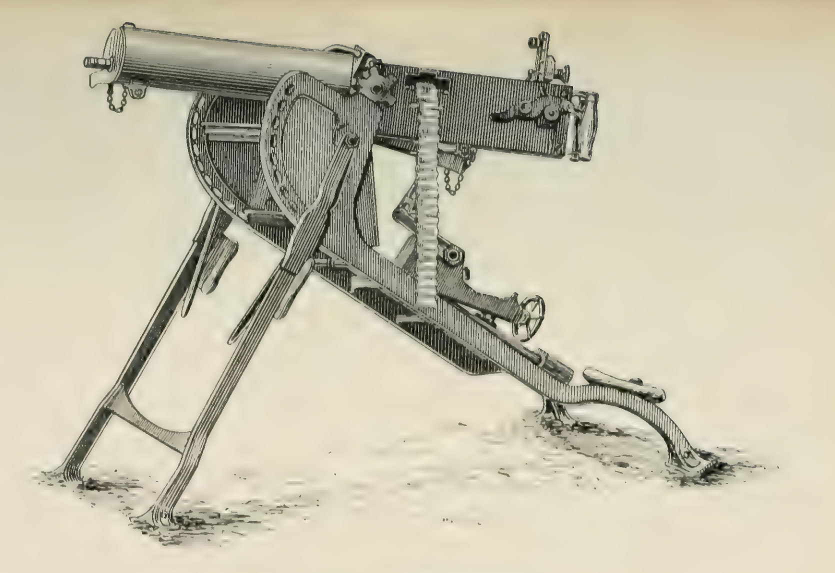
Dès 1882, le constructeur anglais Maxim avait proposé au problème une solution satisfaisante en établissant une mitrailleuse conçue sur un plan nouveau. Elle ne comportait qu'un seul canon fixe, dans l'âme duquel un nombre considérable de cartouches étaient apportées et tirées tour à tour d'une façon automatique, au moyen d'un mécanisme dont le fonctionnement était assuré par l'énergie produite au cours du recul même de la pièce : celle-ci arrivait ainsi à lancer de 6 à 700 projectiles à la minute.

Cette mitrailleuse, utilisant la cartouche ordinaire du fusil, prenait rang parmi les armes d'infanterie, plutôt que parmi les bouches à feu d'artillerie : son poids de 30 kilogrammes la rendait, du reste, tout à fait portative.

Après avoir reçu divers perfectionnements de détail qui l'allégèrent, la mitrail-

leuse Maxim est, à l'heure actuelle, en service dans de nombreuses armées. Elle constitue la première réalisation vraiment satisfaisante d'un engin automatique à tir très rapide utilisant, pour fonctionner, l'énergie mécanique développée par ses propres réactions secondaires. En effet, le premier coup une fois tiré, elle continue, grâce aux forces mêmes du recul, à effectuer sans qu'il soit nécessaire d'intervenir à nouveau, l'extraction et l'éjection de la douille usée, l'apport d'une nouvelle cartouche, la fermeture de la culasse et la mise de feu.

L'arme comprend une partie mobile et une partie fixe qui sert de support à la première. La partie mobile est constituée par le canon proprement dit, qui est un canon de fusil ordinaire portant des tourillons, les glissières qui prolongent le canon en arrière, enfin la fermeture, composée de la culasse et de ses accessoires. La partie fixe est constituée par le manchon de refroidissement qui sert au canon de chemin de glissement et qui est rempli

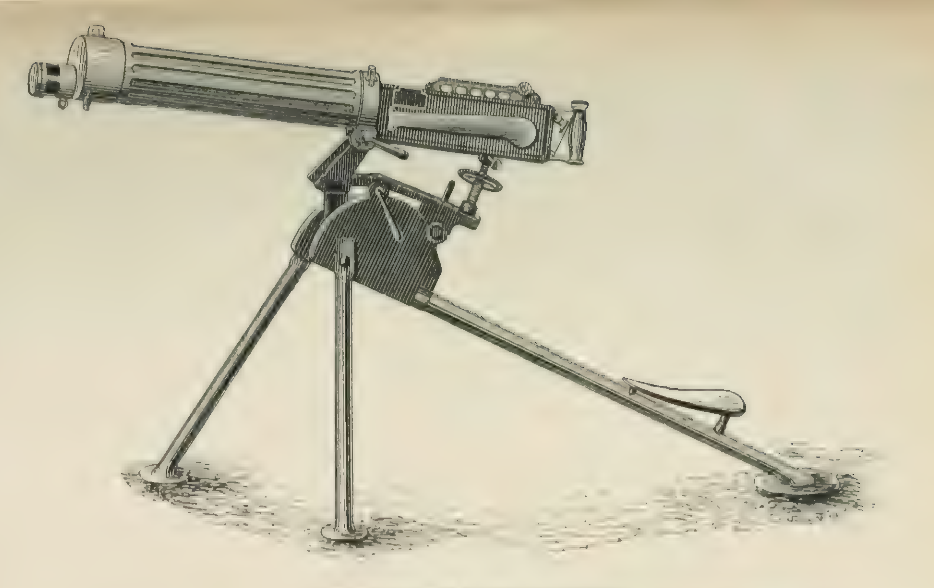


LA MITRAILLEUSE MAXIM

Cette arme, dont l'efficacité meurtrière est grande, est en service chez les Boches. Elle nous a fait beaucoup de mal, mais nos « bonhommes » lui opposent une arme bien supérieure, « notre Saint Etienne ».

d'eau pendant le tir, la boîte située à l'arrière du manchon servant de support à l'arme, enfin le mécanisme de récupération qui ramène en avant le canon après son recul. Elle est munie d'une crosse d'épaulement et d'un dispositif de visée.

L'ensemble, qui pèse environ 18 kilogrammes, est posé sur un affût dont la forme varie, et qui est tantôt muni de roues, tantôt constitué par un simple trépied organisé de façon à permettre le pointage en hauteur et en direction, le fauchage et l'immobilisation de l'arme pointée. L'une des branches du trépied est munie d'une sellette sur laquelle un servant s'assied à califourchon pendant le tir. L'armée allemande a adopté pour ses mitrailleuses Maxim un affut-traîneau qui permet à deux hommes, soit de rouler la pièce, soit de la porter au moyen d'un brancard. L'armée britannique, au contraire, a adopté un affût sur roues, muni d'un bouclier pare-balles. La mitrailleuse Maxim-Vickers dont elle se sert dans la guerre actuelle est, du reste, pourvue d'un certain



LA MITRAILLEUSE MAXIM VICKERS

Cette arme, en service dans l'armée britannique, est pourvue d'un certain nombre de perfectionnements qui la rendent bien préférable à son modèle, la Maxim, adoptée par les Boches

nombre de perfectionnements qui ont amélioré d'une façon considérable la pièce primitive et, en particulier, l'ont allégée d'au moins 25 p. 100.

Dans toutes les armes du type Maxim, comme dans celle du type Maxim-Vickers, l'approvisionnement en munitions se fait au moyen de courroies-magasins dont chacune porte de 250 à 400 cartouches, et qui entrent à droite, dans le mécanisme d'alimentation, le traversent et sortent à gauche, garnies de leurs douilles vides (1).

Le premier coup ayant été tiré, le canon et les diverses pièces qui lui sont fixées reculent de 25 millimètres : ce mouvement en arrière actionne successivement les mécanismes de culasse, d'approvisionnement, de percussion et d'éjection. Aussitôt, un ressort récupérateur ramène le canon en batterie ; le coup part et le cycle recommence. Il va sans dire que les dispositifs par lesquels sont commandés les divers mécanismes sont combinés de telle sorte

(1) Le garnissage des courroies à cartouches se fait au moyen d'une machine spéciale, et très rapidement.

que chacun de ceux-ci agissent au moment précis où son action doit se produire.

Ce système de fonctionnement automatique fondé sur l'utilisation directe du recul a été adopté par d'autres constructeurs, Nordenfeld, par exemple, dont la mitrailleuse est généralement considérée comme trop fragile pour être pratiquement intéressante, et Bergmann qui est arrivé, après de nombreux tâtonnements, à établir son modèle 1902, dont la simplicité est indiscutable. Son système de fermeture, notamment, est des plus ingénieux, puisqu'il ne comporte que des pièces animées de mouvements rectilignes, à l'exclusion de tout mouvement rotatif.

Au départ du coup, le canon et la culasse reculent ; mais, tandis que le recul du canon est bref, la culasse continue le sien ; elle comprime ainsi un ressort de fermeture, bande un ressort de percussion et entraîne une masse percutante qui s'accroche à la gâchette.

Quand elle est arrivée à fin de course, l'action du ressort de fermeture la ramène

en avant, et, dans ce mouvement nouveau, elle entraîne avec elle le canon.

Pendant ce temps, le mouvement de va-et-vient du système de fermeture fait avancer la bande-chargeur qui porte les cartouches et qui traverse l'arme de droite à gauche : une cartouche neuve entre dans l'âme ; aussitôt la culasse se ferme et le coup part. La marche de l'engin se continue, dès lors, automatiquement. Un manchon réfrigérateur contenant 6 litres d'eau entoure le canon et diminue son échauffement pendant le tir.

L'arme pèse 26 kilogrammes, avec son eau de refroidissement ; 48 kilogrammes, avec son affût-trépied ; 74 kilogrammes, montée sur un affût à roues. Son tir donne d'excellents résultats, mais les ressorts à boudin qui sont une de ses parties essentielles se fatiguent assez vite, et c'est sans doute pour cette raison qu'en dépit de ses qualités certaines, elle est encore aujourd'hui en butte à l'hostilité de nombreux spécialistes.

II. — Utilisation du recul de la culasse.

En 1904, un Allemand, Schwarzlose, fit construire par la manufacture autrichienne de Steyr une mitrailleuse à canon fixe, utilisant elle aussi l'effet mécanique de recul, et qui est en service depuis 1908 dans les armées de la monarchie austro-hongroise, mais n'a pas été adoptée, jusqu'à présent du moins, par d'autres armées européennes.

Le canon entouré d'un manchon réfrigérateur à eau, est fixé à l'ensemble du mécanisme qui comprend la culasse, le ressort d'armement, la détente, et, en bas, le dispositif permettant l'approvisionnement régulier en cartouches, puis l'éjection des douilles usées. Le tout est complété par une crosse de pointage et un appareil de visée.

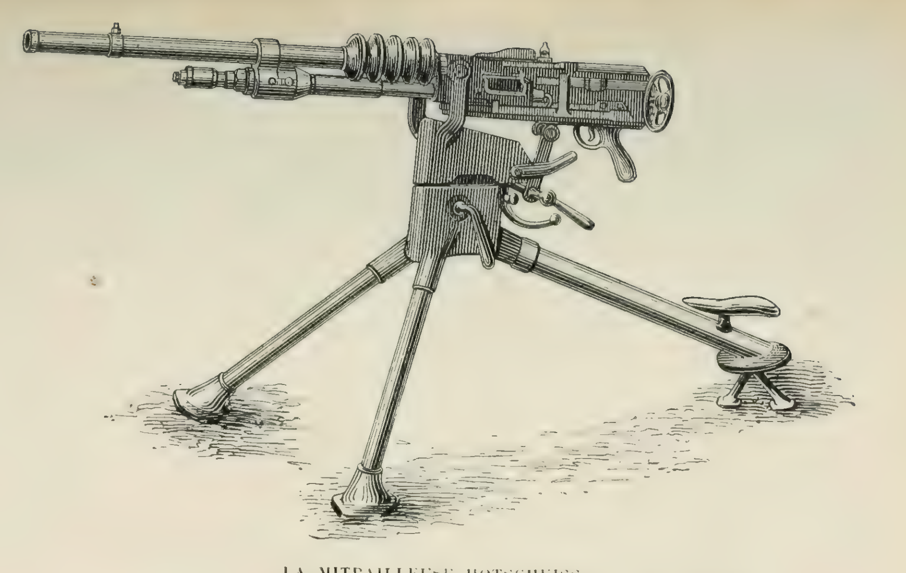
Quand le coup part, l'expansion des gaz de la poudre repousse en arrière la douille vide et la culasse : ce mouvement, en même

temps qu'il éjecte l'étui, arme le percuteur et bande un ressort de récupération dont la détente repousse aussitôt la culasse, après avoir introduit une cartouche nouvelle dans l'âme. Il suffit donc d'un ressort unique comprimé par le recul de la culasse, pour assurer le fonctionnement de tout le mécanisme et produire un tir d'une régularité automatique.

La mitrailleuse Schwarzlose a l'inconvénient d'être lourde : avec son trépied-support elle pèse près de 65 kilogrammes ; de plus, sa justesse de tir est assez médiocre, et elle est sujette à de fréquents enrayages. Aussi les Autrichiens doivent-ils envier les Serbes dont les mitrailleuses françaises sont nettement supérieures aux leurs.

III. — Utilisation partielle des gaz de la poudre.

Aux armes dont le mécanisme est actionné par l'énergie développée au cours



LA MITRAILLEUSE HOTSCHKISS

Imaginée et mise au point en France par un américain, elle fait merveille dans la guerre actuelle.

de recul, il convient d'opposer celle que construisit en 1891 le major autrichien Odkolek : pour produire les divers mouvements nécessaires à son fonctionnement automatique et continu, elle utilise, non plus l'énergie développée par le recul du canon ou de la culasse, mais celle que lui fournissent directement les gaz dégagés par la combustion de la poudre.

Malheureusement, le mécanisme de la pièce primitive était d'une complexité si grande que ses diverses parties se déréglaient avec facilité. L'arme n'avait pas les qualités de robustesse et de rusticité qu'exige un service de guerre.

Toutefois, le principe auquel s'était arrêté le major Odkolek parut excellent au constructeur américain Benjamin Berkely Hotschkiss qui, depuis longtemps, rêvait de substituer une arme automatique à son canon-revolver actionné à la main par une manivelle. Aidé par les ingénieurs français de l'usine qu'il avait créée en 1870 à Saint-Denis, aux portes de Paris, il arriva, après plusieurs années d'études et de perfection-

nements successifs, à établir une mitrailleuse extrêmement simple, qui n'a guère avec celle du major autrichien qu'une ressemblance de principe.

Elle se compose essentiellement d'un canon fixé dans une boîte de culasse renfermant le mécanisme; l'ensemble est posé, soit sur un affût à roues, soit sur affût-trépied.

Un trou percé dans le canon à une faible distance de la bouche, communique avec un cylindre dans lequel se meut un piston relié par une tige aux mécanismes de culasse (ouverture, fermeture, percussion) et d'approvisionnement (apport des cartouches, éjection des douilles vides). Le premier coup étant tiré à la main, le projectile part, et dès qu'il a dépassé le point où se trouve le trou dont il vient d'être parlé, une faible partie des gaz qui le propulsent s'échappe et lance en arrière le piston. Celui-ci, une fois arrivé au terme de sa course, est retenu par une détente placée dans la boîte de culasse et saillant à l'extérieur. Tandis que son mouvement rétro-

grade se produit, la culasse est ouverte, la douille tirée est enlevée du canon, puis éjectée, et une seconde cartouche amenée en face de l'âme. En agissant sur la détente, on libère le piston qu'un ressort antagoniste renvoie à sa position première. Au cours de ce second mouvement, la culasse repousse dans l'âme la cartouche, puis se ferme sur elle, et le percuteur s'abat, provoquant le départ du coup. Le cycle recommence, et se continue aussi longtemps que l'on prend soin d'actionner le poussoir de détente.

La prise de gaz dans le canon est assez faible pour ne jamais faire varier de plus de un centième la vitesse initiale du projectile : elle peut être accrue ou diminuée au moyen d'un régulateur, dont le jeu a pour résultat indirect d'accélérer ou de retarder l'alimentation en cartouches et, par suite, de fixer la vitesse de tir.

Les cartouches sont fixées sur des bandes-chargeurs qui les apportent à raison de 5 à 600 par minute : le canon est refroidi pendant le tir au moyen

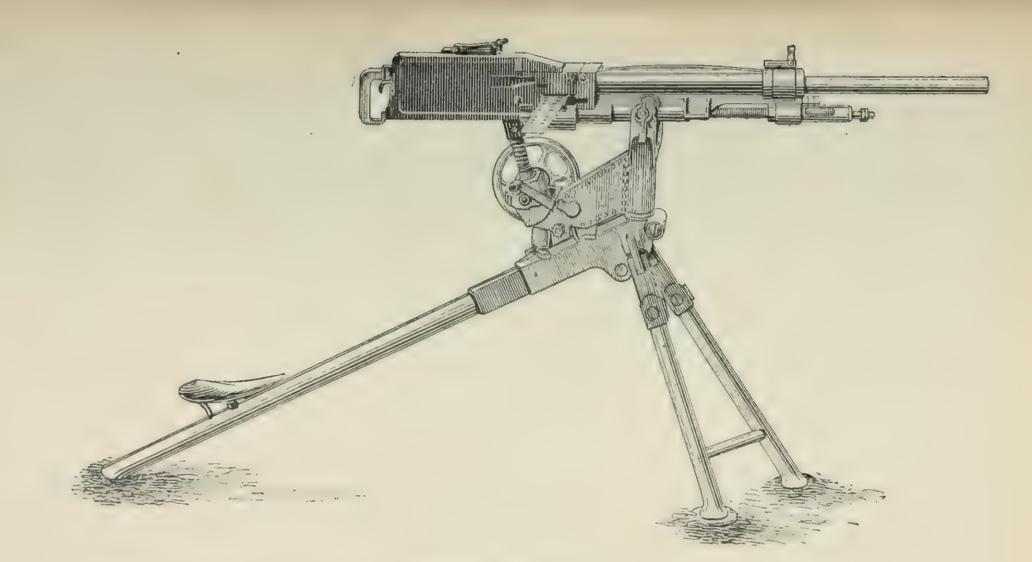
d'un radiateur à ailettes en bronze, fretté environ à son tiers moyen, en avant de la chambre. L'arme, complétée par une crosse servant à l'épaulement et par un appareil de pointage, est posée, par l'intermédiaire de deux tourillons, sur un affût que supporte un trépied dont la branche arrière est munie d'une sellette pour le pointeur. Elle pèse 24 kilogrammes, et 45 avec son affût-trépied.

La mitrailleuse française du modèle Saint-Étienne 1907, qui est en service dans notre armée concurremment avec la Hotchkiss, procède du même principe de construction que cette dernière, et emprunte l'énergie motrice de son mécanisme aux gaz développés lors de la déflagration de la poudre.

La pression des gaz prélevés dans le canon pousse en avant un piston muni d'une tringle dont le déplacement agit sur un levier qui lui-même fait fonctionner la culasse; celle-ci comporte les dispositifs nécessaires d'ouverture et de fermeture de l'âme, d'approvisionnement, d'éjection et

de percussion. Un ressort antagoniste ramène le piston à sa place et provoque, après le départ du coup, le recommencement du cycle. Cette arme, qui est robuste, légère, maniable, et très juste, est approvisionnée au moyen de bandes-chargeurs souples, garnies de cartouches d'infanterie : l'excellente qualité de l'acier dur dont est fait son canon, lui permet de tirer notre balle D sans éprouver aucune usure.

Le refroidissement pendant le tir est assuré, sans manchon à eau et sans ailettes réfrigératrices, par l'adjonction, à la partie qui avoisine l'âme, d'une masse métallique suffisante pour dissiper la chaleur produite. Au surplus, notre règlement militaire prévoit, en cas d'échauffement excessif, de refroidir tout simplement la pièce en faisant couler de l'eau dans son canon.



NOTRE MITRAILLEUSE

La mitrailleuse française, du type Saint-Etienne 1907, servie par nos « bonhommes » indifférents au danger, fait d'effroyables hécatombes de Boches. Elle est aussi terrible que son grand frère « notre 75 ».

Utilisation simultanée des gaz de la poudre et de l'énergie développée pendant le recul.

Pour être complet, il faut, enfin, signaler que certaines mitrailleuses sont construites d'après un principe que l'on pourrait appeler « mixte » et utilisent, pour assurer leur fonctionnement automatique, à la fois l'énergie mécanique du recul et celle que fournit le prélèvement d'une partie des gaz dégagés par la combustion de la poudre. C'est le cas de la mitrailleuse Perino, en service dans l'armée italienne. Il ne semble pas que, pour le moment du moins, ce principe soit nettement préférable à celui qu'ont mis en œuvre les constructeurs de notre « Saint-Étienne 1907 ».

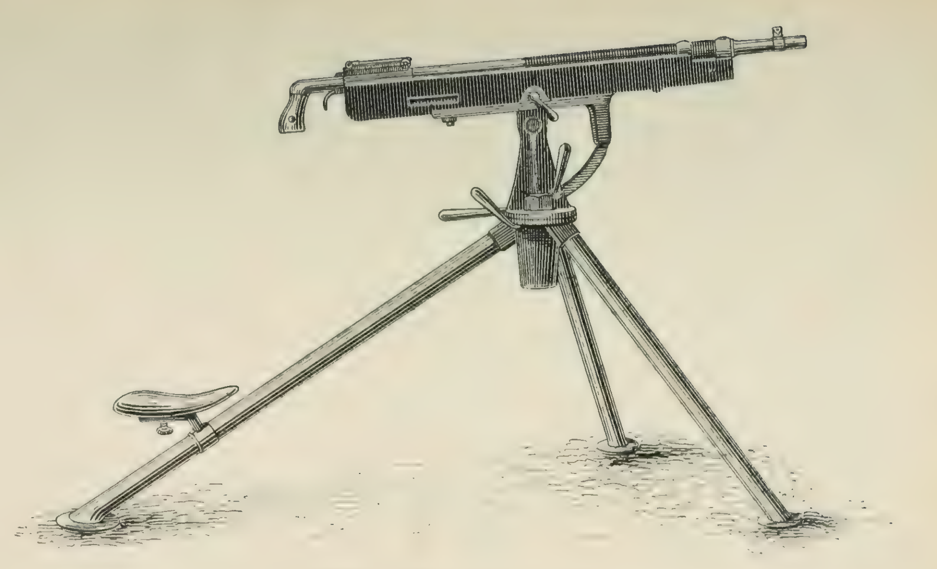
LES FUSILS-MITRAILLEUSES

Le désir d'alléger autant qu'il se peut la mitrailleuse et celui d'en multiplier le nombre jusqu'à arriver à en doter de nombreux combattants dans chaque unité des troupes à pied, ont conduit à établir des mitrailleuses individuelles ou fusils mitrailleuses, qu'un seul homme peut porter et manier.

Dans cet ordre d'idées, la Société Bang Skydewaaben, de Copenhague, a construit, en 1903, un engin dont le canon et la boîte de culasse sont fixes ; le mécanisme est actionné par les gaz de la poudre qui, à leur sortie du canon, viennent frapper une sorte de coiffe mobile enveloppant la

bouche. Le mouvement en avant de cette coiffe détermine, par l'intermédiaire d'une tringle articulée, l'ouverture de la culasse, l'extraction et l'éjection de la douille ; il actionne également un élévateur qui apporte et met en place une cartouche neuve, et enfin, il provoque la fermeture de la culasse, son verrouillage et le choc du percuteur.

Ce fusil, qui est du calibre 6,5 mm. tire, à raison de 30 à 40 coups par minute, une balle de 10,1 gr., animée d'une vitesse initiale de 725 mètres ; un mécanisme de blocage très simple permet de le transformer à volonté en un fusil à répétition ordinaire. Mais le couvercle de culasse étant projeté violemment en arrière à chaque coup, menace de blesser au visage un tireur maladroit ; d'autre part, la coiffe de bouche s'encrasse avec facilité et réclame de fréquents nettoyages ; enfin, l'équilibre est défectueux et impose au tireur une fatigue rapide. Aussi, les spécialistes s'accordent-ils à estimer qu'en dépit de qualités réelles, le fusil automatique de Bang



LE FUSIL-MITRAILLEUSE DE COLT

Voici une mitrailleuse légère ou plutôt un fusil-mitrailleur sur affût-trépied qui a valu à des milliers de Boches le désagrément de recevoir en France une hospitalité définitive, sous six pieds de terre.

a besoin de perfectionnements pour devenir réellement parfait.

C'est également le reproche qui peut être fait à plusieurs fusils automatiques conçus sur des principes plus ou moins analogues à ceux des diverses mitrailleuses ; parmi ces armes, la plus intéressante sans contredit est celle qu'ont construite les usines Browning, de Liége, et qui présente une grande analogie de construction avec le célèbre pistolet à chargeurs qui utilise l'énergie du recul pour actionner le mécanisme de culasse. Toutefois, comme le fusil Browning n'est encore en service dans aucune armée, on peut se borner à signaler son existence, et ne pas s'attarder à le décrire.

Au contraire, le fusil Hotschkiss, qui a été adopté par la Belgique et le Japon, a donné d'excellents résultats dans la guerre actuelle, et, aussi bien sur le front du Nord qu'en Extrême-Orient, les Allemands ont fait la douloureuse expérience de sa valeur balistique. Pesant de 7 à 10 kilogrammes, selon qu'il est ou non muni d'ailettes de

refroidissement, il peut être manié, épaulé et tiré par un seul homme comme le serait un fusil ordinaire ; dans la position couchée, derrière un talus ou une crête, il se transforme en une véritable petite mitrailleuse, grâce à un léger affût pliant, à deux branches en tube métallique, qu'un anneau fixe au tiers supérieur de son canon.

Son mécanisme est identique à celui de la mitrailleuse Hotschkiss dont il n'est pas autre chose qu'une réduction. C'est une arme excellente pour les cyclistes, les cavaliers et les automobilistes.

On ne saurait en dire autant du fusil automatique de Krupp qui a figuré dans l'armement de quelques unités boches : copie assez malheureuse et assez mal réussie de la mitrailleuse Schwarzlose, il s'est révélé, à l'usage, sujet à des encrayages si fréquents que nos ennemis n'ont pas tardé à ne plus l'utiliser.

UTILISATION DES MITRAILLEUSES

Malgré la défaveur qui les a atteintes en France à la suite de la guerre 1870-1871, les mitrailleuses n'ont pas cessé, depuis leur invention, d'être en service dans la plupart des armées et des marines.

En 1898, les Américains durent en grande partie à des mitrailleuses Gatling modifiées par Parker le succès de la bataille de Santiago de Cuba. Mais, à partir du moment où la mitrailleuse automatique fit son apparition sur le marché spécial des engins de guerre, toutes les nations s'accordèrent à lui donner la pré-

férence sur les vieux systèmes à manivelle et à canons multiples.

En 1899-1900, pendant la guerre anglo-boer, les Maxim, que les troupes britanniques possédaient en nombre plus considérable que leurs adversaires, leur valurent l'avantage en maintes rencontres. Au début de la campagne russo-japonaise, nos alliés avaient à leur disposition beaucoup plus de mitrailleuses Maxim que n'en possédaient leurs adversaires, un peu sceptiques sur la valeur militaire de ces armes. Elles leur rendirent les plus grands services à Da-Tchi-Chao (31 juillet 1904) et, quelques jours plus tard à Liao-Yang (30-31 août). Aussitôt les Japonais achetèrent plusieurs centaines de mitrailleuses Maxim et Hotchkiss : ils ne tardèrent pas à s'en servir avec la plus grande habileté. A Hentchenpou (7 mars 1905), trois sections de deux pièces fauchèrent littéralement deux bataillons d'infanterie russe : le 4e bataillon du 9e régiment perdit en quelques minutes tous ses officiers et 778 hommes, sur un effectif total de 830 combattants.

Aussi, toutes les puissances s'empressèrent-elles d'adopter des armes aussi précieuses dans le combat à courte distance.

Au moment où la guerre fut déclarée, l'organisation administrative du service des mitrailleuses était la suivante dans les diverses armées belligérantes :

Allemagne. — L'Allemagne possédait 338 détachements de mitrailleuses affectés à l'infanterie et 17 affectés à la cavalerie. Chaque détachement compte six pièces, dont chacune est servie par quatre tireurs commandés par un sous-officier chef de pièce ; un lieutenant commande une section de deux pièces; un capitaine commande l'ensemble du détachement. Le type adopté est celui de la firme Maxim, pesant 26 kilogrammes, auxquels il faut ajouter 3 kg. 800 pour l'eau contenue dans le manchon de réfrigération, et 53 kilogrammes pour l'affût-traîneau. Deux hommes suffisent pour déplacer l'engin monté, soit en le portant sur une civière, soit en le traînant

sur le sol, soit en posant l'affût-traîneau sur un affût à roues. Chaque détachement est accompagné de cinq caissons, attelés, ainsi que les affûts, de quatre chevaux conduits à la Daumont. La cartouche tirée est celle du fusil d'infanterie; l'approvisionnement de 15.000 cartouches.

Autriche-Hongrie. — Les 110 régiments actifs et les 40 régiments de landwehr de l'infanterie autrichienne, ainsi que les 26 bataillons de chasseurs ont, chacun, une section de deux mitrailleuses; un détachement de quatre pièces accompagne chaque division ou brigade indépendante de cavalerie. L'arme adoptée est du modèle Schwarzlose pesant 20 kg. 500; l'affût pèse 18 kg. 550, le bouclier 20 kilogrammes: chacune de ces parties est aisément transportée par un homme. Pour la route, elles sont chargées à dos de mulet. La cartouche est du calibre 8 millimètres, et pèse 15 gr. 8; l'approvisionnement est de 10.500 coups. Chaque section est commandée par un lieutenant ayant sous ses ordres un sous-officier et 4 hommes par pièce: chaque

détachement a à sa tête un capitaine.

Turquie. — L'armée turque possède — théoriquement — une section de deux mitrailleuses Maxim pour chacun de ses régiments d'infanterie. Ces pièces sont — ou doivent être — servies, commandées et approvisionnées comme dans l'armée allemande. Mais, au pays des dilapidations et des gabegies, il n'est pas bien sûr que l'argent destiné à payer les pièces réglementaires n'ait pas, avec la complicité des officiers allemands fournisseurs, reçu une destination tout à fait imprévue.

Armées alliées. — Les armées alliées ont, au point de vue des mitrailleuses, des organisations qui ne le cèdent en rien à celles de nos ennemis. On comprendra cependant qu'il soit impossible — à tous égards — de donner sur cette organisation les moindres détails numériques. Il convient de se borner à des indications d'ordre général.

Angleterre. — Dès 1892, l'Angleterre a adopté les mitrailleuses Maxim et les a groupées en sections de deux pièces.

Chaque régiment de ligne des troupes métropolitaines ou coloniales possède deux de ces sections, chaque régiment de cavalerie en possède une, et, « de plus », nos alliés ont constitué depuis le début des hostilités une réserve considérable de pièces dans laquelle ils puisent sans compter.

Belgique. — Les Belges ont « beaucoup » de mitrailleuses de divers systèmes, notamment des Hotchkiss, qui tirent toutes la cartouche d'infanterie Mauser Lee 1889, calibre 7 mm. 65, dont la balle en maillechort est longue de 30 mm. 2 et pèse 14 gr. 1. Ces mitrailleuses sont, pour la plupart, montées sur affûts à roues caoutchoutées traînés par des chiens. Quelques-unes des compagnies cyclistes sont, de plus, armées du fusil-mitrailleuse Hotschkiss.

France. — Nos mitrailleuses sont du type Saint-Étienne 1907, mais nous avons également en service des Hotschkiss achetées en nombre important pendant la période où notre Saint-Étienne était encore à

l'étude. Les unes et les autres tirent la cartouche du fusil d'infanterie modèle 96, munie de la balle D.

Chacun des régiments d'infanterie et chacun des bataillons de chasseurs possède *maintenant* « au moins » deux sections de mitrailleuses, composées chacune de deux pièces : chacun de nos régiments de cavalerie en est tout aussi amplement doté, et nous possédons en réserve un stock qui nous permettrait de tripler, au moins, s'il le fallait, le nombre des engins mis en ligne. Chaque section française de mitrailleuses est approvisionnée réglementairement à 18.000 coups et réellement à... beaucoup plus.

Japon. — L'armée japonaise, infanterie et cavalerie, possède pour chaque régiment en bataille formant corps, deux ou trois mitrailleuses du type Maxim ou Hotchkiss, réparties en sections de deux pièces et approvisionnées à 16.000 coups par section.

Monténégro. — Le Monténégro a, en quantité « suffisante » des sections françaises de mitrailleuses.

Russie. — Chacun des 355 régiments d'infanterie active russe possède un groupe de deux ou quatre mitrailleuses Maxim. Chacun des régiments d'infanterie de réserve en emmènera le même nombre en partant au front. Chacun des 122 régiments de cavalerie possède six mitrailleuses.

Serbie. — La Serbie a armé son infanterie de mitrailleuses Maxim et Hotchkiss.

Italie. — L'Italie a adopté la mitrailleuse Perino, dont toutes ses unités combattantes sont abondamment pourvues.

TACTIQUE DE LA MITRAILLEUSE

De toute cette organisation, peu différente en somme d'une armée à l'autre, quelques principes généraux paraissent se dégager.

D'abord, les mitrailleuses sont partout groupées en sections de deux pièces. La raison en est d'ordre technique plutôt que d'ordre militaire. S'il est, en effet, indiscutable que la mitrailleuse a un tir beaucoup plus précis que celui du fusil, grâce à la stabilité de l'affût sur lequel elle est montée, il n'en est pas moins certain que ce tir ne tarde pas à diminuer de précision quand l'arme s'est échauffée, après avoir brûlé rapidement un certain nombre de

cartouches. A cet égard, aucun système de refroidissement ne donne des résultats parfaits, et aucun système de réglage compensateur n'est pleinement satisfaisant. Force est donc d'alterner le tir des pièces, de façon à ce que l'une d'elles se repose et se refroidisse, tandis que l'autre est en action.

Du reste, il faut bien dire que si certains modèles la mitrailleuse française du type Saint-Étienne par exemple permettent de brûler 600 cartouches à la minute, c'est là une vitesse théorique qui, pratiquement, n'est jamais réalisée au combat. La cadence de 250 à 300 coups ne saurait être dépassée sans rendre impossible l'approvisionnement et sans nuire au sang-froid nécessaire des pointeurs. On ne saurait donner ici aucun exemple tiré des constatations faites au cours de la guerre actuelle, mais il est curieux de signaler qu'en fait, malgré leur énorme « faculté de consommation » les mitrailleuses brûlent, au combat, beaucoup moins de cartouches qu'on ne serait tenté de le supposer au premier

abord. A cet égard, le rapport du commandant d'artillerie Meunier, qui suivit la guerre russo-japonaise, est extrêmement intéressant. « Le 3 mars 1905, écrit-il, les deux mitrailleuses de la division de la Garde japonaise, qui repoussèrent l'assaut de nuit des Russes contre Toketou, consommèrent 7.130 cartouches, soit 3.565 par pièce. Le 10 mars 1905, à Foncheun, les 6 mitrailleuses du 3e régiment japonais (1re armée, général Kuroki, 2e division) tirèrent 7.000 cartouches, soit environ 1.170 par pièce. » Le commandant Meunier conclut en disant : « Le ravitaillement en munitions ne semble donc pas devoir présenter de grandes difficultés. Ainsi la mitrailleuse n'est pas seulement une arme défensive, mais une arme offensive de tout premier ordre. »

Il est à constater, d'ailleurs, que, dans toutes les armées, les mitrailleuses sont, à l'heure actuelle, l'arme très mobile de l'infanterie et de la cavalerie ; elles en sont aussi l'arme très légère, pouvant être déplacée au besoin à bras d'hommes. Par

suite, elles accompagnent les chaînes de tirailleurs et les soutiennent dans leur marche en avant. Ce rôle est grandement facilité par leurs faibles dimensions qui les rendent aisément dissimulables et par la possibilité de tirer au ras du sol, que leur assurent les affûts-trépieds extensibles sur lesquels elles sont montées.

Enfin, il est à remarquer que toutes les mitrailleuses, quel que soit leur système, tirent la balle du fusil d'infanterie de l'armée qui les possède. Les Maxim et les Hotchkiss du Japon sont construites pour employer la cartouche du fusil Arisaka 1897 (calibre 6 mm. 5, balle de 10 gr. 5, en plomb durci, avec chemise en acier nickelé), les Maxim anglaises tirent la cartouche du fusil Lee-Enfield 1903, calibre 7 mm. 7, balle de 14 grammes en plomb durci avec chemise de maillechort), les Maxim allemandes, la cartouche à balle (Spitzgenchoss, balle pointue) du Mauser 1898 (calibre 7 mm. 9, balle de 10 grammes en plomb mou, chemise en cuivre et acier nickelé) ; les Schwarzlose autrichiennes

tirent la cartouche du fusil Mannlicher-Schönauer 1895 (calibre 8 millimètres, balle de 15 gr. 8 en plomb durci avec chemise de maillechort), etc., etc. Rien n'est plus propre à faciliter les ravitaillements en munitions.

Le fait que les mitrailleuses peuvent tirer rapidement, et avec une grande précision, un nombre considérable de balles semblables à celle du fusil d'infanterie leur permet de rendre les mêmes services qu'un nombre important de fusils groupés en un point déterminé. Elles sont « de l'infanterie agglomérée », suivant le mot devenu classique du général Langlois. Aussi ne leur demande-t-on pas de servir à autre chose qu'aux usages d'une section de tireurs concentrant ses feux et de jouer le rôle d'une arme foudroyante qui brise une attaque et qui fauche impitoyablement. Une ou deux sections de mitrailleuses montées sur des automobiles blindées, c'est l'équivalent d'un bataillon de fantassins capable des randonnées les plus follement audacieuses et les plus terriblement rapides.

Une seule mitrailleuse à bord d'un avion que conduit un pilote habile et intrépide, c'est la maîtrise de l'air assurée.

*
* *

De tous les emplois tactiques qui ont été réservés à la mitrailleuse dans la guerre actuelle, il en est un qui a parfois permis aux Allemands de nous faire beaucoup de mal et que nous n'avons jamais employé. C'est celui qui consiste à dissimuler l'engin derrière un groupe d'hommes faisant mine de se rendre, et qui, s'écartant tout à coup, livrent passage à une grêle de balles meurtrières pour leurs vainqueurs trop confiants.

Vingt fois, les Boches se sont déshonorés en se servant de cet ignoble stratagème.

Pas une seule fois les Français n'ont agi de façon aussi scélérate.

Chez nous la mitrailleuse est une arme redoutable, mais loyale. Chez eux, elle est devenue une arme assassine et félone,

l'arme des bandits qui font la guerre aux femmes, aux enfants, aux vieillards, aux blessés...



TABLE DES MATIÈRES



4117. — Imprimerie spéciale de la Maison Bloud et Gay

N° 86

“ Pages actuelles ”
1914-1916



France et Belgique

Ce que les Allemands voulaient faire des pays envahis. Ce que nous ferons d'eux.

PAR

MAURICE DES OMBIAUX



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

PARIS — BARCELONE

FRANCE & BELGIQUE

MAURICE DES OMBIAUX

FRANCE & BELGIQUE

Ce que les Allemands voulaient faire des pays envahis.

Ce que nous ferons d'eux.



1916

BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

PARIS, 7, Place Saint-Sulpice, 7
Call del Bruch, 35, BARCELONE

FRANCE ET BELGIQUE

Ce que les Allemands voulaient faire des pays envahis.

Ce que nous ferons d'eux.

Des gens « bien informés » répètent volontiers que les dirigeants de l'Allemagne n'ont jamais eu sérieusement l'intention d'annexer la Belgique et un morceau de la France.

Au début de la guerre de 1870, personne n'aurait pu croire que la Prusse réclamerait une partie de l'Alsace et de la Lorraine. Le roi Guillaume n'avait-il pas déclaré, dans ses proclamations, qu'il faisait la guerre, non pas à la France, mais à l'impérialisme de Napoléon III ? N'a-t-on pas dit aussi que Bismarck et aec lui tous les politiques étaient opposés au démembrement de la France, mais qu'ils avaient eu la main forcée par les militaires ? L'enivrement de la victoire avait emporté les hésitations et même les meilleures résolutions des hommes d'État.

Plutôt que de rechercher, d'après les suggestions *actuelles* des Allemands et les propos de gens « bien informés » ce que l'Allemagne comptait faire des pays envahis, voyons quel était l'état d'une partie, importante tout au moins, de l'opinion publique dans l'empire du Kaiser à l'égard d'un petit pays dont l'indépendance et la neutralité avaient été garanties par le roi de Prusse.

Un important ouvrage, paru en 1911, sous le pseudonyme de Tannenberg et intitulé : *la Grande Allemagne*, exprimant les idées de la « Wehrverein » (Ligue militaire) qui comptait près de deux cent mille adhérents, établissait ainsi le futur traité de paix, le traité de paix d'après la grande guerre que d'innombrables groupements et associations souhaitaient.

LA FRANCE

§ 1er — La France cède à l'Allemagne les départements des Vosges avec Épinal, Meurthe-et-Moselle avec Nancy et Lunéville, la moitié orientale de la Meuse avec Verdun, et des Ardennes avec Sedan ; ensemble environ 17.114 kilomètres carrés. Le pays n'est actuellement que peu peuplé, 169 habitants au kilomètre carré, c'est à peine la moitié de la densité de la population de l'Allemagne. Ce pays des hauts bassins de la Meuse et de la Moselle

à céder à l'Allemagne ne compte que 1.192.453 habitants. Cette nouvelle province reçoit le nom de Franconie occidentale (Westfranken), avec chef-lieu et siège des autorités administratives, du nouveau corps d'armée et d'une université à Nancy. Les chefs-lieux de district seront, au nord, Verdun, sur la Meuse, et au sud, Epinal, sur la Moselle. La nouvelle frontière de l'ouest suit la ligne de partage des eaux entre la Meuse et les affluents de la Seine.

§ 2. — La France prend les habitants de ces territoires et les installe ailleurs. Cette migration devra être effectuée dans l'espace d'un an à dater de la signature du traité de paix. Le pays sera partagé en domaines ruraux de 40 à 60 arpents, suivant qualité, et distribué comme récompense à des soldats allemands qui se seront distingués pendant la guerre. Les propriétés immobilières des villes seront également distribuées en lots d'à peu près la même valeur. Les soldats qui auront fait la guerre de 1870-71 seront aussi admis à cette distribution. La création de la nouvelle province de Franconie occidentale est nécessaire pour réparer la faute commise en 1871, où nous avons été assez fous pour *donner aux habitants de ces régions, parce qu'ils parlaient allemand, tous les droits des Allemands*, et où nous avons estimé au-dessous de sa valeur l'influence de la France; il nous faut avoir à l'ouest de l'Alsace-Lorraine, une province purement allemande et ainsi la

question alsacienne-lorraine sera tranchée pour longtemps.

LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE

§ 3. — La France déclare accepter l'entrée de la Hollande et de la Belgique dans l'Empire allemand. Ainsi sont presque reconstituées à l'ouest les anciennes frontières de l'empire de Charles-Quint (pas tout à fait encore, car il s'en faut de quelques domaines sur le Haut-Escaut ; mais comme nous avons de plus urgentes obligations à nos frontières du Sud et de l'Est, nous devons nous contenter pour notre frontière occidentale, de ce que nous avons obtenu pour le moment).

La Hollande, avec sa maison royale, entre dans l'Empire allemand à titre d'État confédéré de plein exercice. Elle constitue, selon son chiffre de population, deux corps d'armée, qui ont respectivement pour siège Rotterdam au sud et Groningue au nord. Les universités hollandaises sont reconnues et acceptent la constitution des universités allemandes. La Hollande entre dans l'union douanière allemande (Zollverein) sans payer d'indemnité ou s'engager à des obligations spéciales, ce qui constitue une faveur de portée considérable pour toutes les affaires de ce pays, notamment pour l'horticulture et l'agriculture, qui bénéficient aux bouches du Rhin de si heureuses

conditions climatologiques. Java est réservée à la Hollande comme colonie particulière. Les autres colonies de l'Insulinde, Surinam et Océanie deviennent propriétés communes de l'Empire allemand. Les écoles hollandaises enseignent comme deuxième langue nationale l'allemand, cela non seulement dans les écoles supérieures, mais encore dans les écoles populaires. Pour l'intérieur du royaume, le néerlandais demeure d'usage courant; pour les rapports avec l'Empire allemand aussi bien qu'avec l'étranger, c'est l'allemand qu'il faudra employer. Il sera concédé les mêmes conditions à la Belgique : elle crée deux corps d'armée avec sièges pour l'un à Anvers, pour l'autre à Liége sur la Meuse. On ne désire pas de la Belgique quelque avantage particulier au point de vue colonial, *on considère comme un bien que l'État du Congo, beaucoup trop grand pour ce petit pays, passe au pouvoir et sous la protection du grand peuple et de l'Empire allemand dans son ensemble.*

L'ÉMIGRATION FORCÉE DES WALLONS

§ 4. — *La France prend les Wallons habitant la Belgique pour coloniser ses territoires vides d'habitants. La migration devra être accomplie en trois ans.* Les propriétés des Wallons et celles des habitants des districts de la Haute-Moselle et de la Haute-Meuse

passés à la nouvelle province de Franconie occidentale, tant en maisons qu'en terrains, seront estimées par experts et remboursées aux ayants droit par la République, sur l'indemnité de guerre à payer par la France à l'Allemagne. Les régions frontières ainsi vidées sur le cours moyen de la Meuse recevront une immigration de soldats allemands qui se seront distingués pendant la guerre, de telle sorte que cette province frontière aura en peu d'années une population purement allemande.

La frontière douanière anormale entre l'Empire allemand et les ports de la Meuse et du Rhin sera ainsi supprimée.

L'INDEMNITÉ DE GUERRE

§ 5. — La France cède à l'Allemagne la propriété des milliards qu'elle a prêtés à la Russie.

§ 6. — La France paye à la Grande-Allemagne 35 milliards de marks, argent comptant. (C'est la moitié d'argent liquide que la France se vante de posséder. Cette perte frappera la France là où elle est tout à la fois le plus sensible et le plus capable de répondre. L'argent est, depuis la fin du premier Empire, l'idole des Français et leur perte. Si la France n'avait pas plus d'argent liquide que tout autre peuple de la terre, elle n'en serait jamais arrivée à devenir le banquier bien-

veillant qui impose ses avances à nos ennemis. Prenons à la France ce maudit argent et nous aurons enfin la paix ; nous pourrons poursuivre notre développement pacifique et nous trouver très bien de notre système de six enfants.)

§ 7. — La France déclare accepter l'entrée du Luxembourg et de la Suisse dans l'Empire allemand.

§ 8. — La France accepte les modifications que le peuple allemand fait subir à ses frontières.

LA FLOTTE ET LES COLONIES FRANÇAISES

§ 9. — La France renonce à sa flotte, qui passe en la possession de l'Empire allemand.

§ 10. — La France renonce à ses colonies, sauf l'Algérie, au profit de la Grande-Allemagne.

§ 11. — La France contresigne les traités passés entre l'Allemagne et les autres puissances mondiales : Angleterre, États-Unis, Japon et Russie.

§ 12. — La France signe le nouveau traité de commerce avec l'Allemagne, lequel est adapté aux conditions créées par le transfert de puissance de l'une à l'autre.

*
* *

Tels sont les douze articles de la paix de Bruxelles entre l'Allemagne et la France. Ils

scellent la supériorité définitive du peuple allemand riche d'enfants sur la France pauvre d'enfants.

La course aux armements depuis le traité de Francfort a pris fin.

Peut-on considérer le traité de Tannenberg comme une simple fantaisie ou comme une exagération pangermaniste?

Non.

Les événements qui se sont déroulés depuis bientôt deux ans prouvent que les clauses de ce traité idéal fermentaient dans les cerveaux des hommes politiques, des militaires, des professeurs et des journalistes allemands. Des reporters et des diplomates alliés, bernés par la duplicité boche, ont beau venir prétendre que le peuple allemand ne souhaitait pas la guerre, il a été prouvé surabondamment que l'Empire germanique préparait méthodiquement la guerre jusque chez ses adversaires, pour conquérir l'hégémonie du monde.

Voyons du reste, d'après des articles de journaux, des interviews et des déclarations de personnages d'État, la confirmation de l'état d'esprit qui a inspiré le traité de Tannenberg.

Le journal conservateur et agrarien la *Deutsche Tages Zeitung* publiait, dans son numéro du 23 mars 1915 :

« La possession de la Belgique est une question de vie ou de mort pour l'Allemagne dont la puis-

sance mondiale est liée à l'occupation d'une base navale sur la mer du Nord. »

M. von Richtoffen, conseiller d'ambassade et fils de l'ancien ministre des Affaires étrangères allemand, disait à M. C. Ibanez de Ibero.

« Nous voulons conclure avec la France et la Russie une paix honorable sur les bases suivantes: *Cession à l'Empire de la Flandre allemande* (sic) et retour à la France des populations alsaciennes, de race française, soit dix mille habitants environ. Quant à Metz, nous le gardons, bien entendu. »

Voici, dans la *Volkstimme* de Chemnitz, l'un des plus importants organes socialistes de province, l'opinion d'Emil Kloth, reproduite par le *Vorwaerts* du 13 juin 1915 :

« Quelle que soit l'énergie avec laquelle la Social-démocratie s'est, au début des hostilités, déclarée adversaire d'une guerre de conquête, aucun homme sensé n'admettra cependant que cette formidable lutte, sans exemple dans l'histoire, puisse se terminer de telle façon que tout demeure dans le même état qu'auparavant. Cette solution ne serait acceptable que s'il n'y avait ni vainqueur ni vaincu. Mais les causes profondes de la guerre, aussi bien que les événements accomplis jusqu'ici, excluent une semblable hypothèse. Dans la conjoncture actuelle, on ne résoud pas le problème par la simple déclaration : Nous sommes adversaires de toute politique de conquête et, par con-

séquent, également de toute modification des frontières politiques et de toute annexion...

« Si la Belgique recouvre son indépendance, dans ce cas elle sera bien davantage encore qu'auparavant un ouvrage avancé de l'Angleterre sur le Continent.

« C'est pourquoi le sort de la Belgique ne peut être tranché en ne tenant compte que de ce pays ; sinon nous devrions nous attendre à voir se former, dans un avenir peu éloigné, une nouvelle coalition beaucoup plus effective et plus forte contre les puissances de l'Europe centrale. »

Au mois de mars 1915, les plus puissantes organisations politiques, depuis la Ligue des Agriculteurs jusqu'à l'Association des classes moyennes, pétitionnèrent au Reichstag pour que la libre discussion de conditions de paix fût autorisée. Le Gouvernement s'y refusa énergiquement pour des « raisons d'État » ; mais le 25 avril, M. Dernburg faisait au Club de l'université de Brooklyn une conférence au cours de laquelle, pour amadouer les États-Unis, il crut pouvoir déclarer que l'Allemagne consentirait à évacuer la Belgique et le nord de la France si on lui garantissait la liberté des mers et la liberté de se développer hors d'Europe. La presse conservatrice exigea aussitôt que M. Dernburg fût désavoué.

Dans la première quinzaine de mai 1915, M. Scheidemann, député socialiste au Reichstag,

affirmait que les dirigeants de l'Empire restaient fidèles à la déclaration contenue dans le discours du trône du 4 avril, disant que l'Allemagne ne voulait pas faire une guerre de conquête. Peu après le *Vorwaerts* annonçait que la Ligue militaire, lors d'une réunion tenue à Berlin le 20 mai, avait adressé un appel au chancelier de l'Empire pour réclamer de nouvelles annexions territoriales.

Le 28 mai, M. von Bethmann-Hollweg déclara au Reichstag: « Il est nécessaire que nous conduisions la guerre jusqu'à ce que nous ayons obtenu toutes les garanties et sécurités possibles pour que dans l'avenir aucun de nos ennemis ne puisse à nouveau engager la lutte contre nous. » Le lendemain, le comte Westarp adoptait le point de vue du chancelier et précisait ainsi : « Il s'agit de reconstruire notre maison plus solidement encore qu'auparavant. Nous ne devons pas reculer devant des annexions nécessaires pour la sécurité durable de ce pays. »

M. Schiffer, du parti national libéral, appuya la manière de voir du comte Westarp et les commentaires de la presse donnèrent l'impression très nette que le gouvernement n'avait pas fait siennes les déclarations de M. Dernburg à l'université de Brooklyn.

Du reste, le roi de Bavière lui-même se chargea de dissiper tous les doutes. Il déclara que le sang précieux qui a coulé ne doit pas avoir été versé en vain et que l'Allemagne est en droit de comp-

ter sur une issue directe du Rhin vers la mer.

Il rencontra une approbation sans réserve, tant en Bavière qu'en Allemagne. Commentant le discours royal, les *Dernières Nouvelles de Munich*, qui représentent en Bavière l'élément militaire et travaillent l'opinion dans le sens de la politique impérialiste, écrivirent que tel devait être, en effet, le but final de la guerre.

« Si, écrivaient-elles, les nécessités militaires exigent l'élargissement de nos frontières, c'est un devoir d'exiger que cette modification des frontières ait lieu. Pour la première fois, dans un lieu officiel, on parle de nécessité d'extension de nos frontières, mais cette question se posait : Où ? A quels endroits ? Maintenant notre roi a répondu à cette question : « Il faut un estuaire allemand « du Rhin. »

« Le roi a parlé avec une telle certitude que chacun doit en conclure que quand on fera la paix, on pourra mettre la main sur la Belgique, tout au moins pour ce qui touche à l'estuaire du Rhin et qui est nécessaire pour assurer notre avenir militaire et économique. »

Ainsi donc le roi de Bavière ne se bornait pas à s'en prendre à la Belgique, mais aussi à la Hollande avec qui l'Allemagne n'est pourtant pas en guerre, car l'estuaire du Rhin, est — le roi de Bavière l'ignorait peut-être, — non pas en Belgique, mais en Hollande.

Dans le *Tag*, M. Richard Kalber publiait que si

l'Allemagne est victorieuse, elle a le devoir, pour assurer une paix durable, de se constituer une frontière solide du côté de l'Angleterre et de la Russie, et que la théorie de ne pas accroître son territoire ne peut avoir germé que dans le seul parti socialiste qui vit dans les nuages.

Voici le texte des exigences formulées dans un mémoire remis au chancelier allemand par MM. Rossicke, pour la Ligue agrarienne ; Vacchorst de Vonte, pour la Ligue des paysans ; Rœtger, pour l'association centrale industrielle ; Friedrichs, pour la Ligue industrielle et Tberlé, pour la Ligue bourgeoise :

1° La conquête d'un empire colonial ;

2° L'annexion de la Belgique au point de vue économique, politique, monétaire, financier, postal et voies ferrées ;

3° Annexion des territoires français jusqu'à la Somme ; acquisition des mines de Briey, des forteresses de Verdun et de Belfort ; acquisition de la ligne de la Meuse et des canaux français y compris les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais ;

4° Indemnité de guerre de la France suffisante pour que sa puissance économique et ses propriétés foncières, moyennes et grandes passent aux mains des Allemands ;

5° Annexion à l'est d'une partie des provinces de Prusse occidentale, de Posen et de Silésie ;

6° L'indemnité de guerre à prélever sur la Russie consistera surtout dans les pays annexés

dont il est question dans le mémoire du 20 mai.

Tout cela est un programme minimum qui rallie plus de sympathies en Allemagne, même chez les socialistes, que le programme abstentionniste des dissidents internationalisés.

Le socialiste Heilmann, dans la *Voix du peuple* de Chemnitz, nous apprend aussi quelles sont les intentions des siens à l'égard de l'innocente Belgique :

« Une fois battus, nos ennemis doivent expier le crime d'avoir attaqué l'Allemagne. Leur donner la possibilité de nous sauter à la gorge quand ils le veulent sans qu'il leur en coûte rien, ce serait de notre part la folie du suicide. Nous devons donc dire à nos ennemis que la partie est perdue pour eux et que chaque jour pendant lequel ils hésitent à se reconnaître vaincus leur coûtera cher. Ces menaces seules nous permettront d'obtenir la paix que nous avons vainement demandée à la justice de nos ennemis.

« Laissons aux enfants et aux fous le pays des songes. Nous traversons une période comme celles de 1866 et de 1870. Nous combattons contre des gens qui, économiquement, doivent venir à nous, et contre des étrangers dont nous ne tolérons pas l'immixtion ».

On connaît les annexions « économiques » de l'Allemagne : le Sleswig-Holstein, le Hanovre, l'Alsace-Lorraine en sont des exemples caractéristiques.

Voilà un échantillon des méthodes socialistes allemandes.

Le député socialiste Strœbl a reconnu dans le *Vorwaerts* que plusieurs membres du groupe socialiste à la Diète prussienne s'étaient prononcés pour l'annexion économique de la Belgique par la violence !

Un autre socialiste, le citoyen Pens, publiait dans la revue *Pie Menscheet* de Berne, la déclaration suivante, reproduite par le *Vorwaerts* du 11 juillet 1915 :

« Si l'Allemagne reste maîtresse de la Belgique jusqu'à la fin de la guerre, je ne vois aucune injustice à ce que ce dernier pays soit *contraint* à devenir un membre de la Fédération des États de l'Europe centrale... »

Voilà bien ce qui est au fond du cœur de la plupart des chefs du socialisme allemand. L'on peut être certain que c'est ce que pensent les Geek et les Fischer lorsqu'ils disent qu' « il faut conserverles territoires occupés, au moins comme objet de compensation », ou qu'ils expriment le désir « qu'une paix ne soit conclue que sur une base qui apporte une récompense aux sacrifices d'argent et de sang, et la garantie qu'une tuerie pareille des peuples ne pourrait plus avoir lieu à l'avenir ».

Ces députés socialistes parlent exactement comme la *Deutsche Zeitung* agrarienne, la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, organe des grands

métallurgistes Krupp et autres, et la *Gazette de la Croix*, journal des hobereaux et du corps d'officiers prussiens.

A une majorité de 90 voix contre 50, le groupe social-démocrate au Reichstag allemand et le Parteiausschuss, la plus haute autorité du parti après le Congrès national, se sont refusés à approuver la seule phrase qui repoussât tout rattachement forcé, politique et économique, de la Belgique à l'empire d'Allemagne.

La Social-démocratie avait prononcé la condamnation des petits États « destinés à disparaître ou à graviter dans l'orbite des grandes puissances ; la *Chemnitzer Volksstimme* s'est prononcée catégoriquement à ce sujet.

En janvier dernier, on s'occupa de la Belgique au Landtag prussien. M. Hirsch, député socialiste de Berlin, déclara que l'autonomie politique et économique de l'Allemagne, ainsi que son indépendance doivent rester intactes, mais que celles des autres peuples doivent l'être aussi.

« Nous demandons, disait-il, le rétablissement de la pleine indépendance de la Belgique. »

Le gouvernement se garda bien de répondre, mais un national-libéral, M. Friedberg, déclara tout net que la restitution de la Belgique serait une grande folie.

« La Belgique, ajouta-t-il, est un gage pour la paix telle que l'Allemagne la veut ; la Belgique a participé au complot contre l'Allemagne. Nous

demandions à la Belgique le libre passage sur son territoire alors que l'Entente exige de la Grèce qu'elle sorte de la neutralité. »

Et le Landtag prussien prouva que cette opinion est bien la sienne en refusant la parole aux députés socialistes Liebknecht et Ledebour qui voulaient prolonger la discussion.

Il ne faut même pas attacher d'importance à une manifestation comme celle de Hirsch : n'est-ce pas simplement une parade destinée à amorcer les neutres et même des socialistes belges qui ont encore un penchant pour l'Internationale?

Évidemment le ton a changé depuis quelques mois; les dirigeants allemands aux abois tiennent à ce que l'on parle le moins possible des conditions que l'on comptait poser dans l'enivrement de la victoire. Mais peut-on, du jour au lendemain, refréner des appétits si fort aiguisés? Non, n'est-ce pas? Et les prétentions d'hier sortent aujourd'hui par la bouche des énergumènes.

Voici un document authentique établissant que, quatre mois avant la guerre, l'Allemagne proposait insidieusement à la France de partager le Congo belge et de supprimer l'indépendance de la Belgique. C'est une lettre adressée à M. Davignon, ministre des Affaires étrangères, le 2 avril 1914, par le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères. Nous en soulignons les pas-

sages principaux, en concordance avec le traité de Tannenberg :

Berlin, le 2 avril 1914.

Monsieur le Ministre,

M. l'Ambassadeur de France m'a fait part ce matin confidentiellement d'une conversation qu'il avait eue tout dernièrement avec M. de Jagow, après un dîner intime auquel il avait été invité chez ce dernier.

Pendant une récente absence de M. Cambon, le Secrétaire d'État aux Colonies, rencontrant le Chargé d'affaires de France dans une soirée et, quelques jours après, l'attaché naval, leur avait dit que l'Allemagne et la France devraient bien s'entendre pour la construction et le raccordement des lignes de chemin de fer qu'elles projetaient de construire en Afrique, afin que ces lignes ne se fissent pas concurrence.

M. Cambon demanda ce que signifiaient ces ouvertures. M. de Jagow répondit que la question était encore à l'étude, mais qu'il était d'avis, comme M. Solf, qu'une entente entre les deux pays et aussi avec l'Angleterre serait des plus utiles. Dans ce cas, reprit l'ambassadeur, il faudrait inviter la Belgique à conférer avec nous, car elle construit de nouveaux chemins de fer au Congo et, à mon sentiment, il serait préférable que la Conférence se tînt à Bruxelles.

— Oh ! non, répondit le Secrétaire d'État, car *c'est aux dépens de la Belgique que notre accord devrait se conclure.* — Comment cela? — Ne trouvez-vous pas que le Roi Léopold a placé sur les épaules de la

Belgique un poids trop lourd ? *La Belgique n'est pas assez riche pour mettre en valeur ce vaste domaine.* C'est une entreprise au-dessus de ses moyens financiers et de ses forces d'expansion. *Elle sera obligée à y renoncer.*

L'ambassadeur trouva ce jugement tout à fait exagéré.

M. de Jagow ne se tint pas pour battu. Il développa l'opinion que seules les grandes puissances sont en situation de coloniser. Il dévoila même le fond de sa pensée en soutenant que *les petits États ne pourraient plus mener, dans la transformation qui s'opérait en Europe au profit des nationalités les plus fortes,* par suite du développement économique et des moyens de communication, *l'existence indépendante dont ils avaient joui jusqu'à présent. Ils étaient destinés à disparaître ou à graviter dans l'orbite des grandes puissances.*

L'ambassadeur répondit que ces vues n'étaient pas du tout celles de la France ni, autant qu'il pouvait le savoir, celles de l'Angleterre ; qu'il persistait à penser que certains accords étaient nécessaires pour la mise en valeur de l'Afrique, mais que, dans les conditions présentées par M. de Jagow, toute entente était impossible.

Sur cette réponse, M. de Jagow se hâta de dire qu'il n'avait exprimé que des idées toutes personnelles, qu'il n'avait parlé qu'à titre privé et non en secrétaire d'État s'adressant à l'ambassadeur de France.

M. Cambon n'en attache pas moins une signification très sérieuse aux vues que M. de Jagow n'a pas craint de dévoiler dans cet entretien. Il a pensé qu'il était de notre intérêt de connaître les dispositions dont le dirigeant officiel de la politique allemande est animé à l'égard des petits États et de leurs colonies.

J'ai remercié l'ambassadeur de sa communication absolument confidentielle. Vous en apprécierez certainement toute la gravité.

Veuillez agréer, etc...

Baron Beyens.

On voit de quel mépris témoigne l'Allemagne pour les petits pays. Que l'Allemagne ait besoin de l'accès à la mer dont dispose la Hollande, ou de quelque point stratégique en Scandinavie, en Ibérie ou dans les Balkans, elle ne s'embarrassera d'aucun scrupule. On la verra mettre la botte sur le petit pays en chargeant ses *herr-doktors* de prouver la légitimité de son droit.

De temps en temps un Allemand se déguise en Suisse pour inviter les Belges à demander à l'Europe de faire la paix : « Traitons, ou du moins commençons à causer ; l'Empire allemand se montrera bon prince ; pas d'annexion à l'ouest ; à l'est, la constitution d'une Pologne indépendante comblerait tous nos vœux. »

La *National Zeitung* de Bâle écrivait en septembre 1915 :

« Par la bouche du chancelier de l'Empire, l'Allemagne a fait connaître assez clairement le but qu'elle poursuit dans cette guerre ou ses conditions de paix. A l'est, de grandes modifications sont projetées ; c'est ainsi qu'un royaume de Pologne indépendant doit être créé, mais on ne sait encore sous quelle forme. Pourtant, une conclu-

sion unique s'impose si l'on considère les projets de grandes transformations dans l'Est : c'est que dans l'Ouest on ne poursuit pas d'annexions... Il est clair que le chancelier de l'Empire ne pouvait pas proclamer formellement la restitution de la Belgique et la restitution des provinces françaises. Car il va de soi que ces territoires, lors des pourparlers en vue de la paix, joueront un grand rôle en tant que gages. »

La *Neue Zurcher Zeitung* journal germanophile de la Suisse allemande faisait connaître, à la fin de décembre 1915, les conditions énoncées par les « cercles allemands bien informés ».

La Belgique conserverait son indépendance, à la condition que des traités, peut-être aussi des gages, rendent impossible la répétition des événements de 1914. Une absorption complète de la Belgique serait du reste vivement combattue dans la grande industrie allemande, la suppression des barrières douanières devant amener pour cette dernière une situation intolérable aussi longtemps que les conditions du travail en Belgique sont plus larges qu'en Allemagne, faute d'une loi suffisante sur les fabriques. Même la création d'une union douanière demanderait une période transitoire d'au moins cinq ans. Par contre, la Belgique devrait payer à l'Allemagne une contribution de guerre annuelle du montant de ses anciens budgets militaires. L'Allemagne exercerait la police en Belgique jusqu'à ce que le paiement soit achevé.

Toujours la sujétion de la Belgique ! cette

idée haute l'Allemagne. On écrit de Hollande au *XXe Siècle* (n° du 11 mars 1916) :

« Un industriel hollandais, français d'origine et dans le jugement duquel j'ai pleine confiance, est rentré hier d'un voyage à Cologne où il a passé trois jours.

Voici son appréciation :

« Ville calme, comme en temps normal, beaucoup d'enthousiasme pour les événements de Verdun !

« Énormément d'officiers dans les hôtels où ils mènent large vie. Beaucoup de jeunes soldats dans les rues.

« Aucune trace de misère, ni de mouvements d'insurrection. Le moral est bon.

« On dit là-bas que la guerre durera deux ans et cessera, faute d'argent du côté des Alliés. L'Allemagne se contentera des pays conquis !... et de la Belgique ! »

En mai 1915, M. Ulrich Rauscher a essayé de montrer dans la *Gazette de Francfort*, les titres de l'Allemagne sur la Belgique. Cela remonte à Charles le Téméraire et à Charles-Quint. Parce que la Belgique fut un État héréditaire de la famille de Habsbourg, elle doit être absorbée par l'Allemagne. Voici le pompeux factum :

A l'église Notre-Dame de Bruges, côte à côte sur des sarcophages de marbre, reposent les figures d'or de Charles le Téméraire de Bourgogne et de sa fille Marie de Bourgogne, femme de Maximilien Ier de Habsbourg. Tous deux reposent dans les lignes solennelles du gothique, mains jointes, couronne en

tête, la bête favorite à leurs pieds. La *Pieta* de Michel-Ange, qui se trouvait dans une chapelle contiguë, a été sauvée devant l'ennemi avançant. Charles le Téméraire et sa fille ne pouvaient être dissimulés. Les voilà raides et précieux, comme pétrifiés : deux pierres fondamentales d'une histoire qui, enfin, est en train de se réaliser. Si une bombe d'aviateur anglais ne détruit pas leurs visages polis, ils pourront voir le vainqueur se pencher vers leur couche dorée.

Ich hab's gewagt mog's gelingen

dit la devise du dernier des Bourguignons, qui, dans un grand enjeu, perdit la vie et la couronne.

Charles le Téméraire était le dernier duc d'une branche secondaire de la maison royale française : sa fille Marie épousa le dernier des Habsbourg et devint la grand'mère de Charles V, de sang espagnol, de religion romaine, de langue française, mais en qui l'antagonisme historique vis-à-vis de la France, qui, malgré Kaunitz, est resté jusqu'aujourd'hui dans les Habsbourg, poussa à la première victoire sur la France. Jusqu'à l'invasion des armées de la Révolution, la Belgique actuelle est restée habsbourgeoise, donc dans les mains de l'ennemi de la France : mais lorsque, en novembre 1830, le royaume de Belgique fut fondé, la France, en dépit de toutes les anciennes nationalités, avait triomphé de telle sorte que ses parents de race accaparèrent la suprématie dans le nouvel État. Il n'était que logique que ce fussent ses armées qui, en 1832, aient obligé les Hollandais d'abandonner la ville d'Anvers bas-allemande.

Les deux figures d'or de Bruges reposent sur une des bornes de l'histoire européenne. Que cette borne n'ait pu définitivement diviser le flot, c'est une des raisons profondes de la guerre actuelle.

Des Belges, à qui les rouages de leur État n'inspiraient pas confiance et qui, pour cette raison, cherchaient des liens intérieurs plus solides, ont considéré que la souveraineté d'un siècle de la maison bourguignonne formait le principe historique de la nationalité belge. Rappelant fièrement la splendeur de jadis, ils racontaient que la révolution de 1830 avait eu simplement pour résultat le rétablissement logique d'une situation détruite injustement. Par contre, des Allemands qui, par-dessus le nouvel Empire, ne parvenaient pas à oublier l'ancien, tenaient le contrat de mariage de Marie de Bourgogne sous le nez des Belges comme une note impayée et réclamaient leur retour immédiat dans la maison paternelle, si même ils n'allaient pas jusqu'à se souvenir de l'héritage carolingien. Il y a à peine moyen de parler de ces deux revendications. Mais des conclusions que tirent les deux partis de l'histoire, naît ce fait que je tiens pour important : les puissances orientales et occidentales, la germanique et la romaine, comprirent qu'entre l'Escaut et la Meuse est un territoire dont la possession, dans la lutte pour l'existence des deux peuples, pouvait, en quelque façon, faire pencher la balance.

Certes, ni la maison de Bourgogne, ni la maison des Habsbourg n'ont entrevu ce grand rapport, puisqu'il ne s'agissait pour elles que de prédominance et de secondo-génitures ; mais la conclusion est apparue de plus en plus nettement : elle fut nettement anti-française en Charles-Quint, elle fut l'étoile conductrice des armées de la grande Révolution et elle domina la diplomatie et la politique du siècle suivant.

Elle ne fut naturellement pas l'origine de notre actuelle lutte pour l'existence. Mais, même si la Belgique était restée en dehors de cette guerre, ce n'est

pas la question franco-allemande qui eût trouvé sa solution entre la Meuse et l'Escaut, dans le renouvellement de la figure du monde qui doit succéder à cette guerre-ci, ou, — ce dont Dieu nous préserve! — à une autre guerre.

Que cette question soit devenue graduellement une question germano-anglaise, c'est là le résultat d'une des pires myopies des hommes d'État londoniens.

Pitt, mourant pendant l'éclat haï de l'ascension napoléonienne, a laissé un testament dans lequel on peut lire : « La France est l'ennemi éternel et puissant et le concurrent de l'Angleterre, la plus puissante monarchie du continent. Elle doit être combattue, vaincue et surveillée par un gardien-frontière à l'est : la Prusse qui, à cet effet, doit être rendue forte par l'incorporation de tous les pays allemands de ce côté du Rhin en y comprenant les anciens États bourguignons. » Ainsi dit Pitt.

Napoléon tomba, l'Empire naquit autour d'une Prusse à laquelle personne, un demi-siècle plus tôt, n'eût pu penser. Maintenant c'est l'Allemagne qui devenait la plus puissante monarchie du continent, qui même devenait une puissance maritime. Pour établir la nouvelle recette, devenue indispensable, de la politique anglaise, allait-il suffire simplement de remplacer dans le testament de Pitt un nom par l'autre, la France par l'Allemagne ?

Les hommes d'État d'Angleterre ont fait cela, négligeant de considérer deux choses : que la tendance agressive, que Pitt n'a pas été le seul à vérifier chez les Français, fait défaut aux Allemands, que donc leur puissance devait être appréciée d'une toute autre façon ; — et que la puissance allemande n'était pas échafaudée sur des richesses matérielles, une diplomatie rusée, une renommée historique, — toutes choses contre lesquelles il y a moyen d'agir, — mais

bien sur une force élémentaire, santé, abondance de jeunesse, jeune appétit, discipline au labeur, sur des qualités enfin qui ont rendu forte et parfois désagréable la plus jeune des puissances.

Le mot, souvent employé, de « parvenu » ne s'applique bien qu'à quelques groupes qui n'ont que trop bien réussi. C'eût été résolution plus intelligente de tirer de causes différentes des conclusions différentes, de reconnaître qu'une certaine espèce de puissance, si grande qu'elle puisse être, peut être détruite, tandis qu'on ne parvient pas à en détruire une autre ; qu'une certaine espèce de puissance doit constamment tendre à donner des preuves de sa force, qu'une autre se contente de ses effets naturels et pour cette raison pacifiques. Cela eut conduit au pacte et par suite à la paix mondiale.

L'Angleterre en a décidé autrement. Elle a commis la vieille faute de tous les détenteurs de puissance : vouloir s'opposer de force à de nouvelles forces qui s'offraient à la collaboration. Elle a cru pouvoir saisir le moment propice à la destruction de cette force en voie d'ascension. Elle doit en subir la conséquence : c'est-à-dire qu'il lui soit enlevé par la lutte ce qu'elle eût pu réaliser en grandeur par l'accord.

L'Angleterre a participé à la guerre pour la Belgique. Cela est hors de question. Mais point parce qu'il y avait en question un droit ou une injustice, mais parce qu'elle aussi savait que l'antagonisme franco-allemand — dont nous ne portons pas la faute — se réglera en Belgique, à l'embouchure de l'Escaut, et que c'est là que la prédominance finale recevra son couronnement.

Elle n'eût pas accordé un pouce de territoire à une France victorieuse. Aussi longtemps que, contrairement aux idées de Pitt, elle destine la France

à la garde de la frontière contre l'Empire, elle doit tout craindre si l'Allemagne passe au delà de la Meuse. Ainsi, elle nous a prescrit elle-même notre chemin : le coup de massue est la meilleure défense et c'est celui qui prévient l'ennemi qui a l'avantage.

Si des gens pensant autrement, à raison d'autres dispositions d'esprit, demandent : « D'où soudain ce besoin ? Qui de vous, avant la guerre, a jamais considéré la Belgique autrement que comme un fait, auquel il n'y a rien à changer ? », il faut répondre : « Nous avons également considéré la volonté de paix de la France, de l'Angleterre et de la Russie, comme un fait accompli ; nous avons tenu la guerre pour un moyen impropre, et considéré comme l'expression de notre époque et de nos sentiments, la lutte pacifique entre les nations, sans nouveau partage de la surface du globe. Aujourd'hui, gardant, en dépit des sarcasmes, l'idée de la paix éternelle ancrée au cœur, nous voulons pour toute guerre à venir épargner les vies d'hommes de notre parenté que nous avons dû sacrifier cette fois, avant d'arriver au véritable ennemi. Cela n'est pas excitation de fanatiques des armements, mais une conséquence de la triste leçon de l'époque actuelle : *Même lorsque tu veux la paix éternelle tu dois te préparer à la guerre.* »

Aujourd'hui, que signifie encore « fait établi » ? Est-ce que, dans les fantastiques conditions de paix que se représentent nos ennemis, l'empire d'Allemagne est encore « un fait établi » ? Est-ce que les différends pour lesquels nous nous combattions avant la guerre, — est-ce que les choses réalisées à l'intérieur de l'Empire pendant la guerre sont déjà des « faits établis » ? Le temps a mis un point d'interrogation derrière tant de phrases de

doctrine que nous sommes en droit de demander à tout dogme : « Qu'es-tu ? »

Aucun droit ne me semble plus respectable que le droit à la patrie où sont nées la langue et la nature de chacun : est-ce le droit le plus haut? En naît-il, malgré tout, le droit inconditionnel pour chaque homme d'être maître de son destin ?

Nous avons vécu cette Allemagne qui, sous une pression formidable, rassembla ses forces, compta ses provisions, supprima les différences sociales, endigua les grossiers privilèges de la fortune, assura au pauvre, travail et pain : soumission souveraine de l'individu, quelles qu'aient pu être ses velléités personnelles, à l'ordre de la communauté. A cet idéal, quelles frontières tracer ? Nous reconnaissons le droit collectif d'une classe sociale, d'une commune ou d'une ville, d'un peuple, d'un État. Ne le reconnaissons-nous pas d'une race, d'un continent, de l'humanité ? Cela n'a rien à faire avec la nature, la langue, la peau de l'homme, mais bien avec ses vêtements, ses relations, sa voie, ses inclinations : toutes expressions de la volonté personnelle. Certes, jusqu'à présent, maintes choses ont fait figure de volonté collective naturelle, qui n'étaient rien autre chose qu'une tyrannie insipide, ou, pour s'exprimer d'une façon plus douce et plus allemande : pédantisme.

D'autre part, de faux idéalistes ont accordé à chaque motte de terre sa volonté personnelle. Ils ont permis à des États et à des Éticules ce qui, depuis longtemps, avait été rejeté comme impossible dans les États pour des raisons de légalité ou de partis : l'individualisme sans bornes.

A bout d'arguments, ils se sont cantonnés dans l'idée, qu'ils prétendaient l'unique salvatrice, d'État national. Certes, l'État national est un idéal, sem-

blable à l'État abstrait des économistes. Mais il ne constitue une nécessité qu'aussi longtemps qu'il a été et qu'il est fait violence à l'espèce et à la langue, selon le principe : *Cujus regio, ejus religio.*

Si ceux qui détiennent la puissance ne touchent plus à l'homme ; s'ils n'oppriment plus de collectivité ; si, au contraire, ils ont le dessein d'éduquer une volonté collective ; s'ils ne flairent pas une opinion dans le fait d'appartenir à une espèce ou de parler une langue, et « qu'être autrement » ne signifie pas encore « être ennemi » ; si « professer l'idée d'État » signifie la forme nécessaire du progrès, alors le temps est venu où l'État national doit faire place à une forme plus grande et plus haute, dans laquelle figure non la nation, mais l'humanité. Des formes toujours plus puissantes d'une volonté collective s'annoncent. Qu'elles se règlent selon les races ou les continents (*L'Europe aux Européens :* qui sait combien de temps cela aura encore des allures de bon mot !) ; que des chocs en retour se produisent, comme le rend vraisemblable cette guerre qui suscitera peut-être des groupements d'États et créera certainement des abîmes de sentiments et d'idées entre les peuples d'Europe ; que ce groupement collectif se produise par le fait d'une pression extérieure ou par la libre volonté, cela est indifférent. Les temps approchent où le sentiment national se manifestera par l'effort ardent pour chacun de voir sa propre nation constituer le noyau de la plus grande forme internationale d'une volonté collective.

La véritable politique est comme le miroir de Banco : les fronts couronnés des temps les plus reculés y luisent encore. Retournons donc au jour présent et à demain, à « *la Belgique et ce qui en dépend* », comme le vieux Arndt a intitulé son ar-

ticle où, déjà en 1831, il mettait en garde contre l'expédient d'une Belgique neutre, qui constitue un danger pour la paix.

C'est à l'Escaut que la bataille est menée à la fois contre l'Angleterre et la France. Si nous ne l'y avions portée, nos ennemis l'eussent fait, non pas pour de haïssables raisons égoïstes qu'ils nous reprochent actuellement, mais parce que, pour certains combats, certains champs de bataille sont naturellement indispensables.

La Lombardie, les plaines devant Vienne, la Prusse Orientale, l'Alsace, le Brabant et les Flandres : une victoire à l'un de ces endroits signifie un résultat déterminé, qui ne peut être obtenu nulle part ailleurs. Presque toujours ces champs de bataille traditionnels sont des endroits-frontières (pas toujours des pays-frontières), plus rarement les glacis d'une ville représentant un pays.

Pourquoi cet honneur sanglant est-il dévolu au Brabant et aux Flandres? Parce qu'il y a là la frontière de deux mondes, — non pas encore la frontière, mais le pays-frontière qu'aucun de ces deux mondes, jusqu'à présent, n'a pu s'annexer. Le traité de neutralité n'était rien autre chose que la tentative d'inhiber la lutte pour la possession de ce pays-frontière. On croyait pouvoir entraver des développements par des clauses, comme on espérait apprivoiser des guerres par des paragraphes. C'est quelque part ailleurs, loin, à côté de la Turquie, qu'éclata l'étincelle, mais la flamme pénétra aussitôt par l'ancienne fissure dans l'immeuble européen.

Ils disent que nous avons rompu un traité. Qu'ils le disent. Mais c'était un traité contre nature, qui pouvait tout au plus tenir pendant... la paix. L'antique champ de bataille attira à soi les épées, comme

un aimant : maintenant va se décider quelle avant-garde, désormais, occupera le pays-frontière autour duquel on s'est disputé.

Nous ne voulons pas instaurer des chambres de Réunion et sommes loin de l'idée superficielle qu'une augmentation de territoire soit, sans plus, une augmentation de puissance. Mais pour les Allemands d'aujourd'hui continue encore d'avoir valeur ce qu'écrivait Bismarck le 1er septembre 1870, dans la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* : « Le désir de gloire et de conquête ne peut pas nous guider, et tout aussi peu l'orgueil, qui nous est beaucoup reproché par la presse étrangère, mais simplement le dessein d'assurer la sécurité de l'Allemagne. » Notamment du côté du sud, continuait alors Bismarck.

Est-ce que quelqu'un aujourd'hui, dans le neuvième mois de guerre, peut méconnaître ce que signifient pour notre vie les provinces rhénanes et la Westphalie et leur sécurité ?

Mais aujourd'hui, nous devons penser plus loin, au delà même de la nécessité de notre sécurité.

Après la guerre, se produira une antipathie entre nations. Ce que le vainqueur devra imposer au vaincu pour assurer sa sécurité, contribuera probablement à augmenter cette antipathie. Mais s'il — disons tranquillement : mais si nous restons dans les limites de la nécessité tracées par Bismarck, ce ne sera en aucun cas la raison de l'antipathie naissant de l'amertume de l'insuccès. Par la garantie de notre sécurité, nous garantirons l'Europe centrale contre le retour d'une nouvelle et prochaine guerre et nous formerons sur le continent la première figure d'une volonté collective équitable, qui constituera le noyau d'un organisme européen.

Renforcement national en faveur de nous-mêmes

et de l'unité internationale de l'avenir : ce ne sera pas un chancelant groupement de citoyens du monde, mais l'indispensable transformation d'une politique d'alliances qui a presque fait périr l'Europe avec ces mécaniques mouvements successifs.

Est-ce d'un idéalisme ignorant des contingences que de parler d'unité dans la liberté pendant que la discorde nous mène au combat et nous y conduira encore? Créer de nouveaux moules n'a de sens que lorsque le métal bout et se prépare à couler.

Considérées de ce point de vüe, les deux figures d'airain à Bruges, Charles de Bourgogne et la mère des Habsbourg, ne reposent plus sur une borne frontière, mais au cœur de l'Europe. En tout cas, ils devront encore longtemps attendre le pèlerinage d'union.

Aujourd'hui, le meurtre, avec tous les moyens nouveaux de la technique, fait rage et le mot « Europe » sonne à la façon d'une légende. Si cependant l'on porte sa pensée plus loin que le jour, plus loin que l'an, plus loin que le siècle peut-être, ce mot n'a jamais été plus justifié qu'aujourd'hui, pendant qu'une histoire séculaire va se réaliser. C'est aux lits des morts qu'on entend le plus souvent parler de vie éternelle.

A la fin de décembre 1915, la *Neue Zurcher Zeitung* faisait connaître les conditions de la paix allemande ; la Belgique, désarmée militairement et économiquement n'était plus qu'un satellite de l'Allemagne. En février 1916 il y a amélioration pour la Belgique. Voici comment s'exprime le journal allemand zurichois :

Étant donné que de nombreux savants allemands se sont déclarés hostiles à toute annexion, et qu'au Parlement britannique lui-même, des voix se sont fait entendre en faveur de la paix, les neutres peuvent bien insister pour la reconnaissance du principe de non-annexion, et demander aux belligérants d'adopter une attitude conforme à ce principe. Les idées de paix déjà développées antérieurement dans la *Neue Zurcher Zeitung* présentent des inconvénients qui rendent compréhensible leur rejet par les Puissances de l'Entente.

Précisément en un point sans la solution approfondie duquel il est impossible de songer de bonne foi à la paix sérieuse, en un point qui concerne la violation la plus directe du droit des neutres, c'est-à-dire en ce qui concerne la Belgique, on fait des *exceptions inadmissibles et injustifiées* au principe de non-annexion. D'après les « idées de paix » développées dans ce journal, la Belgique ne doit pas être « complètement absorbée », mais partiellement ; elle ne recevrait plus son autonomie réelle, elle serait rendue définitivement dépendante des Puissances centrales par des « gages » et des contributions de guerre annuelles, de façon qu'elle serait mise dans l'impossibilité de s'armer militairement et de se défendre.

Dans cette question, les États neutres ne peuvent qu'adhérer à la déclaration attribuée au Pape, savoir que « la Belgique doit, en tant que cela soit possible, être indemnisée » pour le préjudice subi, car chaque opération militaire et chaque application du droit de guerre sur son territoire a constitué une violation du droit des gens ; or, une paix sincère ne peut pas admettre la continuation de tels actes. Au surplus, « l'idée de paix » concernant la Belgique ne renonce pas à l'annexion de la Belgique

à cause du principe de non-annexion formulé au commencement du présent article, mais simplement parce que l'annexion de la Belgique ne serait pas favorable à l'industrie allemande. Aussi longtemps que cet esprit, *qui a fait déclarer chiffon de papier un traité de garantie trois fois juré*, n'aura pas été écarté, il ne peut pas être question d'une volonté sérieuse de faire la paix et de rétablir le droit des gens, et on ne peut envisager la possibilité d'une intervention des neutres.

Ce sont là des vérités qu'une autorité ne peut pas dire, mais qu'un particulier doit précisément dire. Pour le rétablissement complet de la Belgique, de préférence avec renforcement, par exemple *au moyen d'un traité d'alliance défensive avec la Hollande*, il faut *l'affirmation du principe de l'autonomie et de l'indépendance des peuples*, principe qui doit être reconnu par tous les amis réels d'une paix durable.

Il faut que les belligérants admettent, dit expressément le journal zurichois, qu'un principe s'impose aujourd'hui à tout le monde, à savoir *la Renonciation aux Annexions.*

Quand la victoire s'éloigne des Allemands, leurs principes se modifient avec une étonnante facilité. Mais il leur est difficile de renoncer à la proie, ainsi qu'en témoigne la résolution suivante adoptée en mars 1916 par le parti catholique bavarois réuni en ce qu'il appelle lui-même un congrès de guerre :

Notre point de vue dans la guerre sous-marine est celui-ci, aucune reculade quant aux lignes principales tracées dans le mémorandum du gouverne-

ment et surtout ne faisons preuve *d'aucune espèce de sentimentalité* dans la conduite de la guerre. Seuls les intérêts du peuple chrétien allemand doivent être considérés. Quant au but de la guerre, nous désirons qu'une paix durable soit établie nous donnant des garanties au sujet de notre développement économique et culturel. Nous voulons le renforcement de l'Allemagne mais aussi le renforcement religieux et moral du peuple allemand tout entier. En principe *nous nous prononçons pour des annexions autant qu'elles nous sont nécessaires ou utiles.*

L'asservissement de la Belgique, c'est l'idée qui hante tous les Boches ; si ce n'est pas par l'annexion, ce sera par le rétablissement de cette neutralité qu'ils ont violée avec la désinvolture que l'on sait.

Annexion ou neutralité ! Tout ce qui sépare les milieux politiques allemands au sujet de l'avenir de la Belgique, tient en réalité dans ces deux termes. Tous les Boches sont d'accord pour vouloir asservir la Belgique à l'Empire. Ils ne diffèrent que sur les moyens à employer. Les uns croient encore qu'il est possible à l'Allemagne de réaliser purement et simplement son rêve d'annexion. Les autres, comprenant qu'il n'y faut plus penser, se contenteraient, comme pis-aller, d'une situation qui, en paraissant respecter l'indépendance de la Belgique, la placerait sous le joug de Berlin,

Une discussion concernant la Belgique s'est élevée entre la *Gazette de Francfort* et le comte

von Reventlow, le collaborateur de la *Deutsche Tageszeitung*. La *Gazette de Francfort* a montré, sous une forme abstraite, l'importance de la neutralité de la Belgique, fondée sur le droit international, et en a tiré des conclusions en vue des relations de l'Allemagne avec la Belgique et de ses relations futures avec l'Angleterre. Le comte von Reventlow a relevé cet article et lui a répondu avec une opiniâtreté qui se rapporte peut-être moins au contenu de l'article qu'au fait que le rédacteur de la *Deutsche Tageszeitung* supposait que derrière la *Gazette de Francfort* se trouvaient des cercles très influents.

Le comte von Reventlow a reproché à la *Gazette de Francfort* d'avoir trop de confiance dans les traités et soutient qu'au fond les traités sont des questions de force. Pour la liberté des mers, que, selon la *Gazette de Francfort*, l'Allemagne pourrait s'assurer par des traités, M. von Reventlow affirme que cette liberté ne peut être établie en faveur de l'Allemagne que sur la base de la puissance navale de ce pays.

Dans un second article sur la situation de la Belgique, M. von Reventlow s'exprime plus clairement et déclare qu'il sera impossible de conquérir le cœur des Belges, de faire des acquisitions morales, de gagner l'amour de la Belgique libre et de lui donner une compensation idéale pour les garanties et sûretés réelles qu'on lui demandera et qui sont d'une nécessité absolue. Un

État belge, dans n'importe quelles circonstances et conditions, sera toujours, dit-il, un nid de haines et d'intrigues contre l'Empire allemand.

Oui, la Belgique violée au mépris des traités, ensanglantée, à demi détruite, odieusement opprimée, sera désormais et pour toujours un nid de haines contre l'Empire allemand. Le comte von Reventlow ne sait pas jusqu'à quel point il dit vrai. L'Allemagne peut faire son deuil de ses relations avec la Belgique. La conquête, que sa situation militaire ne peut plus lui assurer définitivement, ne pourra être remplacée par aucune autre combinaison.

Les Boches ont bien essayé d'endoctriner les Flamands, ils avaient même emboché à cet effet M. Kuyper, ancien premier ministre de Hollande. Ce personnage d'un pays neutre n'avait pas hésité à s'immiscer dans les affaires intérieures de la Belgique; il réclamait le droit, pour son pays, d'intervenir à la future conférence de la paix en faveur du statut des Flamands qu'il engageait à réclamer leur autonomie. On apprit peu de temps après qu'un mémorandum allemand préconisait l'annexion des Flamands à la Hollande et des Wallons à la France. C'était, on le voit, la reprise, sous une forme atténuée par l'insuccès de leur plan et de leurs espérances, d'un des articles du traité de Tannenberg.

L'histoire nous apprendra peut-être que le but principal en Occident de la grande guerre dé-

chaînée par l'Allemagne était la conquête de la Belgique, du grand-duché de Luxembourg et du bassin de Briey.

En revendiquant les Flamands pour la Hollande, l'Allemagne avait l'arrière-pensée de mettre facilement la main sur la Hollande où elle comptait tant de sympathies, même pendant la guerre odieuse livrée par elle à la civilisation.

Donc, dans son numéro du 1er juillet, le *Standaard*, organe germanophile de l'ancien ministre Kuyper, exhortait la Flandre à demander maintenant le Home Rule à l'exemple de l'Irlande !... Nous comprenons qu'un ancien ministre hollandais se soucie peu de la force et de la cohésion nécessaires à un petit pays comme le nôtre. Les Belges, eux, ont le droit de s'en préoccuper et de négliger les conseils d'un ministre qui n'a aucun titre à leur particulière reconnaissance.

Manifestement, pour M. Kuyper, l'idéal du peuple flamand est d'être rattaché à la Hollande pour former une grande Néerlande, et l'autonomie de la Flandre — le Home Rule, comme il dit — serait un premier pas vers ce but.

Rencontre édifiante : C'est ce même idéal que proclame dans la livraison de juin du *Tijdspiegel* le fils du pasteur hollandais Domela Nieuwenhuys Nyegaard qui prétend diriger à Gand le mouvement flamand avec les autres rédacteurs de la *Vlaamsche Post*, organe stipendié par les Allemands.

Dans cet article, Domela Nieuwenhuis cherche à convaincre ses lecteurs que les Flamands n'ont pas à se préoccuper le moins du monde du point de vue belge. La Flandre avant tout, la Flandre seule ! L'idéal de la Flandre, d'après cet agent de la Prusse dont la *Vlaamsche Stem* ne rougit pas de reproduire de temps en temps le journal, est de former avec la Hollande une grande Néerlande !...

Voyez-vous se dessiner les grandes lignes du complot ? Même pour les estomacs prussiens, la Belgique est un morceau difficile à digérer. Si l'Allemagne pouvait décider la France à annexer les provinces wallonnes et à permettre à la Hollande d'annexer les provinces flamandes, quelle victoire ! Condition préalable de cette opération, qui livrerait l'embouchure du Rhin, de l'Escaut et de la Meuse à l'Allemagne : il faut décider les Flamands à solliciter eux-mêmes leur réunion à la Hollande.

En réponse à cette intrusion de ce M. Kuyper, ancien premier ministre hollandais et ancien client du roi Léopold II, dans les affaires intérieures de la Belgique, le journal belge paraissant au Havre, *le XXe Siècle*, publia le charmant article que voici de M. Henri Cochin, ancien député de Bergues ; il fait allusion à une élucubration dans le genre de celle de M. Ulrich Rauscher que nous avons reproduite ci-avant :

Les Allemands, parmi les rêves nombreux qu'un rude réveil dissipe chaque jour, avaient fait celui de séduire l'âme flamande. Ils ne doutaient pas un instant d'y réussir. Quelle douce tentation était offerte au peuple flamand ! Se plonger, se fondre et disparaître dans les flots épais et voraces de l'Allemagne prussienne. Il n'y pourrait pas résister.

C'était bien mal le connaître. Le fond du caractère des Flamands est l'indépendance, l'amour de la personnalité flamande. Ils sont une race bien nettement caractérisée, très jalouse de son individualité, et tenant, par-dessus tout, à la faire respecter. Leur langue, leurs traditions sont à eux, bien à eux : il ne faut pas les leur discuter. A ce prix, au sein des divers pays libres entre lesquels la suite des siècles les a répartis, les Flamands sont d'incomparables patriotes.

J'ai eu vingt ans l'honneur de représenter un grand nombre de Flamands français en France. Depuis un an, ils versent un sang pur pour la patrie avec une générosité sublime qu'aucune autre province n'a surpassée.

Tout pareillement les Flamands belges, nos voisins, servent la patrie belge. Eux non plus n'ont pas épargné ni le cœur ni le sang. Tandis qu'il se battaient, la Flandre belge, leur pays, a appris à connaître l'Allemand par ses crimes d'abord, et ensuite la plus stupide oppression. Et il lui faudra, de plus, l'aimer ? Il semble que la réponse soit aisée.

*
* *

Mais l'Allemand comprend lentement. Il s'étonne encore que la Flandre tarde à reconnaître le charme du talon de botte dont elle est écrasée. L'incon-

science de l'Allemand est toujours chose curieuse à observer ; elle lui fait alterner ses brutalités avec des gentillesses d'ogre.

J'en trouvais, ces derniers jours, des preuves instructives dans un numéro de la *Gazette de Francfort* qui m'est tombé dans les mains.

On lui écrit de Bruges. Son correspondant est le *premier bourgmestre* de Kassel. Il se nomme Koch. Il voyage, paraît-il, dans un but de bienfaisance : *Liebesgabenreise* ; — C'est une idylle ! Le bourgmestre Koch a quelques visées d'art et de littérature. Il sait pousser des oh ! et des ah ! sur chacune des beautés classiques du paysage bourgeois, le quai du Rosaire, le Béguinage, et les autres. Mais il arrive que chacun de ses cris d'amour semble un cri d'appétit. Il se pâme d'aise devant des trésors qu'il compte s'approprier. D'ailleurs il donne ses raisons. C'est un voleur qui raisonne. Pas un instant il n'aperçoit le caractère de ces beautés flamandes, qui devraient les tenir loin de son cœur et de sa main. Comme le filou classique qui disait : « Ceci *doit* être à moi ! » — il déclare : « Tout ceci *est allemand* ! »

Dans le paysage de Bruges, proclamé allemand sans conteste, son délice est de voir parader les soldats allemands. Seuls ils manquaient à Bruges. Comme ils font bel effet ! Voilà qu'au tournant d'un quai, notre homme voit déboucher, en tête d'une patrouille de cuirassiers, un massif lieutenant prussien ; il le trouve superbe ; il se pâme. On jurerait un seigneur allemand de la Renaissance, venu pour épouser quelque princesse de Bourgogne.

Merci pour la Bourgogne, et merci pour les princes de la Maison d'Autriche, comparés sans façon à quelque Poméranien pataud ! Pauvre maison d'Autriche : c'est bien sa faute ! D'ailleurs, si j'ai bon souvenir, ses premières relations avec Bruges ne semblent

pas avoir eu beaucoup de charme : Maximilien y fut mis en une prison très dure, d'où il sortit honteux et confus, pâle et maigre, dit la chronique.

Et Charles-Quint ? Qu'eût-il dit de tout cela, ce pur Flamand, lequel, vous le savez, dans sa jeunesse n'avait pas appris à parler allemand ; son bonheur dit la légende, était de flaminguer librement, en se faisant coudoyer par son peuple dans les faubourgs d'Anvers.

Le bourgmestre Koch n'entre pas dans ces détails. Il continue à s'extasier sur les nouvelles beautés de Bruges. Le plus ravissant coup d'œil est celui que lui offre, le soir, comme il sort du Béguinage, au loin sur le rempart, par-dessus le Lac d'Amour, une troupe de uhlans, qui se découpe en ombres chinoises sur les lueurs roses du ciel. — Comme c'est joli ! Pour ces brutales silhouettes d'envahisseurs, Bruges est le cadre à souhait vraiment.

*
* *

Si les Flamands ne sont pas ravis de joie, il faudra qu'ils disent pourquoi. S'ils n'apprécient pas leur bonheur, c'est qu'ils manquent de civilisation. Mais ne craignez rien, on s'occupe de les civiliser. Voilà ce que nous apprend encore M. Koch. Les Flamands pensent avoir une civilisation. Erreur ! Celle qu'ils ont est « vide et extérieure » (*œde und aueszere*). On y substituera la vraie *Kultur*. A la bonne heure, nous y voilà !

Que les Flamands soient heureux : on va aussi s'occuper de leur langue.

Le correspondant de la *Gazette de Francfort* n'est pas seulement un artiste et un historien ; c'est encore un linguiste, et il n'ignore pas quelles consé-

quences de philosophie sociale entraîne le langage que parle un peuple.

Nos flamingants croient que la langue flamande est littéraire; elle a ses poètes qu'ils adorent. Elle a sa légende : j'ai connu de vieux Flamands qui pensaient que le flamand est la langue primitive, qu'Adam et Ève parlaient sous les ombrages du Paradis Terrestre.

Il faut renoncer à tout cela. Le flamand n'est qu'un « patois allemand » (*Plattdeustch*), une « prononciation barbare » (*barbarische aussprach*). On rendra aux Flamands leur vraie langue, qui est l'allemand.

Car la langue flamande, le bourgmestre Koch sait la parler d'avance; il lui suffit d'écorcher un peu l'allemand. Et il s'en donne ! — Le soir, sur la Grand'-Place, il arrête devant un café un petit marchand de journaux — (quels journaux cet enfant peut-il bien vendre ?) — et il s'amuse à le faire causer. L'enfant dut remarquer que ce *Boche* parlait bien mal flamand. Mais voici le dialogue :

— Comment t'appelles-tu ?

— Mon nom est *Franzoa* (sic).

Ici M. Koch observe : « J'eus quelque peine à comprendre que, dans son parler barbare, il avait voulu prononcer le mot français : *François.* — Mais j'insistai :

— Enfant, tu ne t'appelles pas *Franzoa* !

— Si, monsieur.

— Enfant, comment te nomme ta mère ?

— Ma mère, elle dit : *Franziskus* !

Ce court entretien inspire au monsieur de la *Gazette de Francfort* des réflexions profondes. J'en détache ceci : « Il est remarquable de constater que, dans le peuple flamand, on se figure que le français seul doit se produire en public, et que la langue

natale doit être reléguée dans l'intimité de la famille. Le français est pour eux comme le salon (*Gute Stube*) où l'on introduit les étrangers.

« Comment un semblable peuple peut-il prétendre à des sentiments originaux et profonds ? Comment peut-il espérer arriver à la fleur d'une véritable *Kultur ?...* » Saluez, ô Flamands ! — Mais tandis que le *Professor* médite ainsi, il est interrompu par un spectacle qui lui fait laisser là l'enfant brugeois, Bruges et tous les Flamands. C'est le passage d'une troupe de matelots allemands : ils vont à Zeebrugge monter des sous-marins, s'occuper à couler des paquebots, à noyer sans doute des femmes et des enfants. M. Koch déborde d'enthousiasme. Il a devant lui la vraie fleur de la civilisation, *wahre Kulturblum !*

*
* *

Ce morceau de littérature teutonne m'a inspiré à moi-même quelques réflexions. Dans l'affaire, c'est le pauvre gamin brugeois qui m'intéresse le plus. S'il a dit : *Franziskus*, ce gamin, c'est pour montrer sa science au lourdaud qui l'interrogeait ; il y met une petite vanité d'enfant d'un peuple intelligent. Car, en fait, il est bien peu probable que sa maman lui donne dans l'intimité un nom si solennel. Elle doit l'appeler : *Cis*, — ou de quelqu'autre gentil surnom.

Mais je vais plus loin. Que de choses on peut trouver dans la réponse de ce gamin ! Voyez un peu : M. Koch n'y a point songé ; *Franciscus* n'est nullement germanique. C'est un mot bas-latin, qui veut simplement dire : *français*, et dont l'Italie du moyen âge avait le prénom : *Francesco*. — Et voilà donc que dans les quelques mots de l'enfant brugeois, nous

découvrons en raccourci le moyen âge français et italien, Assise et le pauvre d'Assise !

Et au-dessus de tout cela, au-dessus des cavaliers brutaux de l'invasion momentanée, je vois se dresser, s'épanouir cette vraie fleur, Bruges ! — Bruges, portrait d'un peuple vivant et fort, lequel est par lui-même, lequel mèle en lui-même, avec la lointaine tradition de sa race et de sa langue germanique, tous les afflux variés des civilisations européennes : latine, française, anglaise, espagnole, italienne, — tout un riche trésor de toute sorte, de tout aspect, dont l'assemblage forme ce type unique d'humanité : le Flamand.

Qu'est-ce que ce peuple-là aurait donc à gagner, à rejeter ce que ces afflux divers lui ont apporté de variété et de richesse, à se laisser avaler par le grand monstre prussien ?

Soyez tranquille : il ne le fera pas. Il n'en a jamais eu aucune envie. S'il l'avait jamais eue, le contact direct de l'oppresseur allemand aurait suffi à l'en radicalement dégoûter.

L'Allemand prussien moderne a ceci de bon : de loin on peut s'illusionner sur son compte : de près on a vite perdu toute illusion. Mais il est pire que tout quand il veut plaire. Quand il sourit, il est hideux. Car alors il fait voir ses grandes dents pointues, comme le loup du conte de fées :

— C'est pour mieux te manger, mon enfant !

La Flandre ne se laissera pas manger. N'ayez crainte !

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les manœuvres allemandes pour diviser les Belges. Le journal socialiste de Copenhague, *Politiken*, s'est prononcé de la sorte :

« Pour autant qu'on puisse en juger, les tentatives allemandes pour diviser les Belges ont été désavouées par les Flamands eux-mêmes. Ceci ressort entre autres du grand manifeste publié ces jours-ci par un groupe de chefs du mouvement flamand. Les points essentiels de ce long manifeste montrent assez clairement que les tentatives allemandes ont eu jusqu'ici peu de succès. Les malheurs de la patrie commune rapprochent et tiennent unis tous les Belges. »

⁂

A quelle sauce voulaient-ils manger la Belgique au beau temps de leurs illusions, avant d'envisager un partage de la Belgique entre eux et la France, avant de réclamer la reconstitution de la neutralité belge ?

Là encore on a vu les clauses du traité idéal de Tannenberg inspirer les publicistes, les hommes politiques et les intellectuels de la Germanie en délire. Des personnages qualifiés se préoccupaient de rechercher les modalités d'annexion des territoires occupés par l'armée allemande et en particulier de la Belgique.

Le comte Posadowsky, ministre d'État, abordait le problème dans les *Münchener Neueste Nachrichten* du 1er juin 1915. Il proposait de procéder à une dénationalisation complète de ces territoires étrangers et de mélanger leur popu-

lation avec des Allemands de vieille souche inspirant toute confiance.

Le professeur Kohler, dans le *Tag*, abordait de front le problème. A son avis, il fallait adopter la politique de Rome qui se gardait bien d'accorder des droits dans l'État aux populations qu'elle avait soumises à sa domination.

« Cette politique, continue le professeur Kohler, est aujourd'hui encore l'une des plus profitables.

« Après une « guerre de conquête » il est souvent au plus haut point inopportun, voire même condamnable, d'annexer purement et simplement les territoires dont on s'est emparé. Bismarck disait déjà qu'à côté de la recherche des avantages intérieurs, il fallait prendre aussi en considération, dans une conquête, bien d'autres facteurs, les intérêts militaires, les intérêts de l'unité territoriale ou de la domination des mers, les intérêts des possessions minières et de l'industrie, peuvent faire de la conservation des territoires occupés pendant la guerre, une nécessité, et même un « devoir » de l'État conquérant. Une annexion complète aura souvent pour conséquence non de renforcer, mais au contraire d'affaiblir la mère-patrie, et d'introduire dans son gouvernement des éléments peu recommandables pour l'ensemble. Un régime semblable à celui auquel nos colonies sont depuis longtemps soumises, est le seul bon. Il n'exclut naturellement

pas la possibilité d'accorder à la colonie une autonomie plus ou moins grande ; mais cette autonomie est évidemment limitée à une sphère restreinte ainsi que l'est l'autonomie d'une commune; une colonie n'a pas à se mêler du gouvernement central... »

Le mémoire des grandes associations allemandes, rédigé, paraît-il, par M. Kirdorf, directeur général des usines de Gelsenkirchen, et adressé au chancelier von Bethmann-Hollweg, n'est pas plus tendre à l'égard des pays à annexer. Voici le sort que l'on réservait à une partie de la France et à la Belgique. C'est toujours l'esprit du traité de Tannenberg qui reparaît :

> Parce qu'il est nécessaire d'assurer notre crédit sur mer, et notre situation militaire et économique pour l'avenir, en face de l'Angleterre, parce que le territoire belge, économiquement si important, est étroitement lié à notre principal territoire industriel, *la Belgique doit être*, au point de vue monétaire, financier et postal, *soumise à la législation de l'Empire*. Ses chemins de fer et ses voies fluviales doivent être étroitement reliés à nos communications. En constituant un territoire wallon et un territoire flamand prépondérant et *en mettant en des mains allemandes les entreprises et les propriétés économiques si importantes pour dominer le pays, on organisera le gouvernement et l'administration de telle manière que les habitants ne pourront acquérir aucune influence sur les destinées politiques de l'Empire d'Allemagne.*

Quant à la « France », toujours en raison de notre situation vis-à-vis des Anglais, « il est pour nous

d'un intérêt vital », en vue de notre avenir sur mer, que nous possédions la région voisine de la Belgique à peu près jusqu'à la Somme, ce qui nous donnera un débouché sur l'océan Atlantique. L'« hinterland », qu'il faut acquérir en même temps, doit avoir une étendue telle qu'économiquement et stratégiquement les ports où aboutissent les canaux puissent prendre leur pleine importance. Toute autre conquête territoriale en France, en dehors de l'annexion nécessaire des bassins miniers de Briey, ne doit être faite qu'en vertu de considérations de stratégie militaire. A ce sujet, après les expériences de cette guerre, il est très naturel que nous n'exposions pas nos frontières à de nouvelles invasions ennemies en laissant à l'adversaire les forteresses qui nous menacent, surtout Verdun et Belfort, et les contreforts occidentaux des Vosges situés entre ces deux forteresses. Par la conquête de la ligne de la Meuse et de la côte française avec les embouchures des canaux, on acquerrait, outre les régions de minerais de fer déjà indiquées de Briey, les territoires charbonniers des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ces augmentations territoriales, — la chose va de soi après l'expérience faite en Alsace-Lorraine, — supposent que la population des territoires annexés ne sera pas en mesure d'obtenir une influence politique sur les destinées de l'Empire allemand, et que *tous les moyens de puissance économique existent sur ces territoires, y compris la propriété moyenne et la grande propriété, passeront en des mains allemandes : la France indemnisera les propriétaires et les recueillera.*

Voilà le programme pour l'ouest. Il n'est pas différent pour l'est. L'Allemagne devra « donner

à la grande augmentation de puissance industrielle qu'elle attend à l'ouest un contrepoids par l'annexion d'un territoire agricole situé à l'est et qui soit de valeur semblable ».

Et on ne traitera pas les Russes autrement que les Belges et les Français :

Pour ce qui est, dit le mémoire, des droits politiques à accorder aux habitants des nouveaux territoires et des garanties à prendre en faveur de l'influence et de l'économie allemandes, nous nous référons à ce que nous avons dit au sujet de la France. L'indemnité de guerre à exiger de la Russie devra, dans une large mesure, consister en cessions territoriales.

Et le mémoire se terminait en montrant que les annexions préconisées se justifient tout autant par les nécessités militaires qu'au point de vue économique : le besoin de fer exige pour l'Allemagne la possession des minerais de fer de Lorraine.

Il lui faut aussi pour les besoins de sa politique les charbonnages de France et de Belgique :

La possession de grandes quantités de charbons et principalement de charbons riches en bitume, qui abondent dans le bassin du nord de la France, est au moins aussi importante que le minerai de fer pour l'issue de la guerre.

La Belgique et le nord de la France produisent ensemble plus de 40 millions de tonnes.

Déjà aujourd'hui (la défense d'exportation du

charbon faite par les Anglais, le 15 mai, nous le prouve à nouveau), le charbon est un des moyens d'influence politique les plus décisifs. Les États neutres industriels sont obligés d'obéir à celui des belligérants qui peut leur assurer leur provision de charbon. Nous ne le pouvons pas suffisamment en ce moment, et nous sommes obligés dès aujourd'hui d'avoir recours à la production de charbons belges, pour ne pas laisser nos voisins neutres tomber complètement dans la dépendance de l'Angleterre. Il est vraisemblable que le développement systématique de la production de houille belge aura déjà dans cette guerre la plus grande importance pour le maintien de la neutralité de plusieurs États voisins.

Une pétition très longue, portant des signatures importantes, comme celles du professeur Hermann Oncken, de l'Université de Heidelberg ; du professeur Friedrich Meinicke, de l'Université de Berlin ; du professeur Schulmacher, du professeur Schafer, de l'Université de Berlin; du professeur Seeberg, qui enseigne la théologie à l'Université de Berlin ; de M. von Reichenan, ancien ambassadeur ; de M. von Schwerin, préfet actif à Francfort-sur-l'Oder, et naturellement de M. Kildorf, des mines de Gelsenkirchen, fut aussi envoyée au chancelier. Voici le passage relatif à la Belgique :

La Belgique ayant été conquise par tant du plus noble sang allemand, il faut que nous la conservions politiquement, militairement et économique-

ment entre nos mains, quelles que soient les raisons qui semblent s'y opposer. Dans aucune question, l'opinion du peuple n'est davantage unanime ; garder la Belgique, c'est, sans aucun doute, une question d'honneur pour nous.

Car il est clair que, dans l'autre cas, la Belgique deviendrait politiquement et militairement une base d'attaque pour l'Angleterre, qui menacerait l'Allemagne de la façon la plus grave et qui permettrait à nos ennemis de se réunir de nouveau contre nous.

Économiquement, la Belgique nous apporte un puissant accroissement de force.

Et même, « du point de vue de la race », elle peut nous fortifier, si les Flamands, qui nous sont si rapprochés dans leur culture, se libèrent, avec le temps, de l'encerclement latin artificiel et se souviennent de leur germanisme.

Des problèmes devant lesquels la possession de la Belgique nous placera, nous ne voulons souligner que les suivants : *Les habitants n'auront absolument aucune influence politique dans l'Empire, et les entreprises et propriétés devront passer des mains anti-allemandes à des mains allemandes.*

Annexion de la Belgique, asservissement, spoliation et expulsion des Belges, tel était le programme que l'Allemagne tant catholique que protestante, tant socialiste que conservatrice, se promettait de réaliser. Tel est toujours celui que se flattent d'accomplir les Allemands qui s'illusionnent encore sur la situation de leur pays.

*
* *

Est-il prématuré d'envisager à notre tour ce que nous ferons d'eux?

Nous ne sommes pas des Boches et le ton des publicistes français qui envisagent le problème, est tout autre que celui des échantillons que nous venons de montrer.

Si, dit M. A. Delaire dans son livre : *Au lendemain de la victoire*, de concert avec leurs alliés, la France et la Belgique enlèvent à l'Allemagne le pays rhénan, c'est pour assurer la protection nécessaire à leurs frontières et garantir la paix durable de l'Europe.

Sans le Rhin, il n'y a pas de sécurité possible ni pour la Belgique, ni pour la France. La guerre que nous subissons est sans précédent, et la paix sera un acte de justice implacable. Donc, ni neutralité, ni plébiscite, mais assimilation prudente des pays annexés.

Il a été démontré, continue M. Delaire, que les pays rhénans, dans le passé et jusqu'à une date récente, avaient plus de sympathie pour la France que pour la Prusse. A juste titre, nous pouvons donc avoir l'ambition de les assimiler peu à peu, comme l'Alsace l'a été si heureusement sous Louis XIV. Toutefois, il ne saurait s'agir de donner immédiatement et en masse aux Rhénans la

nationalité française, avec tous ses droits et ses devoirs. La Convention elle-même, quoique nos soldats eussent été accueillis en libérateurs et que l'élan révolutionnaire fût le même des deux côtés de la frontière, a bien annexé le territoire, mais sans accorder aux Rhénans les pleins droits de citoyens français. Ce n'est qu'au bout de quatre années, et sur leur demande solennellement exprimée, qu'ils devinrent Français. Un stage est donc toujours nécessaire, surtout aujourd'hui que la province nous est attribuée pour la défense de nos frontières et après une guerre longue et acharnée. Tous les Rhénans actuels (sauf à exclure peut-être ceux qui sans racines dans le pays sont des immigrés récents) seraient ainsi des Français accomplissant leur stage. Ils jouiraient comme les Français, du droit de résider, de posséder, de vendre ou d'acheter des immeubles, de former des sociétés, etc..., à la condition bien entendu que leur attitude soit correcte et ne cause aucun trouble ; autrement ils seraient expulsés dans l'intérêt de la paix publique. Naturellement les étrangers-amis, dans les limites des conventions de leur patrie avec la France, auraient ces mêmes droits. Au contraire, il importe de les refuser absolument aux étrangers ennemis, aux Allemands, qu'il faudra soumettre au régime des passeports, des permis de séjour, et auxquels il sera interdit de posséder un immeuble, d'exercer une industrie ou un commerce, d'organiser des

sociétés, etc. Sans ces précautions indispensables, la province serait investie rapidement par une foule d'Allemands qui s'empareraient des industries et du commerce, s'attacheraient au sol et deviendraient vite les vrais maîtres du pays. Autant il faudra de vigilante rigueur pour se défendre contre les Allemands, autant il conviendra de multiplier les soins prudents pour conquérir les nouveaux Français. On fera aussi large que possible la part de la liberté, surtout pour les intérêts locaux ; on évitera tout ce qui pourrait blesser les idées, les mœurs, les habitudes ; les gouvernants s'entoureront de compétences éclairées et unanimement respectées, et après une période d'adaptation progressive, les Rhénans recevront avec satisfaction la pleine nationalité française.

Voilà un programme judicieux dont la Belgique s'inspirera sans doute. Mais le problème offre assurément plus de difficultés pour la Belgique qui est beaucoup plus petite que la France et qui n'a pas d'unité de langue ; il inquiète du moins certains Belges qui, tout en reconnaissant les nécessités stratégiques d'aller jusqu'au Rhin, répugnent à l'idée d'incorporer des Allemands.

Les précautions à prendre par les Belges sont donc plus grandes que celles qu'envisagent les Français.

Les Boches voulaient expulser les Wallons de

la Belgique en leur faisant payer une indemnité d'expropriation par la France.

Ils voulaient traiter le restant de la Belgique, malgré leur apparente sollicitude pour les Flamands, comme une colonie.

Nous ne sommes pas des Boches, mais le souci de la paix et de la sécurité futures doit dominer toute la question.

Il faudra purger la contrée rhénane de tous les Poméraniens, Brandebourgeois et autres Prussiens qui s'y étaient établis pour la germaniser. Les autochtones seront seuls conservés. L'indemnité d'expropriation sera payée par la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et tous les autres États d'Allemagne qui ont pris les armes contre nous. C'est surtout dans les villes que ce système devra être rigoureusement appliqué.

Les Rhénans d'origine jouiront de droits civils mais non de droits politiques. Pas de droits politiques jusqu'au moment où ils seront déprussianisés.

Peut-on fixer approximativement la durée de cette situation.

Il y a des gens fort autorisés en France qui estiment que le terme ne devra pas être inférieur à quinze ans.

Ce laps de temps nous paraît de nature à tranquilliser ceux des Belges qui craignent un bouleversement de la politique intérieure dans leur

pays résultant de l'absorption d'une population nouvelle.

L'annexion devra figurer dans la Constitution belge, avec sa modalité. Pour octroyer définitivement la qualité des Belges aux incorporés, il faudra modifier la Constitution belge, ce qui ne peut se faire qu'à la majorité des deux tiers des membres de chacune des deux Chambres du Parlement. Dans ces conditions, un coup de parti, que d'aucuns semblent redouter, ne serait pas à craindre.

Il y aura lieu aussi de prendre des mesures extrêmement rigoureuses pour empêcher les Allemands de revenir faire de l'industrie, du commerce ou de la finance, non seulement dans la contrée rhénane, mais aussi dans la Belgique entière. Les étrangers ennemis ne pourront plus rien posséder dans un pays qu'ils ont si indignement traité. Du reste, la population qui a subi les atrocités de l'invasion allemande et qui a connu les rigueurs de l'ignoble occupation boche, se chargerait, au besoin, à elle seule, de régler leur compte aux commis-voyageurs d'outre-Rhin qui oseront encore se présenter à elle après la guerre.

D'une façon générale il importe que les Allemands, soit comme collectivité, soit comme particuliers, ne puissent plus intervenir en aucune façon dans le régime domestique des États alliés.

4138. — Imprimerie spéciale de la librairie Bloud et Gay.

N° 87

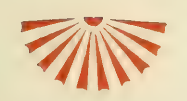
“ Pages actuelles ”
1914-1916



Lettres d'un Soldat

LEO LATIL

(1890-1915)



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

PARIS — BARCELONE

« PAGES ACTUELLES »
1914-1916

Léo LATIL
(1890-1915)

Lettres d'un Soldat



1916
BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
PARIS. 7, place Saint-Sulpice
Calle del Bruch, 35. BARCELONE

Ordre du Régiment n° 225.

Extrait de l'*Ordre de la Brigade n° 30.*

Latil Léo, sergent au 67e régiment d'Infanterie, 8e compagnie.

« Sous-officier d'une rare « bravoure, absolument re- « marquable aux attaques « des 26 et 27 septembre. « A été tué en entraînant « sa demi-section à l'as- « saut. »

AVANT-PROPOS

Maurice Barrès, après avoir lu dans le Correspondant *du 25 janvier* 1916, *quelques-unes des lettres qui vont suivre, écrivait à un de ses amis :*

« *C'est bien beau ces lettres du jeune mort Latil ; elles me remplissent d'émotion, de deuil et d'amitié. Quelle simplicité dans l'ombre !... Et puis cette fraternité avec la nature ! Un jeune frère de Maurice de Guérin, mais pur.* »

« *A peine cet enfant a-t-il donné son léger parfum, écrit de de son côté Francis Jammes, le maître, l'ami très cher de Léo, mais il nous a sacrifié sa vie. Il était entre les plus jeunes poètes encore peu connus, celui que je préférais pour son âme sainte, son oubli de soi-même, cette angélique douceur, cette modestie, ce goût des choses éternelles qui bientôt auraient fait de lui un apôtre. C'est un lys qu'un ange a cueilli sur le champ de bataille où il fut présent le plus tôt possible après la mobilisation, renversant, pour s'y rendre, tous les obstacles que lui opposaient son apparence délicate et l'avis des médecins... J'évoque cette lumière d'Aix-en-Provence, éblouissante comme la couronne d'un élu, et, dans la sombre cour de la large et imposante maison patriarcale, le jet d'eau dont la gerbe montait vers le ciel, le priant doucement d'une voix pure qui ne s'est point tue, mais qui a été rappelée.* »

Léo Latil était né le 10 mai 1890 à Aix-en-Provence. Par sa mère, il appartenait à une de ces anciennes familles, lettrées et libérales, qui faisaient jadis l'honneur de la noble ville. Léo avait à peine connu sa mère; il nous la rappelait pourtant. Nous retrouvions en lui la grâce et la spirituelle douceur de cette femme charmante. Son père, médecin du plus haut mérite, conférencier et journaliste à la verve entraînante, est apprécié dans la Provence entière et bien au delà pour son dévouement de tous les jours aux œuvres d'action religieuse et de charité. Léo devait beaucoup à cet homme d'une vive foi et d'un grand courage, beaucoup aussi à ses maîtres du Collège catholique et à l'insigne philosophe de la Faculté d'Aix sous la direction duquel il prépara sa licence en philosophie. Dans le testament qu'il écrivit avant de partir et dont nous citerons quelques lignes, on verra que Léo a tenu à témoigner, une suprême fois, sa reconnaissance envers Maurice Blondel.

Ces extraits d'une correspondance intime n'étaient pas destinés au public, mais seulement à un très petit nombre de parents et d'amis. Un de ces amis a trouvé la frêle brochure si belle et si bienfaisante qu'il a supplié le Dr Latil d'en permettre la diffusion. Aux lettres de Léo nous ajoutons celles de ses chefs et de ses camarades qui nous racontent la fin glorieuse de cette vie si courte et si pleine.

H. B.

LETTRES DE LÉO LATIL

Briançon, 2 novembre 1914.

Mon cher papa, après vous avoir dit adieu, j'ai passé une longue journée pluvieuse, dans cet interminable train qui remontait la vallée de la Durance; elle emplissait son lit de pierres et roulait très fort, emportant des arbres arrachés ; il pleuvait. Les nuages reposaient sur les coteaux les plus bas. J'étais très ému de vous avoir quittés et que vous ayez un souci, une peine à cause de moi. Le lendemain, quelle aube charmante! Les montagnes étaient couvertes de neige et rosissaient dans un ciel de printemps. La vallée m'est apparue magnifique, dominée par des cimes de glace sur qui glissaient des ombres bleues...

Briançon, 10 novembre.

Me voilà donc incorporé à ce beau 159e, le plus beau régiment de France, dit notre sergent! J'ai l'honneur de porter le béret comme les troupes alpines ; je suis tout entier à nos exercices d'entraînement ; je m'y donne de toute ma volonté et je suis bien récompensé par les

joies, la paix qui me sont procurées; je ne céderais ma place pour rien au monde ; la meilleure façon de ne pas sentir peser la *servitude militaire* est de courir aux corvées de balayage, de charbon, etc., d'y entraîner les camarades. Et le but suprême que nous poursuivons en fait apprécier la *grandeur*. Je ne suis déjà plus un bleu ; si vous voyiez ma noire pipe !

Briançon, 20 novembre.

Je suis fier de mon régiment. Si vous voyiez cet entrain, cet élan ! Tous nos camarades de vingt ans partent volontaires. Il suffit de dire dans les chambrées : « Il faut des hommes au 159e », pour avoir plus de demandes que de places. Ils partent 350 chaque semaine ; ce sont de beaux départs et les 1915 auront plus d'entrain encore... Tous ces jeunes sont admirables, ils nous sauveront d'une guerre mal finie... Cet après-midi, délicieuse marche au soleil très chaud. Nous sommes montés à un petit village tout revêtu de neige, un village de chalets ; ils paraissent tous en ruines, et dans l'église pauvre et glacée, une douzaine de femmes chantaient une interminable complainte.

Un petit vieux tout rasé, sous un grand cha-

peau noir et qui branlait sur sa canne, nous a dit : « Eh ! oui, il fait beau temps ; mais le temps d'automne, c'est comme la santé des vieux ; un jour n'engage pas l'autre. » Il avait bien raison. Malgré le magnifique soleil couchant, il a neigé bientôt, et vraiment il y a une sorte d'allégresse à courir dans ces tourbillons de flocons, à vivre famillièrement, intimement avec une nature qui fait se terrer chez eux les bourgeois.

Briançon, 30 novembre.

Ne me plaignez pas. Je n'ai pas besoin de faire appel à mon courage pour accepter chaque jour ce qui vient; les circonstances sont d'une bienveillance charmante. Ah ! surtout, que j'aime cette nature ! Le soir, la nuit est d'une extrême clarté, il semble qu'on discerne le contour des planètes, et chaque étoile de la chevelure de Bérénice, au-dessus des neiges que l'on devine. Le matin, les brumes demeurent basses et se dissipent rapidement; le ciel est alors d'une légèreté, d'une limpidité dignes de celles des neiges qui baignent en lui; c'est un enseignement de pureté. Dans cet extraordinaire pays, la nuit est si claire que la lune n'éteint pas les étoiles ; on les voit, aux creux

profonds des vallées et sur les cimes neigeuses. Quel silence et quelle tendresse! Les villages sont recueillis. Hélas! nous allons partir, les soldats sont toujours contents quand ils partent; mes camarades chantent avec des accents émus : « Montagnes Pyrénées »... Nous nous dirigeons sur un camp de la Drôme provençale, auprès de Valréas, à Grillon. Pour moi, le regret de quitter ces belles montagnes, la famille S., son hospitalité simple et bonne, me pénètre. Mais je ne m'en *fais* pas, j'en verrai bien d'autres !

Grillon, Vaucluse, 15 décembre.

Après un long et fatigant voyage, nous voici arrivés. Je regrette la montagne, mais je retrouve le ciel de mon pays.

Grillon est un ravissant village : des ruines parmi des rochers, de vieux arceaux, des rues entières de maisons détruites du XVII[e] siècle.

Grignan est à 4 kilomètres de nous. J'irai dimanche retrouver les souvenirs de la toute belle et toute froide, et les traces de la voiture qui conduisait la marquise vers sa décevante fille. Je ne retrouverai pas la mère de la châtelaine; il me semble que ce passage de gens en

armes s'exerçant au combat aurait été une émotion trop forte pour elle.

Nous avons maintenant un admirable temps chaud, tellement chaud qu'un amandier porte des fleurs à sa cime. Ç'a été ma joie ce matin de voir les délicieuses fleurs au sommet des grands arbres et dans la lumière de l'aurore.

20 décembre.

J'ai été si rapidement instruit que je me sens un soldat. Je sais quelles terribles épreuves m'attendent, mais tant d'autres y sont soumis ! Je ne peux plus attendre, je ne puis pas recommencer à apprendre dans un camp ; ma place est là-bas, malgré que je sois désolé de laisser derrière moi tant d'anxiétés et de douleurs, malgré qu'il soit bien triste de participer à ces horreurs au moment de Noël. Quel sacrilège de se mêler à ces tueries au moment où retentit l'hymme de la Paix... où je me souviens de mes Noëls et de mes joujoux d'enfants !

Grillon, Noël.

C'est Noël aujourd'hui! je veux me rapprocher de vous, de toi, ma chère Jeanne. Cette

année, la fête de Noël ne peut être qu'avec les bergers dans le silence de la nuit, ou dans la pauvre étable, autour de la crèche. Nous avons eu une grand'messe de minuit chantée par des soldats et c'étaient quatre soldats qui la servaient; j'ai pensé à vous, uniquement à vous, j'étais très ému mais avec douceur. Je suis désolé de l'inquiétude et de l'anxiété que je puis vous donner, mais il faut avoir confiance. Vous avez dû le sentir dans cette nuit si consolante. Il faut s'abandonner. Je suis si bien à ma place, si droitement et si facilement engagé pendant ces mois, que vous devez être heureux en pensant à moi... Nous pouvons nous réjouir et espérer puisque les prières nous y invitent et que nous fêtons cette éternelle innocence et cette tendresse toujours aussi douce. Nous ne pouvions nous amuser, il y a trop de gravité dans cet anniversaire; nous nous sommes cependant réunis quelques amis, M., L., B., et quelques autres Aixois bien braves, nous avons fait un gentil réveillon avec les douceurs que vous nous avez envoyées; et les patrouilles qui circulaient dans les ruines du vieux village, devaient entendre un chœur mystérieux de voix assourdies chanter d'anciens Noëls. C'était notre regret que nous chantions, notre *languissement* du pays, mais nous

étions de si bons amis auprès de la bûche de chêne que vraiment nous avons eu une impression d'asssez douce intimité. Nous avons même retrouvé des vers dans nos mémoires ; depuis deux mois, je n'avais pas entendu cette extraordinaire musique et j'en ai été un peu grisé.

Grillon, février 1915.

Voici le départ ! Ce matin le mistral soufflait en rafale, nous courions sur ces hauts coteaux désolés, quand le capitaine a fait sonner le rassemblement, il nous a dit tout net, sa voix dominant le vent, qu'une dépêche nous demandait et qu'il comptait sur nous. Il nous donnait des conseils, et à chaque phrase, nous répondions pleins d'entrain : « Oui, mon capitaine. » Il y avait bien un pauvre gosse qui pleurnichait; mais tous ont été très crânes. Je me suis tout de suite adapté à ces sentiments nouveaux. Je n'ose pas vous dire que j'étais heureux, car je sais trop quelle inquiétude je vous cause et je souffre de cette peine dont je suis l'occasion... Et puis il a fallu courir dire adieu dans le village; mes amis, les meuniers, ont été très gentils, très émus; la grand'mère suivie de Pâquerette a couru jusqu'à la ferme que j'ha-

bite, m'apportant un gigot pour la route. D'autres nous donnaient de l'eau-de-vie, des fruits... Chers habitants de Grillon!... Je vous demande d'avoir confiance. Je n'ai pas à vous demander de prier pour moi ; ne priez pas pour que les souffrances me soient épargnées, priez pour que je les supporte, pour que j'aie tout le courage que j'espère. Il ne faut pas perdre de vue que nous allons nous battre pour de grandes choses, pour les plus grandes choses. De toute façon, la victoire que nous aurons sera une victoire des forces de l'idéalisme, une victoire chrétienne.

Nous partons pour Meximieux, puis nous irons former un bataillon de marche.

Février, 1915. En wagon.

Nous filons joyeux vers le Nord, vers Paris et puis... Mystère. Ne croyez pas que cette incertitude me pèse. Il y a une certaine douceur à s'abandonner... Quels beaux coteaux, quelles belles rivières! Que ce pays de France est magnifique ; vraiment il vaut qu'on se batte pour lui.

Mon Dieu, dire que c'était hier le Mardi gras

et que le carême commence! Il dure ici depuis six mois.

Je voudrais que vous voyiez le cortège des « poilus » qui reviennent des tranchées à l'arrière pour se reposer, ils ont de longues barbes et de longs cheveux. Ils sont vêtus de boue, appuyés sur des cannes et portent sur leur dos un curieux et volumineux attirail de couvertures, d'outils, de plats de campements.

On dirait que tous les pauvres de toutes les rues et de toutes les routes, que tous les miséreux se sont formés en cortège sur ces routes, mais leur moral est si beau que nous avons toujours envie de les acclamer!

Soudron, mars...

Notre cantonnement est agréable, la porte de notre grange s'ouvre le matin sur de lointains horizons de plaines boisées. Les oiseaux sont en abondance et familiers, les perdreaux se sauvent dans les champs et nous ne les effrayons pas. Quant aux petits lièvres et aux petits lapins, nous en pourrions prendre chaque jour, car ils se promènent tout seuls, très bravement, loin de leurs mères... Hier, nous avons eu un service solennel pour nos camarades; la petite

église était trop étroite ; presque tout le bataillon était là ; notre capitaine tenait l'harmonium. L'infirmier, qui fait fonction d'aumônier, a très simplement et très bien parlé.

... Et la maison! La maison à laquelle je pense de toutes mes forces! Le soir, quand la nuit et le silence se font au cantonnement, je m'envole vers vous... Je me surprends à causer avec vous, à vous donner des explications... Je souhaite que bientôt nous nous retrouvions en famille, heureux, avec tant d'affection dans le cœur et une si belle émotion! Je souhaite surtout que tout le pays accepte chrétiennement tant d'épreuves et mérite les grâces surnaturelles qui lui sont nécessaires. Il nous faut d'abord mériter la victoire... Je pense à vous, je dis souvent mon chapelet, la nuit, quand je dois veiller, en faisant ma ronde à pas silencieux; cela me réconforte toujours et me rapproche de vous.

Il fait une radieuse journée; ce matin, je suis allé me plonger dans le canal de la Somme, et j'ai pu me sécher au soleil. Maintenant je m'isole pour retrouver mes souvenirs et mieux penser à vous. Je suis au fond d'un jardin, derrière la maison de mon hôtesse, et qui descend jusqu'aux étangs. Les fauvettes chantent, des primevères sont fleuries tout autour dans les

plates-bandes. Le ciel est entièrement pur. Il conserve sa noblesse, malgré les aviatiks qui, constamment, le troublent de leur bruit. Oh! les odieux avions... C'est le dimanche de la Passion. L'aumônier a parlé, ce matin, de *notre passion*. Je voudrais bien me recueillir pendant cette quinzaine.

A un enfant.

Cher Félix,

... La guerre tu sais, c'est bien amusant, on est dans des bois très épais, avec beaucoup d'arbres et de fourrés. On marche là-dedans à quatre pattes tout doucement comme quand on joue à cache-cache et puis, si on voit un Boche, pan, pan, on lui tire un coup de fusil et on le tue comme une mauvaise bête qu'il est. Il n'a pas même le temps d'écrire à sa maman. Bientôt nous les aurons tous tués ou chassés et nous irons chez eux dans leurs maisons verser des pots de confitures dans les pianos. Ils seront très ennuyés.

Fritz est toujours méchant et lâche. L'autre jour, figure-toi, j'étais au petit poste et nous avons vu arriver trois Boches. Ils agitaient

leurs mouchoirs et jetaient leurs fusils en l'air, en criant : « Kamarades ». Ils venaient vers nous uniquement pour se rendre. Quand ils ont vu qu'on ne leur tirait pas dessus, quelle joie! Ils nous donnaient tout ce qui était dans leurs poches et voulaient nous serrer la main.

— « Ta main, tu peux toujours la laisser « dans ta poche, vilain singe, ai-je dit à celui « qui était vers moi. » Ils riaient de contente ment de se sentir à l'abri des balles et des obus. Ils se disaient Polonais, mais c'étaient sûrement des Prussiens, cela se voyait à leurs crânes pointus, à leur menton tortueux.

J'espère, cher Félix, que tu vas t'occuper de l'éducation du petit André et que les premiers mots qu'il pourra dire seront : *Mort aux Boches!*

On compte beaucoup maintenant sur la classe 1927, ainsi prépare-toi.

Soudron, mars.

Je suis ravi de mon régiment où j'ai rencontré le type merveilleux et parfaitement authentique du « poilu », le type qu'on ne rencontre pas dans les régiments du Midi, qui est forcément de Paris ou des environs, qui parle une langue à soi, toute nouvelle, qui prend une tranchée à

lui tout seul, et qui répond au colonel voulant le médailler : « Bien sûr ça fait plaisir, mais pour ce qui est de boire, une thune vaut mieux... »

Je me fais raconter leurs histoires, et d'ailleurs je les vois partir en patrouilles, rampants et pareils à des chats. Il y en a un qui répète sans cesse : « Et allons-y comme ça, compagnons! » et il enlève son képi d'une chiquenaude sur la visière ; un autre qui se plante là et vous annonce « que la maison est toujours solide ». Tout cela est amusant, vivant, spirituel !

21 mars...

Il fait un si joli printemps, que je dois t'écrire aujourd'hui ; nous l'avons senti si souvent, tous les deux ensemble ; si tu savais comme je suis plein d'espérance !

Ce matin, à 7 heures, nous avons eu la messe du bataillon ; il n'y avait que nous dans l'église et quelques pauvres femmes ; le commandant a communié le premier, et, après lui, nous avons été certainement plus de quatre cents : c'est à peu près la moitié de notre effectif. Comme vous seriez consolés si vous voyiez les églises de tous les villages qui longent le front et qui recueillent chaque soir et chaque

dimanche la meilleure partie des soldats.

... Imaginez-vous que je lis Pascal maintenant. Au château voisin, où nous cantonnions, je me suis endormi sur une édition de ses *Pensées*, et j'en fais mon édification.

Samedi saint.

J'ai pu suivre quelques-uns des offices de cette semaine. Jamais je n'aurai eu d'aussi pauvres offices. Mais que l'église est jolie! Elle date de Blanche de Castille. Les Allemands ont tout ravagé. Le village est presque désert. Il reste une vieille dame avec deux jeunes filles qui s'escriment à réparer les soufflets de l'harmonium avec de vieux gants, et à construire un reposoir; elles exercent les soldats pour les chants.

Pâques.

Je vous souhaite d'heureuses Pâques. Que vous ayez une journée de paix. Je ne vous ai pas quittés par la pensée, je revoyais nettement la belle messe d'hommes à Saint-Sauveur (1),

(1) C'est la cathédrale d'Aix-en-Provence.

malheureusement, hélas! moins nombreuse cette année.

Avril 1915.

Dans mon léger bagage que je porte toujours avec moi, jusqu'aux postes les plus avancés, c'est la partie la plus précieuse, cette liasse de papiers et d'images! Que de fois je les feuillette! Il y a parfois un soldat qui veut voir et qui sourit devant les si jolis visages de mes petites amies. Alors il raconte qu'il a, lui aussi, une petite fille, mais pas si grande, assurément, ni aussi gentille! Le sacrifice qui est demandé à ces hommes mariés et pères de famille est terrible. Pour supporter sans découragement, sans lâche tristesse, la vie qui nous est imposée, il faut s'efforcer de vivre comme un saint, et désirer les sacrifices, aller au-devant d'eux. Ce matin, le prêtre-infirmier nous a dit la messe dans une étroite clairière de ces bois que vous connaissez, nous étions quelques-uns seulement pour obtenir tant de grâces qui sont nécessaires!... Je vous remercie de prier pour moi, je prie aussi pour vous...

Je crois bien que notre tranquillité touche à sa fin et que nous nous battrons bientôt. J'en suis impatient. Ce pourrait être si beau cette

fois-ci! Quelle extraordinaire joie si nous pouvions délivrer des villes, des villages et des campagnes depuis si longtemps prisonniers!... Ce sera, si Dieu veut, mais je me demande constamment si la France mérite vraiment la victoire et si elle en est digne? Il y a beaucoup d'erreurs encore, et beaucoup de méchanceté. Il est vrai qu'il y a tant de beaux sacrifices! Une victoire! Ah! comme ils seraient payés de leurs souffrances, tous les soldats, les vivants et les morts!

10 avril.

Hier, les marches nous ont conduits à travers les plus terribles champs de bataille de la Marne. Nous avons traversé des bois jonchés d'arbres, des champs désolés, où les cadavres des soldats de la Garde sont encore étendus dans leurs belles capotes, leurs visages sans chair tournés vers le ciel, et, tout autour, des débris d'armes et d'équipement. Comment n'a-t-on pas pu les ensevelir? Oh! ce n'est pas aux horreurs de la guerre que j'ai pensé, mais à la triste condition des hommes et à la miséricorde infinie, à la bonté qui devaient recouvrir une pareille détresse.

Mouilly, dimanche.

Enfin, je puis vous écrire; je vais admirablement bien, et j'ai supporté mieux que quiconque les dures fatigues. Nous avons vécu dans les tranchées et dans les bois sans jamais nous déchausser, dormant de rares heures, souvent sous la pluie; j'ai toujours pu faire avec entrain les besognes qui s'offraient, et penser à vous avec une grande douceur. Le plus souvent, nous étions sous les obus; je crois que j'ai connu, en fait de marmites, toute la gamme. Quel fracas! Mais on s'y habitue, cela ne gêne pas pour dormir. Malheureusement, notre commandant, que nous aimions beaucoup, a été tué. Ce qui est triste aussi, ce sont les conversations avec les camarades, les jours où ils ont le cafard et se confient... Ah! je vous assure que je n'ai jamais perdu ma fermeté ni même cette sorte de joie qui me soutient. Mais, à certains moments, on entrevoit un abîme de douleur. Quel autre abîme est nécessaire, de bonté, de pureté, de charité pour combler celui-là! Ce qui m'adoucit toujours toute épreuve, c'est de vivre si près de la nature à tout instant et de la sentir et de la connaître mieux qu'aucun *ciclot* ne le fit jamais. Un soir, qu'arrivés plus tard,

le petit instituteur et moi, nous n'avions plus trouvé de place sous les baraquements, nous nous sommes étendus, côte à côte, au pied d'un grand hêtre et, presque tout de suite, la pluie s'est mise à chanter sur les feuilles. Le grand arbre n'a pas pu nous protéger. Mais je pensais : que peut-il m'advenir de mal de cette nature qui m'est si amie ? Le lendemain, le beau soleil m'a séché et je n'ai pas ressenti le moindre malaise. Une autre nuit, dans un vallon perdu, j'ai entendu un rossignol chanter si merveilleusement que sa voix nous a fait taire longtemps... Je vous envoie toutes mes émotions. Je voudrais tant être avec vous!... Pour moi, la littérature n'existe plus. La nature me console, elle est mon amie. Je suis dans son intimité, je tiens à elle. J'ai épié tous les moments de la nuit et du jour. J'ai vu dans ces bois de Meuse, que j'appelle mes bois, naître chaque feuille, reverdir chaque taillis. Ils m'abritent et me protègent quand survient la tourmente. Les lilas fleurissent... Notre bataillon de marche a vécu, il est versé au 67ᵉ, fort abîmé aux Eparges. Ma quotidienne vie n'en est pas changée.

Il était question de nous envoyer en Orient. Nous voyez-vous, nouveaux Croisés, prendre le chemin de Constantinople? Mais non, je veux me battre en France, je veux délivrer ces

coteaux, ces bois aux ondulations harmonieuses qui sont derrière les tranchées ennemies.

Bois de Meuse, avril 1915.

Dans ces bois si tu crois qu'*on s'en fait!* Nous rions, on fait comme si on n'était pas en guerre et, quand le canon tonne, il y a toujours quelqu'un qui s'écrie : « Mais qu'est-ce que c'est que ce grand bruit qu'on entend? Avec tous ces feux d'artifices, il pourrait bien finir par arriver des accidents. » Ou bien, on parle des *civlots* et là les plaisanteries ne s'arrêtent pas : « Tu sais, les *civlots*, il paraît qu'ils habitent dans de grands *cagnats* au-dessus de la terre. Ils ne sont pas enterrés; et puis, pour dormir, ils se couchent dans des espèces de cages où il y a du linge blanc; ce doit être bien salissant. Pour manger, ils s'assoient autour de tables avec du linge blanc autour du cou et ils se promènent tout debout, au lieu de ramper sur le ventre. Quel courage! mais c'est bien dangereux! »

29 avril.

La nuit vient. Le clair de lune est magnifique; j'ai dormi comme un pâtre sur un lit de feuilles

mortes, malgré le bruit effrayant des 75 qui claquaient derrière nous. Ce pays est tout à fait exquis. Une colline boisée où s'étagent trois lignes de tranchées ; en face, l'autre versant de la vallée tenu par eux. Quelle terre admirable ! La plus douce de France !... Si vous saviez comme les bois sont les amis des soldats. On peut sortir des trous et des *cagnats* de feuillage, on se lave aux sources claires ; les taubes ne vous voient pas. Il n'y a qu'un désagrément, c'est que ces vilains singes d'en face grimpent sournoisement sur les arbres et nous canardent.

Avril 1915.

Soyez patients et prêchez la patience. L'espoir où nous vivons d'une offensive glorieuse s'en va. La formule douloureuse qui s'impose, vous la savez : « long, dur, sûr ». Nous vaincrons parce qu'il faut vaincre mais accoutumons-nous à l'idée d'une campagne d'hiver et d'un prochain Noël sous les armes. Les soldats, même les plus pauvres de cœur, tiendront. L'ascétisme qui leur est imposé les rend plus sensibles à des grâces, assurément surnaturelles. Mais le pays ? Je vous en prie, soyez des prédicateurs. Nous avons une armée superbe,

que ceux de l'intérieur acceptent leurs terribles souffrances, qu'ils sacrifient une bonne fois la paix de leurs cœurs et de leurs esprits, comme nous avons fait des sacrifices. Vous ne sauriez croire comme cela me tient à cœur. J'ai les larmes aux yeux quand j'entends parler de la France ou quand le colonel salue de son épée le drapeau de mon régiment sur lequel on a écrit : « Wagram-Eparges ». Il s'agit de la France !

3 mai.

Nous sommes toujours dans des bois de plus en plus touffus : bois de hêtres et de noisetiers. Hier, il a plu. Nous avons monté nos tentes ; c'est amusant. Robinson était plus malheureux, il n'avait pas de tente et peut-être pas de hache pour couper des branches et se faire des abris. Il est vrai que d'affreuses marmites ne l'empêchaient pas de dormir. Les territoriaux qui nous ont précédés dans cette forêt sont des gens à goûts bourgeois. Nous avons trouvé des taillis disposés en charmilles, en huttes, en arceaux ; des essais de boulingrins, même une petite chapelle avec un autel de mousse et une chaire !

Aujourd'hui, nous avons dû fournir un poste

au village où la brigade est installée; c'est affreusement triste. J'ai vu, dans une maison écroulée, dans une chambre comme suspendue, un petit lapin en peluche à côté d'un chapeau de très petite fille recouvert de petites roses et j'ai été tout ému. Nous ne cessons d'être bombardés, mais c'est plus effrayant que dangereux et puis on s'y habitue.

5 mai.

Tu ne saurais croire comme mes journées sont plus belles quand j'ai des nouvelles de la maison. On distribue les lettres, le soir après la soupe et je t'écris maintenant dans ma grange, à côté d'une bougie qui est plantée sur ma baïonnette. Il y a comme cela, dans les profondeurs de l'immense grange, plusieurs lumignons qui éclairent des soldats penchés sur des lettres. Nous sommes trois autour de ma bougie. C'est difficile d'écrire et il faut excuser les distractions et les incohérences de mes lettres. C'est qu'il y a des rires et des chants. Hier au soir, nous avons même organisé une bataille énorme entre les deux étages, car nous faisions pleuvoir des quarts d'eau sur la tête de nos camarades. Oh! cela ne manque pas de pittoresque, il y a même certains soirs

quelques instituteurs qui montent chez nous causer et discuter métaphysique.

Hier il a fait une tempête de neige et de grêle, mais ce matin c'était la première matinée de printemps. Les oiseaux sont innombrables ici dans les arbres. Nous sommes allés à la corvée de bois ; c'est amusant, on va couper des arbres et des branches pour pouvoir faire la cuisine. J'ai abattu un arbre à coups de hache, puis après on s'assied, on se repose en causant.

Ce soir il faisait un crépuscule admirable, seulement je n'arrive pas à finir cette lettre, mes camarades font un chahut infernal et me bousculent.

Chère M...,

Figurez-vous que je ne connaissais pas celui-là ! Est-ce qu'on me l'avait annoncé ? Je ne sais pas. Enfin j'avais perdu mon compte et j'ai été bien étonné de lire dans une lettre de Marie qu' « André » était le plus gentil poupon du monde. Il est donc né !

Je vous félicite. Vous savez, c'est une joie !... et puis, comme le poilu est un objet qui n'est pas du tout incassable, il faut bien songer à le remplacer. Et enfin, c'est une joie de penser que nous nous battons pour quelqu'un, pour

tous ces petits qui auront une vie tranquille et libre.

A un Ami non mobilisé.

Vous souffrez de ne pas être avec nous, je connais cette souffrance, mais puisqu'il faut d'innombrables sacrifices, « puisque notre génération doit s'immoler », vous devez accepter ce sacrifice. Certes il n'est pas des moindres, puisqu'il est tout dépourvu de gloire et sans parure aux yeux des hommes, puisqu'il est méconnu même. Mes mérites, vous les exagérez beaucoup ; il y a longtemps que j'ai cessé de regretter un lit ou de désirer une autre nourriture que du bœuf bouilli... et dans les moments de réelle souffrance, vous nous soutenez tellement, vous, les parents et les amis qui représentez la France maternelle. Il y a tant d'admiration et d'amour pour nous !

Tranchée de Calonne.

J'ai admirablement supporté ces 25 jours de tranchée et ces lourdes fatigues. Je le dois à vos prières assurément. Ma volonté est demeurée maîtresse de moi. J'ai toujours eu les forces, le

courage, l'entrain qu'il fallait. Si j'ai eu des périodes de lassitude, cela n'a pas duré plus de quelques heures et si rarement! J'étais gai et j'ai toujours pu remonter les hommes. Ce qu'il y a de plus pénible, voyez-vous, c'est de les sentir si fatigués, si las et d'exiger d'eux, quand même, un effort encore. Jamais, malgré tant de choses affreuses et décourageantes, je n'ai perdu de vue l'*élément spirituel* qui domine tous les autres dans cette guerre, qui rend belles et bonnes les pires souffrances et permet toutes les espérances de victoire : colombe de lumière toute pure planant sur nos armées.

25 mai.

Le premier deuil dans notre cercle d'amis. X..., sorti de son poste d'écoute, observait à la jumelle sans se méfier assez. Il a été frappé en pleine poitrine. L'excellent Bl... est allé en rampant, au péril de sa vie, le secourir, mais hélas! il n'y avait plus rien à faire. C'était un Lyonnais, père d'une petite fille, dont il me parlait souvent. Et voilà que j'ai senti naître en moi un sentiment qui m'était étranger, la haine de ces gens-là. On dit : « nous faisons comme eux »; pas le moins du monde; nous nous dé-

fendons. Eux, depuis quarante ans, préparent froidement ces tueries et ces horreurs avec toutes leurs méthodes philosophiques et scientifiques ; ils ont organisé la barbarie. Oh ! j'ai maintenant envie de leur faire du mal !

1er juin.

Hier nous avons eu une revue bien belle. Notre régiment est un très beau régiment ! Croyez-moi, il y a encore une armée française et, après ces onze mois de guerre, ce qu'on obtient est merveilleux ! J'ai vu le drapeau... les *civlots* ne peuvent pas comprendre le sentiment qui vous étreint. Sur sa soie blanche se détachent : WAGRAM, LES EPARGES. Quelle tradition ! Le colonel est jeune, mince, mais il porte un brassard de deuil et sa figure est marquée de souffrance. Quand il salue le drapeau... pendant un long moment, on dirait qu'il s'agenouille. C'est un homme de grande foi. Quand il parle, très peu de mots. Il fait appel aux vertus héroïques et demande le sacrifice.

Au bord de la Meuse, juin 1915.

Je n'ai qu'à regarder pousser les feuilles au bout des branches et à penser à vous.

Je suis sûr que tu as entendu la fauvette. Ici, il y a beaucoup d'oiseaux et figure-toi que dans la tranchée, chaque matin, nous entendons chanter les alouettes les plus joyeuses. Elles s'envolent sur les tranchées ennemies.

L'autre jour, j'ai cueilli dans un buisson deux petits lièvres de huit jours, mais je leur ai rendu la liberté. Tantôt nous allons nous promener dans le parc du château, tantôt nous pêchons dans la Meuse, pêches miraculeuses de vairons et d'ablettes qui deviennent de délicieuses fritures, ou bien nous allons dans les bois chercher du muguet.

Ablonville, 20 juin.

Mon capitaine m'a demandé de faire, à la compagnie, une conférence sur *le drapeau*. Nous sommes tous de si bons camarades que j'ai plutôt causé. J'ai développé d'abord l'histoire héroïque : Wagram, où le 67 s'est sacrifié, pour permettre à Davout d'exécuter son mouvement tournant; puis la glorieuse victoire d'hier, celle des Eparges... Mais j'ai ajouté qu'en ses plis le Drapeau adoré recélait autre chose de plus intime ; et le champ familial et la petite maison de là-bas, et la tombe des vieux et le berceau des petits... Ces bons poilus

ont été émus et mon capitaine a dit que c'était bien.

14 juillet.

Je fais mon apprentissage de sergent. Rien de difficile, mais une préoccupation constante de mille petites choses. Avoir constamment un extrême souci de la justice. Il faut exiger beaucoup ; avoir de l'autorité, en acquérir encore, sans perdre le contact des hommes ; il faut toujours pouvoir remonter et consoler. Tout cela s'acquiert et se mérite...

Les avantages matériels dont je jouis sont assez considérables ; c'est curieux j'en ai presque honte. Cela m'est pénible, la nuit, de dormir dans un *cagnat* (sauf ma ronde de 2 heures) pendant que nos poilus prennent la garde sous la pluie ; il y a des moments où je les envie. Si je suis fier d'une chose après la guerre, ce sera d'avoir fait campagne pendant quatre mois comme un simple poilu.

Erise-Saint-Dizier, août.

Quel joli pays que ces forêts où sont de beaux plateaux plantés d'avoine, d'orge et de blé ! Les vallées peu profondes sont touffues

de pommiers et les villages aussi sont dans la verdure. En faisant quelques promenades j'ai senti ce que Barrès voulait dire quand il parle des *paysages désencombrés* de sa Lorraine.

Samedi matin nous avons eu la messe dans les bois ; le lieutenant et moi nous avons dressé un petit autel et j'ai pu communier ; c'était très intime et très pieux.

22 août 1916.

Nous avons eu des revues, c'est fini. La dernière a eu lieu mercredi, ça été une magnifique revue et jamais certainement, en temps de paix, on ne peut voir de pareils spectacles. C'était à 14 kilomètres d'ici dans de vastes terrains sans cultures. Le VIe corps était au complet. Les régiments arrivaient de tous les horizons et sur toutes les routes et se massaient. Il y avait certainement 50.000 hommes. C'est Millerand, Joffre et Kitchener qui passaient la Revue. L'Anglais immense, maigre, sec et brûlé par toutes ses campagnes ; il passait, allongeant ses grandes jambes et disait en voyant les Croix de guerre : *Salut les héros!*

Le Français calme, tranquille et bon, de figure silencieuse, sans gaîté.

Ils ont passé saluant les drapeaux.

Nous avons su que la revue commençait quand les avions se sont groupés sur la route qui nous coupait et que les musiques ont commencé à jouer.

Nous avons défilé, les généraux et leurs états-majors, les colonels suivis de leurs capitaines et les régiments serrés côte à côte. C'était une étendue de baïonnettes qui se perdait au loin dans le brouillard et, derrière l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie et par-dessus le tout, entraînant la masse, les avions de nos escadrilles, des avions nouveau modèle à deux moteurs très rapides et très souples. Ils étaient si bas que nous sentions le vent des hélices.

Vraiment, après un an de guerre, que nous ayons cette armée plus forte que jamais, cela permet toutes les espérances !

Au point de vue aviation nous avons réalisé de très grands progrès. Ce matin nous avons vu passer plus de quarante appareils, escadre qui marchait par groupes en ordre, et tenait d'un horizon à l'autre.

On entendait un bourdonnement continuel. Dire que cela ne nous surprend plus !

Maintenant nous avons repris notre vie d'exercices, monotone et pluvieuse, car il pleut et les nuits sont très fraîches. Les prunes mûrissent. Hier nous avons simulé l'attaque d'un

éperon. Nous étions dans un verger, couchés attendant je ne sais quoi. Je défendais aux hommes de cueillir des prunes, on n'avait le droit de ramasser que celles tombées dans l'herbe, mais les petits des villages, qui nous suivent toujours, sont montés dans les arbres et ont secoué. Quelle pluie de mirabelles et que c'était bon !

3 septembre.

Quel départ! Si vous aviez vu ces adieux! Le soir une cuisine de campagne, une immense cuisine de Lorraine, bien propre, un grand feu dans la vaste cheminée. Déjà le jour se voilait en même temps que montait le brouillard sur la plaine. Le patron avait fait chercher des bouteilles qui encombraient la table. Nous étions là, debout, appuyés sur nos fusils; les deux petites, adossées au mur, sanglotaient à fendre l'âme, le vieux lui-même était ému. Nous plaisantions nous autres, et je faisais le crâne avec ma pipe américaine entre les dents. Puis nous avons trinqué une dernière fois et embrassé des joues salées de larmes. Nous sommes partis en traînant nos fusils sur le parquet... C'est comme une image d'Epinal, un de ces moments de poésie et de légende qu'on croirait n'exister

que dans les livres. Nous avons marché toute la nuit : 40 kilomètres, en une seule étape. Je n'ai pas à vous dire que cela ne m'a pas fatigué, mais ce dont j'ai été très heureux c'est que tous les hommes ont tenu bon. Affaire d'énergie, de résistance morale plus que de force physique.

8 septembre.

Nous avons continué nos marches nocturnes vers l'ouest; j'éprouve moins de fatigue, je marche le nez levé vers le ciel étoilé, regardant chavirer les constellations. L'ami Bl... me récite, de sa voix chaude, des vers cornéliens, je m'endors quelquefois sur son épaule tout en marchant. Mon lieutenant me raconte des batailles de Napoléon; on arrive à l'aube dans un village de la Marne; le régiment se répand dans les prés qui bordent la route et on boit le *jus*, en attendant que des cantonnements soient prêts. On entre, avec le jour, dans le village où les maisons et les clochers sont différents à mesure que nous avançons vers l'ouest. Je pense avec émotion que, dans un mois peut-être, nous entrerons dans les villages où campent les Allemands depuis un an. Vous n'avez pas à être inquiets, je suis très bien et toujours soutenu

par les mêmes grâces. Il m'arrive de m'attacher à un rêve. Mais le plus souvent je vis, au milieu de mes hommes, leur vie, de tout mon cœur; la plupart sont si bons! Et puis j'aime cette solitude un peu amère, ces mortifications physiques continuelles et ces dispositions de l'âme épurée, toujours prête à prier.

10 septembre.

Nous repartons ce soir ou demain. Où va-t-on? Qu'importe? Le moral est excellent. Les hommes marchent et je crois que, si jamais nous avons le bonheur de poursuivre, nous ne les lâcherons pas. Il y a de l'entrain. Je vais admirablement; j'ai un tempérament d'*useur de route*. Que de pays! Que de villages! Ah! c'est moins beau que la Lorraine si verte avec ses coteaux, ses rivières, ses pâturages et ses forêts. Nous irons en pèlerinage après la guerre.

12 septembre.

Nous partons, à minuit... J'ai communié. Je me sens une grande force et je suis plein d'espoir... Les sacrifices seront bien doux si nous avons une victoire bien glorieuse et s'il y a

plus de lumière pour les âmes; si la vérité en sort plus claire, plus aimée. Si vous pensez à moi constamment, vous devez être constamment joyeux, car je ne cesse pas d'être dans un état de grande paix et souvent d'allégresse.

15 septembre.

L'heure est grave, je le sens. Il faut être prêt. Mon sacrifice m'est léger et facile, mais ce qui m'est intolérable c'est de penser à la douleur des miens, surtout de mon père...

23 septembre.

Nous sommes au centre d'une préparation fantastique dont je ne puis rien dire... Le canon n'arrête plus. Soyez rassurés; nous ne sommes pas de la première vague d'assaut; je vous promets que je me battrai bien; il y a une étoile pour ceux qui se battent bien! Quand vous recevrez ma lettre, je serai loin en France, de l'autre côté des lignes...

24 septembre.

Rien encore... La canonnade augmente d'intensité; on parle de demain. Ce matin, nous

avons eu une messe au milieu des bois, dans une petite chapelle en planches recouvertes de feuillage. J'ai communié. Il y avait surtout beaucoup d'officiers et c'est très bien, car ils assument davantage de risques et de responsabilité. L'aumônier a donné une absolution collective ; j'aurais voulu qu'elle s'étendît à tout le camp. Le moral des hommes est excellent, bien meilleur que cet hiver ; tous sont heureux de l'offensive.

27 septembre. — ***Le jour de sa mort.***

Très belle offensive. Je vais très bien. Nous avons avancé, nous avancerons encore ; il le faut. Très tendrement à vous tous.

LETTRES DES CAMARADES

28 septembre 1915.

Cher Monsieur, comme il était convenu entre Léo et moi, en cas d'événement grave, je devais vous renseigner immédiatement sur son sort. Le très pénible devoir s'impose aujourd'hui. Au cours d'une attaque à la baïonnette, dans la soirée du 27 septembre, Léo a été tué. Nous nous étions serré la main quelques minutes avant le départ, et il était bravement parti avec sa section, dont il prit le commandement après que le lieutenant fut tombé. Avec la bravoure dont il était coutumier, il a conduit sa section à l'assaut, et il est tombé tout près de la tranchée ennemie, faisant l'admiration de tous ceux qui l'entouraient. Et je crois qu'il a été proposé pour la médaille militaire.

Notre beau régiment a subi de terribles pertes. D'un petit groupe d'amis très unis, je reste seul. Bl... a été tué et notre caporal grièvement blessé. Je me retrouve seul et le triste devoir que je remplis m'oppresse et m'est terriblement pénible. Soyez assuré de la respectueuse sympathie d'un camarade de votre fils, qui mêle ses larmes aux vôtres. A. B.

14 octobre.

Mon cher ami. Sorti de la fournaise, à peine remis de ce terrible ébranlement, je viens, sur ton désir, te donner quelques détails sur la mort de notre camarade Léo. Le 24 septembre, dans la nuit, nous sommes arrivés dans le secteur de Souain, à Somme-Py. Le 26, on prend contact avec la nouvelle ligne de résistance des Boches. Nous attaquons, le soir, la tranchée de Lubeck, à l'ouest de la ferme Navarin. Je me tire de là. Notre capitaine est tué à deux mètres de moi. Notre charge s'est brisée contre un épais réseau de fils de fer. Le soir, nous restons sur nos positions dans un bois sans tranchées! Il fallait organiser un service de sûreté pour la nuit. Léo prend le commandement d'un poste d'écoute, et, avec lui, Bl... J'étais agent de liaison. Au matin, en retournant, Léo est blessé d'une balle en séton dans le haut du bras. Malgré tout ce que nous avons pu lui dire, il n'a pas voulu se laisser évacuer et est retourné au milieu de nous, après un pansement sommaire. Il était presque dans l'impossibilité de se servir de son arme. Le soir du 27, nous donnons un nouvel assaut; tout ce qui restait du 67e et du 106e était confondu. Latil tombe

en entraînant sa section, après que Ch... eût été grièvement blessé. Frappé en plein cœur, il est mort instantanément sans prononcer un mot. Il avait le visage calme et une toute petite blessure qui n'a pas saigné. Le sergent G... a recueilli ses papiers et les a remis à l'ordonnance du lieutenant; malheureusement, tous les deux ont été blessés..... Nous avons perdu beaucoup de monde, et, pour comble de malheur, nous n'avons pu retirer les corps de nos camarades morts ou blessés. C'était un ordre. Les rafales d'artillerie de tout calibre étaient ininterrompues. Voilà une bien triste lettre, mon pauvre ami. Où sont nos rêves? Où sont nos excellents amis, nos excellentes soirées passées dans nos tranchées ou aux cantonnements?... Le soir, je me suis retrouvé dans une sorte d'hébétement, couché dans un bois, sous la pluie, serrant rageusement mon fusil qui ne fonctionnait plus... Vois M. le docteur Latil, dis-lui du mieux ce que je t'écris. Tu m'aideras dans ma triste mission; nous pleurons avec les pauvres parents. Puissent nos larmes et nos regrets adoucir leur peine! Fraternellement à toi.

A. B.

LETTRES DES CHEFS

15 octobre.

Monsieur, malheureusement, je ne puis que vous confirmer la nouvelle si triste de la mort de votre fils, le brave sergent Latil ; ce sous-officier, d'une très belle tenue au feu, d'un sang-froid et d'une bravoure à toute épreuve, avait su communiquer aux hommes de sa section le courage qui l'animait. Il les entraîna dans un vigoureux assaut jusqu'au réseau de fils de fer d'une tranchée ennemie, et tomba à ce moment, frappé d'une balle en pleine poitrine. A cause des péripéties du combat, son corps n'a pu être ramené en arrière. J'ai proposé votre fils pour une citation à l'ordre de la division. Je ne puis que vous exprimer, Monsieur, mes sentiments de respectueuse sympathie et vous dire, en même temps, l'estime et l'affection profonde dans laquelle était tenu, au régiment, le sergent Latil. Il a grandement honoré son drapeau, le nom qu'il porte, et sa famille a le droit d'être fière de lui. Sans nul doute, si Dieu ne l'avait rappelé à lui, il aurait pu fournir une belle carrière militaire.

Veuillez agréer, etc... Lieutenant-colonel G...,

28 octobre.

Monsieur, laissez-moi tout d'abord vous féliciter d'avoir eu un tel fils. Le sergent Latil, que je me proposais de faire nommer officier à la première occasion, était un modèle pour tous. D'un moral superbe, sachant le communiquer à ses hommes, il était le gradé parfait, ferme, énergique et très bon pour les subordonnés. Ne pleurez pas, Monsieur ; votre fils est mort en héros.

Le 27, nous recevons l'ordre d'attaquer à 13 h. 30. Nous savons que nous allons à une mort presque certaine; mais, pour l'honneur de notre drapeau, tous nous étions décidés à nous faire tuer plutôt que de reculer : le 67e ne recula jamais.

Quelques instants avant l'attaque, je réunis les gradés et quelques braves, dont votre fils et son ami Bl..., et je les priai, pour l'honneur du régiment, de se mettre avec moi à la tête de la compagnie, pour entraîner les hommes. A 13 h. 30, tout le monde est hors de la tranchée; le spectacle est grandiose. A peine sommes-nous avancés, que les rafales d'artillerie font rage. Le chef de la section est grièvement blessé; le sergent Latil se précipite à la tête

de ses hommes aidé de son camarade Bl..., les entraîne à l'assaut. Arrivés devant les fils de fer, tous deux sont frappés à mort. L'attaque avait coûté cher; mais, malgré tout, nous obtenons un résultat appréciable ; nous avons enlevé un élément de tranchée. Votre fils, marchant superbement à l'assaut, faisant l'admiration de tous par sa bravoure et son sang-froid, est tombé en atteignant le réseau de fils de fer. Il s'est affaissé sans dire un mot, frappé d'une balle en pleine poitrine; il est tombé face à l'ennemi, indiquant encore, par la position de son corps, la direction à ses hommes. Malheureusement, j'ai perdu de vue le corps de votre cher fils, entraîné par l'action qui devenait de plus en plus violente, et je ne sais rien encore de son inhumation. Votre seule consolation sera probablement de savoir qu'il repose en terre reconquise, car nous avons sérieusement avancé. Vous serez heureux de savoir qu'il est mort en bon chrétien, car il venait de communier avant d'aller à l'attaque. Je vous en prie, Monsieur, soyez fort, soyez fier; j'ai demandé pour lui une citation à l'ordre de l'armée, j'espère qu'elle sera accordée. Recevez, Monsieur, avec mes félicitations pour la mort de votre brave enfant, mes condoléances émues.

Lieutenant K...

LETTRE ÉCRITE A UN AMI, LE LENDEMAIN DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES

Juillet 1914.

Hier, j'étais à Lourdes, le seul pays du monde où je suis heureux; Lourdes moins tendre, puisque sans douleurs (sans malades), mais acquérant une dignité singulière, de ce fait que l'Église y résidait. Ils étaient 200 évêques et 10 cardinaux qui tenaient leurs assises en plein air, dans le creux de la vallée que sans cesse recouvraient les nuages blancs. Celui qui les présidait était Légat du Pape, le Pape lui avait donné tous ses pouvoirs : c'était l'Église, et, malgré ma foi, je ne l'abordais pas sans crainte, sans appréhension. Je me demandais quels sacrifices devraient lui faire mon intelligence et mon cœur. J'ai suivi les enseignements de ces docteurs avec une attention violente et j'ai chaque jour éprouvé une joie plus grande. Rien de petit, de pauvre et d'étroit. Les idées qui naissaient en ce lieu, étaient les idées catholiques; elles venaient des Indes et des Amériques. C'étaient les plus hautes Idées. Chaque civilisation affirmait que l'Église la constituait,

la purifiait. Je vous apporte, disait le Cardinal Légat, des paroles de « paix et d'amour ». Quel grand prince !

On n'imaginerait pas plus pure et plus longue figure, plus spirituelle ! Il se levait dans sa pourpre rose pour dire encore « Gloire à Dieu et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » C'était là l'Église ; la considérant dans ses saints docteurs, dans cette assemblée, je ne savais plus si je voyais le poème de Dante ou la Jérusalem céleste entrevue par le prophète. Que j'étais haut dans une atmosphère heureuse ! Ah ! ceux qui m'entouraient, pouvaient me déplaire et me rebuter, ce n'était pas eux l'Église, mais cette assemblée magnifique qui définissait le dogme eucharistique : le dogme de *charité*. Je tenais à vous raconter cette Église, et je tenais à définir mon cœur de pur catholique le même que mon cœur d'ami.

Quelques lignes du testament de Léo, rédigé le 29 octobre 1914, veille de son départ.

... Je crois au dogme de l'Église catholique avec joie, je sens que la foi domine ma vie, qu'elle la dominera chaque jour davantage. Je veux être un soldat du Christ et m'efforcer d'écrire et de parler pour le service de l'Église et de la France... Remerciez de ce qu'ils ont fait pour moi les professeurs du collège à qui je dois mon âme catholique. Je leur dois beaucoup, qu'ils prient pour moi... Remerciez mon professeur, M. Blondel, qui m'a révélé que la raison, que l'intelligence grandissent dans la foi... Pensez à moi sans larmes ; c'est au revoir que je vous dis. Ne me plaignez pas ; je crois à l'Éternelle Béatitude ; mais priez pour moi chaque jour... Et puis, priez pour la France, travaillez pour la France, haussez-la !

Paris. — Imprimerie Levé, rue Cassette, 17.

N° 88

"*Pages actuelles*"
1914-1916

La
Place de la Guerre actuelle
dans notre
Histoire nationale

PAR

Camille JULLIAN

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
PARIS — BARCELONE

La
Place de la Guerre actuelle
dans notre
Histoire nationale

“*Pages actuelles*”
(1914-1916)



La

Place de la Guerre actuelle

dans notre

Histoire nationale

PAR

Camille JULLIAN

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.



BLOUD & GAY
Editeurs
PARIS, 7, Place Saint-Sulpice
Calle del Bruch, 35, BARCELONE
1916

La place de la guerre actuelle dans notre histoire nationale (1)

Les rapports du présent et du passé

Aujourd'hui, comme il y a un an, le temps présent pèse sur nos âmes : il nous impose nos réflexions, nos tristesses, nos espérances. Personne, parmi nous, n'aurait la force de s'absorber dans le passé ; et je n'aurai pas le courage de vous le demander. Chaque fois que nous parlerons de la Gaule, il nous sera impossible, à vous et à moi, de ne point songer à la France.

Est-ce un tort de mêler nos pensées actuelles à des études sur le passé ? Manquerons-nous à nos devoirs envers la science et la vérité? y a-t-il une marque de faiblesse ou un défaut de méthode, à ne pouvoir dépeindre nos ancêtres sans jeter un regard sur leurs descendants ? à ne point séparer l'analyse des choses d'autrefois et l'attente de notre lendemain ?

Je ne l'ai jamais cru ; et vous qui, depuis dix ans, m'apportez le réconfort de votre amicale

(1) Leçon faite au Collège de France, 1er décembre 1915 ; ouverture du cours d'Antiquités nationales. Parue dans la *Revue Bleue* du 15-22 janvier 1916.

attention, vous n'avez jamais cru que j'oubliais ma charge d'historien, parce que je refusais de fermer les yeux aux spectacles du présent, d'interdire à mon âme l'approche de certains rêves.

Si l'assyriologue ou l'égyptologue s'enferment dans une tour d'ivoire pour déchiffrer cunéiformes ou hiéroglyphes, nous le leur concédons volontiers : car les temps et les pays dont ils s'occupent sont loin des nôtres, et entre les terres antiques où pénètrent leurs recherches et les nations vivantes où sont leurs patries, il y a l'espace de milliers d'années et la distance de milliers de lieues. Pourtant, quand je vois que les destinées du Nil et de l'Euphrate sont devenues les deux problèmes souverains de notre époque, je me demande si ces savants ne projetteraient pas plus de lumière sur le lointain passé de l'Egypte ou de l'Assyrie, en laissant se glisser sur leur table de travail quelque rayon venu des horizons contemporains.

Pour nous, qui avons à parler du sol et de la vie de la France, ce n'est point seulement par amour de patriote, mais aussi par raison d'érudit, qu'à travers les siècles ligures ou celtiques, nous n'avons cessé et nous ne cesserons d'entendre sonner nos heures françaises.

Qu'il s'agisse de deux et de trois millénaires, ou qu'il s'agisse du moment présent, c'est le même sol qui apparaît à l'historien, avec ses mêmes rivières s'unissant aux mêmes confluents, avec ses mêmes moissons sorties des mêmes sillons. Nos frères de maintenant sont les arrière-

petits-fils des laboureurs ou des guerriers dont nous avons vu les tombes immuables ; et ceux-ci ont goûté, comme nous, au pain de nos blés et au vin de nos coteaux. Ils ont façonné des idées et des croyances qui survivent en nous-mêmes ; ils ont tracé les premiers linéaments de cette belle figure que présente notre nation. Terres et frontières, hommes et mots, pensées et idéal, la Gaule a commencé la France. Le même flambeau, jamais éteint, s'est transmis aux mêmes lieux. Vingt siècles et davantage ont travaillé à faire ce que nous sommes. La patrie est l'œuvre de nos morts plus encore que la nôtre.

Toutes ces choses d'il y a deux mille ans, — les nautoniers de Paris ancrés à la pointe de la Cité, des Celtes montant la garde au sommet du mont Saint-Odile, et ces Germains qui viennent menacer César sur la route de Liége, et ces Ligures qui échangent sur les deux versants des Alpes leur sang et leur langue, — toutes ces choses du passé que nous constaterons avec l'exactitude nécessaire, mais ce sont aussi choses du présent, et ce sont aussi choses éternelles. Car c'est notre sol qui les a faites, et sa structure, et la nature de ses contours, et les espèces de ses voisinages. Il était impossible qu'il en fût autrement : et que Paris ne fût pas devenu une cité-mère, et que le Rhin d'Alsace ne restât pas une limite de patrie, cela était aussi impossible qu'aux épis de ne point mûrir, aux hommes de ne point agir, aux âmes de ne point sentir.

Pour mieux comprendre les temps gaulois,

j'interrogerai donc souvent notre France : j'en a le droit et j'en ai le devoir. J'apprécierai plus justement l'ouvrage de nos ancêtres, en notant ce qui en demeure ; j'estimerai à sa vraie valeur le rôle de notre peuple sur la terre, si dans son allure présente je retrouve des gestes séculaires. La science, la vérité, ne peuvent que gagner à prendre le contact des réalités. Et nous tirerons ensuite de ce contact le bénéfice d'associer aux efforts du savant les émotions du patriote : nos longues heures d'un pénible labeur seront égayées et fortifiées par la vision toujours proche d'une France aimée.

L'éternité de la nation

Cette France, depuis deux années, traverse une crise, soutient une guerre longue et rude. Je voudrais examiner avec vous la nature de cette crise, la place de cette guerre dans la vie de notre nation.

Je vous en prie, lorsque je dis la vie d'une nation comme je dirais la vie d'une personne, ne croyez pas que ce soit une simple comparaison, une figure littéraire empruntée à l'Antiquité et sans aucune portée réelle. Tout au contraire, cette idée qu'une nation est une personne, un être qui s'est formé peu à peu de parents différents de lui, d'éléments combinés et de circonstances diverses, ayant ses crises physiques et morales, ses heures de dépression et de sagesse, pourvu de ses qualités et de ses défauts, libre d'oublier les uns et de corriger les autres, tantôt docile à de mauvais bergers, tantôt réfractaire à de bonnes leçons, tantôt uni avec ses chefs dans la volonté de bien faire, tour à tour en état d'amitié sacrée ou de querelle stupide, aussi capable enfin que l'homme même de guider son âme et de surveiller sa vie, cette croyance en la personnalité et en la liberté d'une nation est la mienne, et celle de tous les maîtres français dont s'inspire cet enseignement. Et dire que la France est une personne, ce n'est

pas faire de la rhétorique, c'est rendre hommage à une réalité.

Seulement, si nous disons qu'une nation naît, s'éduque et se développe comme un être humain, nous n'ajouterons pas qu'elle doit mourir comme lui. Je ne pense pas que désormais dans le monde une vraie nation puisse périr. Telle que le héros de la fable (et ici c'est bien une comparaison), elle a vu le jour et elle a grandi ; telle que lui encore, elle aura ses accès de défaillance, où la vie semblera la quitter. Mais elle renaîtra toujours. Une patrie n'est soumise ni à l'aiguillon de la mort ni à la victoire du sépulcre. Car elle renferme en elle, outre les éléments périssables qui viennent des humains, les principes éternels qui viennent de la nature, les ineffaçables traditions qui viennent du passé. Tant qu'on n'aura pas changé le cours de nos rivières, la fertilité de nos champs, la gaieté de notre ciel, la beauté de notre histoire, les merveilles de nos écrivains, on ne pourra détruire la vie nationale de la France. Vous aurez vaincu ou enchaîné les hommes, mais la terre et le souvenir feront toujours d'eux les hommes d'une patrie.

Dans la vie héroïque de notre nation, cherchons donc à quelle heure a eu lieu cette guerre, quelle période de notre histoire elle représente, quel caractère elle a pris, quelles destinées peuvent en résulter pour nous.

La France, pareille à une seule cité

Cette guerre, regardons-la d'abord en face, de manière matérielle et concrète, je veux dire regardons où sont nos armées, comment elles se tiennent, et de quels hommes elles se composent.

Nos armées constituent ce qu'on appelle un front de bataille, c'est-à-dire une ligne ininterrompue de combattants, qui s'étend sur cent cinquante lieues, depuis la mer du Nord jusqu'à la frontière de la Suisse. Elles se présentent comme une barrière d'hommes, toute en façade, insignifiante de profondeur par rapport à la longueur : cela ressemble à la courtine d'une forteresse, au rempart d'une cité. Et il en a été ainsi dès le début des opérations militaires : la courtine a changé de place, des courbes se sont accentuées, d'autres se sont résorbées ; mais la bataille s'est toujours produite le long d'une ligne sans intervalle.

Quelle différence avec les guerres d'autrefois, faites à l'aide de masses d'hommes souvent isolées et toujours mobiles, qui s'intercalaient et parfois s'enchevêtraient les unes dans les autres, agissant contre l'ennemi à la manière d'un vaisseau qui manœuvre, poursuit, heurte ou se retire, et non pas, comme nos armées, à la façon d'une digue qui arrête la pression des flots !

Observons les choses de plus près. — Qu'est-ce qui détermine la nature de ces combats, la forme et la place de ce front? Il ferme la France, de même qu'un remblai barre un chemin; il cherche à suivre, et il a d'abord suivi le tracé de la frontière; et, s'il se déplace, c'est pour se rapprocher de cette frontière.

A dire vrai, le front de notre armée est pour le moment la frontière visible de notre Etat, ce qui signifie la limite de la France libre et agissante, l'obstacle à la menace de l'ennemi : les bornes de notre pays, la garde de notre nation, ce ne sont plus, du côté de l'Est, des douanes, des pierres ou des poteaux, c'est la chaîne sans rupture de millions de nos enfants.

La guerre a donc pris l'aspect d'une guerre de bordure, de façade, à la lisière de la patrie. Nos soldats sont, corps et âmes, la ligne vivante qui fixe sur le sol la figure de notre nation, qui dessine dans le monde l'auréole dont s'encadre la France en ces journées de sa vie.

Pour contempler en histoire un pareil tableau, celui d'une armée faisant à son peuple limite et barrière, il faut aller très loin derrière nous, au temps des cités de la Méditerranée antique, de Rome, d'Athènes ou de Carthage, quand toute patrie était une ville, avec des remparts pour en marquer le seuil et des hommes pour les garnir et les défendre. Alors, par exemple lorsque les légions latines assiégèrent Carthage ou Marseille, que tous les soldats de la ville s'alignaient le long de son enceinte, fraternité de citoyens en armes

bordant la muraille de la terre natale, alors, l'armée de la cité, semblable à celle de notre France, était l'enveloppe qui révélait à l'ennemi la présence et la résistance de la patrie divine. Ces deux êtres, armée et nation, alors comme aujourd'hui, s'adaptaient l'un à l'autre en une même vision de combat.

Notre temps évoque en nous le souvenir des patries municipales de l'Antiquité. La France se tient à l'intérieur de son armée, telle qu'Athènes à l'intérieur de ses remparts. La seule différence est dans les proportions : ce sont quarante millions d'hommes qui résistent et cent cinquante lieues qui les entourent, au lieu de quelques milliers de citoyens et de quelques milliers de pas. Mais la France est tout entière, comme nation et comme terre, faite à l'image d'une cité sainte d'autrefois.

Les remparts sacrés du front

Ce qui achève de nous donner le droit de cette comparaison, c'est que nos soldats ne sont point debout dans la plaine, mais que leur campement est incorporé dans le sol même du pays, ainsi que les remparts tenaient jadis au sol de leur cité.

Ce que vous voyez, sur le tracé de la bataille, ressemble aux entours d'une ville forte. Tranchées de première et de seconde ligne, boyaux de jonction, postes de guette, ouvrages détachés, tout ce qui fait une forteresse se dresse ou se cache sur notre front, depuis les montagnes du Jura jusqu'aux dunes de la Flandre. On pourrait, sur ces six cents kilomètres, d'une extrémité à l'autre, cheminer sans quitter la terre battue par nos pionniers et les parois où s'appuient nos armes. Une muraille longue de six cents kilomètres ! le monde ne vit jamais chose pareille.

Cela pourtant, dimensions à part, c'est l'équivalent des dix ou quinze mille pieds de fossés, de galeries ou de terrasses, dont les Carthaginois se couvrirent contre Scipion Emilien et les Marseillais contre Jules César. Dans ces petites patries qu'une ville suffisait à contenir, comme dans notre patrie qui embrasse une vaste région de l'univers, ce sont des remparts qui abritent, de la pierre et de la terre attachées au sol, et tirées de ce sol même.

Il faut bien voir la beauté symbolique de ces

murailles de pierre et de terre, la voir comme les Anciens l'ont si souvent définie en leur langage imagé et en leur pieuse éloquence. C'est le sol lui-même, — dont ces murailles sont sorties, où ces galeries sont percées, où ces hommes descendent et veillent, — c'est le sol même de la patrie qui lui sert de cuirasse : le sol et l'armée de la nation se sont embrassés et étreints pour former une seule barrière.

Je ne parle que du moment présent. Demain, les choses pourront changer, et nos soldats se dégager de la terre et devenir libres de leurs mouvements. Mais j'ai voulu ne regarder aujourd'hui que les faits du moment présent et chercher à leur donner un sens.

Et ce que j'ai vu, ce sont des levées et des couloirs interminables qui font enceinte à notre pays, une terre qui se soulève ou qui se creuse pour protéger d'autres terres que l'on cultive, des pierres de remparts qui s'ajustent pour défendre des milliers d'autres pierres, celles de nos foyers, de nos églises et de nos tombeaux. Maintenant, je reconnais et je comprends ce que les Anciens disaient des murailles de leurs villes : ils les saluaient comme des temples, comme des sanctuaires, parce qu'elles étaient à la fois le sol, le cadre et la force de la patrie, presque aussi saintes que les dieux mêmes. — Nous aussi un jour, après la délivrance, nous nous inclinerons devant les saintes tranchées d'Artois et de Champagne, ainsi que Rome se courbait de reconnaissance vers les murailles augustes de son Capitole triomphant.

L'appel à tous les Français

Après avoir regardé les lieux où l'on combat, regardons les combattants eux-mêmes.

Ils sont, tels que des armées de Rome ou de Sparte, ils sont vraiment notre jeunesse en armes, l'expression virile de notre nation. A aucune autre date de son histoire la France n'a mis ainsi dans une guerre la totalité de ses forces, l'ensemble de ses printemps sacrés. Ni en 1870, ni en 1814, ni en 1792, ce ne fut la levée universelle. Mille motifs intervinrent, qui purent soustraire des Français à leur devoir militaire. Il s'impose aujourd'hui à tous, si petits et si grands qu'ils soient. Ni la richesse, ni la misère, ni l'intelligence, ni le sacerdoce ne dispensent personne des œuvres de la guerre. C'est la première fois que nous menons au combat une armée pleinement nationale.

Toutes les classes, toutes les provinces, toutes les professions sont également représentées dans cette armée. Examinez l'un après l'autre les groupes sociaux ou régionaux qui constituent notre pays : chacun d'eux a pris, en proportion de ses effectifs, son lot de la bataille, de la mort et de la gloire. Que ces groupes pleurent et célèbrent plus volontiers les héros qui furent leurs camarades, que notre grande Ecole Normale

s'enorgueillisse avec douleur de l'hécatombe de ses enfants frappés devant l'ennemi, que le Service des Postes inscrive plus de douze cents noms sur le livre des sacrifices qu'il a faits à la France, que les Provençaux soient fiers d'avoir chanté en leur patois sur les sommets reconquis de la Haute-Alsace, que les fusiliers marins aient enrichi le patrimoine de leur histoire par les sublimes journées de Dixmude : — il est bon qu'on le sache et qu'on le répète, et que les amis et les successeurs de ces morts et de ces vainqueurs se rappellent avec une pieuse complaisance leurs actions personnelles et leurs mérites particuliers : la grandeur morale de la France ne peut que s'accroître si chacune de ses familles sociales a ses bravoures et ses fiertés propres. Mais que chacune aussi, en exaltant les siens, réfléchisse qu'ils furent semblabes à tous les hommes de France.

Il en résulte que toutes les maisons ont eu leur part de douleur : égalité dans le combat pour la jeunesse, égalité dans la souffrance pour ceux qui restent. Le deuil ou l'angoisse ont confondu les foyers en une fraternelle résignation. S'il en est parmi nous auxquels le hasard des naissances épargna les pires des craintes, croyez qu'à de certaines heures, ces pères et ces mères qui n'ont pas eu de fils, souffrent de n'avoir pu en offrir, de n'avoir pas assez souffert.

A coup sûr, toute notre jeunesse valide n'est pas sur le front. Beaucoup servent en mer, travaillent dans les ateliers. Il n'importe : fabriquer ou transporter des armes, c'est aujourd'hui une

manière de faire de la bataille et de la victoire, une manière, aussi, de donner ses forces et d'exposer sa vie. Limiter à des combats le service militaire, serait une façon enfantine de définir les devoirs et les efforts d'une nation. Les Anciens eux-mêmes, à côté de leurs cohortes légionnaires, avaient leurs centuries d'ouvriers : celui qui forgeait une épée pouvait être traité de soldat.

En un sens, dans les journées que nous traversons, tout ce qui vit sur terre de France, j'entends tous ceux d'entre nous qui valent le prix de leur vie, ont le droit, le devoir, le pouvoir de faire chacun une œuvre de soldat. Cette guerre est devenue telle, si compréhensive et si compliquée, qu'elle convoque les femmes comme les faibles, les adolescents dont les yeux viennent à peine de s'ouvrir à l'intelligence des choses, et les vieillards qui, chaque jour, sentent des brumes plus épaisses monter à l'horizon de leurs regards.

Les femmes, vous les avez vues marcher en foule à la souffrance d'autrui comme tant d'hommes ont marché à leur propre mort. Des spectacles inouïs que cette dernière année a livrés à l'historien, je n'en sais pas de plus émouvant que cet enrôlement spontané de cent mille sœurs de la Croix-Rouge. Et il y en a déjà parmi elles qui ont rejoint pour toujours leurs frères restés au champ d'honneur.

Mais cette guerre n'est pas seulement pour tuer dans la bataille ou pour sauver à l'hôpital. Elle est aussi (et c'est ce qu'elle a montré de plus nouveau) une guerre économique, c'est-à-dire qu'il

nous faut, pied à pied, heure par heure, et en quelque sorte sou par sou, chasser les produits ennemis de nos marchés et de nos usines, y mettre les nôtres à la place, rendre leur abondance aux sources de notre richesse nationale, et faire en sorte que la France, de nouveau, alimente sa vie et ouvre ses demeures aux francs produits du terroir natal. Dans cette entreprise, qui a une grandeur de combat, les moins robustes peuvent creuser des sillons semblables à des tranchées, et préparer des moissons semblables à des munitions. Ces enfants que j'ai vus si souvent, au cours de l'été, arracher les mauvaises herbes du champ paternel et lui rendre sa vigueur naturelle, ces enfants ont, à leur manière, remporté une victoire française. Ces vieillards et ces femmes qui ramassent péniblement les algues sur les rivages de l'Océan, à leur manière encore, aideront à vaincre l'Allemagne : de ces algues on fabriquera des remèdes qui nous permettront de ne plus recourir à des produits germaniques, de guérir nos malades avec des herbes de chez nous. Sachons bien que l'état de guerre doit être partout, au milieu de nous tous, au son de toutes nos heures, à l'occasion de toutes nos habitudes ; et que, longtemps après qu'il aura pris fin sur le front de bataille, il devra durer dans chacun des recoins de notre sol ; et que ce sol est assez vaste et assez riche pour faire une place de combattant à des travailleurs de tout âge et de toute force.

A ceux mêmes qui ne peuvent, hélas ! qu'écrire et parler, la besogne ne manque point. Dès le

premier jour des hostilités, notre adversaire a voulu que cette lutte ne fût pas seulement l'affaire du sang, du fer et de l'or, mais encore de la parole et de la pensée. Il a multiplié les manifestes, les mémoires et les conférences ; il a donné au conflit une allure de discussion procédurière et de bavardage oratoire que nous n'avions jamais vue dans une guerre entre nations, et qui nous a rappelé la Ligue et ses pamphlets, la Fronde et ses mazarinades. D'ordre souverain, ses intellectuels sont intervenus ; et les membres de ses Académies ou de ses Universités ont rédigé d'étrange déclarations. A Berlin, durant le dernier hiver, l'élite et la foule se sont pressées pour entendre les « discours allemands en temps difficile », et d'ingénieux libraires ont su en faire arriver l'écho dans les tranchées militaires. Une imprimerie portative accompagne les corps d'armée en marche ; et le soldat germanique reçoit, chaque jour, sa ration de feuilles imprimées. Ces écrits, ces journaux, ces images, si énorme qu'en soit devenue la masse, il serait fâcheux de les ignorer et de ne point y répondre : ils renferment un tel nombre d'erreurs, de mensonges et de sophismes, que les neutres en subissent l'influence, et que la postérité en sera troublée, si nous ne rendons pas la suprématie à la raison et leurs droits à la justice et à la vérité. Ne dirons-nous pas à Deissmann, professeur d'histoire religieuse à l'Université de Berlin, qu'il a trahi son Dieu en dénaturant les leçons du Christ et en proclamant la religion de la force comme religion de l'avenir? Ne dirons-

nous pas à Schmid, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Gœttingue, qu'il a profané sa science en déclarant que la cathédrale de Reims était un chef-d'œuvre de l'art germanique et que, pour cela, les Français l'ont offerte d'eux-mêmes aux boulets de leurs adversaires? Devant de telles paroles, et proférées par des maîtres, nous ne pouvons pas nous taire. O mes chers amis du front, à nous aussi, écrivains et professeurs, chaque journée nous apporte le signal d'une contre-attaque et des poisons à écarter.

Cette guerre fait appel à toutes les énergies morales et religieuses. La diversité et le nombre des forces en branle passent l'imagination. Aujourd'hui il faut que nous donnions notre or, qui se transformera en crédit pour notre peuple, en armes pour nos soldats. Demain nous enverrons notre laine pour réchauffer nos combattants. Chaque semaine, les journaux de province publient la liste des chiens que leurs maîtres offrent comme sentinelles. A nos paroles, on demande d'entretenir la confiance et de dispenser l'espérance. Que chacun applique à la victoire de la France chacun de ses actes et chacune de ses pensées.

Jamais, depuis que le Christ a paru sur la terre, la vie nationale ne s'était ainsi emparée des hommes. Voici revenus les temps des cités et des tribus antiques, où la guerre surexcitait et employait toutes les facultés individuelles. En ces temps-là, dès l'instant de l'appel aux armes, tout ce qui vivait ou gisait sur le sol et dans l'air même

de la patrie, tout, esprit ou matière, lui appartenait aussitôt, mobilisé par son ordre. Les morts semblaient debout comme les vivants, et, à travers les tombeaux, envoyaient à leurs enfants des mots de courage; les dieux sortaient de leurs temples et se manifestaient au milieu de leur peuple ; des enseignes magiques invitaient à la mêlée les bêtes de la forêt et les oiseaux du ciel; et le sanglier des Ardennes fraternisait avec le cheval du Limousin et le guerrier d'Auvergne pour marcher contre l'ennemi. C'était un spectacle formidable, miraculeux d'allure vivante et de délire sacré. Notre nation, avec plus de calme et dans toute sa raison, offre aujourd'hui un spectacle pareil, évoquant tous les souffles de ses âmes et toutes les richesses de sa terre pour sauver et accroître son génie.

La guerre nationale en France

Une guerre nationale, la première et la seule guerre qui ait été vraiment nationale, faite par la nation entière et faite uniquement pour elle : voilà ce que représente ce moment de notre histoire. Au delà, dans le passé, si grandes que furent les autres guerres, aucune n'a mérité d'être, comme celle-ci, la guerre pure et sainte de la France. Toutes ont été mêlées d'éléments impurs, de ceux qui troublent ou divisent un peuple.

En 1870, la guerre fut regardée, à tort ou à raison, comme l'affaire d'une dynastie. Le nouveau régime la continua, mais au milieu de combien de secousses intérieures ! Et à la fin, au moment peut-être où la victoire serait venue à nous, des disputes de partis gênèrent les réflexions.

En 1815, lorsque l'ennemi descendait sur Paris, qui donc s'en inquiétait sérieusement? Les parents du souverain vaincu ne pensaient qu'à mettre en lieu sûr leurs trésors ; des chefs politiques profitaient de la défaite pour se donner quelque rôle ; et quand les vainqueurs se présentèrent aux portes, ce fut, pour quelques-uns, un jour de fête.

Certes, en 1792, Valmy fut une belle journée : l'apparition d'une guerre nationale au milieu de bataille de princes. Mais notre nation n'était point toute à Valmy, et les cris de colère contre

l'ennemi s'y mêlèrent d'imprécations contre la tyrannie, provoquées par les pires discordes politiques.

Avant cette date, la plupart de nos guerres ont fait sa place à l'esprit national, ont eu leurs instants et leurs accents de patriotisme. Deux d'entre elles, surtout, rappellent la nôtre, guerre de défense et de libération : celle à laquelle Henri IV présida contre l'impérialisme espagnol, celle à laquelle est demeuré attaché le nom de Jeanne d'Arc Mais l'une et l'autre furent aussi des guerres civiles ; elles ne montrèrent pas, comme celle de nos jours, la France intégrale, dressée dans son droit et son devoir.

La forme allemande de la guerre

Je sais bien que, de l'autre côté du front, en Allemagne, la guerre actuelle a produit les mêmes phénomènes de concentration et de tension nationales. Là aussi elle est, en ce moment, obligation et passion collectives, toutes les volontés humaines se sont raidies sous un même sentiment, toutes les matières du sol ont été attirées vers un même but.

Pourtant, à l'examen de l'histoire, cette guerre n'apparaîtra pas, du côté de l'Allemagne, l'acte absolu d'un esprit national. Elle ressemble plutôt, là-bas, telle que ses chefs et ses hommes l'ont voulue, à tant de guerres que l'Europe a subies depuis les premières invasions germaniques, guerres d'avidité territoriale ou d'ambitions personnelles qu'ont provoquées le régime féodal ou les intérêts dynastiques. L'Allemagne, je vous l'ai dit souvent cette année, n'a que l'apparence d'un être du présent : elle porte en elle des principes délétères qui dérivent du passé, de tous les passés, principes que d'autres nations modernes ont répudiés, mais qui inspirent toujours sa manière de penser et de combattre. Etudiez les desseins qu'elle forme : et vous verrez qu'elle prend modèle sur un prince féodal, sur un Frédéric II ou sur un Charles-Quint.

Ce qu'elle veut, ce qu'elle a préparé dans la

paix et cherché dans la guerre, ce sont des conquêtes et rien que cela, la mainmise sur le monde, tantôt affichée sous le titre d'Empire, tantôt dissimulée dans un organisme commercial : et la voilà qui se dirige contre Briey, parce qu'elle a besoin des mines de Lorraine, contre Anvers et contre Calais, parce qu'il lui faut un port sur la mer du Nord et un port sur la Manche, contre Salonique enfin, parce que ses marchands réclament un débouché sur les mers orientales. De toute l'Europe, elle a rêvé de faire une immense Autriche, un amalgame de corps disparates et de peuples violentés, réunis par la tyrannie d'un maître et la cupidité de quelques brasseurs d'affaires ; et cette Autriche, cet Empire suranné, vieux et délabré comme son souverain, vestige intolérable des âges disparus, deviendrait le type de la société nouvelle, façonnée par des mains allemandes !

Mais ces rêves, ce sont autant de démentis ou de défis à l'existence nationale, je ne dis pas seulement des autres peuples, mais de l'Allemagne même. Démembrer la France, asservir la Belgique, détruire la Serbie, c'est violer ce principe de la patrie dont l'Allemagne prétend se réclamer. Si elle veut être un Empire universel, c'est qu'elle veut cesser d'être une nation. Les idées ont une vie par elles-mêmes ; ce sont des forces auxquelles il ne faut point toucher. Si vous les blessez en autrui, elles s'affaibliront en vous. L'Allemagne, par sa haine des autres nations, diminue en elle la vigueur du ferment national.

Ses ambitions territoriales, économiques, intellectuelles, les grands mots que je lis à foison dans les brochures allemandes, — empire à agrandir, prestige à conserver, routes à suivre, marchés à prendre, vaincus à organiser, et la place au soleil, et l'élection divine, et tout le reste, — analysez avec soin les idées que portent ces mots, et vous verrez qu'elles émanent, non pas de la noblesse d'un esprit national, mais des plus laides habitudes du passé, butin de bandes en armes, levée de tribus qui émigrent, luxure de proconsuls ou de princes, banditisme de traitants ou de négriers. L'Allemagne peut avoir paroles et cadre de nation : l'âme d'une vraie patrie n'a point encore pénétré en elle. Elle traîne toujours le poids des vices de son héritage impérial et féodal.

Le droit national à l'Alsace et à la Lorraine

Qu'elle ne nous reproche pas, à nous, de vouloir aussi des conquêtes, en revendiquant l'Alsace et la Lorraine.

Revendiquer ces deux provinces, c'est, bien au contraire, une solennelle protestation contre l'esprit de conquête, contre ce système d'empire et de fiefs qui étreint l'Allemagne, et dont elle menace les nations modernes. Quand elle nous les prit, en 1871, elle procéda comme si elle était encore le Saint Empire Romain Germanique, dont les frontières pouvaient se déplacer au gré de ses caprices; elle crut que c'étaient des terres semblables à tant de domaines féodaux, qui s'attachaient, suivant le moment, au voisin le plus fort, au prince le plus offrant; elle ne s'aperçut pas que les temps étaient changés en Europe, que notre nation avait terminé sa croissance, que l'Alsace et la Lorraine étaient devenues les membres de cette nation, vivant de sa vie, pénétrées de son souffle, échangeant leur sang avec le sien. Dominée par les survivances et les rancunes de son passé, justifiant ses convoitises brutales par les coupables théories de ses savants, l'Allemagne ne comprit pas ce qu'était une nation, un être éternel qu'on ne doit pas mutiler, et dont les

parties, à peine séparées, cherchent aussitôt à se rejoindre. C'est pour cela que l'obstination de l'Alsace et de la Lorraine, qui veulent redevenir françaises, de la France, qui veut les reprendre, cette volonté déconcerte nos ennemis; et je ne sais si elle leur cause plus de surprise ou plus de colère.

Mais cette volonté achève d'affirmer le caractère national de notre guerre : elle est la plus admirable sanction que la France puisse donner au principe des nationalités, gage pour plus de liberté et plus de justice dans le monde. Recouvrer ces provinces, c'est maintenir que ce principe ne doit subir aucune atteinte, c'est décider que le temps et la force ne prévaudront pas contre la volonté d'un peuple, c'est donner à cette guerre le pieux motif d'une nation à reconstituer dans son intégralité naturelle, d'une patrie à relever dans sa grandeur.

L'union sacrée

Cette raison de se battre, nous l'avons tous comprise, d'une intuition unanime et spontanée, à l'heure précise du décret solennel. Un instinct surhumain nous a avertis que c'était la grande lutte pour la France ; et nous avons senti que la Patrie avait, cette fois, tous les droits sur nous, et nous tous les devoirs envers elle.

L'idée nationale n'est jamais entrée en conflit avec d'autres idées. — Si des hommes ont pensé autrement, et que leurs noms soient jamais connus, l'histoire, à défaut des lois, leur refusera le titre d'appartenir à la France.

Il y a chez nous, assurément, des partisans de dynasties déchues ou de ministères tombés. Aucun d'eux, j'imagine, n'a tenté d'exploiter le danger pour satisfaire une vengeance ou faire triompher ses amitiés. Jamais, dans le cours de notre vie publique, les partis politiques n'ont été plus muets, ou, si vous préférez, moins écoutés par la France.

Il y a chez nous des passions provoquées par la haine ou l'amour de la religion. Un instant, nous avons craint qu'elles se rallumeraient à la chaleur de l'excitation générale. Des mots imprudents ont été prononcés. Mais le bruit s'en est perdu dans la sagesse du pays. Et jamais, depuis des siècles, la paix religieuse n'a été moins troublée.

Il y a chez nous, enfin, des dissentiments sur les questions sociales. Nous les retrouverons au lendemain de la paix. La nature de cette guerre les a supprimés pour un temps. Ils ne pouvaient durer devant les leçons de ces batailles confondant les classes, de cette bienfaisance rapprochant les rangs, de l'Etat affirmant la solidarité de tous dans les malheurs à réparer, de l'égalité la plus complète résultant à la fois de l'action de nos lois et de l'effort de nos mœurs.

Cette union, ce silence des passions, est un moment unique dans notre histoire. Je ne sais s'il persistera. Mais il s'est produit.

Moment décisif dans notre vie nationale

S'il s'est produit, ce n'est pas seulement parce que le péril a provoqué ce silence et cette union : c'est aussi parce que le péril s'est montré à l'heure exacte où le pays tout entier aspirait à la fin des querelles et des paroles inutiles.

Lorsque la guerre s'approcha, la France était lasse des stériles débats qui l'épuisaient. Elle ne s'y mêlait plus que par un reste d'habitude. Son esprit cherchait d'autres propos que ceux de la politique, d'autres sentiments que ceux de la dispute.

La guerre est venue, qui lui a permis de réaliser les désirs des meilleurs de ses citoyens : mettre de l'entente entre nos partis, de la tolérance entre nos religions, de l'amitié entre nos conditions, être véritablement une nation, une grande famille faite de fraternité publique.

Par là nous avons manifesté en attitude morale ce que les lois, depuis plus d'un siècle, ce que nos bons et vrais chefs, depuis près d'un millénaire, avaient proposé à la vie de la France : la fusion entre ses provinces, l'accord entre ses classes, des droits équivalents, des devoirs communs.

Cette solidarité entre les éléments de la patrie, entre ses groupes d'hommes et ses régions du sol, je ne vous apprends pas que, nulle part en Europe, elle n'a été posée plus tôt, elle ne s'est fixée plus vite que dans la nation française.

La France est l'Etat de l'Europe dont les provinces naturelles sont le plus étroitement réunies ;

il n'existe pas, dans son cadre géographique, de nationalité dissidente. Avant les autres peuples, le nôtre a prononcé et appliqué cette formule d'égalité de droits et d'obligations qui assure à tous les êtres d'un pays la même place dans la société politique. Et, par ces deux choses, elle a été, dans l'histoire moderne, la première prête entre les nations.

S'il en a été ainsi, je vous l'ai souvent dit et je vous le répéterai cette année, c'est que la nature s'est mise d'abord à la tâche de faire une nation française, c'est qu'ensuite tous les siècles se sont appliqués sans répit à la même tâche. Sur ce sol préparé pour l'unité, chaque génération a déposé un nouveau germe d'entente. Les Gaulois, les Romains et les Francs, les Druides et Charlemagne, les épopées des pèlerins et les écoles des moines, ont collaboré à l'œuvre immortelle, aussi bien que les vainqueurs de Bouvines, que Jeanne d'Arc, Henri IV et les hommes de la Révolution.

Cette œuvre s'acheva, au cours du dernier siècle, par les derniers décrets politiques, par les premières lois sociales, par la fin des agitations dynastiques. La France était enfin terminée, elle pouvait se présenter au monde pour offrir à tous son aide et son exemple, lorsque l'Allemagne s'est dressée subitement devant elle, avec sa jalousie et ses avidités, en appelant, pour enrayer nos destins, à toutes les puissances du mal. Et cette guerre est la suprême tentative faite par l'adversaire voisin pour détruire cette nation et abîmer l'œuvre de vingt siècles.

La menace contre la nation française

Car, si nous avions été vaincus, il ne s'agissait point, pour nous, de perdre seulement des provinces, des mines, des ports, biens que l'on peut reprendre. Il nous fallait, comme Athènes l'aurait fait si elle avait succombé devant Xerxès, il nous fallait changer le chemin de notre histoire et la nature de notre vie. Une Allemagne victorieuse, ce ne serait pas une nation plus forte que l'on apaise par un sacrifice; elle se transformerait en un Empire sans borne et sans mesure, qui ferait sentir sa suprématie en tous lieux et en toutes choses. La question, il y a seize mois, n'était pas celle d'une paix plus ou moins coûteuse, de bénéfices plus ou moins grands, ainsi qu'il en a été dans la plupart de nos guerres après la chute de Rome; la question était si nous demeurerions une France autonome ou les protégés d'une monarchie mondiale. Et jamais débat plus solennel ne s'est engagé sur notre terre depuis le jour où les légions de César assiégèrent les Gaulois dans leur ville sainte d'Alésia.

Oh! je ne suppose pas que l'on eût voulu annexer la France, ni lui imposer un dynaste germain, ni la démembrer jusqu'à la rendre méconnaissable. Ces procédés ne sont pas de notre temps, encore que l'Allemagne ne répugne à imiter les crimes d'aucune époque.

Elle exercerait, en tous cas, un contrôle sur

nos armements et nos relations. Ce qu'elle nous laisserait de colonies, nous le tiendrions de sa bonne grâce. Nous conserverions le nom de liberté, comme la Grèce sous Néron, à titre de leurre ou de souvenir dont on amuse les nations qui ont fini leur temps; mais nous reverrions les formes de dépendances qu'inventa l'Empire romain.

Nous en verrions d'autres, qui se produiraient à l'usage. La plus lourde peut-être serait cette oppression économique qui est un des modes de l'impérialisme contemporain, et qui fut moins sensible lors de l'impérialisme antique. Les produits dans nos marchés, les capitaux dans nos banques, les titres dans nos Bourses, ingénieurs aux usines, courtiers aux foires, prospecteurs aux mines, des règlements commerciaux ouvriraient toutes grandes les portes de la France aux marchandises et aux trafiquants de l'Allemagne, et, depuis le papier où j'écris jusqu'au filament qui m'éclaire, je serais tributaire de l'Etat souverain; chacun de mes besoins lui apporterait un peu de mes ressources. Et je vous assure que ce tribut économique est une marque permanente d'esclavage aussi pénible qu'une contribution de guerre ou qu'un hommage féodal.

Puis, il y aurait les servitudes scientifiques et artistiques, échanges et équivalences universitaires, exigences d'Académies, éditions à utiliser, drames à jouer, que sais-je encore? toute la menue monnaie de l'intellectualisme allemand, que notre faiblesse nous empêcherait de refuser.

Les choses, croyez-moi, iraient très vite. Voyez où nous en étions avant la guerre, lorsque des milliers d'Allemands vivaient au milieu de nous, et que l'Allemagne s'infiltrait à la fois au plus profond de nos maisons par la marchandise à treize sous des bazars populaires et des colporteurs de campagne, au plus profond de nos esprits par les sophismes et les affirmations de ses philosophes et de ses politiques, camelote pire que l'objet à treize sous.

La défaite, c'était la France pour longtemps endormie, dépouillée de tout ce qui est sa raison d'être, ses libertés publiques, la richesse de son travail, la grâce de ses produits, le charme de ses talents. Je ne dis pas la mort de la France, je vous rappelle que les nations ne meurent pas. Mais les résultats des siècles auraient été compromis, et il faudrait attendre les hasards de l'avenir pour ressusciter notre patrie dans son corps et son âme, ainsi que la Gaule a dû attendre la fin de l'Empire romain pour s'essayer à redevenir une nation. Si l'Allemagne l'eût emporté, l'effort de nos aïeux, ouvriers, écrivains et rois, était à recommencer, et la France serait vaincue dans ses morts aussi bien que dans ses vivants.

La France victorieuse entre le bien et le mal

Mais la France n'a pas été vaincue ; et demain, quand sa victoire s'achèvera, nous serons maîtres de nos destinées, plus qu'à aucun autre moment de notre histoire, parce que nous aurons assuré pour toujours la sécurité de notre frontière, après avoir terminé au dedans l'édifice de notre nation.

Alors, comme le héros de la Fable, nous aurons le choix entre le vice et la vertu.

Le vice, ce sera de croire accomplie la tâche de la France, et qu'il ne lui reste plus qu'à se laisser vivre ; ce sera de renoncer aux sentiments qui font notre union, et qui, après tout, sont les motifs sacrés d'une nation ; ce sera d'oublier qu'après avoir formé un instant une patrie idéale pour nous sauver de la défaite, notre devoir est de la continuer pour l'offrir en modèle aux autres peuples. Et nous choisirions le sentier du vice, si, délivrés des grands soucis, nous ne songions plus qu'aux vaines querelles, aux futiles intolérances, aux menaces ou aux injustices sociales.

Mais ce serait également le vice si nous profitions de la force et du prestige que donne la victoire, pour reprendre, comme au lendemain d'Austerlitz, une politique agressive ou conquérante. Ce serait faire contre d'autres nations ce que nous n'avons pas voulu subir de l'une d'entre elles : et la loi religieuse doit être la même pour

les peuples et pour les hommes. Ce serait outrager en autrui la vertu et la poésie de ces sentiments de patriotisme, de respect de soi, de dignité nationale, qui auront fait notre gloire dans les jours de détresse. Gardons-nous d'imiter Rome victorieuse de Carthage, qui, pour remercier ses dieux de l'avoir sauvée, leur offrit la domination de l'Orient.

Imitons Athènes au lendemain de Salamine. Quand elle eut vaincu l'Empire perse, et rendu la liberté aux autres cités grecques, elle récompensa ses dieux en multipliant les grandes œuvres, les hautes pensées et les nobles discours sur la terre régénérée qu'ils lui avaient rendue. Elle devint maîtresse d'éloquence, d'art et de sagesse ; elle institua des préceptes de conduite et des lignes de beauté qui dirigeront éternellement les volontés et les regards des hommes. Dès lors, et pour toujours, Athènes s'établit, par le seul ascendant de son génie, la capitale des âmes humaines ; et les Romains eux-mêmes, malgré leur force, courbèrent les faisceaux de leurs licteurs et la pourpre de leurs Césars devant la majesté de la cité divine. Etre demain, comme nation moderne, ce que fut Athènes comme ville antique, un sanctuaire de liberté, de travail, d'idéal, voilà où conduit le sentier de vertu qui s'ouvrira devant la France héroïque et victorieuse.

A nous il appartiendra de choisir. Et si nous prenons la bonne route, cette guerre sera la crise triomphale qui fera s'épanouir la maturité féconde de notre vie nationale.



Ce mot de nation, que je n'ai cessé de répéter aujourd'hui, dominera désormais cet enseignement, puisqu'à travers l'ombre des temps ligures, nous allons voir bientôt, sous le nom de Gaule, briller les premiers traits de la nation française. Aussi vous demanderai-je cette année, comme préambule à une nouvelle période de notre histoire, de rechercher ensemble ce qu'est une nation et ce qu'est une patrie, de quels éléments sont nées la nation et la patrie de France.

TABLE DES MATIÈRES

304. — Imp. Artistique « Lux », 131, boul. St-Michel, Paris.

N° 89.

"Pages actuelles"
1914-1916



Du Subjectivisme Allemand à la Philosophie Catholique

Par

S. G. Mgr DU VAUROUX
Évêque d'Agen



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
PARIS — BARCELONE

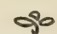
DU

SUBJECTIVISME ALLEMAND

A LA

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

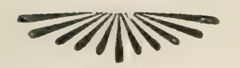
"*Pages actuelles*"
1914-1916



Du Subjectivisme Allemand à la Philosophie Catholique

Par

S. G. Mgr DU VAUROUX
Évêque d'Agen



BLOUD ET GAY
Éditeurs
PARIS, 7, place Saint-Sulpice
Calle del Bruch, 35, BARCELONE
1916

Du Subjectivisme allemand à la philosophie catholique

« Au lendemain de la guerre, disait il y a un an M. Bergson, quand la victoire aura redressé et mis plus haut encore les grandes choses que nos ennemis avaient foulées aux pieds... on se demandera ce que valent les progrès des arts mécaniques et les applications de la science positive, le commerce, l'industrie, l'organisation méthodique et minutieuse de la vie matérielle, là où ils ne sont pas dominés par une idée morale... Alors, sans doute, se portera sur les choses psychologiques, morales, sociales une attention qui s'était concentrée davantage sur les phénomènes de la matière... Comme le XIXe siècle avait donné leur plein essor aux sciences physiques, le XXe siècle sera celui des sciences morales (1). »

L'auteur de ces réflexions, éminent écrivain, mais dont les principes sont très opposés aux nôtres, a su prévoir avec une clairvoyance remarquable l'un des résultats les plus sûrs de la crise présente. Après la conclusion de la paix, le monde civilisé aura besoin,

---

(1) *Allocution prononcée à l'Académie des sciences morales et politiques*, le 16 janvier 1915, à l'occasion de l'installation de M. Alexandre Ribot au fauteuil de la Présidence.

pour vivre, d'idées saines et pratiques. L'anarchie intellectuelle, qui est en tout temps un grand mal et même le plus pernicieux des fléaux, parce qu'elle engendre fatalement les pires désordres, rendrait impossible le travail de réorganisation générale que nous aurons l'obligation impérieuse d'entreprendre dès l'aurore de l'ère nouvelle. Ces idées qu'il importerait de mettre désormais à l'abri de toute discussion, la France les retrouvera sans difficulté dans ses vieilles traditions de foi chrétienne, mais la philosophie devra les approfondir, en montrer l'harmonie avec les nécessités urgentes de notre époque, leur conquérir l'adhésion consciente des âmes.

Cette tâche pourrait être jusqu'à un certain point facile, car les doctrines germaniques dont un trop grand nombre de nos contemporains étaient imbus n'auront plus droit de cité, on peut du moins l'espérer, dans notre pays. On sait comment la génération postérieure à celle de 1870 s'enthousiasma pour la culture allemande qui, d'ailleurs, nous avait déjà envahis. Puisque cette culture avait été la cause principale de nos revers, nous ne pouvions mieux faire, pensait-on, que de nous en imprégner. Aujourd'hui, devant les horreurs de la guerre la plus savante dans l'art d'amonceler les ruines qui ait sévi sur le monde, nos raisonnements s'inspirent d'une logique toute différente. N'avoir plus aucun contact avec les systèmes d'où sont issus la barbarie raffinée de nos adversaires et l'odieux régime de la force brutale : voilà le ferme désir de tous les bons Français. Il ne se trouvera plus, sur notre sol, un seul maître qui consente à servir d'instrument aux tentatives d'infiltration teutonne, par quelque moyen que nos adversaires essaient de pénétrer en France.

Nous voudrons être et rester dorénavant nous-mêmes par l'esprit, aussi bien que par le commerce, l'industrie, les arts et notre indépendance nationale.

Sans doute, la vérité n'a pas de patrie, mais rien de ce qui, dans le domaine livré à la spéculation, serait purement germanique, ne pourra nous séduire. Nos répugnances seront invincibles, notre fierté et notre patriotisme se révolteraient contre la domination d'un esprit qui ne serait pas le nôtre.

Il ne paraîtra pas inutile d'indiquer en quelques pages les changements qui, dans l'ordre philosophique, s'imposeront à la pensée française. Nous mesurerons autant que possible l'influence des théories allemandes sur nos contemporains. Nous dirons quels ravages cette influence a produits, et quelles conséquences de pareilles doctrines ont entraînées logiquement. Ce travail achevé, il ne nous restera plus qu'à déterminer le rôle qu'il appartiendra à la philosophie catholique de remplir dans le magnifique ouvrage de la régénération prochaine du pays.

I

Un fait indéniable : l'influence du Kantisme sur la pensée moderne.

TOUTE LA PHILOSOPHIE MODERNE PROCÈDE DE KANT

Emmanuel Kant est sans contredit le plus grand philosophe d'Outre-Rhin ; il exerce sur le monde moderne, en particulier chez nous, une sorte d'empire dont nul de ses rivaux ne peut lui disputer l'honneur. Ce fait s'explique d'autant mieux que tout le déve-

loppement du panthéisme allemand procède du criticisme. C'est en vain que Schelling pose en principe l'objectivité de la nature, que Hégel raille la prétention de rechercher les conditions de la connaissance avant de commencer à connaître, comme si l'étude des facultés intellectuelles n'était pas déjà un acte de l'esprit (1). L'un et l'autre identifient la pensée et le monde extérieur, le sujet et l'objet, l'idéal et le réel. Or, ces confusions proviennent de cette théorie fondamentale du Kantisme que, s'il existe quelque chose en dehors du moi, nous ne sommes capables d'atteindre que les lois de la pensée. Puisque tout savoir est subjectif, le monde extérieur, c'est-à-dire l'inconnaissable, n'est après tout qu'une réalité négligeable; des logiciens impitoyables le considéreront bientôt commé le contraire de la réalité. « Si l'homme ne connaît que ses idées, ne pense que ses idées, comment peut-il admettre, même à titre d'hypothèse, l'existence d'un autre objet que ces idées elles-mêmes? (2). » Kant domine de haut les philosophes qui, après sa mort, ont joui en Allemagne d'un si regrettable prestige; mais, à son insu, ses disciples authentiques ou bien inconscients ont déduit des principes de leur maître les erreurs énormes, contre lesquelles celui-ci avait toujours protesté. Et cette logique impitoyable révèle mieux que les plus subtiles discussions l'instabilité de l'œuvre accomplie.

Œuvre grandiose, assurément. Le philosophe de génie qui en est l'auteur a porté au dogmatisme philosophique des coups funestes. Jamais la raison ne s'était soumise à un contrôle plus rigoureux,

(1) *Logique*, 10, traduction Vera.

(2) Th. Desdouits. *La philosophie de Kant*, p. 386.

jamais elle n'avait mis en plus vive lumière les motifs qu'elle a de perdre confiance dans ses propres forces. Les arguments de Kant ne sont pas irréfutables, loin de là, mais l'impression qu'ils ont produite sur nos contemporains est sans précédent dans l'histoire. Ceux-là même qui les combattent — je parle des rationalistes — semblent fascinés par leur apparente logique. On pouvait se demander hier encore si la philosophie découvrirait jamais le moyen de briser la muraille d'acier et de granit qui l'étreint depuis un siècle.

AFFINITÉS DU KANTISME AVEC LE POSITIVISME ET L'ÉVOLUTIONNISME.

En vertu d'un phénomène étrange au premier regard, mais au fond très simple, le Kantisme a trouvé de précieux auxiliaires là où il n'en avait point cherché, je veux parler des doctrines positivistes et évolutionnistes auxquelles la science de notre temps a fait une trop brillante fortune.

Le positivisme s'accommode très bien, en effet, des attaques dirigées avec tant de vigueur contre la raison pure. Pour lui comme pour la critique transcendentale, les noumènes forment le vaste champ de l'inconnaissable. Au contraire, il profite de la faveur qu'Emmanuel Kant accorde à l'expérience sensible, puisque son principe essentiel est de rejeter tout ce qui ne peut être vérifié ni par le calcul ni par l'observation des faits extérieurs. A son tour, le système de l'évolution suppose et affermit la théorie subjectiviste de la connaissance. Rien n'est stable dans ce monde, les êtres n'existent pas, ils deviennent, modifiés, transformés même, par suite de mou-

vements qui se succèdent sans arrêt possible, sans terme entrevu par la science. L'absolu est une chimère, à moins qu'on ne désigne par ce mot la loi qui exclut le définitif, l'immuable. Quelle valeur faut-il donc attacher aux conceptions de notre esprit? Aucune, si on veut leur demander de se traduire par des axiomes éternels ou des jugements irrévocables ; elles représentent tels ou tels aspects des choses pendant une période quelconque de la durée. Aussi bien ce que, dans des temps reculés, les hommes considéraient comme des erreurs, pourra-t-il être aujourd'hui tenu pour l'expression la plus exacte du réel, si la science expérimentale ou historique l'exige. Il est même très sûr que le progrès change les conditions ou la nature de notre activité mentale.

Je viens de faire allusion à l'histoire. C'est que l'évolution n'admet point de limites. De la matière on l'étend à l'esprit et, dès lors, à la morale, aux lois de la vie sociale, à l'histoire, à la religion. Et comme il n'y a plus de vérité fixe, il n'y a pas davantage d'erreur proprement dite. Toute vérité peut cesser d'être; une erreur revêtira peut-être un jour les caractères de la vérité. En somme, l'évolutionnisme usera à son avantage de la philosophie kantienne et, comme il est tellement à la mode que ceux qui refusent de se courber sous son joug tyrannique sont rares, les partisans si nombreux du criticisme l'accueilleront comme un allié puissant. Le subjectivisme de la connaissance à la base de la psychologie, l'hypothèse audacieuse d'une évolution universelle et perpétuelle, conception suggérée par l'étude des sciences de la nature mais élevée à la hauteur d'un principe métaphysique, voilà de toute évidence les deux solutions du problème de la certitude entre les-

quelles nos contemporains se partagent ou que souvent ils combinent l'une avec l'autre.

INFLUENCE DU KANTISME SUR LA SPÉCULATION MODERNE EN GÉNÉRAL.

Beaucoup d'entre eux cherchent non pas à sauver la raison pure du discrédit jeté sur elle, mais à la remplacer. L'homme ne peut, en effet, se passer de principes. Si la spéculation est convaincue d'incapacité radicale, il faut que d'autres puissances lui permettent de fonder une philosophie. De là les nombreux systèmes qui ont joui, ces derniers temps, d'une grande faveur. Tous unis par une égale défiance pour l'intellectualisme des anciens âges, ils essaient d'atteindre la vérité, ou plutôt la réalité extérieure au moi, à l'aide de forces distinctes de l'entendement. Ils s'efforcent de découvrir dans le travail de la connaissance des éléments d'ordre instinctif, émotif ou volontaire par lesquels l'homme appréhende sûrement l'être et en pénètre les profondeurs. Philosophie de la croyance ou de la volonté, de l'intuition et du sentiment, ces diverses interprétations des faits les plus élémentaires de la vie psychologique n'ont obtenu une place dans l'histoire de la pensée, qu'à cause de l'antipathie en quelque sorte incurable de l'âme moderne pour ce qu'elle appelle avec dédain un dogmatisme suranné. Le scepticisme a été pendant longtemps une habitude plus ou moins inconsciente, ou bien une attitude commode, voire même un jeu attrayant pour la vanité et la légèreté de causeurs élégants et d'écrivains superficiels. Kant a su lui donner une forme scientifique ; grâce à lui, la négation est devenue une doctrine positive désormais si difficile

à détruire que les intelligences contaminées par elle ne peuvent plus respirer en dehors de l'atmosphère qu'elle a créée.

Il convient d'ajouter à cet exposé une remarque dont l'importance n'échappera à personne. Quoiqu'il ait ébranlé plus qu'aucun de ses prédécesseurs les fondements de la connaissance, Kant a nécessairement développé la tendance de notre siècle à exalter et glorifier l'unique dieu devant lequel les modernes consentent à s'incliner : la nature. Nous montrerons bientôt comment la critique de la raison pratique aboutit au naturalisme pur et simple ; contentons-nous en ce moment de nous maintenir dans les régions de la spéculation. On se défend beaucoup, aujourd'hui, de tout intellectualisme, c'est entendu, mais il semble acquis à la pensée que rien, dans les sphères de l'idéal, ne dépasse l'homme, puisque l'infini n'est qu'une conception de la raison. D'autre part, si tout cst relatif, si le moi est l'un des termes du rapport, et le seul que nous ayons le privilège de connaître, la vérité ne peut pas être autre chose qu'un produit de notre intelligence. L'homme ne perçoit pas la vérité, il la fait, il ne voit du monde que ce qu'il y met en vertu des lois de son organisation mentale. Ainsi donc, au lieu d'être dominé par l'être extérieur à son moi, il est le souverain, j'oserai dire le créateur de l'univers. Qu'est-ce que la science? la soumission sans cesse plus étroite des phénomènes à l'activité de la réflexion (1); qu'est-ce que la philosophie? le développement de notre pouvoir de ra-

(1) « Ce n'est que notre propre esprit que nous étudions dans toutes les sciences, et non les objets. » Kant, *Préface de la critique de la raison pure.*

mener nos multiples concepts à l'unité. Dieu lui-même n'est plus que l'idée la plus parfaite, l'œuvre suprême de la vie intérieure de l'esprit. Sans nous, il n'existerait pas, car c'est en prenant pleine conscience de nous-mêmes que nous voyons le rapport qui rattache toutes les catégories et tous les jugements à un principe premier, comme aboutissent à la clef de voûte les arceaux variés d'un édifice ; seulement ce principe premier n'existe que dans notre esprit et la science démontre ou suppose qu'il est absent de l'ordre réel.

INFLUENCE DU KANTISME SUR LES IDÉES MORALES CONTEMPORAINES

Il n'est pas plus difficile de retrouver l'empreinte des doctrines kantiennes sur la philosophie morale du temps présent que sur nos conceptions métaphysiques.

Par une inconséquence trop apparente pour n'avoir pas été maintes fois signalée, Kant croyait ouvrir, dans sa critique de la raison pratique, une voie qui conduirait sûrement l'homme à la conquête de la vérité. Il se trompait ; habile dans l'art de détruire, il a échoué dans ses efforts — efforts prodigieux, il faut le reconnaître — pour fonder sur la morale séparée de la raison pure les grandes thèses spiritualistes dont vit l'humanité.

Il fait de la liberté l'un des principes de l'éthique nouvelle, mais cette liberté, essentielle à la notion de droit et de devoir, il l'exclut de la série des phénomènes que le déterminisme le plus rigide enchaîne,

selon lui, les uns aux autres, et la relègue dans le monde des noumènes, c'est-à-dire en dehors de l'espace et du temps. L'antinomie entre la nécessité et la liberté aurait exigé une autre solution. Sans doute la plupart des modernes ont rejeté celle que leur proposait Kant, mais de sa critique ils ont conservé longtemps et beaucoup conservent encore la théorie déterministe, avec toutes ses conséquences. De nos jours, une école formée sous l'inspiration de maîtres illustres, a cherché à rétablir dans ses anciens privilèges la doctrine de la liberté psychologique, dont auparavant il était généralement admis qu'aucun philosophe ou savant ne pouvait prononcer le nom. Cette réaction a-t-elle réussi? Il est bien à craindre qu'elle ait simplement affaibli certains arguments des mécanistes. Dans la liberté telle que la définit M. Bergson, est-il possible, en effet, de saluer cette belle puissance de l'âme qui prend en elle-même ses décisions et considère son indépendance comme une raison suffisante des actes qu'elle pose? Ce serait par trop difficile. Nul, à l'exception des philosophes catholiques, n'a réfuté d'une manière décisive le déterminisme de Kant et de ses disciples. Le bon sens ne consentira jamais à confondre l'élan spontané avec le libre arbitre.

Ainsi, le déterminisme restera l'un des systèmes caractéristiques de la philosophie rationaliste, en un siècle qui a inscrit à la première page de ses revendications, comme le plus essentiel des droits de l'homme, le principe de la liberté de penser. Les adversaires de la liberté intérieure, de celle qui est la condition *sine qua non* de toutes les autres espèces d'indépendance, prononcent souvent, et sur le ton du plus profond respect, un certain nombre de mots

très nobles et très solennels : dignité et autonomie de la personne, souveraineté de la conscience, aptitude efficace de la volonté à observer tous les préceptes de la loi morale. C'est sur les idées exprimées par ces formules que les maîtres contemporains veulent fonder l'éducation des générations nouvelles, même des enfants du peuple. Personne, j'en conviens, ne les répète avec plus d'insistance ni de conviction que les directeurs des revues et des écoles spéciales où les instituteurs et les institutrices puisent les principes de leur pédagogie. Ils sont écrits en grosses lettres dans les manuels par lesquels on prétend remplacer le catéchisme catholique, car si les primaires n'ont pas la permission de parler de Dieu, ils doivent apprendre aux petits paysans de dix ou douze ans que l'homme n'a besoin que de sa propre valeur pour découvrir les règles du devoir et les mettre constamment en pratique. Comment ne pas entendre, à travers cet enseignement factice et livresque, l'écho des dissertations de Kant sur la personne humaine : fin en soi, puissance capable de satisfaire par elle-même aux obligations, quelles qu'elles soient d'ailleurs, dont elle a constaté la légitimité? Le philosophe, il est vrai, combattait d'avance les théories de la morale indépendante, puisque la nécessité d'un législateur suprême et d'un juge rétablissant au delà de la terre l'harmonie entre le mérite et le bonheur, l'amenait à l'affirmation catégorique de l'existence de Dieu. Seulement le phénomène signalé tout à l'heure reparaît ici. Les contradictions de Kant étant manifestes, les modernes ont conservé les parties subjectives du système, en morale comme en spéculation, et rejeté les arguments qui rendaient à Dieu sa place dans le monde de la

pensée (1). De même, ils avaient opté pour le déterminisme phénoménal contre la liberté intelligible. La doctrine de la personnalité subsiste dans leurs ouvrages, mais sans qu'il soit possible de lui donner un fondement quelque peu solide et d'élever autour d'elle d'autres défenses qu'un verbalisme pédant.

Nous ne croyons pas excessif d'attribuer encore à la domination des idées kantiennes une des erreurs, on pourrait dire une des superstitions, les plus répandues aujourd'hui chez les esprits cultivés : le respect excessif de la légalité. S'inscrivant en faux contre l'opinion universelle, Kant enseigna qu'un acte n'est pas obligatoire à cause de son caractère moral, mais qu'il est bon parce qu'il est obligatoire. La logique de ses déductions l'avait amené à ce paradoxe étrange. Certes, la morale qu'il recommande se distingue par une élévation admirable et une austérité stoïcienne, donc exagérée. Le principe si connu et tant vanté : « Ne fais rien qui ne puisse devenir une règle universelle de conduite », mérite de grands éloges, et d'autres tout semblables témoignent des hautes préoccupations de conscience qui dirigeaient l'auteur du criticisme. Il serait pourtant difficile de concilier ces belles maximes avec l'idée que l'obligation détermine seule la valeur morale d'un acte. Si ma conscience, sous l'empire de raisonnements ou d'impressions qui la trompent, me représente la vengeance comme une nécessité à laquelle je ne peux échapper, les représailles dont j'userai deviendront-elles par le fait honnêtes et louables, alors que par nature elles

---

(1) Et encore cette démonstration aboutit-elle à un acte de foi plutôt qu'à une certitude rationnelle. Kant, *Critique du jugement*, § 90.

ne le sont pas? Si, dans l'ordre politique ou social, il suffit d'une loi édictée par le pouvoir compétent pour justifier toutes les dispositions qu'elle contient, nul espoir ne me restera, à certains jours douloureux, devant les abus du despotisme et les violences de la force brutale. Un gouvernement et des Chambres ne sauraient créer, en vertu de leur seule légitimité, la distinction entre le bien et le mal. Les partisans trop nombreux parmi nous de la soumission quand même à la loi, ne sont-ils pas les victimes de la longue et quasi universelle domination de Kant sur la pensée contemporaine, notamment sur la pensée française?

Nous n'avons rien dit qui ne fût incontestable et facile d'ailleurs à vérifier. On nous objectera peut-être que le subjectivisme est la suite naturelle du mouvement rationaliste inauguré par Descartes. Cette affirmation fort juste n'a rien qui puisse nous émouvoir. Elle nous servira simplement à mettre les esprits en garde contre la philosophie séparée, quelque forme qu'elle affecte. Si Descartes explique Kant, celui-ci a pris la place de son ancêtre, il l'a dépassé et même à peu près évincé de la société moderne. Il reste donc vrai que tous, hier, nous étions imprégnés, jusqu'à la moelle des os, des doctrines subjectivistes dont l'interprète le plus autorisé est l'homme de génie que l'on appelle le philosophe de Kœnigsberg. La question est de savoir quelle attitude devra prendre la civilisation française et latine après la guerre, si elle consentira à s'inféoder encore, sur le terrain des principes, au système qui l'a asservie pendant une trop longue période d'admiration inconsidérée pour la culture allemande.

II

Où le Kantisme a conduit la pensée allemande.

Il serait impossible d'esquisser ici une réfutation directe du subjectivisme. Nous voudrions uniquement montrer que ses conséquences logiques sont pour nous autant de motifs de rompre avec lui. Plusieurs d'entre elles équivalent à de véritables désastres, toutes établissent clairement la nécessité d'un retour aux principes d'une métaphysique objective. Voici d'abord celles que l'histoire contemporaine de l'Allemagne nous révèle. Rien de plus naturel ni de plus suggestif que d'examiner l'évolution de ce système dans le pays où il est né.

LE KANTISME ET L'ÉVOLUTION DU PROTESTANTISME EN ALLEMAGNE.

« Ce n'est point à tort, écrit un professeur à la Sorbonne, M. Henri Lichtenberger, que les historiens de la pensée allemande s'accordent aujourd'hui en général pour voir en Kant le plus grand représentant moderne de la Réforme, le philosophe par excellence du Protestantisme » (1). Ce jugement, énoncé dans un ouvrage antérieur à la guerre actuelle, ne prête sous aucun rapport à la discussion. Les faits le justifient d'eux-mêmes. Des ressemblances frappantes existent entre l'enseignement de Luther et celui de Kant. L'un et l'autre se défient de

(1) *L'Allemagne moderne, son évolution*, p. 263.

la raison pure qui, suivant le fondateur du Protestantisme, est incapable d'atteindre la vérité : l'un et l'autre font dépendre la vie pratique d'une certitude imposée par la conscience morale, acte de foi pure selon Luther, adhésion rationnelle ou probablement croyance à la loi de l'impératif catégorique pour Kant; tous les deux nient l'autorité d'une révélation extérieure à l'homme et éliminent tout intermédiaire possible entre l'âme et Dieu. Le subjectivisme est en germe dans le dogmatisme de Luther ; mais pour que la théologie nouvelle parvint à son maximum de développement logique, il lui fallait le concours d'un philosophe puissant. Luther a été l'un des inspirateurs de Kant ; celui-ci a su dégager la pensée du maître des hésitations et des contradictions inévitables aux premiers jours. Le criticisme offre aux regards l'ampleur, la régularité et l'harmonie des plus belles constructions humaines. La doctrine théologique du libre examen ne pouvait trouver en philosophie un plus remarquable interprète.

Aussi le succès du système fût-il grand auprès des chefs modernes de la réforme, dans les pays d'Outre-Rhin surtout. Un seul exemple suffira. « Schleiermacher règne, dit M. Georges Goyau, depuis près de cent ans sur le protestantisme allemand. Ses spéculations ont formé beaucoup d'esprits, ses méditations plus de consciences encore, ceux qu'effraie son panthéisme sont captivés par son esprit religieux; si l'on ne suit pas ses déductions, l'on s'incline devant ses intentions » (1). Or, cet oracle, « cet homme de haute et grave piété, en qui on entrevoit une façon de pro-

(1) *L'Allemagne religieuse. — Le Protestantisme*, p. 76.

phète » (1), est un admirateur passionné de Kant. Il en étudie avec ardeur les ouvrages, il va le visiter à Kœnigsberg (2). Sans doute il réduit la religion au sentiment plus ou moins vague du divin, disons plus exactement à l'impression d'un idéal expérimenté, vécu en quelque sorte et non connu ; mais cette conception n'a-t-elle pas pour cause directe l'irrémédiable discrédit de la spéculation pure? Kant affirme que « dans le fait de la conscience du devoir qui domine notre activité, nous possédons une certitude aussi complète, aussi absolue — plus absolue même — que la certitude rationnelle » (3). Contradiction, avons-nous déjà observé, car si le critérium de l'évidence intime ne légitime ni la perception extérieure, ni les données premières de l'intelligence, il n'est pas admissible qu'il ait une valeur objective dans l'ordre moral. Au fond, la logique exigerait ici de mettre la croyance, une croyance instinctive et par conséquent un sentiment et non pas un phénomène de connaissance, à la base de notre vie morale, et d'y ramener dès lors tous les phénomènes religieux.

Le Kantisme devait servir d'autant mieux la cause protestante que celle-ci, aux yeux des dirigeants de la philosophie allemande, se confondait avec les intérêts germaniques. Quoiqu'en disent certains calvinistes français dont l'indignation patriotique mérite à coup sûr un sincère respect, l'auteur d'un nouvel ouvrage sur la religion, M. Pfeilschifter cite à propos ces paroles caractéristiques d'un pasteur luthérien :

---

(1) *L'Allemagne religieuse. — Le Protestantisme*, pag. 77.

(2) *Dictionnaire de Théologie catholique*. Art. *Expérience religieuse*, col. 1798.

(3) Henri Lichtenberger, *op. cit.*, p. 268-261.

Si le mot de protestantisme est étranger à la langue des allemands, « la chose leur est chère à tous. C'est une chose qui n'est point le privilège de l'Église évangélique, mais vit en tout cœur vraiment allemand. Son plus grand prophète fut Kant avec sa devise d'airain : tu peux car tu dois ! Partout où un homme se consacre purement et librement à son devoir, de sorte que sa conscience y applaudisse, là est le protestantisme. Elle est protestante la conduite magnifique de notre état-major que nous admirions au jour de la mobilisation et qui nous émeut à chaque bulletin de victoire. Elle est protestante la fière attitude de notre peuple dans cette crise où son existence est mise en péril, il est protestant l'esprit de notre armée. Attachons-nous donc à rester protestants jusqu'aux moelles. Tous les cultes, toutes les églises des confessions diverses qui sont chez nous, n'ont de valeur que dans la mesure où elles aident notre peuple à remplir sa tâche historique » (1). M. Goyau avait donc mille fois raison de récemment écrire pour répondre aux griefs d'un pasteur français : « Une doctrine existe en Allemagne d'après laquelle les intérêts du protestantisme et du germanisme sont solidaires. J'ai noté ce fait et j'ai prétendu mettre en lumière, non pas la vérité (je le dis expressément), mais l'efficacité de cette doctrine (2). » Ce qui est certain, en tous les cas, c'est que beaucoup d'esprits cultivés estiment que la foi protestante et le Kantisme s'accordent assez bien avec le génie de l'Allemagne, pour qu'il y ait une

---

(1) *Religion und Religionen in Weltkrieg*, Fribourg-en Brisgau, 1915, p. 87.

(2) *Revue Chrétienne*, septembre 1915, p. 375.

raison suffisante et même pressante de les considérer l'une et l'autre comme les deux formes essentielles de la pensée teutonne.

Kant a donc beaucoup aidé au progrès du libéralisme religieux, c'est-à-dire de ce protestantisme qui se dégage de plus en plus des précisions dogmatiques. Ses doctrines ont projeté plus loin encore leurs rayons ; elles se sont insinuées presque tout de suite, mais surtout après le Concile du Vatican, jusque dans des milieux catholiques. Les essais apologétiques de Hermès, dont les principaux ouvrages paraissaient en 1805, 1825 et 1829 et de Guenther vers 1850, quoique nettement intellectualistes, témoignent au moins d'une grande admiration pour Kant. Des savants comme Dœllinger professent une telle confiance dans les qualités de la race allemande, les supériorités de l'esprit allemand, les destinées réservées aux systèmes issus directement de la spéculation allemande, qu'on ne peut s'étonner du crédit obtenu par les conceptions subjectivistes, c'est-à-dire les idées du plus profond philosophe de l'Allemagne moderne, chez un trop grand nombre des amis ou des disciples de l'illustre théologien. Selon Dœllinger « c'était la science germanique, et elle seule, qui offrait à l'Église une *façon scientifique de prendre conscience d'elle-même, de son passé, de son présent et de son avenir, de sa substance doctrinale, de sa constitution et de ses règles de vie;* l'Allemagne cultivait et développait, sous le nom de théologie, la conscience scientifique de l'Église » (1). Quarante-cinq ans après le discours de l'homme qui devait se séparer de la vraie foi après

---

(1) *Discours prononcé au Congrès de Munich,* septembre-octobre 1862. G. Goyau, *op. cit.* p. 258.

en avoir été longtemps le docteur le plus autorisé dans toute l'Allemagne, Pie X condamnait, sous la qualification générale de modernisme, ce prétendu développement de la conscience scientifique de l'Église.

LE KANTISME ET LE MODERNISME

Le modernisme cessera peut-être de porter ce nom lorsque le cours du temps l'aura vieilli. Il est probable qu'on l'appellera alors le *subjectivisme religieux*. S'il fallait, en effet, le définir par quelques mots, malgré la multiplicité des erreurs qu'il embrasse, nous dirions volontiers de lui qu'il est un immense effort pour expliquer les croyances catholiques par l'unique travail de la pensée humaine. Nos dogmes d'abord, puis toute l'Église avec sa théologie et sa philosophie, avec son exégèse, sa liturgie, ses règles de vie pratique, avec ses institutions doctrinales et sociales, enfin son histoire tout entière, ne sont que le résultat d'une élaboration lente et progressive, dont certains faits ont fourni l'occasion et le point de départ, dont le but est de satisfaire les attraits religieux, c'est-à-dire le besoin d'idéal qui subsiste au plus profond de nos puissances intellectuelles et morales. Il n'y a pas de phénomène en dehors de ceux que l'expérience naturelle perçoit, pas d'autre révélation que les enseignements de l'esprit ou de la conscience, pas de religion possible, si l'on ne désigne point par ce mot l'ascension de nos facultés normales vers une compréhension toujours plus parfaite des choses et une vertu plus conforme à la raison. Le moderniste conserve nos dogmes, mais les dépouillant de leur contenu, il ne leur accorde qu'une valeur symbolique,

une signification qui varie suivant les phases de notre évolution intellectuelle. Il vénère la Bible, mais il l'interprète suivant les règles auxquelles il soumet toutes les traditions orales ou écrites. L'importance qu'il attache aux faits semble n'avoir pas de limites, mais l'histoire obéit, selon ses dires, à des lois qui ne permettent de glisser aucune intervention surnaturelle dans la trame des événements. Pie X n'exagérait pas quand il disait que le modernisme était le rendez-vous de toutes les hérésies.

L'analyse qui a été souvent mise sous nos yeux de ce système aux aspects si variés, quoique régi, somme toute, par une réelle unité, permet de le rattacher encore plus directement au criticisme qu'aux autres écoles de philosophie allemande. L'encyclique *Pascendi* place à sa base, et d'une manière très juste, trois systèmes philosophiques : l'*agnosticisme*, l'*immanentisme* et l'*évolutionnisme* Le premier appartient en commun à Kant et aux positivistes, mais nous l'avons montré plus haut, nul ne lui a donné plus de relief, d'éclat, de puissance, que le Critique de la raison pure. Le second, qui est l'immanentisme, a de très intimes affinités avec les principes agnostiques, car si l'homme ne peut connaître que lui-même, la foi est simplement un acte de volonté, sans rapport avec les phénomènes de la connaissance, à moins qu'elle ne soit une conception, soumise comme les autres, aux lois subjectives de la raison, en deux mots, un produit de notre activité propre, immanente à notre moi. Quant au troisième, l'évolutionnisme, nous avons reconnu les sympathies naturelles qui l'unissent aux négations de Kant. L'explication subjective de la vie intellectuelle corrobore celle que l'évolutionnisme s'arroge le droit de donner de toutes

choses ; à son tour, la doctrine de l'évolution universelle vient en aide aux arguments sophistiques de l'agnosticisme. Entre les trois hypothèses que nous venons d'énumérer, l'accord est donc facile et, de cette harmonie si naturelle résulte ce que nous avons appelé l'unité réelle, bien que peu apparente au premier regard, du modernisme, la plus formidable entreprise de destruction dont l'Église catholique ait été l'objet, depuis l'hérésie arienne et la réforme protestante.

LE KANTISME ET LE GERMANISME CONTEMPORAIN

Convient-il, pour achever ce tableau, de relier les principes du germanisme, auxquels nous devons la guerre présente, au subjectivisme de Kant? Deux idées résument le système de philosophie politique officiellement professée en Allemagne : le droit supérieur de la race allemande à dominer le reste du monde et la glorification de la force. Cherchons à déterminer l'origine de l'une et de l'autre.

Le tempérament germanique est, par certains côtés, d'un réalisme qui engendre aisément la grossièreté. L'influence prussienne n'avait fait que croître en Allemagne depuis le Grand Frédéric, le temps de l'époque napoléonienne excepté; elle y est devenue prépondérante, même exclusive, à partir de 1866 et surtout du rétablissement de l'empire. Le militarisme de la Prusse, son esprit d'organisation, ses procédés centralisateurs se sont imposés à l'Allemagne tout entière, y développant avec rapidité et dans d'énormes proportions des aptitudes incontestables à la vie pratique. De là un essor extraordinaire du commerce et de l'industrie, cette politique de colonisation anti-

pathique pourtant à Bismarck, mais dont les résultats grandissent sans cesse ; enfin le perfectionnement d'une armée cent fois mieux préparée que ses rivales à la guerre scientifique du xxe siècle. Fiers de leur prospérité croissante, les sujets de Guillaume II, dans toutes les régions de l'empire, se sont si étroitement attachés au régime nouveau qu'ils le regardent comme la condition essentielle de la grandeur de leur patrie. Ils se sentent forts, ils ont confiance dans leur supériorité militaire et dans l'ordre qu'ils savent mettre en toutes choses ; rien ne leur est donc plus facile que de conclure de faits indéniables à leur soi-disant mission de nation élue et au droit qu'ils s'attribuent de régner sur les autres peuples.

Mais l'Allemand n'a pas moins d'attrait pour les spéculations métaphysiques et mystiques que pour la réalité brutale. Son âme est faite de contrastes, on pourrait dire de contradictions. Mis au service d'appétits qu'entretient une orgueilleuse arrogance et puissamment aidé à son tour par des habitudes universelles de travail discipliné, l'idéalisme philosophique, loin d'être une lumière et une règle, est devenu simplement un moyen de donner à la mégalomanie et à l'ambition nationale de nos ennemis l'apparence d'une doctrine rationnelle. Les professeurs de l'Institut catholique de Paris, dans leur réponse au fameux manifeste des quatre-vingt-treize intellectuels d'outre-Rhin, ont très nettement décrit les défauts de cet idéalisme transcendental : *il dédaigne les données du sens commun, il établit des cloisons étanches entre le monde des phénomènes et celui de la pensée, entre le monde de la raison et celui de la morale et de la religion.* Ne peut-on pas dire en conséquence qu'il « a préparé le terrain aux préten-

tions les plus extravagantes d'hommes qui, pleins de confiance en leur propre esprit et se tenant eux-mêmes pour des êtres supérieurs, se sont cru le droit de s'élever au-dessus des règles communes ou de les faire plier à leur fantaisie? » (1).

Les principaux docteurs de la fantaisie allemande s'appellent, sans doute, Fichte, Hégel, Nietzsche. Il y en a encore d'autres. Mais, on s'en souvient, leur philosophie ou bien découle de celle de Kant comme un effet de sa cause, ou bien s'explique par elle. Le subjectivisme a seul rendu possible leurs excès, en particulier ceux des théories évolutionnistes sur la lutte pour la vie. Comme l'observent avec beaucoup de justesse les signataires du document que nous venons de citer, entre la négation de toute valeur objective de la sensation ou de la pensée et l'idée de l'indépendance absolue de l'esprit, il n'y a qu'une faible distance. Puisque le moi fait la vérité au lieu de la percevoir, rien ne l'oblige à compter sur d'autres énergies que les siennes. Le peuple qui a découvert de tels principes n'est-il pas nécessairement au-dessus de tous les autres? Le moi créateur de sés propres conceptions, c'est le moi allemand; donc toutes les supériorités lui appartiennent et partant tous les privilèges. Le droit est-il autre chose que l'épanouissement de sa force? De ce droit l'État a la garde et l'interprétation. État puissamment hiérarchisé et organisé, il a mission de conduire le peuple à toutes les conquêtes, car au peuple élu de Dieu, « rien n'est interdit de ce qui peut l'aider à assurer sa domination. Qu'on ne lui parle pas d'un droit irrévocable! Le droit est ce qui est écrit dans un traité. Un

(1) *La guerre allemande et le catholicisme*, p. 284.

traité est ce qui enregistre la volonté du vainqueur, c'est-à-dire la direction actuelle de sa force : donc, la force et le droit sont la même chose ; et s'il plaît à la force de prendre une direction nouvelle, l'ancien droit devient de l'histoire ancienne, le traité qui le consacrait n'est plus qu'un chiffon de papier » (1).

La rigueur ne manque pas à des raisonnements de cette sorte. Du point de départ au dernier sophisme, l'enchaînement est facile à reconnaître ou, si vous le préférez, la pente était si rapide que la logique des disciples et des successeurs de Kant devait la descendre rapidement. Il serait exagéré de dire que tout le monde admet, en Allemagne, de semblables théories. « Il y a, remarque Mgr Chapon, la foule des illusionnés et des inconséquents dont la foi chrétienne, sincère et parfois ardente, réprouve implicitement et même explicitement les erreurs dont elle subit ou accepte d'ailleurs les conséquences avec le système qu'elles ont enfanté : ainsi s'explique l'alliance des catholiques avec les fauteurs les plus avancés du pangermanisme et parfois l'identité de leur langage violent et sanguinaire. Mais quelle que soit la manière dont les uns et les autres s'accommodent de la doctrine devenue officielle et nationale, le fait est qu'ils s'en accommodent (2). » A cette alliance tantôt consentie, tantôt à demi involontaire, ajoutez celle de l'esprit mystique avec le réalisme de l'âme teutonne ; rappelez-vous que l'habitude de l'ordre dans la vie civile et dans l'armée, l'ensemble d'idées et de dispo-

---

(1) H. Bergson, *La Signification de la guerre*. Discours prononcé à l'Académie des sciences morales et politiques, le 12 décembre 1914, p. 15. *Pages actuelles n° 18*. Bloud et Gay, éditeurs.

(2) *L'Allemagne et les Alliés devant la doctrine chrétienne. La France et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne*, p. 4.

sitions que l'on appelle le militarisme sont des éléments d'orgueil national, et vous n'aurez plus à chercher les causes de l'état psychologique dans lequel se trouve le peuple allemand; la direction de sa conscience et de son activité ne vous étonneront plus.

M. Bergson croit qu'en Allemagne la philosophie a été *simplement* la *transposition intellectuelle de la brutalité des appétits et des vices de la race*. « Il en est ainsi généralement, dit-il, des doctrines par lesquelles les peuples ou les individus expliquent ce qu'ils sont et ce qu'ils font. L'Allemagne n'eut-elle pas trouvé chez elle la philosophie qu'il lui fallait, elle se la fut procurée à l'étranger (1). » C'est possible, cependant l'influence des idées sur les faits ne peut être mise en doute par aucun observateur éclairé des choses germaniques. Le Kantisme a été l'un des éducateurs responsables de la mentalité allemande au temps présent.

En résumé, dans son propre pays, la philosophie critique a partout commencé ou continué le travail de destruction intellectuelle dont il est impossible de contester les pernicieux effets. Par elle, la doctrine de l'Église luthérienne s'est facilement transformée en symbolisme tantôt rationaliste et tantôt sentimental; par elle, le modernisme, œuvre plus radicale encore de négation, a ébranlé toute foi religieuse; par elle, les systèmes qui déifient la force jusqu'à en faire la justification la plus éclatante du droit, ont pu séduire un grand nombre d'esprits sans se heurter à une résistance tant soit peu énergique. L'Allemagne contemporaine ne se trompe pas, lorsqu'elle se glorifie d'être la fille de Kant.

---

(1) H. Bergson, *op. cit.*, p. 26.

III

L'œuvre du Kantisme en France et dans le monde de la pensée en général.

LE KANTISME N'A PU RIEN FONDER

1° *En métaphysique.*

Examinons maintenant l'œuvre opérée en France, ou plutôt dans le reste du monde où l'on pense, par le criticisme. Ce qu'il importe de constater, en premier lieu, c'est que cette œuvre, au point de vue spéculatif, est surtout négative. L'adhésion complète et souvent enthousiaste qu'un grand nombre de nos penseurs ont donnée aux sophismes de Kant a été féconde en ruines, sans rien fonder de solide. On n'accepte plus l'autorité de la raison, aucun critérium de certitude ne reste intact. Quelle construction métaphysique s'élèvera jamais sur le scepticisme?

Trois systèmes pouvaient se présenter comme les héritiers du subjectivisme; nous les avons vu grandir parmi nous, mais pas plus que la doctrine qui avait préparé leur terrain d'éclosion, ils n'ont fait progresser la spéculation française : les lecteurs ont nommé le positivisme, le panthéisme ou monisme et le phénoménisme. Du premier, nous avons suffisamment parlé; ses principes agnostiques interdisent l'étude des substances et des causes. Il s'est évidemment proposé d'exiler la métaphysique au pays des chimères. Le second, nous en avons déjà montré les rapports d'origine avec la philosophie critique, n'est que la

forme moderne du vieux panthéisme. Qu'il soit le fruit de l'idéalisme ou qu'il réduise toutes choses à la matière, qu'il accepte ou non l'hypothèse de l'évolution, il aboutit toujours au même résultat, ou plutôt aux mêmes désastres, puisqu'il confond les unes avec les autres les choses que la droite raison estime les plus opposées, les plus irréductibles : les sens et l'esprit, le contingent et le nécessaire, le fini et l'infini. Le monisme sait captiver des intelligences raffinées que les contradictions attirent plus qu'elles ne les étonnent, ou qui se plaisent aux hypothèses grandioses; il blesse trop rudement les notions fondamentales du bon sens pour rayonner au delà des limites d'une étroite enceinte. Syncrétisme où s'amalgament sans se fondre dans l'unité harmonieuse qui est le signe de la vérité les antinomies les plus choquantes, on pourrait le définir un amas de paradoxes à l'usage d'esprits blasés toujours en quête d'interprétations nouvelles des faits, mais incapables de sortir du cercle étroit où les erreurs les plus évidentes s'enchaînent logiquement. Il ne pénétrera jamais dans les régions populaires, mais il en forme ou déforme depuis de longues années déjà les principaux maîtres qui le prennent pour une découverte de la science contemporaine.

Le phénoménisme n'est pas nouveau non plus ; Hume au XVIIIe siècle, Taine au XIXe, Renouvier jusqu'au XXe l'ont enseigné avec éclat ; n'est-il pas le fond même, s'il n'est pas étrange d'appliquer cette expression au système du devenir, des exposés séduisants auxquels certaines thèses fort intéressantes et surtout le talent prestigieux de M. Henri Bergson ajoutent tant de charme ? Celui-ci entend bien que par l'intuition l'homme peut atteindre le réel posé en

dehors de lui. « Toute la philosophie moderne, dit-il quelque part, s'était enfermée dans l'étude du sujet pensant, sans pouvoir en sortir, comme dans un trou où l'on étouffe. » Mais l'objet dont il parle est « une continuité de durée avec laquelle nous sommes mis en contact et que nous devons essayer de suivre, soit vers le bas, soit vers le haut » (1). Continuité de durée, en d'autres termes, succession, mouvement de phénomènes que ne relie aucun support permanent : voilà bien le phénoménisme. Or, quoiqu'on le nie, ce système, lui aussi inaccessible à la raison commune, ne parvient pas à se déprendre de l'étreinte subjectiviste. L'objet dont parle M. Bergson, ce ne sont que des images, images que la mémoire déroule au regard de l'esprit et, par conséquent, c'est en nous que le réel prend conscience, en nous qu'il devient ce qu'il est.

Depuis l'invasion du Kantisme en France, la philosophie — la philosophie non catholique — n'a su produire que les conceptions positivistes, monistes ou phénoménistes. Nous ne voulons rien exagérer, notre devoir est de rendre à chacun la justice qui lui est due, motif de plus pour déclarer à la lumière des faits que nous ne nous trompions pas en affirmant que l'œuvre du criticisme, dans notre pays, et ailleurs, du reste, avait été, au point de vue spéculatif, purement négative. L'élan de la pensée française et humaine s'est arrêté !

Elle aurait pu s'élever très haut. Les progrès scientifiques lui fournissent une occasion continuelle d'appuyer ses investigations sur une base aussi solide

---

(1) *Introduction à la métaphysique (Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1913, p. 24-26.)

que large. Mais, égarée dans le dédale d'analyses sans issue, elle a oublié qu'elle avait des ailes ; tout au moins ses ailes n'ont pu se déployer. « Ce nous est une profonde douleur, écrivait Léon XIII, que depuis quelques années des catholiques aient pu se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations... Il est profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante, ait pu être accueilli avec tant de faveur dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et pour celle du langage (1). » En vérité, il est temps qu'après les catholiques, les hommes qui observent et réfléchissent s'éloignent définitivement des régions malsaines où le culte superstitieux du subjectivisme répand ses ténèbres.

2° *En morale.*

Impuissante en tout ce qui est théorie pure, la philosophie kantienne a-t-elle enfin tenu ses promesses dans l'ordre de la morale ? Pas davantage. L'auteur de la *Critique de la raison pratique* croyait avoir démontré par des arguments péremptoires le caractère objectif de l'impératif catégorique ; il méconnaissait simplement l'unité de l'esprit humain. La scission de notre faculté de connaître en deux compartiments dont l'un reste clos et l'autre s'ouvre aux régions du soleil en vertu d'une nécessité que le

(1) Encyclique *Depuis le jour* à l'Episcopat et au Clergé de France, 8 septembre 1899.

premier devrait aussi bien subir que le second, est un défi au bon sens. Voilà pourquoi les disciples de Kant, nous n'avons pas manqué de le dire, ont, pour la plupart, étendu leur scepticisme aux principes de l'éthique. Nombreux sont, parmi nous, les moralistes qui n'accordent plus au devoir, au droit, même à la distinction du bien et du mal, qu'une valeur relative, variable suivant les temps, les lieux, les hommes. Il n'y a pas, à les entendre, de morale absolue, mais des mœurs dont ils étudient l'histoire et excusent trop souvent les défaillances les plus douloureuses. Est-il nécessaire de signaler le péril de semblables aberrations ? Quelle digue cet amoralisme sera-t-il capable d'opposer aux flots des idées subversives et des excitations perverses ? Nous protestons à juste titre contre la conception allemande du droit, mais à travers certaines professions de foi où retentissent de virulentes déclamations sur la justice et la liberté, serait-il difficile de découvrir l'apologie de la force ? Le soi-disant dogme de la souveraineté du peuple, le fétichisme de la légalité, tels et tels articles du credo socialiste ne sont pas autre chose que des applications de la fameuse maxime : *le droit du plus fort est toujours le meilleur.*

Au reste il ne suffirait pas d'admettre l'objectivité de la raison pratique pour accepter en pleine sécurité une morale qui a reçu pourtant de fort beaux éloges. Kant fait consister le droit dans « l'ensemble des conditions auxquelles le franc arbitre de l'un peut se concilier avec le franc arbitre de l'autre » (1). Cette définition est évidemment fausse. Fausse aussi et très nuisible, nous l'avons observé, la prétention

(1) TH. DESDOUITS, *La Philosophie de Kant*, p. 349.

de faire du bien la conséquence de l'obligation ; déplorable au premier chef l'omission chère aux laïcisateurs de notre temps de tout devoir envers Dieu. Pas plus en morale qu'en spéculation, le Kantisme n'a été fécond. S'il est juste d'avancer que sur plus d'un point son fondateur a fait preuve d'une extraordinaire puissance de pénétration, nous devons affirmer que, d'une manière très générale, il a posé des obstacles, entravé la marche de l'esprit philosophique, frappé de stérilité les plus belles et les plus hautes aspirations de l'âme humaine.

Nous n'hésitons pas davantage à regretter que beaucoup de savants éclairés et consciencieux aient cédé à l'espèce d'engouement de leur époque pour le subjectivisme.

LES DOCTRINES DU KANTISME SONT INCOMPATIBLES AVEC LES PRINCIPES SUR LESQUELS REPOSENT LES SCIENCES DE LA NATURE

Certes, le développement des sciences est distinct des fluctuations de la philosophie. Le mathématicien opère sur des données *a priori* et les théorèmes dont il forme une chaîne rigoureuse sont indépendants des contingences extérieures. Le physicien ou le naturaliste tâchent de grouper les faits qu'ils ont observés et de découvrir les formules des lois qui régissent ces mêmes faits. Il importe, néanmoins, de se rappeler que la science expérimentale suppose démontrés plusieurs principes philosophiques, ceux-là même que Kant a le plus habilement attaqués.

Et, d'abord, les expériences opérées dans un laboratoire quelconque sont inséparables des concepts d'espace et de temps, concepts totalement dépourvus

d'objectivité, selon le chef de l'École. Elles recherchent l'ordre qui relie entre eux les phénomènes similaires et même les groupes de faits différents. Cet ordre, évidemment stable, résulte de lois permanentes elles aussi, et les rapports qu'elles expriment sont nécessaires, encore qu'elles-mêmes soient contingentes. Or, Kant les considère comme de purs concepts de l'esprit. Les phénomènes ont pour supports des substances ou noumènes, sans quoi il n'y aurait dans le monde que des mouvements fugitifs; ils sont produits par des causes, mais, selon notre philosophe, les idées de substance et de cause appartiennent au monde transcendental des catégories. L'observateur ne peut renoncer au principe de finalité, car dès là qu'il y a unité dans la nature, l'organisation y règne, et l'organisation consiste dans l'appropriation des parties au tout. Mais qu'il s'agisse de la finalité interne, celle à laquelle Kant s'attache de préférence, ou de la finalité externe que l'on a « tant de fois combattue au nom de la science, quoique seule l'idée de la finalité puisse établir l'accord et la cohésion entre les divers résultats de l'investigation humaine » (1), nous nous heurtons encore aux négations de la critique. On discute pour savoir si Kant s'est servi ou non du principe de la finalité interne comme de l'impératif catégorique pour reconstituer l'objectivité des choses. Si des opinions contradictoires sont possibles sur un point de telle importance, c'est que la doctrine du philosophe manque de clarté et de fermeté.

L'observation et l'expérience procèdent donc

---

(1) Abbé de Broglie : *Le Positivisme et la science expérimentale*, t. I, p. 517.

comme si un certain nombre de notions fondamentales étaient objectives, mais parce que Kant réduit le réel connaissable à des phénomènes, dont, en définitive, nous ignorons la nature — l'intuition sensible ayant, selon lui, pour condition essentielle l'usage de principes subjectifs *a priori* — il retire à la science toute valeur absolue. A l'entendre, « la logique, les mathématiques et la physique elle-même ne sont que les lois de notre esprit et non des choses, elles ne nous apprennent pas comment sont les choses, mais comment elles seraient si elles étaient comme nous les pensons. La méthode expérimentale, que Bacon a si bien déterminée et à laquelle la physique doit tous ses progrès, consiste précisément à faire dire à la nature ce que notre esprit lui dicte » (1). Se retrouver dans la nature, substituer ses conceptions aux lois qui la gouvernent, si toutefois le subjectivisme consent à reconnaître qu'elle est soumise à ces lois, se mirer en elle, voilà donc à quoi peut aboutir l'effort de l'homme pour pénétrer les secrets du monde extérieur. Il s'imaginait que l'emploi de méthodes vérifiées mille fois par le plus minutieux contrôle lui permettrait de déchiffrer peu à peu l'énigme qui le tourmente. Illusion; plus il scrute, plus il multiplie ses essais de toutes sortes : analyses, comparaisons, hypothèses, inductions, moins il avance, c'est lui, toujours lui et rien que lui qu'il rencontre, quand il lui semble avoir conquis quelque parcelle de terrain dans la région de l'inconnu.

Singulière coïncidence : M. Bergson, qui se défend d'être kantiste, professe la même opinion sur les sciences, puisqu'il tient la matérialité pure et

(1) Th. Desdouits, *La Philosophie de Kant*, p. 366-367.

l'espace pour des formes artificielles de l'esprit et qu'il fait de ces formes développées progressivement en concepts, l'origine de la science positive. Aussi bien cette science n'est-elle, pour les pragmatistes contemporains, qu'un ensemble de notions utiles. Elle ne nous apprend rien de l'organisation du monde, nous sommes condamnés à tout ignorer de tout, mais elle met entre nos mains des instruments à l'aide desquels nous pouvons rendre notre vie plus facile, partant plus agréable. Industrie, arts variés, agriculture, colonisation, commerce, voilà les seuls buts de la science, quand on n'y ajoute pas celui de centupler les moyens de destruction et de carnage. Il faut avouer que nos savants sont d'humeur complaisante s'ils n'élèvent pas plus haut ou n'étendent pas plus loin leurs espérances.

Nous avons le droit de croire que beaucoup d'entre eux ne se contenteront jamais de poursuivre cet idéal abaissé. « Au nom de principes *a priori*, remarque finement l'abbé de Broglie, (Kant) a défendu à la science de rien savoir sur la nature des êtres. La science, imitant le philosophe antique qui répondait en marchant à celui qui niait le mouvement, a répondu au scepticisme par la découverte des réalités cachées sous l'apparence visible du monde, c'est-à-dire par l'application exacte de cette distinction (1) dont Kant avait abusé pour établir son système (2). » Comment supposer, sans entrer dans le domaine de l'absurde, que tant de travaux n'ont abouti et n'aboutiront qu'à exprimer par des symboles impénétrables une objectivité qui nous fuit? Les sensations sont

---

(1) La distinction entre les phénomènes et les noumènes.

(2) Abbé de Broglie : *op. cit.*, t. I, p. 525-526.

des signes, c'est évident, et les idées des interprétations, mais qu'il soit impossible d'aller du signe à la chose signifiée, et que l'interprétation relève de l'arbitraire, nous l'admettons d'autant moins qu'il y a correspondance exacte entre les lois objectives déclarées inconnaissables et les prétendues créations du moi. Pour expliquer cette harmonie, dans le système subjectiviste, il faut logiquement identifier le réel et l'idéal, et comme Schelling ou Hegel, conclure au panthéisme. Au fond, Kant a émis, à titre d'hypothèse seulement, que l'accord des lois de la nature avec celles de notre esprit pouvait n'être, après tout, que l'effet d'une seule cause efficiente (1). Telle est l'impossibilité de se mouvoir dans les limites étroites de la philosophie critique sans mériter le reproche de se contredire.

Ecoutons M. Paul Janet : « Tant qu'on n'a vu dans le monde extérieur, comme le pyrrhonisme de l'antiquité, que des phénomènes variables et changeants, sans autre lien que celui qu'établissent l'imagination et l'habitude, on comprend jusqu'à un certain point le scepticisme à l'égard du monde extérieur; mais lorsque par l'analyse, l'expérimentation et le calcul, on vient à déterminer *a priori* l'ordre dans lequel les phénomènes devront se produire, lorsque l'induction dépassant les limites de toute expérience, pénétrant dans le passé, reconstruit l'histoire du monde avec une admirable précision, qui pourrait ne voir là que le rêve de l'imagination, le fantôme d'une cause subjective? (2) » Ce langage est celui de la raison toute

---

(1) *Analytique et jugement téléologique*, §§ 76 et 77.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, mars 1865; *Pascal* et *Kant*.

simple; il serait incompréhensible que des savants refusâssent d'y adhérer.

Beaucoup, parmi eux, ne s'expriment pas autrement, mais la juste défiance que leur inspire l'idéalisme et la tendance qu'ils ont reçue de leur siècle à faire peu de cas de la métaphysique, les exposent à des erreurs non moins graves que celles de Kant ou de ses admirateurs. M. Paul Bourget, dans un écrit qui a eu l'année dernière un retentissement légitime, met sur les lèvres d'un professeur moniste de la Faculté de Médecine, Michel Ortègue, des paroles comme celles-ci : « Il s'agit de nous faire une conception du monde en accord avec les données de l'expérience scientifique, données que nous devons avoir le courage de considérer comme intangibles. Or, de toutes les conceptions, une seule ne contredit pas ces données : une matière éternelle, infinie, toujours identique à ses éléments et ses lois, qui crée, détruit, renouvelle inépuisablement, sans commencement, sans terme et par conséquent sans but (2). »

Accepter le Kantisme ou professer des aberrations aussi funestes, aimer passionnément la science, y dépenser des trésors d'intelligence, de patience, de vie, pour arriver, comme à une conclusion suprême, ou bien aux négations radicales du criticisme, ou bien aux doctrines aussi décevantes que prétentieuses du scientisme athée, quel dilemne! On peut heureusement ne pas s'y enfermer, mais concevoir avec plus de grandeur et en même temps de justice, la noble mission de la science humaine.

---

(2) *Le sens de la mort*, 3e partie; *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1915, p. 10-11.

LE KANTISME RUINE L'AUTORITÉ DE LA RAISON HUMAINE

Nous touchons au fond même de l'enquête que le présent travail se propose de faciliter; le système de Kant, non seulement n'a produit dans l'ensemble aucune œuvre féconde, mais il compromet la dignité de la science, en rapetisse l'action, et finalement mine le crédit de l'esprit humain. Entre Pyrrhon et le philosophe de Kœnigsberg, il n'y a aucune différence essentielle, les sophismes du second ont une apparence plus spécieuse et mieux ordonnée que ceux du premier, mais les causes de l'un et l'autre scepticisme étant identiques, les effets le sont aussi. Il n'est donc que juste de regarder Kant, l'un des penseurs qui ont pratiqué avec une maîtrise supérieure l'art de la discussion et de l'analyse, comme l'un des plus redoutables ennemis de la raison. Est-il permis de dire que, fatigué par l'usage qu'il faisait d'un instrument dont il avait expérimenté mieux que personne l'imperfection, il a voulu se venger de sa lassitude en détruisant les armes qui lui avaient procuré tant d'amères déceptions? Peut-être; dans ce cas les représailles ont été terribles; elles ont occasionné dans le monde intellectuel un de ces ébranlements dont les effets se perpétueront longtemps. Pour réparer de telles catastrophes, il faudra de patients labeurs s'éclairant à la lumière de principes tout opposés.

Le subjectivisme n'est pas d'ailleurs une création de Kant; il est contenu en germe dans les doctrines de Leibnitz et on a le droit de soutenir, comme nous l'avons dit, que Descartes en avait déjà jeté la semence. C'est au moment où la scolastique est en

pleine décadence et où l'Ecole abuse de l'argument d'autorité comme du procédé déductif, que l'esprit humain affirme sa résolution d'être son propre guide à travers les difficultés de la recherche philosophique. Rien ne paraissait plus louable et cependant, à partir de cette heure, la raison que le XVIIIe siècle élèvera jusqu'aux honneurs divins, commence à se déprécier et à se combattre elle-même. Plus ses adorateurs l'exaltent, et plus elle se fait modeste et s'efface. Le sensualisme de Condillac et le matérialisme de certains amis de Voltaire, qui lui, pourtant, croyait en Dieu, ne rencontrent d'autres adversaires, pendant la dernière période de l'ancien régime, que Rousseau. Or, Jean-Jacques s'appuie beaucoup plus sur le sentiment que sur des principes rationnels. Au XIXe siècle, Kant survient et, à son exemple, à sa suite, la pensée rationaliste s'emprisonne dans une sorte de cachot ténébreux où elle va mourir. Ce sont les amis de la raison, ses amis fervents, enthousiastes, ceux-là même qui, avec tant de colère et d'amertume ont accusé la foi d'éteindre toute lumière, ceux encore qui ont inscrit le droit à la pensée libre au frontispice de leur pompeuse déclaration des prérogatives imprescriptibles de l'homme, ceux qui ont toujours aux lèvres les mots de progrès, de civilisation, d'émancipation de l'esprit et de la conscience, ce sont ces étranges philosophes qui ont le plus mal parlé de la raison. Non contents d'en signaler les lacunes, ils ont exagéré sa faiblesse, qui plus est, ils la déclarent impuissante à découvrir la vérité. Aussi bien, effrayés de tant d'audace, s'efforcent-ils de dissimuler les ruines que la critique amoncelle. Leur seule ressource est de supprimer l'auguste notion de vérité. La raison, disaient nos

ancêtres, est faite pour la vérité; mais non, il n'y a plus que la pensée, une pensée sans d'autres objets qu'elle-même. Que reste-t-il donc, après de si vastes démolitions? Il reste le talent, qui, paraît-il, a tous les droits, le travail qui se complaît dans ses propres énergies, la science expérimentale dont profite le bien-être de tous, la force pour jouir davantage, la vie individuelle que chacun peut vivre à son gré; il reste le moi orgueilleux, incapable de subir aucun joug. La liberté a pris la place de la raison et de la vérité, pourtant les outils qui ont sapé l'une, ont battu l'autre en brèche. Le déterminisme, disions-nous tout à l'heure, est l'un des dogmes le plus universellement proclamés par une philosophie qui affecte de n'en reconnaître aucun.

Pendant que le rationalisme continue son œuvre de néant, l'Église prend en mains la cause de la dignité de notre nature. Elle a souvent défendu contre les théologiens hérétiques, protestants et jansénistes, les prérogatives de la liberté morale; d'autre part, les systèmes fidéistes et le traditionalisme lui ont paru, et à juste titre, aussi dangereux, aussi faux que la philosophie allemande du XIX[e] siècle. En 1870, le Concile du Vatican, tout en préparant la définition de l'infaillibilité pontificale, que Bismarck considérait, non moins que les libres-penseurs de toutes les parties du monde, comme un défi à la pensée moderne, affirme solennellement les droits de l'esprit humain. Le contraste est frappant. Livrée à ses forces et affranchie de toute autorité, la raison s'épuise dans de tels excès ou se perd dans de si ténébreux labyrinthes, que le découragement s'empare d'elle, et que le scepticisme, c'est-à-dire l'abstention, lui semble son unique refuge. La religion professe des principes

plus sages et évite ces lamentables aventures. Elle ne permet, en effet, ni à la foi de prendre la place de la raison, ni à la raison de s'épuiser, en cherchant à prouver sa valeur par des arguments subtils ou plutôt impuissants, car la raison ne se démontre pas. Mais elle assigne à chacune de nos facultés de connaître sa sphère d'activité, où chacune peut se mouvoir librement. Fénelon écrivait, dans l'un de ses ouvrages, que nous avions encore plus besoin de raison que de foi; ce n'est pas, en effet, la foi que la raison a vaincue, c'est sa propre autorité qu'elle a compromise et qu'il est du devoir de la saine philosophie de restaurer.

IV

La philosophie catholique peut seule réparer les ruines accumulées par le Kantisme.

APRÈS LA GUERRE, NOUS AURONS BESOIN D'UNE PHILOSOPHIE MEILLEURE

Le besoin d'une philosophie meilleure se faisait déjà sentir au cours des années qui ont précédé la guerre. Beaucoup d'esprits indépendants, et non de la moindre culture, ne cachaient pas l'état de lassitude dans lequel les vaines disputes du scepticisme les avaient jetés. Les raffinements intellectuels peuvent plaire au dilettantisme d'une société dont l'élégance tantôt savoure les sensations complexes de l'inquiétude ou de la rêverie, tantôt affecte de confondre une critique légère avec la grâce et le bon goût. La géné-

ration nouvelle se distingue de la précédente par le désir de rompre avec des méthodes qui ébranlent ou renversent, mais ne construisent rien, avec des idées sans influence efficace sur la direction toujours plus difficile de la vie. Brunetière était revenu à l'Église parce que la nécessité d'une règle s'imposait à sa pensée. Il a eu des imitateurs; il en aura davantage bientôt, car c'est un fait que la volonté des jeunes gens qui arrivent aujourd'hui à l'âge de la réflexion personnelle, est de poursuivre un idéal capable d'éclairer leur conscience. On comprend enfin que cet idéal doit plonger ses racines dans l'intime de la réalité, sous peine d'être chimérique et de pure convention.

A notre jeunesse que les enseignements de la guerre rendront plus vigoureuse encore, il faudra donc une philosophie. Ce ne sera pas à l'Allemagne qu'elle ira demander la lumière, bien différente en cela, comme en beaucoup d'autres choses, de ses devancières; son choix écartera de même toute doctrine qui ne concilierait pas vraiment le respect de la tradition française avec l'intelligence des temps qui commencent. Les conditions qu'elle exigera de l'école à laquelle elle s'attachera seront au nombre de trois : 1° l'affirmation très nette de la légitimité de la connaissance; 2° des solutions métaphysiques qui assouvissent, sans le décevoir, l'attrait indestructible de l'esprit pour l'absolu et l'infini; 3° un ensemble de principes auxquels la vie morale de la société contemporaine puisse se conformer.

LA SEULE PHILOSOPHIE QUI RÉPONDE AUX ASPIRATIONS DE L'AME CONTEMPORAINE EST LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE.

Or, cette doctrine à la fois traditionnelle et progressive, intellectualiste mais nullement incompatible avec l'esprit scientifique, aussi prudente que hardie dans l'examen des problèmes de la métaphysique, éminemment propre à établir les bases de la morale nécessaire à tous les siècles, en particulier au nôtre, on la chercherait inutilement dans la mêlée des systèmes modernes. Elle existe néanmoins, c'est la philosophie catholique dont le maître le plus glorieux est saint Thomas d'Aquin. Nous espérons montrer en peu de mots qu'elle satisfera les aspirations énumérées plus haut.

ELLE RÉSOUT SAGEMENT LE PROBLÈME DE LA CONNAISSANCE

Notre philosophie pose en principe que les facultés cognitives de l'âme atteignent leur but lorsqu'elles reçoivent normalement le choc du réel et exercent leur activité d'une manière régulière. Qu'est-ce qu'une machine qui se meut sans faire le travail pour lequel elle a été construite, qu'un organisme réputé vivant, mais ne s'adaptant à aucune des fonctions de la vie?

De toute nécessité, il faut, ou que celles de nos puissances dont l'acte de connaître est l'unique raison d'être, ne connaissent pas, ce qui est absurde, ou qu'elles nous mettent en rapport exact avec un objet distinct d'elles-mêmes. Pas de milieu entre cette alter-

native; il est étrange qu'on soit obligé, depuis trois mille ans que les hommes philosophent, de combattre pour l'affirmation de telles évidences.

Dans l'ordre sensible, on doit admettre déjà l'objectivité de la connaissance. Nos sensations ne peuvent être simplement des états subjectifs; elles doivent sans doute être interprétées, coordonnées, rectifiées par la raison, mais ce qu'elles sont capables de connaître, elles le perçoivent exactement et leurs prétendues erreurs proviennent soit d'altérations de notre organisme, soit de l'abus que nous faisons parfois de leurs données élémentaires. Tel est le jugegent du bon sens, telle la conviction constante du genre humain. « Ne dit-on pas tous les jours : Une vérité tangible, une vérité palpable, pour exprimer celle dont l'évidence est la plus grande possible? (1) » C'est donc que, de l'avis de tous, il est juste de tenir pour évidemment recevable le témoignages de nos sens.

L'expérience est externe ou interne; où qu'elle existe, elle produit un contact avec une réalité que tantôt nous distinguons du moi, tantôt nous avons conscience d'être nous-mêmes. L'autorité de l'intelligence proprement dite ne le cède en rien à celle des sens ou de la conscience. Comment douter de la valeur objective des principes, *a priori* de la raison? Nous ne pouvons formuler aucun jugement qui ne suppose la vérité inconditionnelle, éternelle de plusieurs de ces notions premières. Inutile de les énumérer ici, puisque personne ne conteste que, sans elles, le raisonnement soit impossible. Mais, encore

---

(1) Abbé DE BROGLIE. *Le Positivisme et la science expérimentale* t. II, p. 28,

une fois, la pensée qui ne connaîtrait point d'objet extérieur à elle-même ne serait pas une pensée et, du moment que tels ou tels axiomes lui apparaissent évidents, c'est qu'ils le sont, c'est qu'ils disent efficacement ce qu'ils disent. Que l'homme ne se plaigne pas d'être dépourvu de tout moyen de prouver la légitimité de sa propre raison; Dieu, si puissant qu'il soit, ne se démontre pas non plus à lui-même. Les idées qu'il contemple, ce qu'il voit, ce dont il vit, c'est sa substance. Il voit, il possède la plénitude de l'être, cela lui suffit. Nous, dans des régions moins hautes, nous vivons de nos idées, elles pénètrent si intimement dans les profondeurs de notre moi qu'elles sont nous-mêmes; nous n'avons ni le besoin ni la possibilité de douter de notre être; en douter ce serait encore l'affirmer.

Eclairé à cette lumière d'une incomparable clarté, l'esprit raisonne, et si les causes de sophismes sont aussi redoutables que nombreuses, s'il doit rencontrer sur sa route toutes sortes d'écueils, l'observation des règles de la logique le conduit à la vérité, c'est-à-dire à la conquête d'autre chose que la découverte des lois de sa pensée. Certes, nous ne savons le tout de rien, et quand nous nous élevons dans les sphères de la métaphysique jusqu'à Dieu, nous ne saisissons que des parcelles de la vérité, mais ce qui est saisi n'est point une représentation arbitraire et nécessairement inexacte d'une réalité qui se dérobe à nos investigations. « Nous admettons, écrit avec beaucoup de sagesse M. Paul Janet, que ces conceptions (les nôtres) lorsqu'elles sont le résultat du bon usage de nos facultés sont dans un rapport rigoureux avec les choses telles qu'elles sont en soi... en sorte que *bonté*, *sagesse*, *justice*, et en général ce qu'on appelle

les attributs moraux (1) de Dieu, ne sont pas seulement de purs noms relatifs à notre manière de sentir, mais des symboles, des approximations de plus en plus fidèles de l'essence absolue considérée dans ses rapports avec les choses sensibles (2). » Nous ajoutons, nous, dans ses rapports avec les choses créées. La vérité, pour être incomplète, ne cesse donc pas d'être une équation entre le réel et l'idée. Cette équation ne s'étend pas à toutes les propriétés du réel, mais dans la mesure où elle s'établit, elle met notre intelligence en possession de ce qui est. Toute autre manière d'expliquer les opérations de l'esprit relève du scepticisme ; or, les diverses formes du scepticisme sont si intimement unies entre elles qu'il suffit de laisser un doute se glisser sur la validité d'un seul de nos actes cognitifs, pour ébranler les fondements du dogmatisme psychologique.

En conséquence, la saine philosophie ne doit admettre aucun autre critérium de certitude que l'évidence toujours subjective, sans doute, mais objective aussi. Ce n'est ni la nécessité logique, ni un judicieux calcul de probabilités, ni l'instinct, ni la volonté qui déterminent notre inévitable adhésion aux données des sens et de l'esprit. Nous possédons la vérité, parce que nous voyons les principes premiers et que, les ayant vus, nous avons le droit d'édifier en toute sécurité sur cette base solide la philosophie et la science.

Le bon sens nous oblige à penser de cette sorte, mais ici comme au point de départ de toute réflexion féconde, le bon sens est d'accord avec la science dont

(1) Pourquoi pas métaphysiques aussi ?

(2) *Les causes finales*, p. 534.

la méthode justifiée par tant de progrès a deux sources : l'expérience et les axiomes de la raison.

NOTRE MÉTAPHYSIQUE EST LA PLUS SATISFAISANTE DE TOUTES

La philosophie catholique est la seule doctrine qui ait constamment maintenu dans une complète intégrité le principe fondamental de la certitude ; elle ne satisfait d'une manière ni moins sage, ni moins ferme le besoin que nous ressentons de déchiffrer l'énigme du monde, non pas assurément pour pénétrer jusqu'au fond les mystères intimes des choses, car ce serait impossible, mais afin de nous faire, sur la nature et sur Dieu, une somme d'idées conformes aux exigences de notre vie intellectuelle et morale.

Or, il n'y a guère, en métaphysique, la théorie de la connaissance mise à part, que trois grandes questions à étudier ; encore faut-il reconnaître qu'à les examiner de près, on découvre entre elles des liens si étroits que l'on ne peut mal raisonner sur la première sans se tromper sur les deux autres. Les rapports de la matière avec l'esprit, de la nécessité avec la liberté, du fini avec l'infini, voilà l'objet de points d'interrogation qui ont de tout temps tourmenté la pensée de l'homme. Indiquons rapidement la méthode dont a toujours usé la philosophie catholique et les solutions auxquelles il lui a semblé raisonnable de s'arrêter, dans l'examen de ces formidables problèmes.

Les erreurs des métaphysiciens les plus illustres et souvent les plus profonds, depuis les chefs des premières Écoles grecques jusqu'à nos contemporains, découlent surtout de deux causes : 1° on a regardé

d'ordinaire les antinomies que la raison découvre, comme d'insurmontables obstacles à l'unité des choses ; 2° on a exagéré cette unité qui, du reste, n'est pas contestable, au point de la vouloir absolue. Par exemple, Descartes établit un abîme infranchissable entre la pensée et l'étendue, donc entre le monde de la matière et celui des âmes. De ce système Malebranche a fait sortir l'occasionnalisme ; d'autres en déduiront le subjectivisme. L'idéal et le réel paraissent à beaucoup de philosophes, non seulement distincts mais opposés. Ceux-ci supprimeront le réel pour mieux élever les constructions artificielles, quoique grandioses, de l'idéalisme ; ceux-là, au contraire, s'enferment dans les basses régions du sensualisme et du positivisme où bientôt leurs disciples deviendront la proie du matérialisme. Tous rencontrent sur la route où les entraîne, bon gré mal gré, la pente de leurs raisonnements, le système panthéiste. Ce colosse les guette et, quelque voie qu'ils suivent, qu'ils montent ou qu'ils descendent, il s'empare d'eux, les contraignant d'admettre, au nom de la logique, les confusions les plus contradictoires, dès lors les plus destructives de la raison elle-même.

La philosophie catholique a su éviter le péril; elle conçoit le monde comme un vaste ensemble où règne sans doute une majestueuse unité, mais l'unité par l'harmonie et dans la diversité. Elle enseigne que si, par leurs propriétés essentielles, la matière et l'esprit, la nécessité et la liberté, le fini et l'infini sont irréductibles et incommunicables, ils peuvent, dans l'ordre concret, entrer en rapport les uns avec les autres et exercer, sans rien perdre de leurs caractères propres, une mutuelle action. Cette conception ne permet pas de tout expliquer, elle suffit néan-

moins à poser tout d'abord les bases d'un système vraiment philosophique et à grouper dans une synthèse rationnelle les résultats les plus sûrs de l'observation interne ou externe, de l'induction et de la déduction.

Forte de sa méthode, la philosophie catholique, — on sait qu'elle se rattache aux principales thèses d'Aristote, — résout le problème des rapports de la matière et de l'esprit par la si lumineuse doctrine du composé humain. Il n'en est pas de plus simple ni qui s'accorde plus aisément avec les données scientifiques. De profondes analyses des attributs divins, notamment de la Providence, une interprétation sagement finaliste de la vie et de la nature, opposée aux erreurs mécanistes du déterminisme, permettent à nos maîtres de faire à la liberté une large place dans l'organisation du tout. Comme le disait M[gr] d'Hulst, « l'harmonie du monde exige la liberté... ; la loi universelle n'est pas la nécessité, c'est l'action d'abord enchaînée, puis graduellement desserrant ses entraves, jusqu'à ce que la raison l'affranchît enfin de la contrainte en l'y mettant en communion avec l'idéal (1) ».

Reste l'antinomie la plus difficile à résoudre : celle du fini et de l'infini, du relatif et de l'absolu. Quiconque voudra bien approfondir sans préjugé la théorie de la puissance et de l'acte, telle que l'a exposée saint Thomas d'Aquin d'après l'École péripatéticienne et son chef, sera frappé de la grandeur et de la simplicité qui la distinguent. Tout y est cohérent, ordonné, démontrable et démontré. Elle part de l'ex-

(1) *Conférences de Notre-Dame, Carême de 1891*, 3[e] conf., p. 129-130.

périence la plus accessible pour s'élever jusqu'à Dieu lui-même. Il n'est pas un être auquel elle ne s'applique, sans qu'il soit utile pour cela de sortir des limites de la vraisemblance et de faire bon marché du sens commun. Elle n'élucide pas complètement, c'est évident, le mystère de la coexistence de Dieu et de la nature, — mais à quelle philosophie sera-t-il loisible d'en conquérir le secret? Seulement elle prouve avec clarté, d'une part, qu'aucun des caractères distinctifs de l'être fini ne peut se trouver inclus dans la notion de Dieu, et, de l'autre, que des rapports intimes de ressemblance et de subordination rattachent la créature au créateur. Ces démonstrations, elle les appuie sur des arguments qui ne heurtent ni les notions du bon sens, ni les vérités acquises à l'expérience et à la raison. A-t-on le droit de demander à la métaphysique d'aller plus loin? Jamais penseur éclairé n'osera le prétendre. Cet exemple suffira; il n'est pas douteux que la philosophie catholique nous en offrirait beaucoup d'autres.

SEULE LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE PERMET DE DONNER A LA MORALE UN FONDEMENT IMMUABLE

Nous devons enfin à celle-ci l'exposé rationnel des principes et des règles d'une saine morale, de la morale vraiment universelle; aucune tâche n'incombera plus impérieusement à la philosophie de demain que de dégager cette morale des systèmes qui, en prétendant la mettre hors de conteste, n'ont réussi qu'à l'obscurcir. Faut-il le répéter encore avec tous les hommes qui observent le présent et se préoccupent de l'avenir, après la crise terrible que nous subissons, commencera, en France et dans toute l'Europe,

un travail nécessaire mais très difficile de reconstitution. Partout le bouleversement aura été profond, partout les problèmes sociaux et politiques de la veille prendront une importance nouvelle; qui sait si les masses auront la patience d'attendre l'essai des solutions mesurées que les sages jugeront les meilleures?

Point d'illusion, c'est à l'Église que reviendra l'honneur de panser les plaies, hélas! très graves dont souffre le monde civilisé et, autant que possible, de les guérir. Seule la religion exerce une autorité assez haute et assez persuasive pour promulguer le code des droits et des devoirs. Seule elle communique à l'homme la force de dominer les passions mauvaises de sa nature. Frédéric Le Play, il y a déjà un demi-siècle, résumait les conclusions de sa vaste enquête, en affirmant que les nations étaient prospères dans la mesure où elles observaient les préceptes du Décalogue. La loi promulguée au Sinaï, complétée par la doctrine de l'Évangile, telle sera après la guerre, la morale régénératrice des individus et des peuples.

Nous ne commettrons certes pas l'erreur de confier à la philosophie les intérêts de notre salut même temporel. Pourtant la pensée spéculative a le droit de s'épanouir au sein d'un monde civilisé; puis donc qu'à le bien prendre elle dispose d'une influence considérable sur les hommes et sur les choses, il importe qu'elle justifie à l'aide de ses expériences et de ses constructions logiques l'enseignement de la religion. Accomplir par un mouvement parallèle à celui de la foi une œuvre de salubrité intellectuelle et morale, c'est en définitive sa mission et ce sera sa gloire la plus pure, car l'homme ne scrute pas pour de vains motifs les profondeurs de l'être. Quoique l'attrait de

la recherche métaphysique soit une des nobles aspirations qui émeuvent son âme, le besoin de connaître dégénérerait trop aisément en curiosité et surtout en orgueil, si le savoir n'avait pour terme l'amélioration morale de la vie. On a mille fois redit ce mot de Bossuet : « Malheur à la connaissance qui ne se tourne pas à aimer ! » Platon avait-il pensé autrement, lorsqu'il élevait au sommet de la hiérarchie des idées celle du bien, lui rattachant et faisant dépendre d'elle tous les autres principes? Kant jugeait lui aussi que le bien était la perfection de l'être, il ne trouvait que dans cette notion suprême les caractères de l'absolu et par elle il reconstituait toute objectivité, depuis le moi jusqu'à Dieu. Très différentes sont, à coup sûr, nos conceptions et nos méthodes, mais nous constatons entre la réalité et l'œuvre de la raison des liens indissolubles. Impossible d'établir une doctrine solide des mœurs sans l'appuyer sur une saine métaphysique; et, à son tour, la morale, lorsqu'elle a pour elle non seulement les principes de la philosophie mais l'assentiment du genre humain, corrobore et affermit du poids de son autorité l'édifice intellectuel dont elle est le nécessaire couronnement.

Or, l'école catholique a sans contredit dépassé toutes ses émules dans l'ordre de la spéculation morale. Ses thèses sur la fin de l'homme, l'essence du bien et du bonheur, du droit et du devoir, les rapports entre les exigences et les sanctions de la loi naturelle, ont triomphé de toutes les attaques. Elles appartiennent au patrimoine intangible de l'esprit et quiconque ose y porter une main imprudente ne réussit, — nous avons été sans cesse les témoins attristés de ce phénomène, — qu'à ébranler ce qu'il voulait rendre indestructible. L'histoire ne peut effa-

cer le long travail de la pensée chrétienne; le supprimer, comme des esprits téméraires ou de parti pris ont la hardiesse de le tenter, ce serait dépouiller l'humanité de ses plus fécondes richesses.

De ce magnifique labeur, une grande part est l'œuvre de notre pays. Il est conforme à notre tempérament national de préférer à l'idée pure le point de vue qui intéresse la vie. Nous avons le goût des recherches spéculatives mais à condition que celles-ci éclairent les notions fondamentales dont l'intelligence a besoin, quel que soit l'objet de ses réflexions. Toutefois, le côté pratique du génie français ne se confond nullement avec le réalisme vulgaire de certaines races, car s'il est une patrie pour l'idéal, c'est bien la nôtre. Seulement, l'idéal qui nous charme le plus n'est point une conception abstraite, vague, artificielle de l'ensemble de l'univers, c'est la synthèse des principes qui révèlent à l'homme sa nature, son origine, sa destinée et par conséquent doivent diriger notre jugement, inspirer nos sentiments, fournir à nos efforts un but digne des plus généreuses ambitions.

Il serait facile de montrer, l'histoire à la main, que tel a toujours été le caractère distinctif de la pensée française. L'un des plus grands siècles de notre littérature, le XVIIe, n'a-t-il pas été une époque de connaissance du moi, de réflexion psychologique? Alors, nos grands poètes comme nos prosateurs classiques, comme les orateurs de la chaire chrétienne, excellaient dans l'analyse du cœur humain et de ses éternelles passions. A cet égard, leur supériorité est manifeste : aucun écrivain d'aucune langue ne les a jamais égalés. Au temps présent, de quelles questions se préoccupent le plus constamment les Français de

toute opinion, de toute catégorie, sinon de celles que posent les complications croissantes de la vie et les transformations opérées ou désirées dans l'ordre social? Il nous faut donc une philosophie qui, parallèllement à la doctrine de l'Église, mette sur le chantier l'étude des graves problèmes de la morale et de la sociologie. Indispensable toujours, elle apparaîtra demain, nous le disions au début de cette étude, comme l'une des nécessités les moins discutables de la civilisation.

V

Conclusions.

NÉCESSITÉ DE FAIRE CONNAITRE LA PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE DE L'ÉGLISE

Il y a cinquante ans, Doellinger, inquiet de la défiance manifestée par la cour romaine pour les doctrines allemandes, — il osait bien accuser le Saint-Siège de vouloir réduire en cimetière le champ de la littérature *catholique* de son pays, — expliquait par quatre causes le fait dont il se plaignait. L'une de ces causes était, selon lui, le progrès de l'influence française sur les bords du Tibre (1). L'esprit français, voilà sur l'autre rive du Rhin, l'ennemi dangereux, irréconciliable. Chez nous désormais, le *germanisme*, non point assurément les œuvres utiles de tels savants, philosophes ou théologiens allemands, mais,

(1) G. Goyau : *L'Allemagne religieuse, le Catholicisme*, t. IV, p. 264.

répétons-le, ce que l'on appelle le *germanisme*, sera disqualifié; bien plus, nous serons unanimes, on doit l'espérer, à défendre contre lui nos écoles, nos universités, notre presse, les organes de diffusion si nombreux dans un grand pays comme le nôtre. Mais vers quelle philosophie conviendra-t-il que nos préférences se dirigent? Nous avons essayé, dans cette étude, de faire valoir quelques-uns des titres de la philosophie traditionnelle de l'Église à prendre la place devenue vide par la déchéance des systèmes allemands, en particulier du plus répandu et du plus perfide de tous, de celui dont ils sont généralement issus, le subjectivisme kantien.

En 1884, Mgr d'Hulst écrivait, avec l'autorité de sa haute intelligence et l'énergie d'une conviction longuement réfléchie : « L'heure est venue pour le christianisme du XIXe siècle d'avoir sa science à lui comme l'a eue celui du XIIIe. Il lui faut une science vraie, puissante, universelle, attestée par des productions et des découvertes, fixée dans des œuvres durables et s'imposant par sa valeur au respect de l'opinion savante. Donc, il lui faut de grandes écoles qui seront les foyers de ce rayonnement (1). » Ces paroles n'ont rien perdu de leur actualité ; elles expriment une vérité d'autant plus saisissante que, dans le mot science catholique, l'éminent prélat inclut sans nul doute la philosophie. Le moyen qu'il préconise reste encore et restera toujours le meilleur : l'enseignement donné dans nos écoles supérieures, nos facultés libres, par des hommes d'une compétence éprouvée. Les Instituts catholiques étendent d'ailleurs leur action au delà des amphithéâtres où se groupent les

---

(1) *Mélanges*, I, p. 94.

étudiants. Leurs professeurs écrivent dans les revues, publient des ouvrages, concourent à l'œuvre des conférences, guident les essais des talents encore inexpérimentés. Les maîtres de nos grands et petits séminaires, de nos collèges ecclésiastiques y reçoivent une formation nécessaire et, par eux, les doctrines de la saine philosophie pénètrent dans les rangs du clergé d'abord, puis dans un grand nombre d'esprits cultivés. Il sera très important que les cours de philosophie placés entre les mains de nos grands élèves soient rédigés non pas seulement en vue des examens du baccalauréat, mais d'une manière conforme aux principes que nous voulons inculquer aux jeunes générations. Les évêques, les supérieurs des établissements libres, l'*Alliance* qui unit ensemble la plupart de nos maisons d'enseignement secondaire devront, ce nous semble, autant que la préparation des examens le permet, reviser les programmes en usage chez nos élèves, dans un sens plus franchement catholique.

Très louables aussi seront les efforts tentés pour obtenir que la philosophie catholique soit dorénavant prise en considération dans les milieux où régnaient hier les théories allemandes. Des progrès ont été accomplis depuis un petit nombre d'années sous le rapport que nous indiquons, particulièrement à Louvain, sous l'impulsion féconde du cardinal Mercier, mais il reste beaucoup à faire. Tout récemment encore, un des personnages les plus en vue à l'heure présente et qui, d'ailleurs, ne paraît pas hostile à l'Eglise catholique, oubliait de classer notre philosophie traditionnelle parmi celles qui honorent l'esprit humain. Le tableau qu'il esquissait était à ce point incomplet; en racontant notre histoire intellectuelle,

il négligeait une dizaine de siècles sans s'apercevoir de l'énormité d'une pareille lacune. Beaucoup de rationalistes en sont encore là. Ils veulent bien reconnaître aux ouvrages de saint Augustin une valeur philosophique, mais du grand évêque d'Hippone à Bacon, la nuit, selon eux, a été complète. Saint Thomas d'Aquin est le prince de la théologie; en tant que philosophe il ne compte pas. Obtenir que nos doctrines soient étudiées avec soin, jugées avec indépendance et justice, ce sera remporter déjà un notable succès. Mais de meilleures victoires nous sont nécessaires. Aux prêtres élevés dans nos Instituts, à nos catholiques de travailler sans découragement, l'âme, au contraire, remplie d'une ardeur toujours prête à grandir, pour rendre efficace ce mouvement de si désirable conquête.

DISPOSITIONS AVEC LESQUELLES IL FAUT TRAVAILLER A LA DIFFUSION DE LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

Nos amis se mettront à l'œuvre avec un ferme attachement aux principes, mais une large ouverture d'esprit. Un disciple fervent de l'Ange de l'Ecole écrivait, il y a peu d'années, cette phrase : « Après six siècles, signerait-il (saint Thomas d'Aquin) sans remaniements ni additions, un seul de ses articles? On peut gager à coup sûr qu'il les recommencerait, et ce seraient les mêmes et c'en seraient d'autres pourtant, car l'ampleur en serait différente, la nutrition renouvelée et par conséquent aussi la capacité nutritive (1). » Un peu plus loin, le même auteur ajoute : « *Vetera novis augere*, c'est la formule de

(1) P. Sertillanges : *Saint Thomas d'Aquin*, t. II, p. 330, 331.

Léon XIII. Léon XIII ne dit pas : *addere;* une addition est un poids, ce n'est pas une nourriture. L'*augmentum*, dans la doctrine thomiste, c'est l'intussusception vitale, propre à ce qui croît au dedans, en métamorphosant ce qui fait accession à sa substance (1). » Ces paroles formulent exactement le devoir des néothomistes. Qu'ils restent fermes sur les positions acquises, qu'ils défendent les vérités appartenant à l'héritage des siècles chrétiens, mais qu'ils profitent, dans la mesure où une saine logique le leur permet, de tous les progrès véritables. Nous ne sommes pas de ceux, en effet, qui méconnaissent la valeur du travail accompli pendant de longs siècles par la réflexion et l'expérience. Nous n'émettons pas l'opinion étrange que nos docteurs aient tout découvert et tout dit. En psychologie et dans la philosophie des sciences sociales ou des sciences de la nature, en méthodologie et en critique, les trésors du passé ont été notablement accrus : il serait absurde de ne pas y puiser. Une philosophie digne de ce nom n'a-t-elle pas la mission de vivifier toutes les connaissances humaines, en projetant sur elles sa pure lumière?

Un bel avenir est donc réservé à la pensée catholique. Au milieu des soucis douloureux de la grande guerre, il est doux au cœur des croyants, surtout au cœur d'un évêque, de saluer avec confiance les perspectives qui s'ouvrent devant nous. Dans l'œuvre de la civilisation, œuvre qui sera dirigée demain comme hier par l'Eglise, la philosophie aura une part glorieuse et féconde. Telle est notre conviction et tel l'un de nos meilleurs espoirs.

---

(1) P. Sertillanges : *Saint Thomas d'Aquin*, t, II, p. 330, 331.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). — 23.5.16.

N° 90

"Pages actuelles"
1914-1916



"Kultur" et Civilisation

PAR

George FONSEGRIVE



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
PARIS — BARCELONE

"Pages actuelles"
(1914-1916)

"Kultur"
et
Civilisation

PAR

George FONSEGRIVE



BLOUD & GAY
Editeurs
PARIS, 7, Place Saint-Sulpice
Calle del Bruch, 35, BARCELONE
1916

« Kultur » et Civilisation

Les Allemands sont très fiers de ce qu'ils appellent leur « kultur ». Ils la considèrent comme une sorte de propriété nationale qu'ils ont mission de défendre contre tous ses ennemis, qu'ils soient du dehors ou du dedans. C'est pour cela que Bismarck appela « kulturkampf » sa lutte contre l'Eglise. C'est pour cela que dans leur récent manifeste les intellectuels allemands appellent au secours de leur « kultur » le militarisme prussien. Il est évident par là que l'on s'est à peu près unanimement trompé quand on a traduit le mot allemand « kultur » par le mot français « civilisation ». L'idée que le premier prétend exprimer n'est pas du tout la même que celle que signifie le second. La civilisation nous paraît être ce par quoi se manifeste la valeur d'une société : dans la civilisation se totalisent après balance toutes les valeurs humaines, valeurs économiques, valeurs industrielles, valeurs intellectuelles, valeurs morales. Ce qui revient à dire que la civilisation d'une époque, d'un pays, d'un peuple se mesure à son degré d'humanité. On est d'autant plus civilisé qu'on est plus homme, qu'on est plus humain. Notre idée de la civilisation se définit par deux caractères. Nous y voyons d'abord un état : chaque degré de civilisation constitue pour nous quelque chose de relativement fixe et durable, une sorte de palier. En second lieu la civilisation ne nous semble pas dépendre de tel

ou tel développement de quelqu'une des valeurs humaines, mais se trouve constituée par l'ensemble même et l'intégralité des valeurs.

L'étymologie même du mot « kultur » montre qu'il répond à des conceptions très différentes. Tout d'abord il signifie beaucoup moins un état que le moyen pour y arriver, le chemin et non pas le but, et par suite de cette première conception il attribue au chemin la valeur même du but, ce qui induit à penser que toutes les sortes de pédagogies qui peuvent servir à cultiver l'homme, à le rendre plus savant et plus vigoureux constituent la valeur même. Nous apprécions, nous, la civilisation d'après son rendement effectif, d'après les valeurs qu'elle produit, les Allemands l'apprécient d'après la valeur de ceux qui ont la charge de la développer ; nous jugeons le civilisé d'après ses actes, eux le jugent d'après ses maîtres. Nous jugeons de l'arbre d'après ses fruits, les Allemands ne veulent considérer que le jardinier.

Voyons donc comment jardinent ces jardiniers. Nous les connaissons. Ils se divisent en deux catégories bien distinctes, les maîtres d'école, les professeurs de tout ordre et de tout rang et les militaires. L'école et la caserne, voilà les deux jardins où se cultive la plante allemande. La suite même des choses exige que nous commencions par l'école.

I. L'enseignement primaire (1)

Les meilleures écoles allemandes où aillent les tout petits sont les jardins d'enfants, les écoles frœbeliennes. Les livres de l'abbé Klein (2) nous en ont fait connaître et la méthode et l'esprit. Ces jardins sont confiés à des femmes. Elles doivent moins instruire, élever l'enfant que lui fournir les moyens, l'appui, l'aide nécessaire pour qu'il s'instruise, pour qu'il s'élève lui-même. On excite sa curiosité, on lui fait sentir l'utilité, l'intérêt de l'ordre, le bienfait de la discipline, on lui apprend à exercer ses sens, à se servir de ses doigts, à goûter les choses belles. Tout, autour de lui, doit être propre, gai, avenant, soigné, bien rangé, avec un souci de mettre, même dans la salle d'exercices, un peu de beauté. Le jardinage, l'élevage de petits animaux, les excursions au dehors, à la campagne, contribuent à éveiller l'âme et, soigneusement surveillée, à lui faire trouver, comme d'elle-même, la voie droite.

Qu'il y ait beaucoup de jardins d'enfants où la « jardinière » sache atteindre cet idéal, qu'il y ait un très grand nombre de petits Allemands qui sortent du « jardin » pour entrer à l'école primaire avec l'initiation intellectuelle, morale, esthétique même

(1) Cf. Georges Blondel. *L'école allemande et sa responsabilité.* Extrait de *La Réforme sociale*, in-8°. Paris, 1915.

(2) *Mon filleul au jardin d'enfants.* I. *Comment il s'instruit.* II. *Comment il s'élève*, 2 vol. in-16. Colin.

que nous vantent les théoriciens de ce jardinage, je n'en saurais trop rien dire. Pour être une bonne jardinière, il ne faut rien moins que deux choses : beaucoup de zèle et au moins un peu de génie. Ce sont qualités qui ne courent pas les rues.

Car, pour s'adapter à tous les caractères, à toutes les natures d'esprit, il faut varier ses procédés, et en inventer sans cesse : aussi faut-il du génie. Et sans le zèle ce génie ne suffirait pas, car il ne suffit pas de savoir ce qu'il faut ou dire ou faire, d'inventer à chaque problème sa solution, il faut encore dire ou faire ce qui convient, sortir à chaque instant de la routine ou du mécanisme des habitudes et pour cela il faut des efforts constants que seul le zèle inspire et soutient. Les jardinières doivent donc être à la fois géniales et vertueuses. Peut-être suffit-il qu'elles soient seulement un peu géniales, mais il est nécessaire qu'elles soient très vertueuses. Ou bien tout le système s'en va à vau-l'eau. On retombe dans les routines, ou, ce qui est pire, c'est la débandade et le décousu : les exercices se succèdent au hasard et les enfants sont livrés, ou autant dire, à toutes leurs fantaisies. Il faut aussi admettre que les enfants sont tous de bon naturel. Pestalozzi et Frœbel étaient des disciples de Rousseau et comme lui ils croyaient à la bonté naturelle de l'homme. « L'homme naît bon. » Toute la théorie du jardin d'enfants repose sur ce postulat. En pratique on le corrige et les bonnes jardinières savent découvrir des succédanés ingénieux de ce que le reste des pédagogues appelle récompenses et punitions. Elles laissent l'enfant agir spontanément, mais, en dépit de la théorie, elles savent, quand il le faut, apaiser sa turbulence et

réprimer ses écarts. On m'excusera donc si je doute que ce « jardinage » si vanté produise beaucoup de fruits. Il n'en reste pas moins que les enfants qui auraient ainsi été « jardinés » seraient des enfants admirablement préparés à recevoir l'enseignement de l'école primaire. Et c'est une idée très juste que de regarder la formation de l'enfant de trois à sept ans comme une sorte de gymnastique qui ne doit pas avoir pour but de lui apprendre quoi que ce soit, mais simplement de le rendre avide d'apprendre, et de le mettre en état de goûter, de comprendre et de retenir l'enseignement que l'instituteur va lui donner.

L'école primaire a surtout pour but de munir l'élève des connaissance indispensables à la vie : lecture, écriture, calcul, rédaction, préceptes de la morale, dogmes de la religion. Ici l'enseignement est avant tout dogmatique. Il s'agit sans doute de comprendre, du moins autant qu'il est nécessaire pour retenir, mais il s'agit avant tout de retenir. Il y a au programme des matières obligatoires ; il faut que l'élève les sache, et pour s'assurer qu'il les sait, il n'y a que deux moyens : d'abord de l'interroger, ensuite de lui demander d'en faire usage. Par la force des choses, à l'école primaire cet usage des connaissances n'est et ne peut être qu'une sorte de mécanisme routinier, comme nous voyons que les bons élèves des classes primaires font un calcul d'intérêt ou une règle de trois, c'est-à-dire encore une espèce de récitation.

Tout ce que nous savons des écoles primaires allemandes nous fait voir que dans la pratique, si spécieuses que soient les théories pédagogiques,

c'est l'autorité du maître qui sert de raison suprême à la docilité de l'élève, c'est la répétition, le recommencement, la revision qui sont les procédés scolaires les plus usuels et c'est enfin la mémoire qui est chez l'élève la faculté la plus exercée. L'élève est dressé à l'obéissance disciplinaire comme à la docilité intellectuelle. Une discipline exacte règne dans l'école. On y entre et on en sort, alignés, en marquant le pas, en chantant. Le maître veille. Si l'élève rompt le silence, fait un mouvement à contre-temps, rompt de quelque façon que ce soit l'ordre et la discipline, s'il n'a pas accompli sa tâche ou ne sait pas sa leçon, il est vertement réprimandé, fortement puni, parfois brutalement secoué et souvent même frappé. La verge est restée, entre les mains de l'instituteur allemand, un des moyens les plus efficace de la « kultur ». Ces cris qui jadis indignaient Montaigne, ces vociférations du maître, ces plaintes des élèves, qu'aucune de nos écoles n'entend plus depuis quarante ans, sont familiers aux oreilles allemandes.

L'école primaire allemande comprend encore dans ses programmes l'histoire, la géographie, le dessin, le chant. Avec ces matières il semble que l'on doive sortir des préoccupations purement utilitaires. En réalité il n'en est rien. La géographie, l'histoire, que les écoliers allemands retiennent en général mieux que nos écoliers français, ont un but précis, défini par les autorités scolaires, imposé aux instituteurs, accepté par eux avec joie. Il ne doit pas être question d'élever l'esprit des élèves à saisir dans leur ensemble la suite des faits historiques, ni de connaître l'étendue, la configuration et les ressources

des divers pays ; ces connaissances risqueraient de remettre l'Allemagne à sa place dans l'histoire et dans le monde. Le but de l'histoire, le but de la géographie doit être d'inculquer à l'enfant l'amour, le respect, le culte de la patrie allemande. *Deutschland über alles*. L'histoire, la géographie ne doivent pas apprendre la vérité pure et simple, la vérité vraie, mais la « vérité allemande ». C'est par cet enseignement que les pensées abstruses d'un Fichte ou d'un Hegel arrivent à prendre corps dans tous les cervaux germains. L'Allemagne a une mission divine : à elle seule elle vaut le monde, l'humanité n'est rien qu'en elle et par elle ; elle est le cerveau et le cœur de l'univers. Les autres peuples n'ont existé que pour préparer son avènement ; ils n'ont droit à l'existence que dans la mesure où ils servent à la conservation et à la richesse de l'Allemagne ; ils n'ont droit à la bienveillance que dans la mesure où ils reconnaissent leur vassalité. Le maître d'école allemand, sous la forme la plus dogmatique, par des récits historiques, par des descriptions géographiques, par des aphorismes sans cesse répétés, inculque aux élèves toutes ces idées. Ainsi par l'école et l'instituteur se forme le plus dogmatique, le plus ardent, le plus dédaigneux, mais aussi le moins éclairé des patriotismes.

Le dessin n'a qu'un but pratique. Il est d'ailleurs, en général, mal enseigné et les écoliers allemands ne paraissent pas y réussir. En revanche, la musique est admirablement enseignée et apprise comme d'instinct par les enfants. La musique est l'art national. On trouve dans de toutes petites écoles pri-

maires des chœurs d'élèves capables de chanter à deux ou à trois parties non seulement des airs populaires, mais de la belle et bonne musique, comme des chorals de Bach. De là vient qu'il n'y a pas en Allemagne de village si déshérité qui n'ait sa « chapelle » de chanteurs ou même d'instrumentistes.

Au sortir de l'école primaire, le jeune Allemand a donc développé en lui le sens de la discipline, de l'obéissance, le respect de l'autorité constituée, fût-elle brutale, fût-elle injuste, la conviction de la supériorité de l'Allemagne sur tout autre peuple, la foi dans les destinées de sa patrie, le goût de la musique et du chant choral, c'est-à-dire encore un besoin d'association et de discipline. Docile, obéissant, dévot, patriote, bon chanteur, muni d'une somme de connaissances routinières, purement utiles, mais non méprisables, tel est donc l'adolescent allemand.

II. Education professionnelle et militaire

La plus grande partie des Allemands ne recevra pas d'autre éducation. A la ferme, à l'atelier, ils seront menés durement, militairement. Dans les associations qui se forment, les chefs, une fois élus, mènent ainsi leurs subordonnés et même leurs coassociés. Les syndicats réagissent contre les façons grossières des patrons, ils protestent parfois — en sourdine — contre les brutalités des sous-officiers à la caserne, voire même des officiers, mais les dirigeants des syndicats imposent à leurs dirigés la plus

stricte, la plus passive des disciplines. Ce sont à leur tour des sergents et des caporaux. Dans les sociétés musicales même, le *kapellmeister* injurie et rudoie ses exécutants. On se souvient des manières que prenait Strauss vis-à-vis des musiciens de l'orchestre à notre Opéra. Il dut se franciser, c'est-à-dire s'adoucir, se polir et s'humaniser pour que les musiciens consentissent à regagner leurs pupitres.

Aussi, quand ils arrivent à la caserne, les conscrits sont déjà dressés. Les injures, les bourrades, les vexations, les mauvais traitements, les coups même les trouveront sinon insensibles, mais tout au moins impassibles. Leur cervelle est lente et leur mémoire rebelle, ils ne sont pas « dégourdis », leur amour-propre individuel semble peu développé, aussi ont-ils besoin d'excitations fortes pour être ébranlés. Serait-il nécessaire qu'elles soient aussi violentes que celles que leur procurent leurs gradés, d'après le témoignage unanime des observateurs? Je l'ignore. Toujours est-il qu'ils les supportent. Le conscrit allemand est traité selon les méthodes des anciens sergents recruteurs, selon les méthodes du grand Frédéric. Le cas Forstner n'est pas un cas isolé ni même un cas inventé pour vexer spécialement les conscrits alsaciens. Des faits pareils se produisent un peu partout; seulement, ailleurs, ils ne scandalisent pas, les patients en souffrent moins; l'épiderme alsacien étant plus sensible, la révolte fit plus de bruit.

La discipline militaire ne peut être que stricte et l'obéissance passive. Alors même qu'on ne comprend pas, il faut obéir. Mais la discipline prussienne exagère encore la passivité et la rigueur de l'obéissance. Et c'est la discipline prussienne qui régit tous

les soldats allemands. En faisant du roi de Prusse l'empereur allemand et le maître de l'armée, tous les petits États allemands ont consenti à courber tous leurs sujets sous la férule prussienne. Le soldat est un outil aux mains de ses chefs. L'inférieur obéit à son supérieur comme à une sorte de divinité. A chaque degré de la hiérarchie, il en est de même. Cependant, entre les officiers, il règne hors du service, à cause des relations sociales, une certaine camaraderie. Mais entre les officiers et les sous-officiers, les hommes de troupe, il y a un infranchissable fossé. C'est une race qui commande à l'autre. Si bien que tout soldat allemand sort de la caserne plié au respect de la hiérarchie. Il sait que l'inférieur n'est rien en face du supérieur. Comme, d'autre part, il a appris à l'école que la race allemande était la race supérieure, il devra donc estimer que partout où il se trouvera, c'est lui qui doit commander et que s'il ne le fait pas, si, par aventure, il arrive qu'il ait un rang inférieur, qu'il soit, par exemple, le domestique, l'ouvrier, l'employé d'un patron français, c'est qu'on lui fait tort. Les choses ni les gens ne sont pas en place. Il faudra redresser cela. Discipliné, obéissant, courbé jusqu'à terre devant ses supérieurs, arrogant, exigeant devant ses subordonnés ou ses inférieurs, souple et insinuant vis-à-vis de l'étranger, mais convaincu en soi-même de sa supériorité native, prêt à tout pour la conquérir, et n'aspirant qu'à la faire fortement sentir, tel est donc l'homme du peuple allemand tel que le font la ferme, l'atelier, les usines, la caserne enfin, la caserne surtout, achevant l'œuvre de l'école.

III. Enseignement secondaire

Le gros fermier, le bourgeois, le commerçant, le fonctionnaire, le hobereau font donner à leurs fils une éducation moins fruste et rudimentaire. C'est ici, surtout, que nous allons voir la « kultur » à l'œuvre. Car le menu peuple ne passe pas pour cultivé et les intellectuels allemands nous accuseront volontiers de défigurer leur « kultur » parce que nous voulons ne pas négliger l'œuvre de l'école primaire, de l'atelier ou de la caserne. Nous dirons plus loin nos raisons. Il n'en est pas moins exact que ce qu'il y a d'essentiel dans la « kultur « se trouve dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, dans les gymnases et les universités.

Les gymnases allemands ressemblent assez bien à nos lycées. Dans les gymnases classiques on apprend le latin, le grec, les langues, les sciences; dans les gymnases « réels » on n'apprend pas les langues anciennes, on vise à donner un enseignement plus pratique. En réalité, dans les uns comme dans les autres, l'enseignement est surtout mnémotechnique et verbal. La mémoire joue le plus grand rôle. Et, sans doute, l'élève est forcé, par l'objet même de ses études, à user du raisonnement, mais il raisonne d'après le maître, sur ses traces, les pas dans les pas. Son raisonnement est encore une espèce de docilité. Le professeur explique des livres ou dicte un cours. Il ne tolère ni liberté ni critique. Il faut être de l'avis du professeur. Cela, d'ailleurs, est facile. Dans

les sciences, d'abord, il n'en peut être autrement. Dans les lettres, le professeur se contente de faire de l'explication textuelle, de l'histoire littéraire, de la grammaire, de la philologie, de la lexicographie, de donner des dates, de dicter des résumés. C'est ce qu'on appelle un enseignement « objectif ». L'élève n'est pas excité à sentir les beautés poétiques ; une épithète semblable à celles qu'emploie Bædecker pour les monuments lui dit ce qu'il faut penser. On chercherait vainement en Allemagne l'excitation intellectuelle, la curiosité passionnée qu'on remarque si souvent en France dans les bonnes classes de première et de philosophie. Ce mot même de « première », que nous leur avons assez sottement emprunté pour remplacer le mot « rhétorique », est bien significatif. Le mot « rhétorique » signifiait que le professeur de la plus élevée des classes de lettres devait aimer l'éloquence et, s'il se pouvait, être lui-même éloquent. Mais l'éloquence n'est pas « objective », on a cru devoir la traiter en ennemie ou tout au moins en suspecte.

Les gymnases allemands, jusqu'à ces dernières années, ne comportaient pas de classes de philosophie. La philosophie était réservée à l'Université. Depuis quelque temps, une tendance contraire s'est manifestée. Quelques gymnases ont eu une année de philosophie. En revanche, dans tous les gymnases, il y a des cours de religion obligatoires pour tous les élèves. Mais on se tromperait fort si on croyait que dans ces cours on développe l'esprit religieux. Les aumôniers de chaque culte se contentent de dicter un cours dogmatique et « objectif », une sorte de résumé de théologie dogmatique et morale, luthé-

rienne ou catholique, selon la religion des élèves. Ici encore, comme partout, comme toujours, c'est la mémoire qui est la faculté maîtresse. Toutes les études, en fin de compte, aboutissent au manuel ou, ce qui est la même chose, au cours dicté et à la récitation.

IV. Enseignement supérieur

En passant à l'Université, l'élève devenu étudiant ne voit pas changer les méthodes. C'est toujours le cours dicté, très élémentaire, et l'examen qui vérifie si le cours a été bien retenu. Cela, du moins, pour toutes les études qui préparent à une profession déterminée, par conséquent dans les cours de droit, de médecine, de sciences, de philologie, de littérature, d'histoire, partout où le professeur, en vue d'un but utilitaire et précis, enseigne la science faite. Et ce n'est pas encore là que nous trouverons la « kultur » que les Allemands, paraît-il, ont besoin de défendre contre nous. La plupart de leurs professeurs d'Université sont d'excellents élèves qui ont beaucoup appris et qui répètent à d'autres générations d'élèves et souvent durant de longues années, sans changer un mot à leur cours, ce qu'ils ont eux-mêmes appris dans les livres ou sur les bancs. Ce sont là des faits peu connus, dont on ne parle presque jamais, qui disparaissent dans le rayonnement dont les Allemands et leurs naïfs admirateurs ont entouré les Universités d'outre-Rhin. Il faut bien, cependant,

qu'on sache qu'il se dépense en France, dans chacune des chaires de nos plus petites Universités et même dans les hautes classes de nos grands lycées, plus d'initiative intellectuelle que dans la plupart des chaires des Universités allemandes. La gloire, le renom mérité de quelques savants nous ont dérobé la médiocrité du grand nombre de leurs collègues. Et les Allemands, comme on pense bien, n'ont rien fait pour nous dessiller les yeux. Nous aurions dû, en les observant, appliquer les règles de cette critique dont ils sont si fiers. Et ne pas oublier que, depuis 1870 surtout, l'Allemagne est devenue le pays du bluff.

Venons-en donc à ce qu'il y a de vraiment intéressant dans les Universités allemandes, à ce qui a fait leur force et leur renommée. Ces Universités sont outillées et disposées pour être non pas seulement des organes qui enseignent la science faite, elles sont encore des laboratoires où se fait la science, des séminaires où on apprend à la faire. Dans les laboratoires, les maîtres font leurs propres découvertes, et dans les séminaires ils dressent les élèves à en faire eux-mêmes. — Telle est du moins la prétention des professeurs allemands. Est-elle bien justifiée ?

Et d'abord que les Allemands aient fait un certain nombre de découvertes, cela n'est pas contestable. Sans doute ils n'ont aucun géomètre que l'on puisse comparer à un Abel ou à un Hermitte, aucun physiologiste qu'on puisse mettre en parallèle avec Claude Bernard, aucun physicien qui puisse rivaliser avec Ampère, et notre Branly, tout modeste, vaut bien Roëntgen. Moissan vaut Ostwald. Koch et Erlich ne sont que des suivants de Pasteur. Cependant chi-

mistes et physiciens allemands sont des savants qui sont dignes de leur renommée, et Félix Klein n'est pas un mathématicien méprisable. Il n'en reste pas moins vrai qu'aucun d'eux n'a ouvert des voies nouvelles, que les découvertes que chacun a faites dans sa sphère et dans sa spécialité ne sont que des dépendances et comme des corollaires de grandes découvertes initiales dont plusieurs sont l'œuvre de savants français. Si l'on voulait comparer l'accroissement de savoir qui est sorti des laboratoires trop souvent mal outillés de nos Universités françaises avec ce qui est venu des superbes ateliers scientifiques des Allemands, je crois que le bilan ne se solderait pas en perte pour nous (1).

Mais il y a les « séminaires ». Cette expression est surtout employée dans les facultés où l'on étudie la philosophie, l'histoire, les lettres ; elle convient cependant aussi bien aux institutions qui accompagnent les facultés scientifiques. Dans ces dernières, le professeur initie les élèves au maniement des instruments, il se fait aider par eux dans ses recherches, leur propose des sujets d'étude, les met sur la voie qui peut les conduire à des résultats utiles. Il les emploie surtout à mesurer, à doser ; pour cela il les spécialise, leur confie un petit, tout petit canton de la science à explorer. L'élève fait ainsi de petits travaux, le professeur l'encourage, le cite dans ses mémoires, lui confère une part de son autorité. Si l'élève a du ressort, s'il sait échapper à la tutelle,

(1) On consultera avec fruit sur ce point le récent ouvrage de M. L. Reynaud : *Histoire générale de l'influence française en Allemagne*, in-8°. Hachette, 1914.

dépasser du regard les limites de son canton, il pourra devenir un inventeur, mais s'il le devient ce ne sera pas par l'effet de la « kultur », ce sera au contraire en dépit de la « kultur ». La plupart du temps il restera cantonné, travailleur utile, excellent manœuvre, mais uniquement bon à tailler des pierres, incapable d'être architecte.

A plus forte raison en est-il ainsi dans les instituts de physique, de chimie que les Universités se sont annexés et où les professeurs dressent les élèves à étudier de façon pratique la solution des problèmes qui viennent à chaque instant se poser à l'industrie : problèmes de mécanique, d'électricité, de chimie industrielle ou pharmaceutique. Les ingénieurs électriciens, chimistes, mécaniciens qui sortent de ces écoles sont d'excellents techniciens, capables de rendre de grands services aux industriels qui les emploient, mais ce ne sont pas des savants. En les formant on n'a visé d'ailleurs qu'à l'utile et ce n'est pas eux, mais plutôt les élèves des séminaires, que les maîtres d'outre-Rhin donneraient comme des représentants authentiques de leur « kultur ».

Là où triomphe la « kultur », c'est surtout dans la littérature, l'esthétique, l'histoire, la philosophie. Là, la science allemande se complaît en elle-même et si elle veut bien accorder qu'il peut y avoir ailleurs des mathématiciens, des chimistes ou des physiciens, elle ne peut que regarder d'un œil de pitié tout ce qui n'est pas critique allemande, esthétique allemande, philosophie allemande. Et d'abord c'est en Allemagne et ce n'est qu'en Allemagne, disent les Allemands, que l'histoire est devenue science, que par l'histoire la littérature est devenue science à son

tour; ce sont les Allemands qui ont inventé l'esthétique, et chacun sait bien que la philosophie, avant Kant, existait à peine et que depuis Kant les seuls penseurs qui puissent compter dans le monde furent des Allemands.

En quoi consiste donc ici la « kultur »?

Toute science repose sur des faits, les sciences humaines reposent donc sur des faits humains et par suite sur l'histoire. La « kultur » doit donc apprendre à faire l'histoire, elle est avant tout une formation historique. Or, l'histoire est constituée à l'aide des témoignages et des documents : il faut savoir recueillir les témoignages, savoir lire, interpréter et dater les documents. On enseignera donc à l'élève qu'il doit d'abord connaître la littérature de son sujet, quel qu'il soit; pour cela, consulter toutes les bibliographies, accumuler les lectures et colliger sur des fiches bien ordonnées le résultat de chacune de ses recherches. Pour bien lire il devra user de la paléologie, de la grammaire, de la linguistique, de la philologie. Il devra avoir recours à la critique interne et à la critique externe. Finalement, il pourra arriver à fixer scientifiquement la date d'un fait ou l'attribution d'un ouvrage à tel auteur. Peu à peu, à force de fiches, à force de faits il arrivera à noircir des pages pleines de notes en petits caractères avec au-dessus trois lignes de texte. Quand la série des fiches sera épuisée, l'ouvrage sera fini.

La littérature se réduira donc à l'histoire littéraire. Ainsi une étude sur Bossuet devrait comprendre d'abord la lecture et la comparaison des manuscrits autographes et des copies qui nous restent, une discussion de leur valeur respective, de leur date, une

revision comparée des diverses éditions, un résumé objectif des textes, un lexique de la langue de Bossuet, le relevé de toutes les expressions, de toutes les formes de langage qui lui sont particulières, le dénombrement, la statistique complète de toutes les figures de mots ou de pensées que Bossuet a employés, synecdoques, métonymies, antonomases ou bien anacoluthes. On pourrait ensuite comparer Bossuet, par exemple, à Fénelon en mettant en présence ces diverses statistiques. On saurait que sur cent mots Bossuet fait n métaphores, tandis que Fénelon en fait $2\,n$ ou $\frac{n}{2}$, si ce n'est $\frac{n}{3}$. — C'est à ce travail qu'on dresse les étudiants allemands dans les séminaires de philologie. C'est ce qu'on a voulu imiter, importer en France. On a dit qu'il valait mieux une pierre bien taillée selon toutes les lois de la stéréotomie qu'un architecte futur pourrait employer, qu'un essai d'architecture peu solide et misérable. — Oui, sans doute, s'il fallait choisir.

***

Pour l'histoire de l'art les méthodes sont toutes pareilles. Il ne s'agit pas de sentir la beauté d'une œuvre, de pouvoir la qualifier, il s'agit de la dater, de la situer, de savoir quels sont les artistes, quelles sont les œuvres dont l'auteur s'est inspiré. Quand on a pu faire voir que tel geste d'une figure de Léonard se retrouve dans un tableau de tel peintre obscur qui a vécu avant lui, si l'on arrive à montrer que ce

tableau était exposé dans telle ville que Léonard a visitée avant de dessiner sa figure, on a obtenu un résultat tel que tous les historiens de l'art doivent en être jaloux. — Il est incontestable que cela a son intérêt et que cela peut s'apprendre. On peut même accorder que ces faits forment à la critique esthétique des dessous solides qui augmentent sa portée et sa valeur. Mais, quand on sait tout cela, est-on beaucoup plus apte à sentir soi-même, à faire sentir aux autres la beauté ? Et qu'importent les synecdoques qui se trouvent dans Bossuet ? Chateaubriand n'avait jamais songé à les compter, il ne nous en a pas moins admirablement traduit l'impression que doit produire sur une âme d'homme la péroraison de l'*Oraison funèbre de Condé*.

Sous l'empire de ces mêmes préoccupations, l'esthétique, la philosophie même se réduiront à l'étude des systèmes ; l'étudiant apprendra comment ont senti et pensé les autres. — N'apprend-il pas par là à penser lui-même ? — Sans doute, si l'on ne voit dans l'histoire de la pensée qu'un moyen. Mais la constante préoccupation d'objectivité arrive à en faire un but. On s'est donné tant de mal pour savoir ce que les autres ont pensé que l'esprit, à bout de souffle, éprouve le besoin de se reposer et ne se demande pas quelle est la valeur de la pensée qu'il a ainsi découverte et déchiffrée.

Rien ne prouve mieux la stérilité de cette méthode que l'évidente diminution, en Allemagne, du nombre des vrais philosophes. Les seuls qui aient une renommée véritable et méritée sont Wundt de Leipzig et Eucken d'Iéna, mais ce sont déjà des vieillards chargés d'années. Les autres ne sont que des psycho-

logues absorbés dans des recherches de laboratoire, intéressantes sans doute et utiles, mais sans portée philosophique. La période héroïque de la philosophie allemande, commencée avec Leibnitz, continuée avec Kant, Fichte, Schelling et Hegel, s'est close avec Schopenhauer et Nietzsche. Si l'on veut à cette heure trouver des hommes dont la pensée renouvelle et alimente l'esprit de leurs contemporains, c'est en Amérique, en Angleterre, en Danemark ou en France qu'il faut aller les chercher. Le mouvement pragmatiste et humaniste est né en Amérique et en Angleterre, le vénérable M. Höffding enseigne à Copenhague et c'est dans notre Paris que professe M. Bergson. Cette diminution de la pensée allemande a frappé tous les philosophes qui ont pris part aux récents congrès philosophiques et les Allemands eux-mêmes en ont paru maintes fois préoccupés. Il semble que la source qui parut un moment si abondante tende à se tarir.

V. **L'art allemand**

Je ne pense pas que personne veuille soutenir que les Allemands aient dans les arts du dessin dépassé les autres nations. On sait ce que vaut leur architecture. Ils estiment que le « kolossal », par cela seul qu'il est kolossal, doit frapper d'admiration, confondant ainsi l'énormité avec la grandeur et s'imaginant que celui que stupéfie un amoncellement de matériaux doit nécessairement admirer. Ils frappent fort,

donc ils pensent frapper juste. Et ils confondent de même la recherche et la grâce, la prétention et l'élégance, l'extravagance et l'originalité. Ils ont très peu de bons peintres ; presque tous, même les meilleurs, gâtent leurs œuvres par l'abus de la recherche et du symbole. L'ensemble de leur école est très inférieure aux Français et aux Anglais. En revanche, ils ont de bons sculpteurs, mais sans aucune incomparable maîtrise.

Mais, du moins, ils ont la musique. Ils ont eu Bach, ils ont eu Beethoven, ils ont eu Mozart, ils ont eu Wagner. Qui le nie? Mais ils ont eu. Ils n'ont plus maintenant que M. Strauss. Or, si l'on doit reconnaître en ce compositeur les habiletés de l'orchestration, on ne peut non plus s'empêcher de constater qu'il vise à secouer les nerfs de ses auditeurs bien plus qu'à les élever à ces régions sereines ou pathétiques, mais toujours très hautes, où les fait planer la musique d'un Beethoven ou d'un Bach. Et Wagner lui-même, tout grand qu'il soit, si original qu'on doive le proclamer, ne marque-t-il pas, avec un progrès de la technique et de l'expression, quelque chose qui indique la décadence? Cette musique où les dessins mélodiques s'entrecroisent et s'entremêlent sans fin, qui vous emporte sans cesse vers ce qui va suivre sans jamais vous abandonner au repos, dont tout le charme consiste dans l'attrait perpétuel et dans la complexité sonore, où l'on se perd comme en une forêt profonde, représente sans doute tout ce qu'il y a d'ineffable, de complexe dans la vie et de jamais achevé, mais en même temps que par là elle atteint une éloquence nouvelle, singulièrement séduisante, elle éveille en l'homme les échos du désir qui

ne se lasse un instant que pour renaître et qui jamais ne s'apaise. Même les plus purs des chants de Wagner, même l'*Enchantement du Vendredi saint*, laissent l'âme non pas seulement inassouvie, mais tourmentée et mécontente. Cette musique excite et n'exalte pas. On en sort, comme des fêtes des sens, épuisé et affaibli. Quelle différence encore avec notre César Franck ou bien avec leur Beethoven !

VI. Kultur et militarisme

Il semble qu'il n'y ait entre la musique de Wagner et la « cruauté disciplinée » dont nous parlent dans leur manifeste les intellectuels allemands, entre les méthodes de la critique philologique et les brutalités de la caserne allemande, aucune sorte de rapport. Il y en a, au contraire, et de fort étroits.

Le militarisme germanique, qui n'est autre que le caporalisme prussien tel qu'il fut institué par le roi Frédéric-Guillaume Ier de Prusse et qu'il fut consolidé par Frédéric II, n'est pas autre chose qu'un mécanisme où la discipline arrive à faire de l'homme de troupe un automate et de tous les subordonnés des instruments passifs sous la main des chefs. L'armée, comme les canons, comme les aéroplanes, est une machine de guerre. La théorie, les exercices, les parades, les revues n'ont qu'un but, c'est de diminuer l'effort, d'augmenter le rendement. Pour cela, le sous-officier se sert quelquefois des coups et l'offi-

cier ne s'abstient pas des injures. Ce n'est pas par simple brutalité. C'est par système. L'instructeur doit résoudre ce problème : étant donné le caractère physique et moral des hommes, comment peut-on arriver à l'effet cherché ? Ils connaissent la psychologie du bleu, du troupier et ils agissent en conséquence. Ils le savent gourd, lent, maladroit, ils lui font décomposer tous les mouvements, les lui font répéter des centaines, des milliers de fois et pour réveiller l'attention, qui à la longue faiblit, ils se servent des moyens forts qui y réussissent. Les moyens sont bons puisque la fin est atteinte. Il est bon, d'ailleurs, que le subordonné se sente dans la main du chef comme dans celle d'un maître absolu et que la terreur lui enlève jusqu'à l'idée qu'il serait possible que les choses se passassent autrement. Au delà de cet abandon sans réserve, c'est le noir, c'est l'abîme, c'est la mort, c'est ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être. Le triomphe de la discipline, c'est de supprimer l'idée même de la possibilité du contraire.

Par ailleurs, et de temps en temps, on fera entrer quelque idée dans toute cette mécanique, on réveillera les souvenirs de l'école, on rappellera la grandeur de la Prusse, la supériorité de l'Allemagne sur tous les peuples du monde, on exaltera la puissance et la majesté du kaiser. Et, faisant appel au sentiment religieux, on inculquera aux hommes la foi que Dieu, le vieux Dieu allemand, a choisi l'Allemagne entre tous les peuples, le kaiser entre tous les hommes et les soldats, enfin, entre tous les autres Allemands pour obéir au kaiser, pour accroître la grandeur de l'Allemagne et servir ainsi les desseins

de Dieu. Par là, on satisfait le besoin d'idéal qu'il y a en chaque homme, on donne de la valeur à l'individu sans qu'il risque de murmurer contre son sous-officier ou d'oser lever les yeux sur son officier. Puis, comme il aime à chanter, on le fait chanter : tout ce qu'il y a en lui de mélancolies latentes, de sentimentalité non satisfaite, s'évapore dans le chant. Sur l'aile du rythme et des sons, tout l'obscur de l'âme s'envole, tout ce qui pourrait éveiller l'idée critique, faire sourdre quelque indépendance. Et pour les fougues du corps, les lieux d'ivresse ne manquent pas.

Le soldat allemand est une véritable mécanique : mécanique corporelle et mécanique mentale.

Et c'est par là qu'il ressemble à l'étudiant allemand. Seulement, ici, comme le corps n'entre guère en jeu, ce sera la mécanique mentale qui fonctionnera.

Tout le système des écoles allemandes est fondé sur la pédagogie. et la pédagogie, à son tour, n'est qu'une application des lois découvertes par les psychologues. La psychologie telle que les Allemands l'entendent est une sorte de physique qui nous découvre les lois selon lesquelles nous sentons, nous pensons, nous agissons. Étant donnée telle excitation, vous aurez infailliblement telle sensation; étant donné tel ensemble de sensations, vous éprouverez telle émotion et tel sentiment ou vous concevrez telle pensée. Étant donnés tel sentiment et telle pensée vous aurez telle volonté, vous agirez infailliblement de telle façon. On voit donc que si l'on veut donner aux hommes telle idée, leur inspirer tel sentiment, leur faire accomplir telle action déterminée,

rien n'est plus facile, il suffit de produire l'antécédent pour qu'aussitôt le conséquent se produise, comme il suffit de choquer un détonateur pour que le fulminate s'enflamme. Avec cette conception, la pédagogie devient une science presque infaillible. Nous venons de la voir à l'œuvre à la caserne, à l'école, au gymnase ; à l'Université elle devra réussir de même.

Il faut donc trouver des méthodes mécaniques, des méthodes infaillibles. Ces méthodes sont celles-là mêmes qui sont en usage dans les instituts scientifiques, dans les séminaires de philologie ou d'histoire. Car ces méthodes allemandes, tant vantées, ne sont que des mécaniques. Parce que les progrès des sciences sont devenus tels qu'on ne peut espérer avoir dans quelque science que ce soit une compétence universelle, il est nécessaire de se borner, de se spécialiser. Et ceci est juste. Mais voici qui ne l'est plus. Les Allemands, en effet, tirent de là cette conséquence que le savant, une fois spécialisé, ne doit s'occuper que de sa spécialité, s'interdire toute vue générale qui dépasserait le canton étroit où la méthode l'a confiné. Physicien, chimiste, qu'il s'attache à découvrir quelque fait nouveau ; naturaliste, qu'il étudie dans le plus extrême détail telle espèce de mousses, ou telle classe de vers ; philologue, historien, qu'il parvienne à reconstituer un texte ou à établir la date exacte d'un fait, c'est le moyen et le seul qui s'offre à lui d'ajouter quelque chose aux connaissances humaines. L'analyse est la seule méthode qui donne des résultats.

VII. Philosophie de la Kultur

Cette méthode suppose toute une philosophie. Elle repose, en effet, sur cette conviction que, lorsqu'on est arrivé à connaître toutes les parties, par cela même on connaît l'ensemble. L'analyse décompose donc et la synthèse, pour recomposer, n'a qu'à rassembler les matériaux détaillés par l'analyse. Par là les Allemands se montrent les élèves dociles de l'Anglais Bacon et de nos « philosophes » du XVIIIe siècle. Condillac disait de même qu'il n'y a qu'une seule méthode et que cette méthode est essentiellement analytique. Et Bacon avait enseigné qu'il ne fallait qu'enregistrer passivement les faits tels que la nature les présente, sans y mêler aucune hypothèse, aucune idée de l'esprit. Mais notre Claude Bernard a montré, au contraire, que sans les idées grâce auxquelles l'esprit les explique et les interprète, les faits demeurent muets et insignifiants. Et notre Fustel de Coulanges a fait voir de même que la simple constatation des faits historiques ne suffit pas pour faire une histoire. Un fait isolé par lui-même ne signifie rien. Pour qu'il prenne et qu'il ait un sens, il faut que l'esprit le rapproche d'autres faits et découvre l'idée ou la loi qui fait leur enchaînement et leur donne une signification. Dans les sciences de la nature, portés par la vie même de ces sciences, les Allemands ont échappé aux étroitesses de la méthode, ils tiennent une place honorable, très

honorable même, si l'on veut, mais non pas tout à fait prééminente en mathématiques, en physique, en chimie, en biologie. Mais ils ne doivent pas cette place à leur « kultur » ils la doivent aux exigences intimes de ces sciences qui les ont comme forcés à sauter par-dessus les barrières que la « kultur » au contraire leur eût imposées. Car c'est grâce aux intuitions, aux divinations de l'esprit que se font les découvertes, et la « kultur », au contraire, s'oppose aux mouvements libres de l'esprit. Elle est une discipline et veut qu'on reste en alignement.

Aussi en histoire, la « kultur » est-elle purement critique et aboutit-elle presque partout à des doutes, sinon à des négations. Car dans les sciences historiques comme dans les autres, on ne peut faire de synthèses, on ne peut construire qu'en interprétant les faits, qu'en leur prêtant une âme, en les rangeant d'après une idée. Les faits seuls, même colligés et rassemblés, sont impuissants à faire naître l'idée qui leur donne un sens, qui d'un amas sait faire un tout, et d'un tas de matériaux un édifice. C'est ce qui explique qu'en Allemagne, si les travaux de toutes sortes foisonnent sur des points particuliers et si ces travaux sont d'une incontestable valeur, ils n'aient, depuis Mommsen, pas eu un historien. Ils se défient de l'esprit, de l'idée, pour tout dire, de la pensée. Tout ce qui ne peut pas se ramener à un mécanisme leur est suspect. Ils y subodorent quelque relent subjectif. Et la science doit être objective.

Toutes les grandes vues historiques leur paraissent donc téméraires. Ils trouvent des faiblesses à toutes les constructions. Scientifiquement ils doutent donc du sens de l'histoire. Et quiconque suivra étroite-

ment leur méthode devra comme eux aboutir au scepticisme.

Il en serait de même dans les sciences morales et sociales si les moralistes et les sociologues étaient aussi réservés dans leurs conclusions que le sont les historiens. Mais ici le doute et la critique même leur sont interdits par les exigences de la pratique. Aucun de ceux qui se livrent à ces études n'est tout à fait désintéressé. On peut étudier ce que fut à Rome l'*Edit du prêteur* sans chercher autre chose que la vérité ; mais construire une doctrine morale, une doctrine de l'Etat, cela touche de trop près à la vie réelle, aux problèmes de pratique qu'elle pose chaque jour, pour que les idées dominatrices de la vie, croyances profondes, partis pris volontaires ou sentimentaux ou même préjugés tenaces ne viennent pas imposer leur direction. Et les faits viennent alors docilement se ranger dans l'ordre qu'il faut pour que les idées paraissent prouvées.

Si bien que dans toutes les sciences qui touchent à l'homme, la « kultur » aboutit à des conclusions fragmentaires, incomplètes et finalement au scepticisme, à moins que, au moment de passer à la pratique, pour éviter le scepticisme, sur les traces de toute la philosophie de Kant, elle laisse de côté tout l'appareil critique et, par un acte d'autorité volontaire, elle statue une vérité, sa vérité, la « vérité allemande ».

C'est pour cela qu'il y a une histoire officielle qui s'enseigne dans les écoles primaires et dans les gymnases. Cette histoire ne connaît ni les hésitations, ni les doutes ! Il ne s'agit plus ici de spéculation ni de critique, il s'agit de la pratique, il s'agit de la vie

même. L'histoire n'est plus une science, mais un outil pour la vie. Cela suffit à nous expliquer le manifeste des intellectuels allemands. En accumulant leurs « *Il n'est pas vrai* », ils n'ont pas songé un instant qu'ils auraient dû examiner en savants et en critiques les faits sur lesquels ils se prononçaient, ils ont voulu simplement exprimer l'état de croyance pratique où les a mis leur patriotisme. Il est nécessaire à la patrie allemande que toutes les forces de l'empire soient disciplinées et soumises aux autorités, les forces intellectuelles doivent se ranger à l'ordre comme les autres. On ne fait pas de la critique sous les armes. Or, l'autorité allemande dit que la neutralité de la Belgique n'a pas été violée, que les Belges sont des bandits et que la destruction de la bibliothèque de Louvain était exigée par les besoins militaires; donc il n'est pas vrai pour un savant allemand, d'une vérité allemande, que la neutralité de la Belgique ait été violée, et c'est une vérité allemande que les Belges sont des bandits.

La « kultur » intellectuelle, par cette distinction entre la spéculation et la pratique, permet ainsi au savant de prendre deux attitudes contradictoires : la négation et le scepticisme dans la spéculation font place dans la pratique au caporalisme. Ne pouvant arriver à penser librement et par soi-même, on pense par ordre.

VIII. Le mécanisme kultural

Le Germain, en effet, est un être double : individualiste à la fois et social ; sensible, sentimental même et brutal. Tandis que la civilisation hellénique et la civilisation chrétienne qui l'a suivie, adoucie et complétée, se sont efforcées de pacifier la dualité de l'homme, d'affiner les sens jusqu'à les soumettre à la raison, de cultiver la personnalité en la faisant servir à la belle ordonnance de la société, en un mot de fondre les oppositions dans une harmonie, la « kultur » allemande laisse les contradictions à l'état aigu, les avive et même les exaspère au point que chacune d'elles tour à tour opprime et même supprime l'autre. Chez une race aux muscles prompts à obéir à ses nerfs, cela pourrait être fort dangereux. Chez une race aux muscles plus lents, au cerveau moins net, qui se complaît aux vagues idéations et à qui suffit le rêve, cela ne tire pas à conséquence. L'Allemand se permet en idée toutes les audaces et ses chefs savent bien qu'ils peuvent les lui permettre. Cette anarchie spirituelle n'offre aucun danger. Elle est même contre l'anarchie pratique une sorte de vaccin. Car cette débauche idéale évacue tout le venin. Au sortir de ses audaces, l'Allemand retombe sur la terre et redevient le Prussien le plus docile et le plus discipliné. Et c'est précisément cette discipline, tout ce militarisme qui nous effare, nous, qui est à ses yeux la condition de sa liberté d'esprit ; il

sent bien que sans le militarisme qui garde l'Etat et qui le garde lui-même, il n'oserait plus penser. Les intellectuels allemands ont tout à fait raison quand ils disent que le militarisme est la sauvegarde de leur « kultur ». Ils ont raison de le dire, mais par là ils condamnent la « kultur » même.

N'étant que mécanisme et reposant sur une conception mécaniste de la nature et de l'homme, la « kultur » trouve d'ailleurs dans le militarisme son application la plus cohérente. Une conception mécanique du monde doit en effet trouver dans la force, et dans la force la plus grande, celle qui l'emporte, la raison de tous les événements. Or, qu'est-ce que le militarisme, sinon la domination de la nation par l'armée, c'est-à-dire par la force et la domination des autres nations par la même armée, c'est-à-dire par la force encore? L'armée allemande, d'ailleurs, est l'œuvre même de la « kultur ». Cette formidable machine a à son service toutes les sciences : ses canons, ses aéroplanes, ses Zeppelins, ses explosifs, ses moteurs; tous ces outils lui viennent des savants, non pas toujours des savants allemands, mais cependant de savants. Sa discipline est basée sur le mécanisme du dressage pédagogique. Et si elle est brutale, c'est que le caractère allemand l'exige. Cette brutalité est donc encore scientifique. Scientifique également le régime de terreur que les Allemands instituent dans les villes dont ils s'emparent. Qu'importe qu'ils massacrent des centaines d'innocents, s'ils épargnent par là la vie d'un seul de leurs soldats? A part les excès individuels de la soldatesque, il semble bien que toutes les atrocités, toutes les destructions commises par les Allemands l'aient été

par ordre, selon un système défini et bien arrêté. Les procédés sont si pareils partout qu'il doit y avoir une « théorie » à l'usage des envahisseurs. Ici encore les intellectuels n'ont pas eu tort quand ils ont nié que leurs troupes se soient livrées à des « cruautés indisciplinées ».

Engagé dans la discipline, entré dans le rang, le militaire allemand, fût-il un savant dans la vie civile, n'est plus qu'un rouage dans l'immense machine. En vertu de la « kultur » même, il ne veut rien être, rien savoir de plus. Il sera doux ou cruel selon qu'on le lui ordonnera. Livré à lui-même il sera ce que lui inspirera son tempérament, ce que lui suggérera son impression du moment. Il est probable que de temps en temps, pour donner du jeu, pour ouvrir aux forces comprimées des soupapes d'échappement, on laisse le soldat libre de se livrer vis-à-vis de l'étranger à ses fantaisies, quelles qu'elles soient. Cela même est conforme à la « kultur » et rentre dans son mécanisme.

IX. Conclusion

On peut voir maintenant ce qu'est la « kultur » et en quoi elle diffère de la civilisation. La civilisation est une qualité propre à l'humanité tout entière. La « kultur » est allemande. C'est la manière spéciale dont la nation allemande entend la civilisation. Les Allemands étant ce qu'ils sont, ils ont jugé qu'ils ne pouvaient avoir d'autre civilisation que celle que leur

donne leur « kultur ». Nous n'avons pas là-dessus à les contredire. Ils se connaissent sans doute mieux que nous ne pouvons le faire. Eprouvant en eux des tendances contradictoires, ne voulant en sacrifier aucune, ne croyant pas qu'il leur soit possible de les faire vivre d'accord, de les développer harmonieusement, pénétrés, ainsi que l'a si justement remarqué Mgr Batiffol (1), des idées luthériennes, ils sont convaincus que la lutte entre les deux hommes qu'il y a en chaque homme est irréductible, et ils ont institué un mode de « kultur » qui pût donner satisfaction tour à tour à chacune de leurs tendances. L'audace de leurs rèves, la subtilité de leur critique ne connaît point de limites ; ce sont eux qui ont édifié les plus fortes théories du droit individuel, c'est de leur philosophie que procèdent les anarchistes. Mais en même temps ils sont gens pratiques, avisés et incapables de sacrifier un intérèt positif à un sentiment ou à une idée. Devant la perte ou le gain, ces audacieux spéculatifs deviennent aussitôt timides. Ces individualistes ne se sentent en sûreté que bien contenus et bien encadrés. Ils aspirent à la vie indépendante et ne peuvent vivre isolés. Il se feront donc deux vies, ils appartiendront à la fois à deux cités : à la cité du sentiment, de l'idée, du rêve où l'individu est tout ; à la cité de l'action, de la vie réelle et pratique où l'individu n'est plus rien et doit se sacrifier entièrement à l'Etat. Or, l'Etat c'est la force, tous ses actes ont pour but d'établir son règne dans le monde des corps, et les corps sont régis par les lois

(1) « Les lois chrétiennes de la guerre », *Correspondant* du 24 octobre 1914, p. 176.

de la mécanique. L'Etat est un mécanisme dont l'armée est à la fois le symbole et la principale pièce. C'est grâce à l'Etat que vivent les corps, et sans les corps que seraient les âmes ? Y aurait-il une vie quelconque de l'esprit ? Tous les droits individuels s'effacent devant le droit de l'Etat. Et devant la parole de l'Etat ou du kaiser qui l'incarne, la critique n'existe plus. Par notre « kultur » nous vivons en ordre, en bon ordre, en prospérité, en santé, nous disent les Allemands, donc cette « kultur » est bonne, elle est la seule qui nous convienne. L'Allemagne n'est devenue puissante, l'Allemagne ne s'est élevée au-dessus des autres peuples, l'Allemagne n'est devenue elle-même, n'a réalisé toute son idée que lorsqu'elle a suivi, docile, la forte main de Bismarck, lorqu'elle s'est modelée sur la Prusse militarisée. Renoncer au militarisme, au conformisme prussien, ce serait pour l'Allemagne se suicider.

C'est à ce moment que les autres peuples répondent : mais si votre « kultur » est proprement germanique, elle ne saurait nous convenir, à nous, qui sommes des Anglo-Saxons, des Celtes ou des Latins. Gardez donc votre « kultur », mais ne nous l'imposez pas. Car la nôtre vaut bien la vôtre. — Et les Allemands aussitôt répliquent : notre « kultur » est la seule qui mérite vraiment ce nom. Vous autres, peuples, tant que vous êtes, n'êtes que des demi-civilisés, vous vivez dans le désordre et dans l'impuissance. Vous n'êtes que des représentants inférieurs de la race humaine. C'est en nous que se réalise l'idée de l'humanité. Et la preuve, c'est que nous avons la force de vous détruire et que nous sommes en train de le faire. Vous serez, vous devez être annihilés ou

asservis. Et il n'y a point d'autre alternative. La force sera le signe évident du droit, car dans la concurrence des peuples comme dans celle des espèces animales, c'est le plus apte, donc le meilleur qui triomphe. Et nos canons et nos soldats témoignent de notre aptitude. Nous sommes le peuple élu, celui que Dieu marqua de son signe pour lui faire réaliser dans le monde ses plus hauts desseins. Dieu est évidemment pour nous, notre vieux Dieu allemand, *unser alt deutsche Gott*, car il est en nous, c'est en nous et par nous qu'il se réalise. Ce Dieu, notre Dieu, s'incarne à cette heure dans notre kaiser. Nous sommes l'idée divine, la Divine Pensée qui sculpte les hommes, et par les hommes le monde. Chaque savant allemand, chaque soldat allemand, chaque artiste ou chaque industriel allemand, chaque femme allemande, chaque canon ou chaque fusil allemand, est Dieu même présent sur la terre. Et la preuve que notre peuple est le peuple-dieu, c'est qu'il domine le monde et que sous sa force tout doit s'incliner.

Les autres peuples sont infiniment plus modestes. A cette « kultur » étayée sur le plus fragile et le plus audacieux des panthéismes, ils opposent une conception toute différente. Cette conception, même chez ceux de ces peuples qui ne font pas officiellement profession de christianisme, ne laisse pas que d'être essentiellement chrétienne. Ces peuples ne pensent pas qu'aucun d'eux ait été choisi de Dieu pour dominer tous les autres; ils estiment que chaque race et que chaque peuple a sa partie à jouer dans le concert de l'humanité, que chacun d'eux a ses qualités, sa valeur et son génie propres et que c'est respecter

l'œuvre de Dieu que de laisser chacun d'eux vivre et développer librement sa vie. Ils croient qu'il y a des droits naturels des individus et aussi des droits des peuples, que la force peut un temps écraser le droit, mais que la Justice veille et que tôt ou tard le droit est vengé. On professe chez eux que les faibles et les petits doivent être respectés et qu'il n'est pas permis de sacrifier au hasard des innocents. La cruauté, fût-elle disciplinée, ne leur paraît pas moins horrible et cruelle et la barbarie, fût-elle savante, ne leur paraît pas moins barbare. Aucun d'eux n'a la témérité de se proclamer le but souverain du monde, l'idée suprême de Dieu; tous, au contraire, sont convaincus qu'à leur place et à leur rang ils réalisent des fins qui leur sont supérieures et dont peut-être même ils ne peuvent se douter. Ils ont ainsi sur la conduite de l'homme et sur le gouvernement des nations des idées qui leur sont communes : respect des contrats et de la parole donnée, subordination de la force au droit, bonté, douceur pour toute l'humanité. Cette civilisation humaine, universelle, est le fruit de tout ce qu'il y a de meilleur dans la race humaine : la raison hellénique l'a élaborée, la puissance romaine l'a codifiée, le christianisme l'a consacrée et l'a imprégnée des aromes évangéliques.

Puisque la « kultur » allemande a fait appel à la force, que la force décide donc. Si, comme il ne paraît pas douteux, elle détruit le militarisme allemand et la « kultur » qui se dit et qui est liée à lui, la preuve sera faite ou devrait l'être aux yeux des Allemands même. Puisque la force leur aura manqué, c'est donc qu'ils n'avaient aucune espèce de droit.

Nul d'ailleurs n'aura à déplorer la perte de leur « kultur ». En la perdant, on ne perdra que des idées fausses. La science ni l'art ne sont nés en Allemagne : si on enlevait à la race germanique tout ce qu'elle doit aux Grecs, aux Latins et surtout aux Anglais et aux Français, il lui resterait bien peu de chose. Ses plus grands esprits : les Leibnitz, les Schiller, les Gœthe étaient tout imprégnés de raison latine, de lyrisme anglais, de mesure, de bon sens français. Ils n'ont pu jamais conquérir la grâce. Leurs successeurs, moins nobles esprits, ont nié ce qu'ils ne pouvaient comprendre. Ils ont manqué d'esprit de finesse et, l'ayant senti, ils ont renoncé à l'acquérir. C'est ainsi qu'il y a deux Allemagnes, celle de Leibnitz, de Schiller, de Gœthe, qui est aussi celle de Bach, de Mozart et de Beethoven, et l'Allemagne moderne, l'Allemagne militarisée, l'Allemagne prussifiée. Nul jamais ne s'opposera à ce que la race germanique produise les fleurs de science, de poésie, de chant, de hautes spéculations qu'elle est admirablement apte à produire. Mais ces fleurs, elle les a produites avant d'être prussifiée et c'est précisément depuis qu'elle est devenue prussienne qu'elle ne les produit plus. Détruire la force allemande, ce n'est donc pas détruire la science, l'art, la poésie, la philosophie, ou la musique allemands ; c'est, au contraire, leur donner l'air libre où ils pourront respirer, vivre et prospérer.

L'Allemagne n'est, d'ailleurs, pas indispensable à la vie de l'humanité. A qui notre sensibilité française est-elle le plus redevable durant ces quarante dernières années ? A Dostoïewski, à Gogol, à Gorki, à Tolstoï. Y a-t-il un seul écrivain allemand qui ait eu sur le

monde pareille influence ? Une civilisation pourrait être largement et complètement humaine sans avoir besoin de rien emprunter à l'Allemagne. Les Anglais lui apporteraient leur esprit pratique et net, analytique et imaginatif à la fois, le réalisme de leur génie et le lyrisme profond de leur âme ; les Russes l'imprégneraient de pitié, de compréhension pour les foules, pour tout ce qui est faible et souffrant ; les Français à leur tour répandraient partout la clarté, mettraient de l'ordre, de la cohésion et de l'harmonie, faisant sentir partout la raison. Si le génie allemand veut vivre, il faudra que l'Allemagne renonce à absorber, à annihiler les autres génies. Mais pour qu'elle renonce à ces rêves d'orgueil où elle se divinise elle-même, il faut tout d'abord que la défaite lui impose l'abdication.

TABLE DES MATIÈRES

324. — Imprimerie Artistique « Lux », 131, boulevard Saint-Michel, Paris.

